

**REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTERE DE L'AGRICULTURE**

**REPUBLIQUE DU NIGER
PROJET DE VALORISATION DES
RETENUES D'EAU ET
D'AUTO-PROMOTION DES
COMMUNAUTES LOCALES AU SAHEL
(VRACS)**

Rapport d'Achèvement du Projet

Janvier 2016

AGENCE JAPONAISE DE COOPERATION INTERNATIONALE

NTC INTERNATIONAL CO., LTD.

Japan International Research Center for Agricultural Sciences

RD
JR
16-011

**REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTERE DE L'AGRICULTURE**

**REPUBLIQUE DU NIGER
PROJET DE VALORISATION DES
RETENUES D'EAU ET
D'AUTO-PROMOTION DES
COMMUNAUTES LOCALES AU SAHEL
(VRACS)**

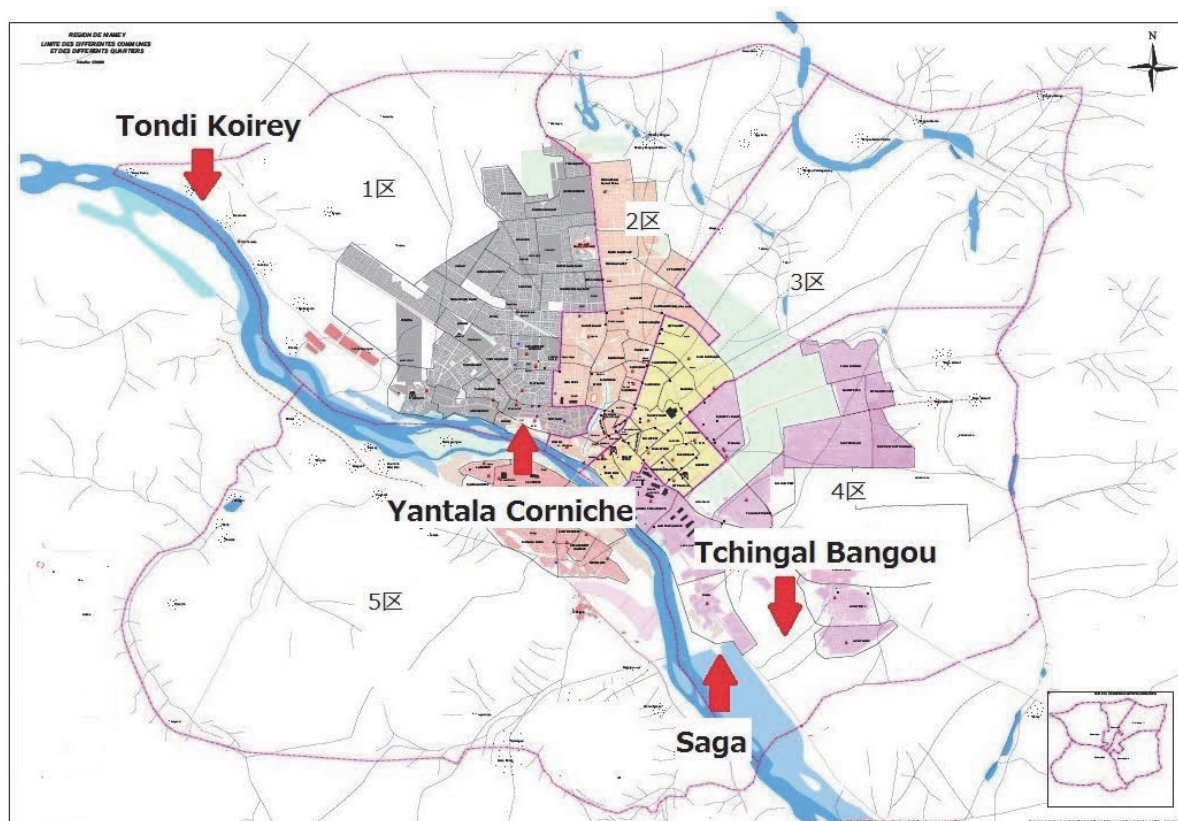
Rapport d'Achèvement du Projet

Janvier 2016

AGENCE JAPONAISE DE COOPERATION INTERNATIONALE

NTC INTERNATIONAL CO., LTD.

Japan International Research Center for Agricultural Sciences



Région de Niamey Situation des sites des modèles du CEP
Créé par le projet à la base de Quartier du Département Géographie Niamey
(Emis par IGNN Institut Géographique National du Niger au décembre 2015)

Photos des Activités du projet



La retenue d'eau du site de Bakassomouba avant sa réhabilitation en Avril 2012



Travaux de réhabilitation de la Retenue d'eau du site de Koumchi en Janvier 2013



La retenue d'eau du site de Bakassomouba après sa réhabilitation en Janvier 2013



Formation des membres des coopératives des utilisateurs des retenues d'eau en Août et Novembre 2015 à Tahoua



Formation des membres coopératives des utilisateurs des retenues d'eau en Août et Novembre 2015 à Maradi



Formation à Kagoshima Département au Japon en Février 2014



Séance de dynamique de groupe pendant la Formation en CEP des Facilitateurs à la Direction Régionale de l'Agriculture de Maradi en Août 2012



Traitement d'AAES au CEP de Tondi Koirey en Septembre 2015



Evaluation du CEP, Exercice de l'urne à Tchidafawa en Novembre 2015



Formation sur le site de model du CEP de Tchingal Bangou à Niamey en Septembre 2014



Cérémonie de remise des diplômes des membres du CEP de Zongon Roukouzoum en Février 2014



Prises d'AAES au CEP de Saga en Février 2015

Abréviation

3N	Les Nigériens Nourrissent les Nigériens
AC/POR	Action Coopérative et Promotion des Organisations Rurales
AAES	Agro Ecosystem Analysis (Analyse Agro-EcoSystème)
AVB	Agent de Vulgarisation de Base
CAM	Cadre d'Accélération des Objectifs du Millénaire pour le Développement
CEP	Champ Ecole Paysan
COFOB	Commission Foncière de Base
COFOCOM	Commission Foncière Communale
COFODEP	Commission Foncière Départementale
DAC/POR	Direction de l'Action Coopérative et Promotion des Organisations Rurales
DDA	Directeur(Direction) Départemental(e) de l'Agriculture
DEP	Direction des Etudes et de la Programmation
DGA	Directeur(Direction) Général(e) de l'Agriculture
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
DVTT	Directeur(Direction) de la Vulgarisation et du Transfert de Technologie
EDOS	Etude de Développement des Oasis Sahéliennes
FAO	Food and Agriculture Organization Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (ONUAA)
FIDA	
FCMN	Fédération des Coopératives Maraîchères du Niger - Niya
FdF	Formation des Formateurs
FP	Facilitateur Paysan
INRAN	Institut National de Recherches Agronomiques du Niger
IPDR	Institut Pratique de Développement Rural
JICA	Japan International Cooperation Agency (Agence Japonaise de Coopération Internationale)
JIRCAS	
MAG	Ministère de l'Agriculture
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
P/A	Plan d'Action
PAC	Programme d'Actions Communautaires
PECEP/PTSVA	
PDM	Project Design Matrix (Cadre Logique du Projet)
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PVC	Poly Vinyl Chloride
P/T	Plan de Travail
PPI	Projet de petite irrigation Ruwanmu
PTFM	Plate-forme multifonctionnelle
R/A	Rapport d'Avancement
SDR	Stratégie de Développement Rural
VRACS	Valorisation des Retenues d'Eau et d'Auto-promotion des Communautés Locales au Sahel

**Projet de Valorisation des Retenues d'Eau et d'Auto-promotion
des Communautés Locales au Sahel (VRACS) en République du Niger
Rapport d'Achèvement du Projet**

Table des Matières

Carte de situation des régions du projet

Photos des activités du projet

Abréviations

CHAPTER 1	1-1
CHAPTER 2 SOMMAIRE DU PROJET	2-1
2.1 Contexte du Projet	2-1
2.2 Buts, Résultats, Activités et Système d'Exécution du Projet	2-2
2.3 Régions cibles du Projet et sites de retenue d'eau	2-4
2.4 Composition du personnel du Projet.....	2-5
2.4.1 Côté nigérien	2-5
2.4.2 Côté japonais.....	2-8
CHAPTER 3 CONTENU DES ACTIVITES.....	3-1
3.1 Activités réalisées en relation avec les Résultats du Projet	3-1
3.2 Exécution des Activités (mars 2012 - février 2015)	3-4
3.2.1 Activités dans le Résultat 1	3-4
3.2.2 Activités dans le Résultat 2.....	3-12
3.2.3 Activités dans le Résultat 3.....	3-18
3.2.4 Activités dans le Résultat 4.....	3-29
3.2.5 D' Autres Activités	3-30
3.3 Exécution des Activités au cours de la periode de prolongation (mars 2015 - décembre 2015)	3-33
3.3.1 Recommandation dans l'évalutaion à l'achèvement (L'évaluation pour les activités faites de février 2012 à septembre 2015).....	3-33
3.3.2 Activités dans le Résultat 1	3-35
3.3.3 Activités dans le Résultat 2.....	3-35
3.3.4 Activités dans le Résultat 3.....	3-40
3.3.5 Activités dans le Résultat 4.....	3-48
3.3.6 Activités dans le Résultat 5.....	3-54
CHAPTER 4 REALISATION DU BUT DU PROJET	4-1
4.1 Sommaire des résultats de l'évalutaion à l'achèvement (L'évaluation pour les activités faites de février 2012 à septembre 2015).....	4-1
4.2 Réalisation du But du Projet après la période de prolongation.....	4-9
CHAPTER 5 PROBLEMES, STRATEGIES ET LEÇONS APPRISES PENDANT LA GESTION DE L'EXECUTION DU PROJET.....	5-1
5.1 Problèmes pendant la gestion de l'exécution du Projet	5-1
5.2 Stratégies appliquées pour la bonne gestion de l'exécution du projet	5-2
5.3 Leçons apprises au cours de l'exécution du projet	5-3
CHAPTER 6 RECOMMANDATIONS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF GENERAL	6-1

Liste des Tableaux

Tableau 2.2.1	Buts, Résultats et Activités du Projet (PDM Ver. 3)	2-3
Tableau 2.2.2	Système d'Exécution du Projet.....	2-4
Tableau 2.3.1	Régions cibles du Projet et sites de retenue d'eau	2-5
Tableau 2.4.1	Composition du personnel du Projet - Côté nigérien.....	2-5
Tableau 2.4.2	Composition du personnel du Projet - Côté japonais	2-8
Tableau 3.1.1	Activités réalisées (mars 2012 – février 2015).....	3-2
Tableau 3.1.2	Activités réalisées (mars 2015 - décembre 2015).....	3-3
Tableau 3.2.1	Principes de Réhabilitation (Région de Tahoua).....	3-5
Tableau 3.2.2	Principes de Réhabilitation (Région de Maradi)	3-5
Tableau 3.2.3	Plan des projets d'entreprise élaboré à Tahoua	3-9
Tableau 3.2.4	Plan des projets d'entreprise élaboré à Maradi.....	3-10
Tableau 3.2.5	Plan des projets d'entreprise élaboré à Yantala Corniche	3-10
Tableau 3.2.6	Plan des projets d'entreprise élaboré à Tchingal Bangou.....	3-11
Tableau 3.2.7	Les formations faites en 2012.....	3-13
Tableau 3.2.8	Les formations faites en 2013.....	3-13
Tableau 3.2.9	Les formations faites en 2014.....	3-13
Tableau 3.2.10	Eléments d'activité, période prévue pour l'exécution et état d'avancement relatifs à l'institutionnalisation des coopératives des utilisateurs des retenues d'eau.....	3-16
Tableau 3.2.11	La teneur des actions de sensibilisations	3-18
Tableau 3.2.12	Les nombres des CEPs réalisés jusqu'en février 2015	3-19
Tableau 3.2.13	L'état d'exécution des plans d'activités à région de Tahoua.....	3-22
Tableau 3.2.14	L'état d'exécution des plans d'activités à région de Maradi	3-23
Tableau 3.2.15	Nature des activités de reboisement dans la région de Tahoua	3-23
Tableau 3.2.16	Nature des activités de reboisement dans la région de Maradi.....	3-24
Tableau 3.2.17	Périodes et teneur des formation sur CEP	3-26
Tableau 3.2.18	Description sommaire des CEP réalisés sur les sites modèles de Niamey	3-26
Tableau 3.2.19	Les participants du stage au Japon dans la Première Formation	3-31
Tableau 3.2.20	Les participants du stage au Japon dans la Deuxième Formation	3-31
Tableau 3.2.21	Liste des matériels acquis sur budget du PNUD	3-32
Tableau 3.2.22	Contenues des activités soutien par PNUD	3-33
Tableau 3.3.1	Résultats du suivi des coopératives cibles	3-37
Tableau 3.3.2	Résultats de l'étude d'impact relative à la création des coopératives des utilisateurs des retenues d'eau.....	3-38
Tableau 3.3.3	Formation de remise à niveau.....	3-41
Tableau 3.3.4	Période et teneur de la formation sur les sites modèles	3-42
Tableau 3.3.5	Ateliers de partage des informations (juillet 2015)	3-42
Tableau 3.3.6	Formation à la session d'évaluation (septembre 2015)	3-42
Tableau 3.3.7	Mise en œuvre des CEP de la troisième phase (Tahoua, AVB)	3-44
Tableau 3.3.8	Mise en œuvre des CEP de la troisième phase (Tahoua, FP)	3-44
Tableau 3.3.9	Mise en œuvre des CEP de la troisième phase (Maradi, AVB).....	3-45
Tableau 3.3.10	Mise en œuvre des CEP de la troisième phase (Maradi, FP).....	3-46
Tableau 3.3.11	Mise en œuvre des CEP de la deuxième phase (Niamey, AVB).....	3-47
Tableau 3.3.12	Formations complémentaires et tournées d'encadrement réalisées par les agents de la DVTT	3-56
Tableau 4.1.1	Membres nigériens de l'équipe d'évaluation.....	4-1
Tableau 4.1.2	Membres japonais de l'équipe d'évaluation	4-1
Tableau 4.1.3	Réalisation des activités.....	4-1
Tableau 4.1.4	Réalisation des Résultats	4-4
Tableau 4.1.5	Réalisation du But du Projet.....	4-6
Tableau 4.1.6	Réalisation de l'Objectif Général	4-7
Tableau 4.2.1	Réalisation des activités.....	4-9
Tableau 4.2.2	Réalisation des Résultats	4-12

Tableau 4.2.3	Réalisation du But du Projet.....	4-15
Tableau 4.2.4	Réalisation de l'Objectif Général	4-16
Tableau 6.1.1	Plan de suivi des coopératives des utilisateurs des retenues d'eau	6-1

List des Figures

Figure 3.3.1	Mise en pratique des techniques apprises par les paysans ayant participé au CEP	3-49
Figure 3.3.2	Cas réels de techniques mises en pratique par les paysans ayant participé au CEP.....	3-49
Figure 3.3.3	Amélioration du rendement après CEP par les paysans ayant participé au CEP.....	3-50
Figure 3.3.4	Comparaison des productions (contre-saison) avant et après la participation aux CEP	3-50
Figure 3.3.5	Comparaison des changements des productions (contre-saison) survenus après les CEP.....	3-51
Figure 3.3.6	Comparaison des productions (hivernage) avant et après la participation aux CEP.....	3-52
Figure 3.3.7	Comparaison des productions des principales culture (hivernage) avant et après la participation aux CEP.....	3-52
Figure 3.3.8	Amélioration des moyens de subsistance après la participation aux CEP	3-53
Figure 3.3.9	Comparaison du montant moyen par foyer des ventes de produits agricoles (contre-saison) chez les paysans ayant participé aux CEP	3-53
Figure 3.3.10	Comparaison du montant moyen par foyer des ventes de produits agricoles (hivernage) chez les paysans ayant participé aux CEP.....	3-54
Figure 3.3.11	Système de mise en œuvre du CEP au sein du MAG	3-56

Appendices

- 1 Historique des revisions de PDM
- 2 Schéma de déroulement du travail
- 3 Programme de l'Affectation des Experts Japonais
- 4 Participation aux Formations à l'Etranger par les Homologues
- 5 Matériel du Projet VRACS
- 6 Procès Verbaux des Réunions du Comité de Pilotage

Chapter 1 Préface

Ce document est un rapport d'achèvement du projet concernant le projet de la coopération technique de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (ci-après, JICA), « Projet de Valorisation des Retenues d'Eau et d'Auto-promotion des Communautés Locales au Sahel (VRACS) en République du Niger » (ci-après VRACS).

Sont décrits dans ce rapport, les activités, les résultats et la réalisation des objectifs du projet, ainsi que les leçons apprises de VRACS au Niger sur une période de trois ans et 10 mois (de mars 2012 à décembre 2015), et les recommandations que le gouvernement du Niger devra faire après l'achèvement du projet VRACS.

Chapter 2 Sommaire du Projet

2.1 Contexte du Projet

La superficie du territoire de la République du Niger (ci-après "le Niger") est d'environ 1.260.000 m² (3,4 fois plus grande que celle du Japon) dont près de 65% est situé dans le désert saharien. Son économie reposant sur l'agriculture, elle occupe environ 90% de la population active et contribue pour environ 41% au PNB du pays. Cependant, comme l'agriculture pluviale prédomine, la production agricole dépend largement du climat. On considère que l'agriculture d'irrigation utilisant les retenues d'eau est efficace pour atténuer les effets des intempéries et pour assurer une production agricole stable dans les régions sahéliennes où la précipitation est faible.

Dans de telles circonstances et en réponse à la requête du gouvernement du Niger, la JICA a mené une étude de développement des oasis sahéliennes (EDOS) pendant la période de 2005 à 2009 et élaboré le Plan d'Action (P/A) pour exécuter et développer le projet de développement rural par l'initiative paysanne visant principalement la valorisation des retenues d'eau qui n'avaient pas été utilisées de façon efficace. Ce Plan d'Action propose de réaliser certains projets en vue du renforcement des capacités des utilisateurs des retenues d'eau en autopromotion et de l'amélioration des revenus et des conditions de vie des utilisateurs des retenues d'eau pendant la période de 2010 à 2015 pour 159 villages et 36 retenues d'eau situés dans les 5 régions (Maradi, Tahoua, Dosso, Tilabéri et Niamey) et ceci sous les 4 orientations de base : (a) Autopromotion, (b) Gestion des sites par les paysans, (c) Mise en place de {Champs Ecole Paysans}, (d) Redéfinition du rôle des agents vulgarisateurs et collaboration avec l'administration locale.

Comme on trouve de nombreuses retenues d'eau ayant des potentiels hydrologiques comparativement favorables dans les régions de Maradi et de Tahoua, celles-ci sont considérées comme prioritaires parmi les 5 régions dans ledit Plan d'Action. Cependant, la situation du développement rural dans les environs des sites de retenues de petite taille est très défavorable surtout à propos de la gestion et de l'entretien des sites de retenues d'eau, de la production agricole de diverses cultures, du niveau des techniques et connaissances des paysans en matière de l'amélioration des conditions de leur vie, de l'accès aux intrants agricoles et aux informations de marché. Par ailleurs, le système de vulgarisation et de gestion du Service administratif, n'arrivent pas à valoriser suffisamment les ouvrages de retenues d'eau par insuffisance des moyens nécessaires.

Dans le context susmentionné, le gouvernement du Niger a demandé au gouvernement du Japon d'exécuter un projet de coopération technique du développement rural principalement pour la valorisation des retenues d'eau de petite taille sur la base dudit Plan d'Action. En réponse à cette demande, la JICA a déterminé le cadre de la coopération comme écrit dans le procès verbal des discussions signé en décembre 2011.

Le projet VRACS a été initié avec pour vocation la réalisation du P/A défini par l'EDOS, en ciblant les régions de Tahoua et de Maradi comme régions d'intervention avec pour objectif la mise en œuvre des activités pendant 3 ans à partir du mois de mars 2012. Son but initial était « Le développement rural durable est amélioré à travers l'utilisation efficace des retenues d'eau dans les régions de Tahoua et de Maradi ». Cependant, suite aux événements provoqués par des extrémistes musulmans au nord du Mali en janvier 2013, des mesures de sécurités ont été prises interdisant aux experts japonais de sortir de la ville de Niamey, ce qui les a obligés à gérer le projet à distance depuis Niamey. En conséquence, le Cadre Logique du Projet (PDM) a été révisé et depuis lors, les activités de formation à l'intention des agents vulgarisateurs qui mettent en œuvre les Champs Ecoles Paysans (CEP) au niveau des régions de Tahoua et de Maradi sont tenues en utilisant les sites modèles mis en place dans la ville de Niamey.

Par ailleurs, lors de l'évaluation à l'achèvement tenue en octobre 2014, le PDM a été révisé, en constatant que les résultats escomptés sont faiblement corrélés avec le But du projet, et dans

l'exécution, les points tels que : « Rendrefonctionnel les coopératives des utilisateurs de retenue d'eau », « Renforcement des capacités des agents vulgarisateurs pour mettre en œuvre CEP », « VRenforcement du système d'exécution du CEP au sein du Ministère de l'Agriculture », etc. sont recommandés. Afin d'assurer la mise en œuvre des activités mentionnées ci-dessus, et de confirmer l'aboutissement des résultats et du but du Projet définis par les indicateurs du PDM révisé, la prolongation de la durée du projet VRACS a été approuvée. La période de prolongation serait de dix (10) mois, c'est à dire jusqu'au mois de décembre 2015.

Il convient de noter que VRACS s'aligne avec l'initiative 3N « Les Nigériens Nourrissent les Nigériens » proposée par le Président de la République du Niger. Afin d'assurer la cohérence comme cela est requis, le VRACS est exécuté en coordination avec ladite initiative. C'est dans ce cadre que des représentants du bureau des 3N sont membres du Comité de Pilotage du projet et, en outre, en vue de coopérer avec d'autres bailleurs de fonds intervenant dans la réalisation de projets similaires, JICA a conclu un Mémorandum d'Accord avec le PNUD en 2012. Le projet VRACS mène par ailleurs des activités relatives à l'établissement d'un manuel du CEP en collaboration avec la FAO.

2.2 Buts, Résultats, Activités et Système d'Exécution du Projet

VRACS est exécuté sur la base du procès-verbal des discussions signé en décembre 2011 et conformément au Cadre Logique du Projet (PDM) décrit dans ledit procès-verbal. Mais, du fait de la série d'attentats dus aux extrémistes islamiques qui se sont produits dans le nord du Mali en janvier 2013, les experts japonais ont été contraints de ne pas sortir de la ville de Niamey pour des raisons de sécurité. Par conséquent, l'exécution du projet a été effectuée par contrôle à distance, par les experts japonais séjournant dans la capitale (Niamey). Ensuite, une révision du PDM a été faite tout en tenant compte de l'exécution du projet par contrôle à distance. Par ailleurs, dans l'évaluation à l'achèvement tenue en octobre 2014, le PDM a été révisé :

« Buts, Résultats et Activités du Projet » indiqués dans le PDM finalement révisé (Ver. 3) sont présentés dans le Tableau 2.2.1.

Tableau 2.2.1 Buts, Résultats et Activités du Projet (PDM Ver. 3)

<p>Objectif Général Les retenues d'eau dans les régions de Tahoua et Maradi sont utilisées de manière durable. Les résultats et les leçons apprises du Projet sont reproduits au niveau des retenues d'eau des régions de Dosso, Niamey et Tillabéry.</p>
<p>But du Projet Le développement rural durable est amélioré à travers l'utilisation efficace des retenues d'eau dans les régions de Tahoua et Maradi.</p>
<p>Résultats et Activités du Projet</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La situation de l'utilisation de l'eau, l'orientation judicieuse de l'exploitation agricole et les activités à mettre en œuvre sont clarifiées. <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Mettre à jour les résultats de l'étude d'inventaire pour les 18 retenues d'eau ciblées dans les Régions de Maradi et Tahoua, et réaliser les travaux de réhabilitation durant la première année selon la nécessité. 1.2 Désigner les sites à cibler et les activités à mettre en œuvre sur chaque site sur la base des résultats de l'Activité 1-1. 1.3 Conduire une étude d'impact social et environnemental. 2. Le système de valorisation des retenues d'eau par les utilisateurs fonctionne au niveau de chaque site cible. <ol style="list-style-type: none"> 2.1 Donner des formations en matière d'organisation à l'intention des paysans cibles. 2.2 Etablir un système de capitalisation et de partage des informations s'articulant autour du MAG et les DRA. 2.3 Mettre en place des coopératives des utilisateurs de retenue d'eau et des Commissions Foncières de Base (COFOB). 2.4 Donner des formations en matière d'entretien des retenues d'eau à l'intention des coopératives susmentionnées. 2.5 Donner des formations en matière de gestion des ressources naturelles à l'intention des coopératives susmentionnées. 2.6 Mettre en œuvre un suivi des coopératives des utilisateurs de retenue d'eau. 3. Les capacités en matière de mise en œuvre du CEP des agents vulgarisateurs cibles sont améliorées. <ol style="list-style-type: none"> 3.1 Mettre en œuvre des formations des facilitateurs à l'intention des agents vulgarisateurs. 3.2 Créer des sites modèles dans la ville de Niamey. 3.3 Etablir un programme de formation sur le CEP à mettre en œuvre sur les sites modèles. 3.4 Effectuer, à travers la mise en œuvre du CEP sur les sites modèles, des formations sur l'approche CEP à l'intention des agents vulgarisateurs des sites ciblés et des régions avoisinantes de Niamey. 3.5 Faire pratiquer les agents vulgarisateurs le CEP sur chaque site. 3.6 Etablir un manuel de l'approche CEP. 4. La situation de l'exploitation agricole des paysans ayant participé au CEP est améliorée. <ol style="list-style-type: none"> 4.1 Mettre en œuvre des formations des facilitateurs paysans. 4.2 Elaborer la méthode et le plan de suivi. 4.3 Mettre en œuvre un suivi des activités menées par les paysans ayant participé au CEP. 5. Les capacités des DRA et du MAG en matière d'exécution de projets sont améliorées. <ol style="list-style-type: none"> 5.1 Etablir un système de communication de rapports des DRA au MAG. 5.2 Synthétiser les résultats et les leçons tirées du Projet, et organiser des réunions en invitant les actrices concernées des Régions de Maradi, de Tahoua, de Dosso, de Tillabéry et de Niamey. 5.3 Réviser les différentes directives et le manuel concernant l'organisation des utilisateurs des retenues d'eau, le renforcement des capacités et l'amélioration de revenus. 5.4 Etablir un système de mise en œuvre du CEP au sein du MAG. 5.5 Communiquer, à l'intention des acteurs concernés des régions de Maradi, de Tahoua, de Dosso, de Tillabéry et de Niamey, des informations relatives à l'organisation des utilisateurs de retenue d'eau, au renforcement des capacités et à l'amélioration des revenus.

Le système d'exécution du Projet est montré dans le Tableau 2.2.2.

Tableau 2.2.2 Système d'Exécution du Projet

Organisations d'Exécution	Direction Générale de l'Agriculture du MAG Direction Régionale de l'Agriculture de Tahoua Direction Régionale de l'Agriculture de Maradi Direction Régionale de l'Agriculture de Niamey
Lieu d'Activité	Le Terrain de la Direction Générale de l'Agriculture
Homologues et Personnel d'Appui	<ul style="list-style-type: none"> • Directeur du Projet: Directeur Général de l'Agriculture, MAG • Coordinateur Technique du Projet: Directeur de la DVTT, MAG • Personnel Responsable des Activités dans la Région de Tahoua: Directeur de la DRGR • Personnel Responsable des Activités dans la Région de Maradi: CSRVTT de la DRA • Personnel Responsable des Activités dans la Région de Niamey: CSRVTT de la DRA • Collaborateurs du Projet
Comité de Pilotage	<ul style="list-style-type: none"> • Président: Secrétaire Général du MAG • Vice Président: Directeur Général de l'Agriculture, MAG • Secrétaire: Coordinateur du Projet • Partie Nigérienne <ul style="list-style-type: none"> ➤ Représentants des Directeurs Centraux du MAG (DGA, DGGR, DEP, DAC/POR) ➤ Représentants des Directeurs Régionaux du MAG des Régions Concernées ➤ Représentants du Ministère de l'Hydraulique et de l'Environnement ➤ Représentants du Ministère du Plan de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire ➤ Représentants du Ministère de la Santé Publique ➤ Représentants du Ministère de l'Education Nationale ➤ Représentants du Ministère de l'Elevage et des Industries Animales ➤ Représentants du Ministère de l'Economie et des Finances ➤ Représentants de l'Initiative 3N ➤ Représentants du Code Rural ➤ Un Représentant des Producteurs Par Region • Partie Japonaise <ul style="list-style-type: none"> ➤ Représentant du Bureau de la JICA au Niger ➤ Représentant de l'Ambassade du Japon en Côte d'Ivoire (observateur) ➤ Experts de la JICA

2.3 Régions cibles du Projet et sites de retenue d'eau

Les régions faisant l'objet du Projet sont celles de Tahoua et de Maradi au Niger.

Dans le cadre de l'étude de développement des oasis sahéariennes (EDOS), le Plan d'Action (P/A) a été établi pour les 36 sites de retenues d'eau situés dans les 5 régions (de Tahoua, de Maradi, de Dosso, de Tilabéri et de Niamey). En outre, ce P/A décrit les orientations pour mener les activités prioritairement dans les 2 régions de Tahoua et de Maradi parmi les 5 régions avec l'aide de la JICA.

En ce qui concerne les sites de retenues d'eau du Projet parmi les 36 sites énumérés dans le P/A, les 18 sites situés dans les régions de Tahoua et de Maradi (dont 6 sites dans la région de Tahoua et 12 sites dans la région de Maradi), indiqués dans le Tableau 2.3.1, seront ciblés.

En outre, les sites modèles dans la ville de Niamey sont ciblés comme sites supplémentaires, dû à la revue du PDM.

Tableau 2.3.1 Régions cibles du Projet et sites de retenue d'eau

Régions	Départements	Communes	Sites de retenue d'eau
Tahoua	Illéla	Badaguichiri	Bourdi II
		Tajaé	Z. Roukouzoum
	Bagaroua	Bagaroua	Changnassou
	Keita	Garhanga	Tarwada
	Bouza	Allakaye	Gourgoutoulou
	Madaoua	Ourno	Edir. Wantajé
Total Tahoua	5 Départements	6 Communes	6 sites de retenue d'eau
Maradi	Guidan Roundji	Tibiri	Magagi Rogo
		Guidan Sori	Roura
		Guidan	Koumchi
		Guidan Sori	Bakassoumba
		Guidan Sori	Rafin wada
	Madarounfa	Gabi	Tchidafawa
		Djirataoua	Danja
	Tessaoua	Tessaoua	Takassaba
		Hawandawaki	Béri Béri
	Mayahi	Kanembakaché	Kanembakaché
	Gazaoua	Gazaoua	Milli
Dakoro	Azagor	Bokologi	
Total Maradi	6 Départements	10 Communes	12 sites de retenue d'eau
Régions	Arrondissements Communaux	Sites modèles	
Niamey	Arrondissement Communal 1	Yantala Corniche Tondi Koirey	
	Arrondissement Communal 4	Tchingal Bangou Saga	
Niamey	2 Arrondissements Communaux	4 sites modèles	

2.4 Composition du personnel du Projet

2.4.1 Côté nigérien

Tableau 2.4.1 Composition du personnel du Projet - Côté nigérien

(1) Directeur du Projet

	Prénom et nom	Tâche assignée
1	M. Mamane Sani Abdou (mars 2012 - mars 2013)	Directeur du Projet / Directeur General de l'Agriculture
2	M. Harouna Ibrahim (avril 2013 - mars 2015)	Directeur du Projet / Directeur General de l'Agriculture
3	M. Abdou Oumani Attou (avril 2015 - décembre 2015)	Directeur du Projet / Directeur General de l'Agriculture

(2) Homologues

	Prénom et nom	Tâche assignée
1	M. Boubakar Halidou (mars 2012 - mars 2013)	Coordinateur Technique du Projet / Directeur de la Vulgarisation et du Transfert de Technologie
2	M. Zakari Yaou Saidou (avril 2013 - juin 2014)	Coordinateur Technique du Projet / Directeur de la Vulgarisation et du Transfert de Technologie
3	M. Zibo Issa (juillet 2014 - décembre 2015)	Coordinateur Technique du Projet / Directeur de la Vulgarisation et du Transfert de Technologie
4	M. Allassane Mahamadou (mars 2012 - décembre 2015)	Coordinateur Régional de Tahoua / Directeur Régional du Génie Rural
5	M. Moussa Abdou Idi (mars 2012 - février 2015)	Coordinateur Régional de Maradi / Chef Service Régional de la Vulgarisation et du Transfert de Technologie
6	M. Zodi Harouna (mai 2015 - décembre 2015)	Coordinateur Régional de Maradi / Chef Service Régional de la Vulgarisation et du Transfert de Technologie
7	M. Illo Ousmane (septembre 2013 - mai 2014)	Coordinateur Régional de Niamey / Chef Service Régional de la Vulgarisation et du Transfert de Technologie
8	Mme. Allassane Mariama (juin 2014 - février 2015)	Coordinateur Régional de Niamey / Chef Service Régional de la Vulgarisation et du Transfert de Technologie
9	Mme. Amadou Maimouna (mars 2014 - décembre 2015)	Coordinateur Régional de Niamey / Chef Service Régional de la Vulgarisation et du Transfert de Technologie

(3) Collaborateurs dans le cadre de l'exécution du Projet

DVTT, DGA, MDA

	Prénom et nom	Tâche assignée
1	Mme. Fatoumata Hassane Moussa (novembre 2013 - décembre 2015)	Chef Service du Suivi Evaluation et Coordination des Projets et Programmes
2	M. Hamadou Goumey Hassane (novembre 2013 - décembre 2015)	Chef Service d'Innovations et Transfert de Technologies

Tahoua

	Prénom et nom	Tâche assignée
1	M. Mamane Sani Issoufou (mars 2012 - décembre 2015)	Chef Adjoint du Service Régional du Génie Rural de Tahoua
2	M. Nouhou Bokoye (mars 2012 - novembre 2013)	Chef Service Régional de l'AC/POR, DRA de Tahoua
3	M. Amadou Doulla (décembre 2013 - décembre 2015)	Chef Service Régional de l'AC/POR, DRA de Tahoua
4	M. Issoufou Hamidou (novembre 2013 - décembre 2015)	Chef Service Régional de la Vulgarisation et du Transfert de Technologie, DRA de Tahoua

Maradi

	Prénom et nom	Tâche assignée
1	M. Abdél Gousmane (mars 2012 - décembre 2015)	Directeur Régional de l'Agriculture de Maradi
2	M. Balla Hamissou (mars 2012 - décembre 2015)	Directeur Régional du Génie Rural de Maradi
3	M. Laouali Argi (mars 2012 - décembre 2015)	Chef Service Régional de l'AC/POR, DRA de Maradi

Niamey

	Prénom et nom	Tâche assignée
1	Mme. Ouma Katouma Bizo (septembre 2013 - décembre 2015)	Directeur Régional de l'Agriculture de Niamey
2	M. Kimba Idé (septembre 2013 - décembre 2015)	Directeur Régional du Génie Rural de Niamey
3	M. Housseyni Ada Ousmane (novembre 2013 - février 2015)	Chef Service Régional de l'AC/POR, DRA de Niamey
4	Mme. Allassane Mariama (mars 2015 - décembre 2015)	Chef Service Régional de l'AC/POR, DRA de Niamey

(4) Agents de vulgarisation

Tahoua

N°	Site de retenue d'eau	Department	Prénom et nom
1	Bourdi II	Illéla	M.Bachari Moussa
2	Changnassou	Bagaroua	-
3	Edir Wantajé	Madaoua	M.Ahmadou Abdou
4	Gourgoutoulou	Bouza	M.Ibro Nahanchi
5	Tarwada	Keita	M.Nouhou Mahamane
6	Zongon Roukouzoum	Illéla	M.Souleyman Kadi

Maradi

N°	Site de retenue d'eau	Department	Prénom et nom
1	Bakassomouba	Guidan Roundji	M.Mati Balla
2	Béri Béri	Tessaoua	M.Tanimoune Djibo
3	Bokologi	Dakoro	M.Kadri Munkeila
4	Danja	Madarounfa	M.Manmane Garba
5	Kanembakaché	Mayahi	M.M.Sani Malé
6	Koumchi	Guidan Roundji	M.Alio Harouna
7	Magagi Rogo	Guidan Roundji	M.Daouda Mossi
8	Milli	Gazaoua	M.Haridou Labo
9	Rafin Wada	Guidan Roundji	M.Mati Balla
10	Roura	Guidan Roundji	M.Haoua Amadou Sambo
11	Takassaba	Tessaoua	M.Noma Djimraou
12	Tchidafawa	Madarounfa	M.Moussa Bouzou

Niamey

N°	Site modèle	Arrondissement	Prénom et nom
1	Yantala Corniche	Communal 1	M.Ali Mohamed
2	Tchingal Bangou	Communal 4	Mme.Amadou Maimouna
3	Tondi Koirey	Communal 1	Mme.Amadou Taiba
4	Saga	Communal 4	Mme.Laouali Maimouna

2.4.2 Côté japonais

Tableau 2.4.2 Composition du personnel du Projet - Côté japonais

	Prénom et nom	Tâche assignée
1	Shigeru NAKADA (mars 2012 - décembre 2015)	Conseiller Principal / Développement Rural
2	Shinji OGAWA (mars 2012 - décembre 2015)	Vulgarisation des techniques agricoles 1
3	Koji NAGAI (mars 2012 - décembre 2015)	Vulgarisation des techniques agricoles 2
4	Kimio OSUGA (mars 2012 - février 2015)	Organisation des utilisateurs des retenues d'eau 1
5	Takasi KOTEGAWA (mars 2015 - décembre 2015)	Organisation des utilisateurs des retenues d'eau 2
6	Takehiro SUGIYAMA (juillet 2012 - septembre 2012)	Transformation, conservation et commercialisation des produits agricoles
7	Hirokazu NAGAOKA (avril 2013 - mai 2013)	Transformation, conservation et commercialisation des produits agricoles
8	Isamu YAMANAKA (mars 2012 - mai 2013)	Irrigation
9	Masayoshi TERADA (septembre 2013 - novembre 2013)	Irrigation
10	Saeko WAKITA (mars 2012 - mai 2012)	Coordonnateur / Assistant à la vulgarisation des techniques agricoles
11	Hirokazu NAGAOKA (juillet 2012 - novembre 2012)	Coordonnateur / Assistant à la vulgarisation des techniques agricoles
12	Yohei KOMURA (avril 2013 - décembre 2014)	Coordonnateur / Assistant à la vulgarisation des techniques agricoles
13	Yoshihiko MACHI (janvier 2015 - décembre 2015)	Coordonnateur / Assistant à la vulgarisation des techniques agricoles

Chapter 3 Contenu des Activités

3.1 Activités réalisées en relation avec les Résultats du Projet

Les réalisations des Activités en relation avec les Résultats du Projet VRACS sont présentées dans les Tableaux 3.1.1 et 3.1.2.

Tableau 3.1.1 Activités réalisées (mars 2012 – février 2015)

	2012												2013												2014														
	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2			
Résultat 1. La situation de l'utilisation de l'eau, les méthodes culturales adéquates et les activités à mettre en œuvre sur les sites ciblés sont clarifiées.																																							
1-1. Mettre à jour les résultats de l'étude d'inventaire pour les 18 sites ciblés dans les Régions de Maradi et Tahoua, et les travaux de réhabilitation auront lieu durant la première année, si nécessaire.	Etude d'inventaire						Réhabilitation des retenues d'eau						Installation et Réhabilitation des Infrastructures d'Irrigation																										
1-2. Désigner les sites à cibler et les activités à mettre en œuvre sur chaque site sur la base des résultats de l'Activité 1-1.																																							
1-3. Conduire une étude d'impact social et environnemental.																																							
Résultat 2. Le système d'utilisation des retenues d'eau par les agents vulgarisateurs et les paysans est développé sur les sites ciblés.																																							
2-1. Former les agents vulgarisateurs pour promouvoir les activités de vulgarisation.	●			●			●			●			●			●			●			●			●			●			●			●			●		
2-2. Etablir un système de distribution et de capitalisation des informations sur la vulgarisation agricole centré sur le MAG et les DRA.	●			●			●			●			●			●			●			●			●			●			●			●			●		
2-3. Mettre en place des différentes coopératives pour une meilleure utilisation des retenues d'eau, comme par ex. les coopératives des utilisateurs des retenues d'eau et les Commissions Foncières de Base (COFOB).																																							
2-4. Former les coopératives susmentionnées sur l'entretien des retenues d'eau.																																							
2-5. Former les coopératives susmentionnées sur la gestion des ressources naturelles.																																							
Résultat 3. La capacité de mise en œuvre de CEP est améliorée au niveau des agents vulgarisateurs concernés à travers l'exécution des activités des sites ciblés par CEP.																																							
3-1. Les membres des coopératives de retenues d'eau mettent en œuvre les activités choisies par eux-même à travers CEP conduit par AVBs.	■																																						
3-2. Les sites modèles sont établis dans la ville de Niamey.																																							
3-3. Le programme de la formation sur CEP exécuté dans les sites modèles est rédigé.																																							
3-4. La formation sur l'approche CEP pour les AVBs des sites ciblés et des régions voisines de Niamey est faite dans l'exécution de CEP aux sites modèles.																									- - - - -														
3-5. Le manuel de l'approche CEP est préparé.																									■														
Résultat 4. La capacité de mise en œuvre des projets s'est améliorée au niveau des DRA et du MAG.																																							
4-1. Etablir le système de rapportage des DRA vers le MAG.													Revue du Système d'Exécution du Projet												Tenue des Réunions														
4-2. Compiler les résultats et les leçons apprises du Projet et organiser des ateliers pour les personnes concernées dans les régions de Maradi, Tahoua, Dosso, Niamey et Tillabéry.													■												- - - - -														
4-3. Mettre à jour les guides et les manuels en matière d'organisation, de renforcement de capacités et d'amélioration de revenus des utilisateurs des retenues d'eau.													■												■														
4-4. Conduire des activités de relation publique au profit des personnes concernées dans les régions de Maradi, Tahoua, Dosso, Niamey et Tillabéry sur les résultats des activités en matière d'organisation, de renforcement de capacités et d'amélioration de revenus des utilisateurs des retenues d'eau.													- - - - -												- - - - -														

Tableau 3.1.2 Activités réalisées (mars 2015 - décembre 2015)

	2012											
	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
Résultat 1. La situation de l'utilisation de l'eau, l'orientation judicieuse de l'exploitaiton agricole et les activités à mettre en œuvre sont clarifiées.	Toutes les activités liées au le Résultat 1 ont été réalisées avant 2015											
1-1. Mettre à jour les résultats de l'étude d'inventaire pour les 18 retenues d'eau ciblées dans les Régions de Maradi et Tahoua, et réaliser les travaux de réhabilitation durant la première année selon la nécessité.												
1-2. Désigner les sites à cibler et les activités à mettre en œuvre sur chaque site sur la base des résultats de l'Activité 1-1.												
1-3. Conduire une étude d'impact social et environnemental.												
Résultat 2. Le système de valorisation des retenues d'eau par les utilisateurs fonctionne au niveau de chaque site cible.												
2-1. Donner des formations en matière d'organisation à l'intention des paysans cibles.								■				
2-2. Etablir un système de capitalisation et de partage des informations s'articulant autour du MAG et les DRA.		●					●			●		○ CP
2-3. Mettre en place des coopératives des utilisateurs de retenue d'eau et des Commissions Foncières de Base (COFOB).												
2-4. Donner des formations en matière d'entretien des retenues d'eau à l'intention des coopératives susmentionnées.												
2-5. Donner des formations en matière de gestion des ressources naturelles à l'intention des coopératives susmentionnées.												
2-6. Mettre en œuvre un suivi des coopératives des utilisateurs de retenue d'eau.												
Résultat 3. Les capacités en matière de mise en œuvre du CEP des agents vulgarisateurs cibles sont améliorées.												
3-1. Mettre en œuvre des formations des facilitateurs à l'intention des agents vulgarisateurs.												
3-2. Créer des sites modèles dans la ville de Niamey.												
3-3. Etablir un programme de formation sur le CEP à mettre en œuvre sur les sites modèles.												
3-4. Effectuer, à travers la mise en œuvre du CEP sur les sites modèles, des formations sur l'approche CEP à l'intention des agents vulgarisateurs des sites ciblés et des régions avoisinantes de Niamey.												
3-5. Faire pratiquer les agents vulgarisateurs le CEP sur chaque site.												
3-6. Etablir un manuel de l'approche CEP.												
Résultat 4. La situation de l'exploitation agricole des paysans ayant participé au CEP est améliorée.												
4-1. Mettre en œuvre des formations des facilitateurs paysans.												
4-2. Elaborer la méthode et le plan de suivi.												
4-3. Mettre en œuvre un suivi des activités menées par les paysans ayant participé au CEP.												
Résultat 5. Les capacités des DRA et du MAG en matière d'exécution de projets sont améliorées.												
5-1. Etablir un système de communication de rapports des DRA au MAG.												
5-2. Synthétiser les résultats et les leçons tirées du Projet, et organiser des réunions en invitant les acteurs concernées des Régions de Maradi, de Tahoua, de Dosso, de Tillabéry et de Niamey.												
5-3. Réviser les différentes directives et le manuel concernant l'organisation des utilisateurs des retenues d'eau, le renforcement des capacités et l'amélioration de revenus.												
5-4. Etablir un système de mise en œuvre du CEP au sein du MAG.												
5-5. Communiquer, à l'intention des acteurs concernés des régions de Maradi, de Tahoua, de Dosso, de Tillabéry et de Niamey, des informations relatives à l'organisation des utilisateurs de retenue d'eau, au renforcement des capacités et à l'amélioration des revenus.												

3.2 Exécution des Activités (mars 2012 - février 2015)

3.2.1 Activités dans le Résultat 1

Résultat 1 :La situation de l'utilisation de l'eau, les méthodes de culture adéquates et les activités à mettre en œuvre sur les sites ciblés sont clarifiées.

[1-1] Mettre à jour les résultats de l'étude d'inventaire pour les 18 sites ciblés dans les Régions de Maradi et Tahoua, et les travaux de réhabilitation auront lieu durant la première année, si nécessaire.

L'étude d'inventaire

L'étude d'inventaire des retenues d'eau s'est donnée les trois objectifs suivants.

- ✓ Vérifier l'état de gestion et d'entretien des retenues d'eau et des installations d'irrigation afin d'obtenir des fondements pour le choix des sites cibles du Projet.
- ✓ Vérifier l'état actuel de l'exploitation agricole des communautés, de l'organisation, de l'aide par d'autres donateurs etc., afin d'obtenir les fondements pour le choix des sites cibles du projet.
- ✓ Collecter les données de l'état des lieux nécessaires à l'établissement du plan des activités détaillées, au suivi/évaluation des activités et à mesurer les effets des projets.

Une mise jour a été faite sur les résultats de l'étude d'inventaire de 18 sites dont l'exploitation a été jugée possible dans l'avenir en tenant compte de l'état des installations d'irrigation et des villages par l'EDOS ainsi que les 4 sites d'expérimentation dont le projet pilote a été exécuté par l'EDOS, soit au total 22 sites.

Etant donné qu'on a considéré les sites d'expérimentation de l'EDOS comme avancés et que cela faisait plus de 2 ans que l'EDOS était arrivé à terme, ces sites d'expérimentation ont fait l'objet d'une nouvelle étude d'inventaire.

L'étude pour la mise à jour de ces résultats a été réalisée sur l'initiative des homologues en avril et mai 2012, et l'étude complémentaire a été réalisée en août et septembre 2012 pour s'enquérir des conditions des sites de retenues d'eau en saison des pluies.

Réhabilitation des retenues d'eau

A la suite de l'étude d'inventaire, les principes de réhabilitation des retenues d'eau ont été décidés. Ces principes de réhabilitation sont récapitulés dans les Tableaux 3.2.1 et 3.2.2.

Tableau 3.2.1 Principes de Réhabilitation (Région de Tahoua)

Nom des sites	Etat actuel	Activités possibles	Principes de réhabilitation
Bourdi II	La crête et le talus sont érodés. Le gabion est endommagé et les pierres du perré dispersées. La présence d'arbres et arbustes sur les talus et la crête de la digue est constatée.	Un soutien visant des installations d'irrigation simples comme la puits sera examiné.	Des petites réparations sur les gabions sont prévues.
Changnassou	Quelques départs de moellons dus à l'apparition des trous dans le bassin de dissipation. La présence d'arbres et arbustes sur les talus et la crête de la digue est constatées. L'affaissement du perré sur l'aile droite du seuil est constaté.	Un soutien visant des installations d'irrigation simples comme la puits sera examiné.	Prévu
Edir Wantajé	Le barrage est en bon état. La présence d'arbres et arbustes sur les talus et la crête de la digue est constatés. Il y a de problèmes d'envasement de la cuvette.	Un soutien visant un apport des installations d'irrigation simples comme la puits sera examiné.	Prévu
Gourgoutoulou	Le barrage est en bon état. La présence d'arbres et arbustes sur les talus et la crête de la digue est constatées. Il y a de problèmes d'envasement de la cuvette.	Un soutien visant des installations d'irrigation simples comme le puits sera examiné.	Prévu
Tarwada	Le barrage est en bon état. La fuite d'eau à travers le corps de la digue est constatée. La présence d'arbres et arbustes sur les talus et la crête de la digue est constatés. Le ruissèlement est insuffisant pour remplir la retenue.	Un soutien visant un apport des installations d'irrigation simples comme le puits sera examiné.	l'Exécution est prévue dans la deuxième période.
Zongon Roukouzoum	Le barrage est inachevé. La présence d'arbres et arbustes sur les talus et la crête de la digue est constatées. Le sapement de la berge gauche est constaté dû au dommage sur le gabion.	Un soutien visant un apport des installations d'irrigation simples comme le puits sera examiné.	Non prévu

Tableau 3.2.2 Principes de Réhabilitation (Région de Maradi)

Nom des sites	Etat actuel	Activités possibles	Principes de réhabilitation
Bakassomouba	Le déversoir est très endommagé à son sommet.	Le barrage est d'une longueur importante, et le débordement de la rivière occasionné rend possible la pratique des cultures de décrû.	Prévu
Béri Béri	Le barrage n'a pas subi de dommages importants, mais le déversoir nécessite de petites réparations. Le niveau des eaux souterraines étant élevé même durant la saison sèche, des meilleurs rendements des cultures de légumes sont escomptés à la saison sèche. L'étude pendant la saison des pluies a constaté que la digue a été détruite par les villageois voisins en aval.	La direction départementale de l'agriculture est en train d'investiguer le problème réel de conflit.	A considérer après confirmation du problème réel de conflit.
Bokologi	C'est un village de nomades semi sédentaires dans lequel vivent des Touaregs. Il y a des forages qui utilisent les eaux de recharge des retenues d'eau, mais l'utilisation prévue est principalement l'abreuvement des animaux d'élevage. La culture des légumes à la saison sèche est entreprise par les femmes en amont à une distance de 800 m des forages.	Le niveau des eaux souterraines est bas. Mais nous allons considérer pour appuyer en infrastructure d'irrigation pour le forage.	La réhabilitation à grande échelle n'est pas prévu, mais plutôt celle à petite échelle.

Danja	Le barrage est endommagé au niveau d'une partie du déversoir. Quand on faisait l'étude lors de la saison des pluies, la retenue avait un niveau d'eau bas parce qu'ils ont ouvert la vanne du barrage avant que le niveau d'eau n'atteigne le sommet de la digue. C'est parce que les agriculteurs craignent que les champs autour du retenue d'eau soient inondés.	Il est nécessaire que les agriculteurs et leurs proches discutent lors de la mise en place de l'organisation.	A considérer après la mise en place de l'organisation.
Kanembakaché	Le barrage n'a pas subi de dommages importants, mais le déversoir nécessite de petites réparations. Le niveau des eaux souterraines étant élevé même durant la saison sèche, des meilleurs rendements des cultures de légumes sont escomptés à la saison sèche.	Un soutien visant des installations d'irrigation simples sera examiné.	De petite réparation sur les gabions est prévu.
Koumchi	Deux retenues y sont placées et celle de la rive droite est endommagée considérablement. Il y avait un puits avant la construction de la retenue d'eau, mais il a été enseveli après la construction. Il n'y a pas de puits pour l'irrigation maintenant, et l'agriculture de décrue est pratiquée mais l'agriculture irriguée n'est pas pratiquée.	Le barrage est d'une longueur importante, et le débordement de la rivière occasionné rend possible la pratique de l'agriculture de décrue. Des meilleurs rendements des cultures sont escomptés à la saison sèche par un soutien visant des installations d'irrigation.	Prévu
Magagi Rogo	Le barrage n'a guère subi de dommages, mais enseveli par envasement. Le barrage se situe au fond du lit de la rivière et l'étude de la saison des pluies a constaté que même avec le rehaussement de la digue il n'y aura pas d'influence sur l'inondation. Le forage le plus proche du site se situe à proximité de la rivière et le niveau d'eau souterraine est élevé même durant la saison sèche. Il y a déjà plus que 200 forages. Le marché est proche et se situe à seulement 26 km de Maradi et l'agriculture est prospère.	Un apport en forage sera facilité et la formation pour l'entretien du forage sera exécutée. Un soutien à la culture de légumes durant la saison sèche en utilisant l'eau souterraine sera examinée.	Non prévu
Milli	Plus de 90% du barrage s'étant affaissé, sa réparation devra passer par une reconstruction.	Étant donné que le niveau des eaux souterraines des forages est élevé, un soutien à la culture des légumes à la saison sèche sera examiné.	Non prévu parce que le coût de construction sera élevé en raison des dommages élevés sur le barrage.
Rafin Wada	Le sommet du déversoir est soumis à des éboulements en raison de la corrosion. Étant donné que des éboulements sont à craindre en raison des déversements, il est nécessaire d'ensevelir la partie affaissée. Même durant la saison sèche, la retenue est remplie d'eau. Les femmes mettent en œuvre la culture des légumes le long des retenues d'eau. La retenue d'eau est utilisé par les animaux et pour l'aquaculture.	Un soutien visant des installations d'irrigation simples sera examiné.	l'Exécution est prévue dans la deuxième période.

Roura	Le déversoir est très endommagé à son sommet. Le forage le plus proche du site se situe à proximité de la rivière et le niveau d'eau souterraine est élevé même durant la saison sèche.	Un apport en forage sera facilité et la formation pour l'entretien du forage sera exécutée. Un soutien à la culture de légumes durant la saison sèche en utilisant l'eau souterraine sera examinée.	Non prévu parce que le coût de construction sera élevé en raison des dommages élevés sur le barrage.
Takassaba	Le barrage est très endommagé à son déversoir.	La pratique de l'agriculture de décrue est possible.	Prévu
Tchidafawa	Le barrage est inachevé. Il n'y a des puits pour irrigation maintenant et l'agriculture de décrue est pratiquée mais l'agriculture irriguée n'est pas pratiquée dans la saison sèche.	Des meilleurs rendements des cultures sont escomptés à la saison sèche par un soutien visant des installations d'irrigation.	Non prévu

Les travaux de réhabilitation des retenues d'eau ont été exécutés conformément aux orientations ci-dessus. Comme le montre le tableau, les travaux ont eu lieu sur les digues des 4 retenues d'eau de Bourdi II, Changnassou, Edir Wantajé et Gourgoutoulou dans la région de Tahoua et sur les digues des 4 retenues d'eau de Bakassomouba, Kanembakaché, Koumchi et Takassaba pour la région de Maradi. Toutes ces digues sont en gabions. Les digues de Tarwada de la région de Tahoua et de Rafin Wada de la région de Maradi étant en terre, leurs préparatifs nécessitent du temps (pour la conception etc.) et le projet a reporté la réalisation de ces travaux et ils auront lieu durant la deuxième année. Cependant, étant donné que l'exécution du projet est devenue une exécution des activités par contrôle à distance à partir de janvier 2013, il est à noter qu'il n'a pas été facile de faire les travaux de réhabilitation des retenues d'eau. Par conséquent, on a décidé d'arrêter les travaux de réhabilitation programmés durant la deuxième année avec la révision du PDM.

Pour les 4 retenues d'eau de Tahoua, le contrat des travaux de réhabilitation a été passé en mars 2013 et les travaux ont commencé. Ces travaux se sont poursuivis sans rencontrer de problème majeur et ont été achevés à la mi-mai.

Pour les 4 retenues d'eau de Maradi, le contrat des travaux de réhabilitation a été passé en février 2013 et les travaux ont commencé. Ces travaux se sont poursuivis sans rencontrer de problème majeur et ont été achevés au début du mois d'avril.

Des travaux de réhabilitation du déversoir ont été effectués pour la retenue d'eau de Guidan Bado dans la région de Tahoua, bien que ce site ne fasse pas partie des sites ciblés par le présent projet. Un projet pilote de l'EDOS a été mené dans ce site de Guidan Bado. La digue de cette retenue d'eau était basse dès le départ et la hauteur d'eau de débordement étant plus élevée que sa résistance, l'eau débordait de l'ouvrage lors des crues de la saison des pluies et l'ouvrage risquait de s'effondrer. Ceci était dû au fait que les travaux de construction avaient été interrompus et que la digue n'avait pas pu être achevée. Vu cette situation, il a été décidé d'effectuer les travaux de remblayage jusqu'à la hauteur initialement déterminée dans le plan avec un budget propre de la partie nigérienne. Pour ce faire nous avons procédé à une estimation des vitesses de passage d'eau du déversoir, et avons constaté qu'il était nécessaire d'élargir la section de passage. Ces travaux devant être réalisés par les financements de deux pays, le Japon et le Niger, il a été accordé par le projet de se charger des coûts des travaux dans son budget.

Les travaux de Guidan Bado ont commencé en mars 2013 et se sont terminés à la mi-mai de la même année.

Réhabilitation des installations d'irrigation (aménagées durant la deuxième année)

(1) Installations d'irrigation des sites modèles de la région de Niamey

Site de Yantala Corniche

Les champs de Yantala Corniche sont situés au bord du Fleuve Niger. Une partie de la digue a cédé lors des inondations de 2011, a ensuite été colmatée par des entassements de sacs de sable, qui à son tour a encore cédé sur environ 10 m en 2013, puis a encore été colmatée de la même manière. Elle se trouve dans le même aujourd'hui. Par ailleurs, le canal d'évacuation au centre du champ a cessé de fonctionner suite aux inondations et sa réhabilitation est attendue.

Il a été décidé de faire les travaux de réhabilitation des installations, et le contrat des travaux de réhabilitation a été passé en mars 2014. Mais, le niveau des eaux n'ayant pas baissé jusqu'au niveau prévu, les travaux ont été quelque peu retardés. Un avenant relatif à la prolongation des travaux a été signé pour cette raison. Les travaux se sont ensuite poursuivis sans difficultés, et ont été achevés à la fin du mois de mai.

Site de Tchingal Bangou

Le site de Tchingal Bangou est situé dans une dépression d'un plateau qui s'étend entre l'aéroport de Niamey et le Fleuve Niger. En matière d'équipements d'irrigation, on y voit des puits à grand diamètre ainsi que plusieurs bassins creusés simplement. Les puits existants gérés par la coopérative sont au nombre de huit (8) qui tarissent en saison sèche.

Il a été décidé de faire des travaux de réhabilitation des installations et le contrat des travaux de réhabilitation a été passé en février 2014. Mais, début mai, la terre s'étant révélée plus dure que prévu, les travaux ont pris du retard. Un avenant relatif à la prolongation des travaux a été signé pour cette raison. Enfin, les travaux ont été achevés à la mi-août.

(2) Installations d'irrigation des régions de Tahoua et de Maradi

Dans la région de Tahoua comme dans celle de Maradi, conformément aux plans d'action élaborés par les coopératives d'utilisateurs des retenues d'eau, nous avons donné notre accord pour le fonçage de puits. Le sous-sol de la région de Tahoua comportant beaucoup de roches dures, il est difficile d'avoir recours aux puits tubulaires qui sont relativement bon marché, et ce sont généralement des puits à grand diamètre qui sont mis en place. Nous avons donc décidé de foncer des puits à grand diamètre pour ce qui concerne la région de Tahoua. Dans la région de Maradi, la construction des puits tubulaires étant possible, nous avons décidé d'en réaliser.

Nous avons déterminé les sites en donnant la priorité à ceux sur lesquels des travaux de réhabilitation des digues n'avaient pu être effectués durant la première année. Ainsi, il a été décidé de foncer des puits sur les sites de Tarwada et de Zongon Roukouzoum, sites dans lesquels il n'y avait pas eu de réhabilitation des digues durant la première année. Néanmoins, pour le site de Zongon Roukouzoum, étant donné les informations indiquant que le fonçage de 20 puits avait été décidé par le projet PMERSA-MTZ, l'exécution des travaux dans le cadre du VRACS a été renoncée. Par conséquent, pour la région de Tahoua, nous avons décidé de foncer quatre (4) puits à grand diamètre sur le site de Tarwada, et signé le contrat pour les travaux en février. Les travaux se sont ensuite poursuivis sans difficultés et ont été achevés à la mi-mai.

Dans la région de Maradi, nous avons décidé de réaliser huit (8) puits tubulaires sur chacun des six (6) sites sur lesquels les travaux de réhabilitation des digues n'avaient pu démarrer durant la première année, à savoir ceux de Magagi Rogo, Roura, Milli, Béri Béri, Danja et Tchidafawa. Concernant le site de Bokologi sur lequel il n'y a pas eu non plus de travaux de réhabilitation de digue durant la première année, il s'est avéré que le niveau des eaux souterraines était tellement peu profond qu'un fonçage de puits simple ne permettait pas de parvenir à l'eau, raison pour laquelle les travaux dans le cadre du

VRACS ont été renoncés. Le contrat pour les travaux a été passé en février, et les travaux se sont poursuivis sans difficultés, et ont tous été achevés en fin avril.

[1-2] Désigner les sites à cibler et les activités à mettre en œuvre sur chaque site sur la base des résultats de l'Activité 1-1.

Détermination des sites du Projet

Suite aux résultats de l'étude d'inventaire, les 18 sites de retenus d'eau ont été déterminés comme étant des sites cibles. En outre, les sites modèles dans la ville de Niamey sont ciblés comme sites supplémentaires, dû à la revue du PDM faite en mai 2013.

Détermination des projets d'entreprise

Les formations sur la rédaction des projets d'entreprise en utilisant les retenues d'eau, la détermination des projets d'entreprise et les plans d'action des projets ont été faites en août 2012 et en avril 2014 à la région de Tahoua puis en novembre 2012 et en mai 2014 dans la région de Maradi respectivement. Les projets d'entreprise élaborés pour chaque site des régions de Tahoua et de Maradi sont présentés dans les Tableaux 3.2.3 et 3.2.4.

En suite, Les formations sur la rédaction des projets d'entreprise, la détermination des projets d'entreprise et les plans d'action des projets ont été faites en octobre 2013 au niveau des 2 sites modèles (Yantala Corniche et Tchingal Bangou) de la région de Niamey. Les projets d'entreprise élaborés pour chaque site sont résumés dans les Tableaux 3.2.5 et 3.2.6.

Tableau 3.2.3 Plan des projets d'entreprise élaboré à Tahoua

Sites	P. 1	P. 2	P. 3	P. 4	P. 5	P. 6	P. 7	P. 8	P. 9	P. 10	P. 11	P. 12	P. 13
Bourdi II	○	○		○	○	○		○	○	○			
Changnassou	○	○		○				○		○		○	
Edir Wantajé	○	○	○	○			○	○	○	○		○	
Gourgoutoulou	○	○		○		○		○	○	○	○		○
Tarwada	○	○	○	○		○		○		○	○		
Zongon Roukouzoum	○	○	○	○		○	○	○		○			

- Projet 1 : Culture céréalières d'hivernage
- Projet 2 : Maraîchage de contre-saison
- Projet 3 : Acquisition d'intrants agricoles
- Projet 4 : Formation aux méthodes de mobilisation de fonds pour les activités
- Projet 5 : Renforcement fonctionnel des Commissions foncières de base (COFOB)
- Projet 6 : Construction de puits/forages et mise en place de pompes
- Projet 7 : Reboisement
- Projet 8 : Formations aux techniques de production agricole
- Projet 9 : Alphabétisation
- Projet 10 : Visites de sites avancés
- Projet 11 : Moulins
- Projet 12 : Formations de renforcement des capacités en gestion des coopératives
- Projet 13 : Banques de céréales

Tableau 3.2.4 Plan des projets d'entreprise élaboré à Maradi

Sites	P. 1	P. 2	P. 3	P. 4	P. 5	P. 6	P. 7	P. 8	P. 9	P.10	P.11	P.12	P.13
Bakassoumba	○	○	○	○	○	○						○	
Béri Béri	○	○		○	○	○	○	○	○			○	○
Bokologi	○		○				○				○	○	
Danja	○	○	○	○	○	○	○		○			○	○
Kanembakaché	○	○	○	○	○	○	○		○			○	
Koumchi	○	○	○	○	○	○	○			○		○	
Magagi Rogo	○	○	○		○	○		○		○			○
Milli	○	○	○	○		○	○	○	○	○			○
Rafin Wada	○	○		○	○		○					○	
Roura	○	○		○	○	○	○	○				○	
Takassaba	○	○	○	○	○	○	○	○	○			○	○
Tchidafawa	○	○		○	○	○			○				○

- Projet 1 : Culture de céréales d'hivernage (incluant les CEP)
- Projet 2 : Maraîchage de contre-saison (incluant les CEP)
- Projet 3 : Acquisition d'intrants agricoles
- Projet 4 : Mise en place de boutiques d'intrants agricoles (renforcement fonctionnel inclus)
- Projet 5 : Soutien à l'aquaculture
- Projet 6 : Construction de puits/forages et mise en place de pompes
- Projet 7 : Boisement
- Projet 8 : Formations aux techniques de production agricole
- Projet 9 : Embouche
- Projet 10 : Alphabétisation
- Projet 11 : Moulins
- Projet 12 : Formations de renforcement des capacités en gestion des coopératives
- Projet 13 : Banques de céréales (renforcement fonctionnel inclus)

Tableau 3.2.5 Plan des projets d'entreprise élaboré à Yantala Corniche

Objectifs	Résultats	Activités
Renforcer les capacités en matière de gestion de la coopérative	R1 : Le niveau de formation des dirigeants de la coopérative est rehaussé.	- Réaliser une formation destinée aux dirigeants de la coopérative, portant sur les problèmes et les principes de la coopérative. - Mettre en place des sessions d'information et de sensibilisation pour les différents groupements (hommes, femmes, jeunes)
	R2 : Les capacités en organisation et gestion de la coopérative sont rehaussées.	- Réaliser une formation des dirigeants de la coopérative portant sur la gestion. - Réaliser une formation des membres de la coopérative portant sur l'opération
	R3 : Les capacités de la coopérative en mobilisation de fonds sont rehaussées.	- Réaliser une formation en préparation de documents de projets - Réaliser une formation des dirigeants en technique de négociation - Sensibiliser les membres de la coopérative à la nécessité de mobiliser les fonds en interne

Améliorer la production maraîchère de la coopérative	R1 : La disponibilité en eau d'irrigation est améliorée.	- Fouiller des forages - Acquérir des motopompes - Entretien des canaux d'irrigation
	R2 : L'utilisation des variétés améliorées est promue.	- Mettre en place un lieu d'achat des intrants agricoles
	R3 : Un système approprié de commercialisation des productions est assuré.	- Organiser des réunions de sensibilisation et d'information - Mettre en place un point de vente
	R4 : Les adventices du site sont éliminés.	- Utiliser des produits dés herbants. - Opérer des labours profonds et des dessouchages
	R5 : Les fonctions des digues de protection en cas d'inondations sont renforcées.	- Mobiliser la main d'œuvre et les matériaux - Réaliser des travaux de renforcement fonctionnel - Chercher des soutiens
	R6 : Les dommages dus au natron sont atténués.	- Effectuer des cultures résistantes au natron - Appliquer des résidus de culture pour préserver l'humidité du sol - Appliquer des balles de millet
	R7 : Les déchets dans le canal primaire d'irrigation sont enlevés.	- Effectuer un curage du canal primaire d'irrigation

Tableau 3.2.6 Plan des projets d'entreprise élaboré à Tchingal Bangou

Objectifs	Résultats	Activités
Renforcer les capacités en matière de gestion de la coopérative	R1 : Le niveau de formation des dirigeants de la coopérative est rehaussé.	- Réaliser une formation destinée aux dirigeants de la coopérative, portant sur les problèmes et les principes de la coopérative. - Mettre en place des sessions d'information et de sensibilisation pour les différents groupements (hommes, femmes, jeunes)
	R2 : Les capacités en organisation et gestion de la coopérative sont rehaussées.	- Réaliser une formation des dirigeants de la coopérative portant sur la gestion. - Réaliser une formation des membres de la coopérative portant sur l'opération
	R3 : Les capacités de la coopérative en mobilisation de fonds sont rehaussées.	- Réaliser une formation en préparation de documents de projets - Réaliser une formation des dirigeants en technique de négociation - Sensibiliser les membres de la coopérative à la nécessité de mobiliser les fonds en interne
	R4 : Les statuts et le règlement intérieur de la coopérative sont respectés.	- Organiser une réunion d'information sur les statuts de la coopérative

Améliorer la production maraîchère de la coopérative	R1 : Les ressources en eau sont assurées en toutes périodes.	- Fouiller des forages/PVC - Aménager le Kori
	R2 : Des financements sont obtenus pour les intrants agricoles.	- Ouvrir des comptes individuels pour obtenir des financements
	R3 : La lutte contre les insectes est assurée.	- Acquérir des pesticides adaptés aux attaques d'insectes
	R4 : La commercialisation des productions est aménagée.	- Réaliser une étude d'amélioration de la commercialisation - Réaliser une formation sur la commercialisation
	R5 : Le site est protégé des dégâts des animaux.	- Entourer le site d'une clôture - Planter des ligneux épineux pour renforcer la clôture

Ces plans d'activités établis par les coopératives de retenues d'eau contiennent, hormis les activités de cultures d'hivernage et de contre-saison, diverses activités, telles que la mise en place de boutiques d'intrants agricoles, la construction de puits/forages, l'alphabétisation, et diverses formations. Si certaines de ces activités peuvent être mises en œuvre par les coopératives elles-mêmes, d'autres ne peuvent être menées sans un soutien extérieur, d'où le besoin de recourir un financement extérieur.

[1-3] Conduire une étude d'impact social et environnemental.

On a exécuté l'évaluation sociale et environnementale des projets d'entreprise supposés aux retenues d'eau. Il a été prévu de respecter les systèmes relatifs à l'évaluation sociale et environnementale mis en vigueur au Niger et les Lignes Directrices aux Considérations Environnementales et Sociales (en avril 2010) de la JICA.

Parmi les activités mises en œuvre dans le cadre du présent projet, on a considéré que les travaux nécessitant une évaluation de l'impact environnemental étaient ceux relatifs à la réhabilitation des retenues d'eau. Mais, aucune mention n'est faite, dans les lois relatives à l'évaluation de l'impact environnemental et social au Niger, d'une évaluation de l'impact sur l'environnement pour les travaux de réhabilitation. D'après la confirmation auprès des agents du Service du Génie rural du Ministère de l'Agriculture ayant une expérience en matière de travaux de réhabilitation des retenues d'eau, il n'y a eu jusqu'à présent aucun exemple d'évaluation de l'impact sur l'environnement effectuée pour ces travaux de réhabilitation.

Les impacts possibles sur l'environnement en raison des travaux de réhabilitation des retenues d'eau dans 9 sites au total, à savoir 4 sites de retenues d'eau dans la région de Maradi et 5 sites de retenues d'eau dans celle de Tahoua, ainsi que les mesures d'atténuation de ces impacts ont été étudiées conformément aux points à considérer dans la Liste de contrôle 16 : Agriculture, Irrigation et Elevage du bétail, des Lignes Directrices aux Considérations Environnementales et Sociales de la JICA susmentionnée. En résultat, il a été possible de confirmer que, soit aucun impact négatif sur l'environnement en raison de l'exécution des travaux de réhabilitation des retenues d'eau n'était à relever.

Pour l'étude finale d'impact social et environnemental, la même considération a été faite à la fin du VRACS, et il a été confirmé qu'aucun impact négatif sur l'environnement en raison de l'exécution des travaux de réhabilitation des retenues d'eau n'était à relever.

3.2.2 Activités dans le Résultat 2

Résultat 2 : Le système d'utilisation des retenues d'eau par les agents vulgarisateurs et les paysans est développé sur les sites ciblés.

[2-1] Former les agents vulgarisateurs pour promouvoir les activités de vulgarisation.

On trouve les formations destinées aux agents vulgarisateurs jusqu'à février 2015 afin de renforcer les activités de vulgarisation dans les Tableaux 3.2.7, 3.2.8 et 3.2.9.

Tableau 3.2.7 Les formations faites en 2012

Domaine	Formation	Période
Organisation	Faire connaître le plan d'action aux agents vulgarisateurs	avril 2012
	Formation sur l'animation	mai 2012
	Présentation des guides sur la mise en place des coopératives et l'élaboration du plan de valorisation	mai 2012
	Formation des membres des bureaux des coopératives	août et décembre 2012
Vulgarisation	Identification de la situation actuelle des AVBs	avril 2012
	Première formation des facilitateurs en CEP	août 2012

Tableau 3.2.8 Les formations faites en 2013

Domaine	Formation	Période
Organisation	Enquête par interview concernant toutes les formations réalisées en 2012 sur le degré de compréhension	novembre 2013
Vulgarisation	Première ateliers de partage des expériences	mars 2013
	Deuxième formation des facilitateurs en CEP	octobre 2013
	Deuxième ateliers de partage des expériences	novembre 2013
	Première formation des facilitateurs paysans en CEP	novembre 2013
Irrigation	Formation sur l'entretien des retenues d'eau	février et mai 2013
Transformation des produits agricoles	Formation sur les techniques de traitement post-récolte et les méthodes de marketing	mai 2013

Tableau 3.2.9 Les formations faites en 2014

Domaine	Formation	Période
Organisation	Formation des nouveaux élus en tant que dirigeants de COFOB du site d'Edir Wantajé	mai 2014
	Formation sur l'établissement des plans d'action	avril, mai 2014
	Formation sur les formalités administratives pour former une coopérative de retenues d'eau à la région de Maradi	avril 2014
Vulgarisation	Formation dans un pays tiers	février 2014
	Troisième ateliers de partage des expériences (Première formation CEP dans un site modèle de Niamey)	mars 2014
	Quatrième ateliers de partage des expériences	mai 2014
	Cinquième ateliers de partage des expériences	août, septembre 2014
	Deuxième formation des facilitateurs paysans en CEP	septembre 2014
	Deuxième formation CEP dans un site modèle de Niamey	septembre 2014
	Troisième formation des formateurs en CEP	novembre 2014

[2-2] Etablir un système de distribution et de capitalisation des informations sur la vulgarisation agricole centré sur le MAG et les DRA.

Pour établir un système de distribution et de capitalisation des informations sur la vulgarisation

agricole centré sur le MAG et les DRA, il est important de tenir des réunions, qui sont des occasions de partage d'information de type participatif, avec des fonctionnaires d'administration. Pour élever la précision de partage des informations, nous avons organisé des réunions de partage d'informations au niveau central et au niveau de terrains en vue de faire l'échange des informations d'une manière consistante.

(1) Réunions de partage d'informations au niveau central

Les réunions de partage d'informations au niveau central se font à travers les comités de pilotage et les ateliers d'information. Il y a eu deux réunions du comité de pilotage durant la première année (première réunion le 22 août 2012 et deuxième réunion le 19 février 2013). Un atelier d'information a par ailleurs été tenu le 9 mai 2013.

Pour la deuxième année, deux réunions du comité de pilotage ont été tenues, le 30 octobre 2013 (troisième réunion) et le 23 février 2014 (quatrième réunion). Depuis mars 2014, la cinquième réunion du comité de pilotage a été tenue le 29 octobre 2014 après la conduite de l'évaluation à l'achèvement du projet. Par suite de la décision officielle de la prolongation de la durée du VRACS en janvier 2015, cette décision a été prononcée lors de la sixième réunion du comité de pilotage tenue le 26 février 2015. Le deuxième atelier d'information s'est tenu le 25 mars 2014.

(2) Réunions de partage d'informations au niveau terrain

Il y a eu quatre réunions de partage d'informations au niveau terrain durant la première année (première réunion en avril 2012, deuxième réunion en septembre 2012, troisième réunion en janvier 2013 et quatrième réunion en mai 2013).

Durant cette première année, les réunions de partage d'informations au niveau terrain ont été tenues en réunissant les personnes concernées des régions de Tahoua et de Maradi en un seul et même lieu. Comme il a été décidé à partir de début 2013 que les experts japonais exécuteraient le projet à distance à partir de Niamey, le système de gestion de l'exécution du projet a été révisé en avril 2013. Partant de cela, l'importance d'une gestion dorénavant de l'exécution au niveau de chaque région a été confirmée. Pour cette raison, comme il fallait un système dans lequel les homologues de chaque région exécutent et gèrent les activités de la région dont ils sont en charge, il a été décidé de tenir les réunions de partage des informations durant la deuxième année du Projet indépendamment au niveau de chaque région d'intervention du projet. À l'occasion des cinquièmes réunions régionales tenues en septembre 2013, le Chef du Service régional de vulgarisation et transfert de technologies, les responsables en vulgarisation agricole des arrondissements et les agents vulgarisateurs de la région de Niamey ont assisté à la réunion tenue dans la région de Tahoua, dans le but de mieux comprendre la teneur des activités du Projet. Du fait que ces réunions ont été tenues au niveau régional, les homologues de chacune des régions ont été les principaux acteurs de l'ensemble du processus: préparatifs, prise de contact avec les personnes/structures concernées, tenue de la réunion, établissement et distribution du compte-rendu, ce qui a eu pour effet d'encourager leur appropriation. Dans chaque région, la sixième réunion a été tenue en décembre 2013, la septième réunion a été tenue en avril 2014 et la huitième réunion a été tenue en juillet 2014.

[2-3] Mettre en place des différentes coopératives pour une meilleure utilisation des retenues d'eau, comme par ex. les coopératives des utilisateurs des retenues d'eau et les Commissions Foncières de Base (COFOB).

Mise en place des coopératives des utilisateurs des retenues d'eau

La mise en place des coopératives pour une meilleure utilisation des retenues d'eau a été faite en juin 2012 dans la région de Tahoua et en octobre 2012 dans la région de Maradi pour tous les sites de retenue d'eau cibles du projet (18 sites). Le chronogramme dans le Tableau 3.2.10 présente la comparaison entre le plan élaboré et l'exécution réelle pour la mise en place des coopératives.

Comme le montre le diagramme, l'avancement dans la région de Maradi est en retard par rapport à celui dans celle de Tahoua. Parmi les raisons à ce retard, on peut énoncer le fait que 1) la prise de décision en matière de réhabilitation des retenues d'eau a pris du retard ainsi que la détermination des orientations sur la mise en place de la coopérative ; 2) il y a un plus grand nombre de sites dans la région de Maradi et 3) les agents vulgarisateurs ont été remplacés en cours d'activité et la succession ne s'est pas très bien passée.

Tableau 3.2.10 Eléments d'activité, période prévue pour l'exécution et état d'avancement relatifs à l'institutionnalisation des coopératives des utilisateurs des retenues d'eau

(Ligne supérieure ■ région de Tahoua, Ligne inférieure □ région de Maradi)

N°	Activités	Période prévue	Réalisées														
			avril	mai	juin	juillet	août	sept	octo	novem	décem	janv	févri	mars	avril		
1	Faire connaître le plan d'action aux agents vulgarisateurs (Réunion de partage des informations)	4/25	■	4/25													
			□	4/25													
2	Formation sur l'animation	4/3-5/3	■		5/3-5/6												
			□		5/7-5/10												
3	Présentation des guides sur la mise en place des coopératives et l'élaboration du plan de valorisation	5/4-5/12	■		5/7-5/8												
			□		5/23-5/24												
4	Présentation des autres guides de formation	5/14-5/16	■		6/1-6/3												
			□		5/25-5/27												
5	Information des exploitants par l'AVB	5/21-5/26	■		6/5-6/12												
			□		6/18-6/29												
6	Sensibilisation des exploitants par le SRAC/POR	5/27	■		6/5-6/12												
			□		6/18-6/29												
7	Identification des exploitants, de leurs villages d'origine et des terroirs couvrant le site et désignation des délégués pour l'AG	6/10-6/20	■		6/5-6/12												
			□		6/18-6/29		□	8/24-8/29									
8	Mise en place de la coopérative	8/1-8/20			■	6/21-6/29					□	10/13-11/11					
9	Formation des membres des bureaux des coopératives	8/21-8/23	■				■	8/26-8/27				□	11/13-11/30	■	2/28-3/2	■	3/6-3/8
			□														
10	Formation sur la planification (l'élaboration, l'exécution, le suivi et l'évaluation d'un plan de valorisation de l'ouvrage)	8/24-8/27	■				■	8/28-8/29				■	(P/A)	■	12/27-1/8	□	3/19-3/23
			□										□	11/13-11/30			□
11	Formation sur les techniques d'élaboration des requêtes	8/27-8/29											■	■	3/3-3/5	■	3/9-3/11
12	Suivi du plan et fonctionnement	9/1-															

Après cela, il s'est révélé en décembre 2013 que sur sept (7) sites de la région de Maradi, les coopératives n'ont pas d'agrément. Pour cette raison, les sept sites dans lesquels les formalités d'enregistrement auprès de l'administration n'étaient pas achevées ont fait l'objet d'activités de sensibilisation pour effectuer ces formalités.

En résultat de ces actions de sensibilisation, il a été constaté qu'à la fin juin 2014, pour tous les sites, les formalités d'enregistrement auprès de l'administration au niveau local étaient achevées.

Mise en place des Commissions Foncières de Base

D'après les résultats de l'étude d'inventaire, pour ce qui est de la situation de mise en place des commissions foncières de base dans la région de Tahoua, elles ont été mises en place pour tous les villages bénéficiaires où se trouvent 6 sites ciblés et, étant donné qu'il n'y a pas de problème foncier, ni la mise en place de nouvelles commissions ni le renforcement de leurs capacités ne seront envisagés. D'autre part, dans la région de Maradi, étant donné que des commissions foncières de base ont été établies dans 8 des 12 sites ciblés et qu'il n'y a pas de problème foncier, ni la mise en place de nouvelles commissions ni le renforcement de leurs capacités ne seront envisagés. Un des sites n'a pas de commission foncière de base mais comme il n'existe pas de problème foncier, sa mise en place n'a qu'une faible priorité et son établissement sera envisagé au cas où le budget à cet effet est suffisant. Dans 2 sites, il n'existe pas de commission foncière de base et comme il existe des problèmes fonciers, elles seront nouvellement mises en place. Dans le site restant, étant donné qu'il existe des problèmes fonciers malgré la commission déjà mise en place, les capacités de cette commission seront renforcées.

Conformément à ce concept, une nouvelle commission foncière de base a été établie dans les sites de Danja et de Béri Béri de la région de Maradi et les capacités de la commission foncière de base du site de Kanembakaché ont été renforcées.

Les membres dirigeants de la Commission Foncière de Base (COFOB) d'Edir Wantajé ont été élus en 2004, mais il a été constaté lors d'une étude d'état des lieux effectuée en février 2014 que cette COFOB n'était pas fonctionnelle. Comme il était nécessaire de procéder à une nouvelle élection des dirigeants, une mission d'étude a été dépêchée à cette fin, en mars 2014. La mission était composée de membres dirigeants de la Commission Foncière Départementale (COFODEP) de Madaoua et de la Commission Foncière Communale (COFOCOM) d'Ourno.

Sous la conduite de la mission d'étude, une assemblée générale réunissant les principaux leaders du village et des hameaux ressortissant du village a été tenue. La mission d'étude a exposé les rôles de la COFOB et la nécessité des nouveaux modes de gestion des ressources foncières, et il a été décidé de procéder à une élection démocratique des nouveaux dirigeants. Ces membres dirigeants nouvellement élus ont bénéficié d'une formation de trois jours du 12 au 14 mars 2014.

[2-4] Former les coopératives susmentionnées sur l'entretien des retenues d'eau.

Une formation relative à l'entretien des retenues d'eau a été organisée afin que les membres des coopératives des utilisateurs des retenues d'eau puissent procéder d'eux-mêmes à la maintenance des retenues et aux travaux de réhabilitation des gabions. La formation a été donnée en utilisant le manuel de formation sur la gestion et l'entretien des retenues d'eau rédigé par l'EDOS.

Une formation sur le tas a été donnée aux membres des coopératives des utilisateurs des retenues d'eau sur les travaux de réhabilitation des gabions sur les sites de Bakassoumouba, Koumchi, Kanembakaché et Takassaba dans la région de Maradi en février 2013. La teneur de la formation a porté sur les méthodes de réparation des gabions, les méthodes de dragage ainsi que sur les points importants à prendre en compte lors de la maintenance quotidienne. En outre, une formation conjointe sur l'entretien des retenues d'eau de Bakassoumouba et de Koumchi a eu lieu, dans le bureau du Service départemental du Génie Rural de Guidan Roudji. Suivie par 10 participants, cette formation a donné des leçons sur (1) la description générale des retenues d'eau, (2) les méthodes de gestion et

d'entretien des retenues d'eau et leur gestion par des coopératives et (3) les causes de la détérioration des retenues d'eau ainsi que les méthodes de réhabilitation. Une formation identique de Kanembakaché et de Takassaba a aussi eu lieu en mars 2013, dans le bureau du Service départemental du Génie Rural de Tessaoua.

Dans la région de Tahoua, la formation a été exécutée en mai 2013 dans le département de Bouza et le département d'Illéla.

[2-5] Former les coopératives susmentionnées sur la gestion des ressources naturelles.

Dans le cadre des activités de gestion harmonisée des ressources naturelles dans le pourtour des retenues, des actions de sensibilisation ont été réalisées auprès de trois sites de la région de Maradi. Ces trois sites sont ceux de Danja et de Béri Béri qui ont créé une COFOB respectivement en mars et en mai 2013, et celui de Kanembakaché qui dispose déjà d'une COFOB, mais dans lequel les problèmes fonciers sont en train d'apparaître de plus en plus. La teneur des actions de sensibilisations réalisées est montré dans le Tableau 3.2.11.

Tableau 3.2.11 La teneur des actions de sensibilisations

Rubrique	Contenu
Date et nombre de participants par site	Kanembakaché : le vendredi 1er novembre, 41 participants Béri Béri : le samedi 2 novembre, 59 participants Danja : le dimanche 3 novembre, 53 participants
Nature des participants	Agriculteurs, éleveurs, représentants des autorités locales, représentants des services techniques, COFODEP, COFOCOM, chefs traditionnels, agents vulgarisateurs
Teneur des concertations	<ul style="list-style-type: none"> • Problèmes fonciers dans la zone • Propositions alternatives de résolution des problèmes fonciers • Les différents espaces pastoraux existants et leur situation • Les abreuvoirs pour bétail existants et leur situation. • Les problèmes en matière de sécurité des retenues d'eau et de ressources naturelles • Les relations entre les organisations existantes dans la zone • Les dommages dus aux animaux dans le pourtour des retenues d'eau
Distribution de matériels nécessaires pour l'enregistrement des terres	<ul style="list-style-type: none"> • Une boîte de matériels • 1 jeu de formulaires d'inscription au registre de transfert des terres • 6 registres • Un mètre ruban de 50 m • 1 jeu de dossiers en carton • 1 cachet • 2 boîtes de stylos à bille • 1 jeu de papiers carbonés • 5 cahiers de 300 pages • 6 dossiers en plastique

Par ailleurs, en résultat des actions de sensibilisation réalisées en matière de gestion des ressources naturelles, il a été proposé de mettre en place des panneaux d'affichage pour marquer les couloirs de passage des animaux sur 20 km au site de Kanembakaché, sur 15 km au site de Béri Béri, et sur 10 km au site de Danja, mais, du fait des contraintes budgétaires, des panneaux n'ont été placés que sur 5 km, au site de Kanembakaché qui présentait le plus haut degré de priorité.

3.2.3 Activités dans le Résultat 3

Résultat 3 : La capacité de mise en œuvre de CEP est améliorée au niveau des agents vulgarisateurs concernés à travers l'exécution des activités des sites cibles par CEP.

[3-1] Les membres des coopérative de retenues d'eau mettant en œuvres les activités choisies par eux-même à travers CEP conduit par AVBs.

Exécution du CEP

Le CEP (Champ Ecole Paysan) est une méthode de vulgarisation très systématique pour les groupes cibles, permettant d'apprendre certaines techniques par la pratique des exercices suivant diverses règles. Par cette approche, il est possible de former les "paysans capable d'analyser et prendre des décisions". D'ailleurs, on peut envisager de former comme facilitateurs- paysans les paysans excellents parmi ceux qui ont appris au CEP et de valoriser ces facilitateurs-paysans pour exécuter d'autres projets. Il convient de dire que c'est une approche permettant le transfert et la vulgarisation des techniques agricoles par les paysants eux-mêmes.

Dans les CEP du VRACS, la réalisation de cultures de contre-saison puis d'hivernage est considérée comme un cycle (allant de novembre jusqu'au mois d'octobre de l'année suivante) et, à l'issue des cultures d'hivernage, les résultats sont analysés, une auto évaluation est réalisée, les participants aptes à recevoir le attestations sont déterminés, et le cycle s'achève par la cérémonie de remise des attestations.

A la suite de la formation de facilitateurs CEP prodiguée aux agents vulgarisateurs en août 2012, les CEP de première phase (premier cycle) ont été lancés sur 6 sites dans la région de Tahoua et sur 11 sites dans la région de Maradi. La cérémonie de remise des attestations pour les CEP de cette première période a subi un retard important et n'a été réalisée qu'en février 2014. Une des raisons envisagées à cela est que même si certains agents avaient une expérience dans le passé en matière de CEP, l'auto évaluation n'était pas conçue, dans les CEP réalisés jusqu'alors au Niger, comme une étape nécessaire avant la « cérémonie de remise des certificats », si bien que ces agents n'étaient pas suffisamment conscients de l'importance de cette auto évaluation, et n'étaient pas non plus habitués à la faire.

Depuis la deuxième phase, en plus des CEP basés sur les agents vulgarisateurs, des CEP basés sur des facilitateurs paysans ayant suivi la formation des facilitateurs paysans ont aussi été initiés dans les régions de Tahoua et Maradi. Pour l'exécution de ces CEP de deuxième phase, des solutions aux problèmes apparus dans la première phase ont été appliquées. Par ailleurs, les deux (2) sites modèles mis en place dans la région de Niamey ont respectivement démarré leurs CEP en octobre et en novembre 2013.

On trouve les nombres des CEPs réalisés jusqu'en février 2015 dans le Tableau 3.2.12.

Tableau 3.2.12 Les nombres des CEPs réalisés jusqu'en février 2015

	AVBs	Facilitateurs paysans	Total
Première phase (de novembre 2012 à octobre 2013)			
Région de Tahoua	6	-	6
Région de Maradi	11	-	11
Sous-total	17	-	17
Deuxième phase (de novembre 2013 à octobre 2014)			
Région de Tahoua	6	5	11
Région de Maradi	11	7	18
Région de Niamey	2	-	2
Sous-total	19	12	31

Troisième phase (de novembre 2014 à février 2015) (seulement pour la saison sèche mais ceux l'hivernage ont été exécutés dans la période de prolongation)			
Région de Tahoua	6	6	12
Région de Maradi	9	12	21
Région de Niamey	2	-	2
Sous-total	17	18	35
Nombres total de la première phase à la troisième phase			
Région de Tahoua	18	11	29
Région de Maradi	31	19	50
Région de Niamey	4	-	4
Ttotal	53	30	83

(1) Synthèse et questions à résoudre des CEP de la première phase

- ✧ Les agents vulgarisateurs ont commencé à comprendre le mode de mise en œuvre des CEP du VRACS. Néanmoins, à cause de problèmes d'éloignement, la communication entre les agents vulgarisateurs et les responsables régionaux du Projet n'a pu se faire de façon suffisamment fluide.
- ✧ Les agents vulgarisateurs ont une expérience et des capacités techniques qui leur permettent de mener à bien leur mission, y compris la sélection des thèmes d'expérimentation, la conception des parcelles etc.
- ✧ Du fait des coutumes locales ou des expériences passées, la participation des femmes a été dans certains cas difficile, ou encore, même si les femmes participaient, les séances mêlant hommes et femmes n'ont pu avoir lieu.
- ✧ Les agents vulgarisateurs ont tendance à renoncer à faire participer en tant qu'acteurs (pour les présentations etc.) les analphabètes.
- ✧ À cause de leur expérience dans les CEP déjà réalisés au Niger, la tendance à négliger la dynamique de groupe reste encore fortement ancrée chez les agents vulgarisateurs.
- ✧ Comme la tendance, dans les CEP déjà réalisés dans le passé au Niger, était de privilégier les données des parcelles d'expérimentation, il a fallu plus de temps que prévu pour réaliser les étapes qui suivent l'obtention des données, à savoir l'analyse des résultats, l'autoévaluation et la délivrance de certificats.

Questions à résoudre (Points à considérer dans la mise en œuvre des CEP)

- ✧ Assurer un renforcement des capacités en administration des agents vulgarisateurs et des autres personnes concernées, principalement à travers les réunions mensuelles des agents vulgarisateurs. La nécessité est particulièrement présente en matière d'élaboration de rapports et de partage des informations.
- ✧ Il y a eu pour les CEP de la première phase beaucoup de sites sur lesquels les activités ont été interrompues à cause d'un changement de poste de l'agent vulgarisateur. Édifier un dispositif par lequel lorsqu'un agent vulgarisateur est affecté ailleurs, le Directeur départemental de l'agriculture (supérieur de cet agent vulgarisateur) qui a bénéficié de la formation de facilitateurs exerce un soutien jusqu'à ce que le successeur de l'agent affecté ailleurs entre en poste
- ✧ Renforcer la facilitation promouvant une participation active des femmes et des analphabètes
- ✧ Pour dynamiser encore mieux les CEP, recourir activement à la dynamique de groupe
- ✧ Assurer un renforcement des capacités en matière de facilitation des agents vulgarisateurs pour les rendre capables de sélectionner, lors du choix de l'entreprise mise en œuvre par le CEP, non pas une entreprise dont les résultats sont jusqu'à un certain point prévisibles, mais plutôt des thèmes portant sur des points que veulent connaître les membres du CEP, des

thèmes induisant directement des améliorations du cadre de vie ou des augmentations de revenus.

- ✧ Poursuivre le soutien apporté par l'expert kenyan et les agents de la DVTT

(2) Synthèse et questions à résoudre des CEP de la deuxième phase

- ✧ Le système d'exécution des CEP centré sur Niamey a bien fonctionné, grâce au monitoring et au soutien de l'expert kenyan, des agents de la DVTT et des responsables régionaux du Projet.
- ✧ Les membres du CEP ont bénéficié, en plus du soutien du VRACS, de celui d'un projet du FIDA, et ont eu ainsi l'occasion de recevoir une formation sur les modes d'utilisation des produits phytosanitaires à Bourdi II.
- ✧ À partir de mars 2014, l'agent vulgarisateur, pour des raisons personnelles, n'a plus été en mesure de réaliser le travail à Changnassou. Pour cette raison, il a été décidé que le Directeur Départemental de l'Agriculture (DDA) animerait le CEP en remplacement de cet agent. Cependant, le DDA étant très occupé, il n'a pu apporter un soutien suffisant, et c'est le Chef du Service de la vulgarisation et du transfert de technologies qui a assuré le soutien à partir de Tahoua à chaque fois que c'est nécessaire. D'un autre côté, le niveau de motivation des paysans étant élevé, après la formation des facilitateurs paysans, les sessions ont été poursuivies par des facilitateurs paysans qui les ont menées jusqu'à la cérémonie de remise des attestations.
- ✧ Une ONG met en œuvre à Edir Wantajé un CEP pour lequel elle paye des per diem aux participants, si bien que, du fait de la différence avec le mode d'exécution des CEP du VRACS pour lesquels il n'y a pas de per diem, la motivation des participants au CEP du VRACS n'est pas très élevée.
- ✧ Un CEP soutenu par une ONG américaine a débuté à Gourgoutoulou à partir de la saison des pluies, et des frais de participation (ou des aliments) ont été donnés aux participants, si bien que le nombre des participants au CEP du VRACS a brusquement diminué.
- ✧ Avec les fonds du groupe, une pompe à usage d'irrigation a été introduite sur la parcelle accueillant le CEP à Zongon Roukouzoum. Par ailleurs, le projet PMERSA réalise aussi des activités sur ce site qui, bénéficie ainsi des soutiens notamment en termes de réhabilitation de la retenue d'eau, du fonçage de puits/forages, de moulins etc.
- ✧ L'agent vulgarisateur a été changé en cours d'activités de CEP à Danja, néanmoins, le Chef du Service de Vulgarisation a apporté son soutien à chaque fois que c'est nécessaire, comme il s'agit d'un site proche de Maradi et les activités de CEP ont pu se poursuivre normalement.

(3) Appui technique aux CEP de la deuxième phase

En août 2014, durant la mise en œuvre des CEP de la deuxième phase, un appui technique aux CEP a été apporté par M. Masai, expert d'un pays tiers.

Selon le rapport fait par M. Masai, chaque groupe a des points positifs et des points à problèmes, mais de façon générale, hormis les faiblesses en matière de recours à la dynamique de groupe, les grands problèmes sont moins nombreux, et les effets de l'encadrement se manifestent peu à peu.

Mis à part les performances réelles des groupes, parmi les informations que l'expert a recueillies sur le terrain, les plus intéressantes portaient sur l'existence de cas où l'introduction et l'amélioration de techniques à travers les CEP ont engendré un impact positif direct (« le rendement des productions agricoles a été rehaussé », « les revenus ont augmenté », « les montants déposés sur le compte ont augmenté », « les paysans ont commencé à étendre la superficie de leurs terrains de l'exploitation agricole » etc.), et sur le fait qu'il ait aussi pu constater l'apparition de cas réels d'impacts indirects engendrés au niveau du renforcement des capacités des organisations et des paysans (« Comme les activités des groupes CEP du VRACS sont dynamiques, le gouvernement et les bailleurs y recourent en tant que point d'entrée de l'aide », « les paysans qui ont bénéficié de la formation de facilitateurs

paysans du VRACS effectuent aussi des prestations sous contrat pour les activités d'autres organismes d'aide » etc.) .

Evaluation des activités par les coopératives des utilisateurs des retenues d'eau

En mars 2014, presque un an après l'établissement des plans d'activités des coopératives de retenues d'eau des régions de Tahoua et de Maradi, une évaluation de l'état d'exécution de ces plans a été réalisée dans les deux régions. Alors que les plans d'activités des coopératives de la région de Tahoua se limitaient à l'acquisition de semences pour les cultures d'hivernage et de contre-saison, les plans des coopératives de la région de Maradi couvraient un large éventail d'activités allant de la mise en place de boutiques d'intrants agricoles à la construction de puits/forages, au reboisement, etc.

Région de Tahoua

En mars 2014, des interviews des membres dirigeants des coopératives portant sur l'état d'exécution des plans d'activités ont été réalisées sur tous les sites. On trouvera dans le Tableau 3.2.13 qui suit une présentation sommaire des résultats de ces interviews. Quand les semences pour les cultures d'hivernage ou pour les cultures irriguées ont été acquises sur fonds propres de la coopérative, cela est indiqué par un cercle (○) dans la colonne « fonds propres ». Quand elles ont été acquises avec un soutien de la part du gouvernement, d'ONG ou d'autres projets, cela est indiqué par un cercle (○) dans la colonne « fonds extérieurs ».

Tableau 3.2.13 L'état d'exécution des plans d'activités à région de Tahoua

Site	Acquisition de semences pour les cultures d'hivernage		Acquisition de semences pour les cultures irriguées	
	Fonds propres	Fonds extérieurs	Fonds propres	Fonds propres
Bourdi II	○	○	○	○
Changnassou	○		○	
Edir Wanatajé	○	○	○	○
Gourgoutoulou		○		○
Tarwada				○
Zongon Roukouzoum	○	○	○	○

Si l'on juge de la valorisation des retenues en fonction de l'état d'exécution des cultures maraîchères de contre-saison, partant de ce que des semences destinées aux cultures de irriguées ont été acquises dans tous les sites, sur fonds propres ou avec des fonds extérieurs, on peut affirmer que les retenues sont valorisées. De plus, hormis le site de Changnassou, tous les sites ont obtenu un soutien extérieur sous une forme quelconque, ce qui peut être mis au compte de l'efficacité de l'organisation des coopératives.

Région de Maradi

De mars à avril 2014, des interviews des membres dirigeants des coopératives portant sur l'état d'exécution des plans d'activités ont été réalisées sur tous les sites. Comme le montre le Tableau 3.2.14 qui suit, à part le site de Bokologi, des activités ont été réalisées d'une manière ou d'une autre, avec des fonds propres ou des financements extérieurs :

Tableau 3.2.14 L'état d'exécution des plans d'activités à région de Maradi

Site	Fonds propres	Fonds extérieurs
Bakassomouba	○	○
Béri Béri	○	○
Bokologi		
Danja	○	○
Kanembakaché	○	○
Koumchi	○	○
Magagi Rogo	○	○
Milli	○	○
Rafin Wada	○	○
Roura	○	○
Takassaba	○	○
Tchidafawa	○	○

Si l'on juge de la valorisation des retenues en fonction de l'état d'exécution des plans d'activités, partant du fait que des activités ont été menées, sur fonds propres ou avec des fonds extérieurs, dans tous les sites sauf celui de Bokologi, on peut affirmer que les retenues sont valorisées. Par ailleurs, 11 sites sur 12 ont obtenu un soutien extérieur autre que celui du VRACS, sous une forme quelconque, ce qui peut être mis au compte de l'efficacité de l'organisation des coopératives.

Exécution du plan d'activités : activités de reboisement

Les activités de reboisement qui, parmi les plans d'activités établis par les coopératives de retenues d'eau, ont été jugées exécutables à distance, ont été proposées en tant qu'activités du VRACS lors de la réunion mensuelle régionale de mai 2014, et adoptées. Partant du fait qu'au Niger, la fête de l'arbre est célébrée le 3 août, jour anniversaire de l'indépendance nationale, il a été prévu de réaliser les activités de plantation d'arbres ce même jour.

Concernant la teneur des activités de reboisement, en concertation avec le Directeur de la vulgarisation et du transfert de technologies, afin d'uniformiser les actions réalisées dans tous les sites, les critères suivants ont été établis :

- ✧ Budget maximum de 500 000 francs CFA par site (prix des plants uniquement, les frais de transports n'étant pas inclus)
- ✧ Plants d'arbres fruitiers au nombre de 100 maximum

Région de Tahoua

Tableau 3.2.15 Nature des activités de reboisement dans la région de Tahoua

Site	Nombre de plants	Montant final (Francs CFA)	Principales espèces plantées	Date de la sensibilisation	Date de distribution des plants
Broudi II	3.070	370.000	Acacia, neem	23 juillet	2 août
Changnassou	1.090	385.000	Acacia	24 juillet	2 août
Edir Wantajé	1.370	297.000	Acacia	27 juillet	2 août
Grougoutoulou	1.153	499.900	Moringa	26 juillet	2 août
Tarwada	750	160.050	Neem, arbres fruitiers	24 juillet	1er août
Zongon Roukouzoum	3.070	370.000	Acacia, neem	22 juillet	2 août

Un portfolio de posters/images a été établi sur la base du manuel de reboisement élaboré par JIRCAS, et la Direction régionale de l'environnement s'en est servie pour exécuter les activités de sensibilisation à Tahoua. Dans le cadre de ces activités, des explications ont été données sur la signification du boisement, les méthodes de plantation des plants en pots, et la gestion après-plantation. En particulier, concernant la méthode de plantation des plants en pot, la sensibilisation a été accompagnée de démonstrations recourant aux plants à planter. Dans chaque site, non seulement les membres des coopératives de gestion des retenues d'eau, mais aussi le Chef de village, les enfants, etc. ont participé aux activités. Au niveau de tous les sites, dans la suite des activités de sensibilisation, la distribution des plants et les plantations ont été réalisés.

Région de Maradi

Tableau 3.2.16 Nature des activités de reboisement dans la région de Maradi

Site	Nombre de plants	Montant final (Francs CFA)	Principales espèces plantées	Date de la sensibilisation	Date de distribution des plants
Bakassomouba	7.100	495.000	Bauhinia, moringa	21 juillet	2 août
Béri Béri	1.060	350.000	Neem	5 août	31 août
Bokologi	2.500	500.000	Acacia, neem	30 juillet	2 août
Danja	2.500	500.000	Acacia	30 juillet	2 août
Kanembakaché	4.200	500.000	Acacia, moringa	30 juillet	2 août
Koumchi	1.500	75.000	Euphorbia	18 juillet	2 août
Magagi Rogo	2.000	475.000	Neem	20 juillet	3 août
Milli	500	100.000	Acacia	30 juillet	20 août
Rafin Wada	1.500	295.000	Neem	19 juillet	1er août
Roula	2.210	500.000	Neem, moringa	20 juillet	2 août
Takassaba	1.000	200.000	Prosopis	31 juillet	2 août
Tchidafawa	1.400	500.000	Acacia, moringa	31 juillet	2 août

Comme pour les activités de la région de Tahoua, un lot de posters/images a été établi sur la base du manuel de boisement élaboré par JIRCAS, et la Direction régionale de l'environnement s'en est servie pour exécuter les activités de sensibilisation. Dans le cadre des activités de sensibilisation, des explications ont été données sur la signification du reboisement, et, en particuliers, concernant la méthode de plantation de plants en pot, des démonstrations recourant aux plants à planter ont été réalisées.

Sur le site de Kanembakaché, partant du fait qu'il y a dans le village une pépinière, des activités de sensibilisation à la production de plants et aux activités de boisement ont été réalisées. Les agents du Service départemental de l'environnement de Mayahi dont ressort le site de Kanembakaché ont réalisé ces actions de sensibilisation. Dans le cadre des activités de sensibilisation à la production des plants, il a été expliqué comment faire pour produire des plants résistants à la sécheresse et aux maladies, et, concernant les activités de reboisement, des explications ont été données sur les terrains propices aux plantations en fonction des espèces, sur la méthode de plantation des plants en pots, et sur la gestion après plantation.

Région de Niamey

A Niamey, par suite de problèmes de propriété foncière sur le site de Tchingal Bangou, il n'y a eu d'activités de reboisement, que sur le seul site de Yantala Corniche.

Ces activités de reboisement à Yantala Corniche ont été exécutées le 3 août. Sur le terrain du site de maraîchage, 50 orangers et 50 manguiers greffés ont été plantés. Ces plants avaient été acquis auprès

d'un producteur de plants dans le voisinage du site.

Exécution du plan d'activités : renforcement fonctionnel des boutiques d'intrants

Dans les six sites qui ont déjà mis en place une boutique d'intrants dans le cadre des activités de soutien par le VRACS des plans d'activités établis par les coopératives de retenues d'eau, il a été décidé de procéder au renforcement fonctionnel de ces boutiques.

Région de Tahoua	Bourdi II
Région de Maradi	Danja, Kanembakaché, Magagi Rogo, Takassaba
Région de Niamey	Tchingal Bangou

Ce renforcement fonctionnel consiste en des formations des personnels pour renforcer leurs capacités en matière d'exploitation des boutiques d'intrants, et en la mise à disposition des intrants agricoles manquants. En juillet 2014, un état des lieux a été effectué sur chaque site objet du renforcement par les responsables régionaux du Projet, qui ont vérifié l'état d'exploitation des boutiques d'intrants et les manques en termes d'intrants agricoles. La mise à disposition des intrants a été réalisée après que les personnels des boutiques aient bénéficié d'une formation prodiguée par les agents en charge de l'organisation de chaque Direction régionale de l'agriculture pour renforcer leurs capacités en exploitation des boutiques.

Dans chaque région, préalablement à la formation à l'exploitation des boutiques, des activités de sensibilisation à ce sujet ont été réalisées auprès des membres des coopératives. Dans le cadre de ces activités de sensibilisation, des explications ont notamment été données sur l'importance de la bonne gestion des boutiques, l'élection et les rôles des membres du comité de gestion, les méthodes de contrôle, la participation des membres de la coopérative à l'exploitation de la boutique. Après l'exécution des activités de sensibilisation, les membres de la coopérative ont procédé à l'élection des membres du comité de gestion de la boutique d'intrants (8 membres, dont trois commissaires aux comptes)

On notera qu'à Tchingal Bangou (région de Niamey), dans le cadre de la synergie entre bailleurs avec le PNUD, une partie des intrants agricoles a été mise à disposition sur le budget du PNUD.

[3-2] Les sites modèles sont établis dans la ville de Niamey.

Les experts japonais ne pouvant pas se rendre dans les sites, il est impossible de procéder directement au transfert de technologies qui est l'objectif des projets d'assistance technique et les résultats prévus au départ peuvent difficilement être atteints. Afin de remédier à cette situation, les activités portant principalement sur le CEP dans un site modèle établi à Niamey se dérouleront. La formation des vulgarisateurs sera également mise en œuvre tout en recourant à l'approche CEP retenue par le VRACS.

La sélection de sites dans la ville de Niamey a été effectuée à l'initiative de la Direction Générale de l'Agriculture en mai 2013. En résultat, les deux coopératives maraîchères de Tchingal Bangou et de Yantala Corniche ont été envisagées comme sites potentiels. Néanmoins, en ce qui concerne les CEP de la deuxième phase à Niamey, qui ont commencé en novembre 2014, ce sont les deux coopératives maraîchères de Tondi Korey et de Saga Coopérative, situées dans deux arrondissements communaux différents qui ont été choisies comme sites modèles.

[3-3] Le programme de la formation sur CEP exécuté dans les sites modèles est rédigé.

(1) Objectifs des formations sur les sites modèles

Ces formations seront prodiguées aux agents vulgarisateurs des régions de Tahoua et de Maradi ainsi

qu'aux agents qui les encadrent Les participants visiteront les champs écoles paysans (CEP) des sites modèles de Niamey, échangeront leurs idées avec les personnes concernées y compris avec les experts japonais, et il sera procédé à des questions-réponses. À travers ces visites et ces échanges, les participants approfondiront leur compréhension de la méthode d'exécution des CEP par le projet VRACS, ce qui permettra l'exécution de CEP plus appropriés.

(2) Modalités des formations

Les personnes concernées seront réunies à Niamey pour une ou deux journées de cours et une journée de formation pratique (visite).

(3) Périodes et teneur des formations

Le Tableau 3.2.17 montre les périodes et teneur des formations.

Tableau 3.2.17 Périodes et teneur des formations sur CEP

Période	Thèmes	Contenu
mars 2014	Cultures de saison sèche	Mode d'exécution de la journée sur le terrain, des visites d'échanges Partage des méthodes de résolution des problèmes en matière d'exécution d'un CEP de cultures de saison sèche
septembre 2014	Diffusion du CEP du VRACS	Durant la période (pas encore déterminée de façon précise) d'exécution de l'analyse de l'agro-écosystème (AESA), les personnes concernées par la vulgarisation (chefs des services régionaux de vulgarisation, DDA, agents vulgarisateurs : 5 pers. prévues par région) des régions de Dosso, Tillabéry et Niamey se réuniront à Niamey pour un atelier de présentation de la méthode CEP du VRACS.

[3-4] La formation sur l'approche CEP pour les AVBs des cites ciblées et des régions voisines de Niamey est faite dans l'exécution de CEP aux sites modèles.

(1) Mise en œuvre des CEP dans les sites modèles de Niamey

Les CEP des sites modèles de Niamey ont la teneur montrée dans le Tableau 3.2.18.

Tableau 3.2.18 Description sommaire des CEP réalisés sur les sites modèles de Niamey

	Yantala Corniche	Tchingal Bangou
Nombre de participants	32	32
Nombre de participants ayant terminé le programme de formation	13	28
Thème du CEP (cultures irriguées)	Comparaison de variétés de laitue	Comparaison de variétés de tomate
Thème du CEP (saison des pluies)	Culture de poivrons d'hivernage (Lutte contre les dommages dus à la salinité)	Culture de poivrons d'hivernage (Comparaison de variétés)

Par ailleurs, le deuxième CEP dans les sites modèles de Niamey a été commencé en novembre 2014 aux Tondi Koirey et Saga.

(2) Formation CEP dans un site modèle de Niamey

En septembre 2014, sur le site modèle de Tchingal Bangou à Niamey, des agents vulgarisateurs des

régions de Maradi et de Tahoua, des directeurs régionaux de l'agriculture, des chefs de services régionaux de la vulgarisation et du transfert de technologies, des directeurs départementaux de l'agriculture des régions de Dosso, de Niamey et de Tillabéri, une quarantaine de personnes en tout, ont été réunies pour mettre en œuvre une visite de formation en CEP sur un site modèle.

(3) Visite d'une session CEP sur le site modèle

Cette journée était aussi le jour de la visite d'échange entre représentants de Tchingal Bangou et de Yantala Corniche, l'autre site modèle de Niamey, et la session a été tenue sous les yeux des membres du CEP de Yantala Corniche. Les membres du CEP de Tchingal Bangou ont mené leur session comme à l'ordinaire, et les participants ont observé ce qui se passait.

(4) Discussion de groupe

Pour cette discussion de groupe, les participants ont été divisés en deux groupes (agents vulgarisateurs des régions de Maradi, Tahoua et Niamey pour le groupe 1, et directeurs régionaux de l'agriculture, chefs de services régionaux de la vulgarisation et du transfert de technologies, et directeurs départementaux de l'agriculture des régions de Dosso, de Niamey et de Tillabéri pour le groupe 2) Voici quelle ont été les grandes lignes de ces discussions de groupe :

1) Groupe 1 (agents vulgarisateurs)

Thème 1 : Analyse du CEP visité

Les participants ont été divisés en quatre sous-groupes, qui ont chacun de leur côté récapitulé les points positifs et les points négatifs du CEP de Tchingal Bangou qui venait d'être visité, et ont fait rapport des points à améliorer.

Thème 2 : Débats sur la comparaison entre les CEP du VRACS et ceux des autres programmes

Le groupe dans son ensemble a comparé, débattu puis fait la synthèse sur les différences entre les CEP du VRACS et les autres.

Thème 3 : Débats sur les problèmes techniques en matière de cultures

Les problèmes observés lors de la visite du CEP par rapport aux cultures de poivrons en hivernage et les améliorations possibles, etc. ont été débattus du point de vue des techniques culturales, et les mesures d'amélioration à prendre ont été récapitulées.

Commentaire : Il n'y a pas eu de grandes différences dans les rapports faits par les différents sous-groupes dans le cadre de l'analyse du CEP, et les points importants du CEP ont été traités dans les débats, ce qui laisse entrevoir une élévation du niveau des participants. Dans les débats sur la comparaison des CEP, les particularités des CEP du VRACS ont bien été dégagées, et il a semblé que les points forts des CEP du VRACS étaient bien compris des participants.

Par contre, un problème reste cependant, celui de la coordination avec les CEP mis en œuvre par les autres programmes d'aide, qui n'est assurée ni au niveau régional, ni au niveau départemental. Dans la zone cible du VRACS même, des CEP sont mis en œuvre par d'autres bailleurs et programmes d'aide, et beaucoup d'exemples d'agents vulgarisateurs en charge de ces CEP simultanément à ceux du VRACS ont été constatés. Dans ce cas, comme il n'y a pas de coordination entre différents programmes de CEP, le nombre de CEP chargé par un agent vulgarisateur est trop élevé (notamment dans le cas où des per diem sont payés pour la réalisation des CEP, les agents vulgarisateurs tentent de prendre en charge le plus possible de CEP). Pour cette raison, il est à craindre que les sessions n'étant tenues qu'une fois toutes les deux semaines, ou encore de temps en temps, le contenu et la qualité des CEP ne restent lettre morte. Il y a nécessité urgente que des instructions soient données à travers les chefs de services régionaux de la vulgarisation et du transfert de technologies, pour que priorité soit donnée, si cela est possible, aux CEP du VRACS, et pour limiter le nombre total de CEP exécutés par un agent vulgarisateur à deux ou trois CEP.

2) Groupe 2 (directeurs régionaux de l'agriculture, chefs de services régionaux de la vulgarisation et du transfert de technologies, et directeurs départementaux de l'agriculture)

Thème 1 : Impressions par rapport à la visite du CEP de Tchingal Bangou

Il a été compris que les paysans sont motivés pour mettre en œuvre les CEP. En particulier, le groupe a été impressionné de voir les membres du CEP mener les sessions par eux-mêmes.

Thème 2 : Différences avec les CEP mis en œuvre dans les 3 régions (différences avec les CEP que les participants ont connu dans le passé)

Les participants n'avaient jusqu'à présent jamais vu de CEP dans lequel les prises de parole des participants sont bien réparties à l'aide d'outils de facilitation (balle de parole etc.), ou dans lequel les sessions sont conduites de façon concentrée, à l'aide de slogans et de claquements de mains.

Dans les autres CEP, les participants payent des frais de participation mais, bien que ce ne soit pas le cas pour les CEP du VRACS, les participants étaient motivés.

Les thèmes d'apprentissage et le contenu des expérimentations ne sont pas compliqués, et arrangés de façon à être aisément compréhensible pour les paysans.

Thème 3 : Quels sont les apports nécessaires pour mettre en œuvre les CEP dans chaque région, hormis le budget ?

En matière de mise en œuvre des CEP, les agents vulgarisateurs qui en sont les facilitateurs sont les ressources humaines les plus importantes. Pour qu'ils puissent bien réaliser les activités, il faut assurer les dépenses nécessaires (entretien des motos, frais de carburant, primes, etc.)

Des formations sont nécessaires pour que les agents vulgarisateurs et les personnes concernées au niveau des départements et des régions, comprennent les outils des CEP. Comme l'approche des CEP diffère en fonction des projets, il serait bon d'établir et de mettre en œuvre des CEP standardisés.

Dans le Projet du VRACS, tout le monde a bien connu et compris l'importance de rangement, si bien que l'on a rassemblé la papèterie et l'a stockée dans une boîte unique. C'est une chose qui n'avait pas été constatée dans les autres projets de CEP. C'est une leçon indispensable pour faire comprendre aux participants, l'importance de la gestion des matériels distribués et encourager sa mise en œuvre.

Commentaire : Les participants à la formation, partant de l'expérience qu'il ont des CEP passés, ont compris que les CEP du VRACS sont mis en pratique en incitant les paysans à s'impliquer à l'aide d'outils de facilitation différents de ceux utilisés jusqu'à présent. Il a aussi fait mention des procédés basés sur l'expérience acquise dans le passé par la JICA en matière de CEP (cas du Kenya) et il a pu être confirmé qu'au Niger, qui n'a pas dans le passé accumulé de savoir-faire en CEP, il y a des avantages à appliquer dans d'autres zones du pays les CEP du VRACS.

Partant du fait que les participants ont exprimé la volonté unanime d'introduire les CEP du VRACS dans toutes les régions, il a été expliqué qu'il était prévu, en tant qu'activité de diffusion et élargissement des activités du VRACS à d'autres régions, d'organiser en novembre la troisième formation CEP (formation des formateurs) destinée aux agents vulgarisateurs incluant les agents vulgarisateurs des trois régions.

[3-5] Le manuel de l'approche CEP est préparé.

Les CEP déjà réalisés au Niger avec le soutien de bailleurs sont principalement réalisés en accordant, après une phase de promotion auprès des personnes concernées, un financement en réponse aux propositions faites par les groupes. En conséquence, il n'y a jusqu'à présent pratiquement pas eu de

système mis en place pour permettre à l'exécutant du programme de gérer le processus d'exécution, et, de fait, il n'y a pratiquement pas eu de gestion de l'avancement ni de rapports effectués conformes au processus des CEP. Avec le VRACS, l'objectif étant de réaliser les CEP dans le cadre du système de vulgarisation gouvernemental, nous pensons qu'il est important d'édifier un système de gestion intégrant la notion de responsabilité de rendre compte, à travers notamment une gestion de l'avancement et des formules de rapport. Par conséquent, VRACS a commencé d'élaboration d'un manuel (guide) d'exécution tout à fait nouveau qu'on ne trouve pas dans les manuels de CEP existants au Niger, un manuel plus accessible et compréhensible pour les agents vulgarisateurs avec les explications détaillées sur une série des processus des CEP et le déroulement logistique

Un Arrêté a été pris par le Ministre de l'Agriculture en septembre 2014, et un comité présidé par le Directeur général de l'Agriculture, avec pour vice-président le Directeur de la vulgarisation et du transfert de technologies a été institué. Ce comité inclut des agents de la Direction de la vulgarisation et du transfert de technologies, le chef d'établissement de l'IPDR, un représentant de la FAO, et aussi un représentant du PNUD en tant qu'observateur. Le comité, partant d'une ébauche de manuel établie conjointement par les experts Japonais et les agents de la Direction de la vulgarisation et du transfert de technologies, s'est réuni trois fois de novembre à décembre 2014, et a apporté des ajouts et corrections à ce document.

Un atelier a été organisé en février 2015 pour présenter aux personnes impliquées dans les CEP de tout le pays le contenu de la version finale du manuel.

3.2.4 Activités dans le Résultat 4

Résultat 4 : La capacité de mise en œuvre des projets s'est améliorée au niveau de la DRA et du MAG.

[4-1] Etablir le système de rapportage des DRA vers le MAG.

Cette activité a été assurée par les réunions de partage des informations réalisées dans le cadre de l'activité [2-2].

Depuis janvier 2013, les experts japonais ont été contraints de ne pas sortir de la ville de Niamey et l'exécution du projet a été effectuée par contrôle à distance, par les experts japonais séjournant dans la capitale. En conséquence le système d'exécution a été reconsidéré et modifié en avril 2013, et une approche qui demande plus d'initiative du côté nigérien pour la gestion du Projet a été mise en place.

Comme il a été décidé d'exécuter les activités en les pilotant à distance, pour réaliser un partage d'informations avec les régions de Tahoua et de Maradi et une meilleure exécution des activités, nous avons décidé d'organiser une fois par mois une réunion des responsables du Projet en rassemblant ceux-ci (homologues et personnels locaux de chacune des régions) à Niamey. Depuis le mois d'octobre 2013, ces réunions des responsables ont été tenues périodiquement. Dans ces réunions, les responsables des régions présentent l'état d'exécution des activités, des problèmes à résoudre, etc., et les mesures à prendre sont examinées. Les activités qu'il est prévu d'exécuter font aussi l'objet d'un partage d'informations sous la forme de discussions sur leur programmation et leur avancement.

Par ailleurs, lors de la réunion des responsables du Projet tenue en décembre 2013, il a été proposé d'organiser des réunions des agents vulgarisateurs au niveau de chacune des régions afin d'avoir des rapports détaillés de leur part, proposition qui a été approuvée. En conséquence, depuis janvier 2014 se tiennent dans chaque région des réunions mensuelles des agents vulgarisateurs. Grâce à cela, les échanges d'information entre agents vulgarisateurs et les confirmations des acquis en matière de processus d'exécution des CEP ont connu un nouvel élan.

De plus, afin de rehausser les capacités du Ministère de l'Agriculture en matière d'exécution des activités, le système d'exécution du Projet a été renforcé par un coordinateur technique du présent

projet. Dans l'objectif de renforcer le système d'exécution et de gestion du Projet à distance à partir de Niamey, le Directeur a officiellement nommé deux agents de la Direction de la vulgarisation et du transfert de technologies assistants au coordinateur du Projet. Les activités CEP sont menées de façon encore plus active, centrées sur ces deux agents.

[4-2] Compiler les résultats et les leçons apprises du Projet et organiser des ateliers pour les personnes concernées dans les régions de Maradi, Tahoua, Dosso, Niamey et Tillabéry.

On a procédé à la compilation des connaissances, expériences et exemples de succès acquis au cours des travaux en collaboration avec les homologues, le personnel des Directions Régionales de l'Agriculture (DRA) concernées et les agents vulgarisateurs. Les connaissances, expériences et exemples de succès ont été présentés dans les ateliers de travail pour bien informer les intéressés du projet et pour partager les informations entre eux. L'atelier de la première année a été tenu en mai 2013. Celui de la deuxième année a été tenu en mars 2014.

[4-3] Mettre à jour les guides et les manuels en matière d'organisation, de renforcement de capacités et d'amélioration de revenus des utilisateurs des retenues d'eau.

Les manuels qui ont été mis à jour et rédigés nouvellement jusqu'à février 2015 sont les suivants :

- ◇ Manuel de Formation des Utilisateurs sur l'Entretien des Retenues (révisé)
- ◇ Module de Formation : à l'intention des membres de COFOB (rédigé)
- ◇ Manuel du CEP : version 1 (rédigé)

[4-4] Conduire des activités de relation publique au profit des personnes concernées dans les régions de Maradi, Tahoua, Dosso, Niamey et Tillabéry sur les résultats des activités en matière d'organisation, de renforcement de capacités et d'amélioration de revenus des utilisateurs des retenues d'eau.

En matière de documents de promotion du Projet, une page consacrée au VRACS a été ouverte dès la première année sur le site de la JICA, et les nouvelles du Projet y sont régulièrement mises à jour.

De plus le « Journal de JICA-Niger », bulletin mensuel publié par le Bureau de la JICA au Niger, donne de façon suivie, des nouvelles du présent projet.

De surcroît, les membres du Comité de pilotage du projet VRACS ont effectué du 15 au 20 janvier 2014 une visite des sites hors de Niamey (dans les régions de Tahoua et de Maradi). Un reportage sur cette visite a été diffusé au niveau national sur la chaîne de télévision publique nigérienne Télé Sahel.

En plus de cela, un reportage sur la visite d'échanges entre CEP organisée le 12 février 2014 à Tchingal Bangou, l'un des sites modèles de Niamey, a été diffusé sur les antennes du groupe privé Radio Télévision Bonferey.

3.2.5 D'Autres Activités

[A-1] Formation des homologues au Japon

(1) Première Formation (du 6 au 27 décembre 2012)

Un stage au Japon a été réalisé du 31 janvier au 14 février 2014. On trouvera dans le Tableau 3.2.19 les noms et fonctions des stagiaires :

Tableau 3.2.19 Les participants du stage au Japon dans la Première Formation

Poste	Ministère de l'Agriculture Directeur de la Vulgarisation et du Transfert de Technologie	Directeur Régionale du Génie Rural de Tahoua	Direction Régionale de l'Agriculture de Maradi Chef Service Régional de Vulgarisation et de Transfert de Technologie
Nom	BOUBAKAR HALIDOU	ALLASSANE MAHAMADOU	MOUSSA ABDOU IDI
Fonction dans le projet VRACS	Coordinateur du projet (homologue principal)	Responsable en charge de la région de Tahoua	Responsable en charge de la région de Maradi

L'île d'Awaji (préfecture de Hyogo), célèbre pour ses oignons, et la préfecture de Gunma, où sont pratiquées toutes sortes de cultures, ont été choisies comme lieux de ce stage. Les deux préfectures abritant beaucoup de retenues d'eau, il a aussi été possible d'en visiter. Pour que le contenu du stage puisse servir de référence pour d'autres projets dans le futur, des cours sur le système administratif de l'agriculture au Japon, ainsi que des visites de périmètres d'irrigation utilisant des barrages ont été inclus dans le cursus.

(2) Deuxième Formation (du 31 janvier au 14 février 2014)

Un stage au Japon a été réalisé du 31 janvier au 14 février 2014. On trouvera dans le Tableau 3.2.20 les noms et fonctions des stagiaires :

Tableau 3.2.20 Les participants du stage au Japon dans la Deuxième Formation

Poste	Ministère de l'Agriculture Secrétaire Général	Ministère de l'Agriculture Directeur de la Vulgarisation et du Transfert de Technologie	Direction Régionale de l'Agriculture de Niamey Chef Service Régional de Vulgarisation et de Transfert de Technologie
Nom	DJIMARAO ILLA	SEYDOU ZAKARI-YAOU	ILLO OUSMANE
Fonction dans le projet VRACS	Président du Comité de Pilotage	Coordinateur du projet (homologue principal)	Responsable en charge de la région de Niamey

Il a été décidé de réaliser le stage dans la préfecture de Kagoshima, ce qui a permis la visite de cultures à l'air libre qui avaient fait l'objet d'une demande de la part du Secrétaire Général. Pour que le contenu du stage puisse servir de référence dans le cadre de la suite du projet, des cours sur le système administratif de l'agriculture au Japon, ainsi que des visites de périmètres d'irrigation utilisant des barrages ont été inclus dans le cursus.

[A-2] Formation dans un pays tiers

Le Service forestier du Kenya (KFS), après la fin du projet de foresterie sociale au Kenya (Projet CEP de la JICA), a continué de sa propre initiative à réaliser des CEP. En faisant visiter ce site avancé et étudier sur le terrain le système d'exécution et le contenu d'exécution des CEP aux agents du MAG impliqués dans les CEP du présent projet, nous pouvons viser à rehausser le niveau du système d'exécution des CEP du Projet et à enrichir leur contenu. En conséquence, cette formation a été mise en œuvre du 22 au 28 février 2014.

Les agents du MAG concernés étaient le Directeur général de l'agriculture, le Directeur de la

vulgarisation et du transfert de technologies et un agent de sa direction, les responsables du Projet dans chaque région (les chefs des Services régionaux de la vulgarisation pour les régions de Niamey et de Maradi, le Directeur régional du génie rural pour la région de Tahoua), un vulgarisateur de la région de Tahoua et un vulgarisateur de la région de Maradi (8 personnes en tout).

[A-3] Collaboration avec le PNUD

A l'heure actuelle, l'initiative 3N (Les Nigériens Nourissent les Nigériens. La politique de l'augmentation du taux d'autosuffisance alimentaire) sont proposés par Son Excellence Monsieur le Président. Tous les projets concernant la sécurité alimentaire devront s'aligner sur les initiatives 3N. Par ailleurs, le PNUD a élaboré le Cadre d'Accélération des Objectifs du Millénaire pour le Développement (CAM) pour atteindre l'objectif 1 des OMD qui consiste à réduire l'extrême pauvreté et la faim, et envisage d'approcher une assistance technique au Bureau des 3N qui est chargé du CAM.

Comme le présent Projet s'exécute en s'alignant sur le CAM, il est envisagé, à travers le PNUD, de communiquer le contenu des activités et les résultats du Projet et de collecter des informations d'autres donateurs exécutant des projets similaires. Pour cela, MOU (mémoire de compréhension) a été conclu entre JICA et le PNUD le 9 mars 2012.

Conformément au mémorandum passé avec le PNUD, le Projet a eu de multiples concertations avec cet organisme. En résultat de cela, lors d'une discussion en juillet 2014, le PNUD a fait une proposition indiquant qu'il était possible d'acquérir des intrants agricoles pour un montant de 4.500.000 francs CFA (environ 900.000 yens) en soutien au site de Tchingal Bangou dans la région de Niamey, dans le cadre du programme du PNUD. Conformément à cette proposition, le Chef du Service Régional de la Vulgarisation et du Transfert de Technologies, homologue du Projet pour la région de Niamey, a présenté un projet de requête au PNUD. On trouvera dans le Tableau 3.2.21 la liste des matériels acquis sur budget du PNUD :

Tableau 3.2.21 Liste des matériels acquis sur budget du PNUD

Intrant	Prix unitaire (F.CFA)	Quantité	Total (F. CFA)
Engrais chimiques (NPK 15 - 15 - 15)	270	6 000 kg	1.620.000
Urée	270	5 000 kg	1.485.000
DAP	270	3 000 kg	810.000
Plateaux (pour charrettes bovines)	170.000	2	340.000
Charrues à traction animale	67.160	2	134.320
Produits phytosanitaires	300	350 kg	105.000
Total			4.494.320

Il a été décidé de donner à titre gratuit la moitié de ces intrants aux membres de la coopérative maraîchère de Tchingal Bangou, et le reste à la boutique d'intrants gérée par la même coopérative maraîchère.

Sur la base de la teneur de la coopération opérée côté PNUD envers le site de Tchingal Bangou, il a été proposé que le soutien de la JICA (côté Projet) consiste à mettre en place un comité de gestion de la boutique d'intrants au sein de la coopérative maraîchère, et de prodiguer une formation à ses membres, proposition qui a été acceptée par le PNUD. C'est ainsi que le VRACS a réalisé des activités de sensibilisation auprès des membres de la coopérative et prodigué aux membres du comité de gestion de la boutique d'intrants une formation à la gestion de la boutique.

Par ailleurs, en septembre 2014, des agents du PNUD et l'expert en vulgarisation des techniques agricoles du Projet ont tenu une réunion ayant notamment pour objectif de faire le point sur l'avancement des activités du PNUD en matière de soutien au quatrième arrondissement de Niamey

qui a compétence sur Tchingal Bangou et à la commune de Djiratawa dans la région de Maradi. Lors de cette réunion il a été rapporté que les subventions au quatrième arrondissement de Niamey ont déjà été délivrées. Le PNUD a ainsi versé environ 7.000.000 francs CFA (1.400.000 yens environ) sur le compte bancaire ouvert par le quatrième arrondissement pour ce soutien du PNUD. Cette somme est destinée à l'exécution des activités décrites dans Tableau 3.2.22, élaborés par les services techniques du quatrième arrondissement de Niamey.

Tableau 3.2.22 Contenus des activités soutien par PNUD

	Activité	Budget (F.CFA)	Opérateur principal
1	Lutte contre l'érosion des petits cours d'eau arrosant Tchingal Bangou	2.464.500	Service du génie rural
2	Activités génératrices de revenus (embouche ovine)	3.674.500	Service de l'élevage
3	Formation des organisations à la gestion des stocks	345.400	Service de l'agriculture
4	Formation aux techniques d'exploitation agricole (techniques de maraîchage)	541.000	Service de l'agriculture
5	Formation à la gestion des organisations et à la comptabilité	118.600	Service de l'agriculture
	Total	7.144.000	

En plus de cela, concernant les activités de soutien du PNUD à la commune de Djiratawa dans la région de Maradi, il a été fait rapport de l'exécution des quatre activités ci-dessous :

- ◇ - Activités de boisement
- ◇ - Mise en place de pompes solaires
- ◇ - Mise en place de PTFM
- ◇ - Activités de la micro-finance

[A-4] Assistance à l'évaluation à l'achèvement

Le Projet VRACS a été évalué par une Equipe Conjointe d'Evaluation composée de 6 membres des deux parties, nigérienne et japonaise dans la période allant du 16 au 31 octobre 2014.

Avant l'exécution d'évaluation à de fin de projet, on a rédigé les Données Préparatoires Concernant cette Evaluation, une Enquête a été conduite au Niveau des Sites pour l'Appui à l'Evaluation de fin de projet au niveau des Régions de Tahoua et Maradi et ce le resultat de cette Enquete a aidé le programme de l'équipe japonaises d'évaluation.

Concernant l'Enquête au Niveau des Sites pour l'Appui à l'Evaluation de fin de projet à Tahoua et Maradi, étant donné que les experts japonais ne peuvent pas aller aux sites dans les régions de Tahoua et Maradi et conduire les études pour les progrès et les résultats des activités, cette activité a été faite par contrat avec ONG.

3.3 Exécution des Activités au cours de la période de prolongation(mars 2015 - décembre 2015)

3.3.1 Recommandation dans l'évalutaion à l'achèvement (L'évaluation pour les activités faites de février 2012 à septembre 2015)

L'évalutaion à l'achèvement du Projet VRACS a été menées en octobre 2014, afin d'évaluer les résultats des acitivités faites jusqu'à present et proposer des recommandations pour la fin du Projet, etc.

Par suite de l'évaluation à l'achèvement, les recommandations suivantes ont été présentées.

(1) Vérification du cadre logiques du Projet (PDM)

L'Equipe d'Evaluation a proposé de réviser le cadre logique du Projet (PDM), en constatant que les résultats escomptés sont faiblement corrélés avec le But du Projet dans ses recommandations. Donc, les activités décrites ci-dessous devront être mise en œuvre parmi les activités mentionnées dans le PDM révisé.

1) Rendre fonctionnel les coopératives des utilisateurs de retenue d'eau

Afin d'assurer un bon fonctionnement des coopératives des utilisateurs de retenue d'eau, il est nécessaire de renforcer le suivi réalisé par l'ACPOR. En conséquence, il y a lieu de cerner l'état de fonctionnement de chaque coopérative, et d'examiner la mise en œuvre des formations de recyclage etc., si cela s'avère nécessaire.

2) Renforcement des capacités des agents vulgarisateurs

Mettre en œuvre une autre série d'activités du CEP incluant la culture de contre saison (novembre-mars) et la culture en saison pluvieuse (avril-octobre), visant à renforcer les capacités des agents vulgarisateurs.

3) Analyse des résultats du Projet / Suivi des activités

Suivre les actions prises après la fin du Projet par les apprenants sortants du CEP (mise en valeur de la technique apprise (notamment pour la culture de contre saison) etc.), afin de cerner les impacts suscitant des changements dans l'exploitation agricole (méthodes de culture, allègement du travail, amélioration des revenus etc.) et de mettre en évidence la contribution du Projet au développement rural. L'étude pour cerner les impacts peut être menée, soit par une entité externe afin d'assurer une juste appréciation, ou dans le cadre du Projet en tenant compte du budget disponible.

4) Renforcement du système d'exécution du CEP au sein du Ministère de l'Agriculture

Apporter des appuis à l'établissement du système d'exécution du CEP de la partie nigérienne, à l'élaboration du calendrier de mise en œuvre etc., en vue d'assurer la réalisation par le Ministère de l'Agriculture du Passage à l'échelle de l'approche champ école paysan et programme test des services de vulgarisation agricole (PECEP/PTSVA). Il faudra, à ce moment-là, mettre au point la démarche devant être suivie pour la formation des formateurs, autrement dit des formateurs de facilitateurs, ainsi que le mode d'exploitation des sites modèles de Niamey.

5) Suivi du processus d'officialisation du manuel

Le processus d'officialisation du manuel du CEP est en cours. Afin d'assurer que les leçons tirées du Projet soient bien reflétées, il est nécessaire que les experts japonais y participent en tant que membres du Comité chargé de l'élaboration du Guide Officiel de l'approche Champ Ecole Paysans (CEP), et suivent jusqu'à l'étape de l'approbation.

(2) Prolongation de la durée du Projet

Afin d'assurer la mise en œuvre des activités mentionnées ci-dessus, et de confirmer l'aboutissement des résultats et du but du Projet définis par les indicateurs du PDM révisé, il a été proposé de prolonger la durée du Projet pendant dix (10) mois, c'est à dire jusqu'au mois de décembre 2015.

(3) Large diffusion des résultats du Projet

Le Projet est en train d'engendrer d'importants impacts, notamment à travers l'introduction du CEP.

L'Equipe d'Evaluation recommande de partager largement les leçons tirées et les expériences acquises du Projet aux pays voisins, une fois que les résultats obtenus du Projet auront été synthétisés plus minutieusement.

Partant de cette recommandation, la pertinence de l'exécution des activités indiquées dans la recommandation ayant été reconnue, Il a été décidé de prolonger le présent Projet de 10 mois, et de l'exécuter jusqu'en décembre 2015.

3.3.2 Activités dans le Résultat 1

Résultat 1 : La situation de l'utilisation de l'eau, l'orientation judicieuse de l'exploitaiton agricole et les activités à mettre en œuvre sont clarifiées.

[1-1] Mettre à jour les résultats de l'étude d'inventaire pour les 18 sites ciblés dans les Régions de Maradi et Tahoua, et réaliser les travaux de réhabilitation durant la première année selon la nécessité.

[1-2] Désigner les sites à cibler et les activités à mettre en œuvre sur chaque site sur la base des résultats de l'Activité 1-1.

[1-3] Conduire une étude d'impact social et environnemental.

Toutes les activités liées avec le Résultat 1 ont été réalisées avant 2015.

3.3.3 Activités dans le Résultat 2

Résultat 2 : Le système de valorisation des retenues d'eau par les utilisateurs fonctionne au niveau de chaque site cible.

[2-1] Donner des formations en matière d'organisation à l'intention des paysans cibles.

Pour ce qui concerne les formations en matière d'organisation, celles-ci ont été fondamentalement achevées en 2014.

Concernant la « remise en fonctionnement des coopératives d'utilisateurs des retenues d'eau » recommandée dans le rapport d'évaluation en fin de projet, comme indiqué au point Mettre en œuvre un suivi des coopératives des utilisateurs de retenue d'eau., un suivi a été effectué en avril 2015 dans le but d'identifier l'état de fonctionnement des coopératives cibles, et à partir de ses résultats, une formation de recyclage a été réalisée en septembre, en vue de remettre en fonctionnement les coopératives cibles.

[2-2] Etablir un système de capitalisation et de partage des informations s'articulant autour du MAG et les DRA.

Pour établir un système de distribution et de capitalisation des informations sur la vulgarisation agricole centré sur le MAG et les DRA, dans la période de prolongation aussi, nous avons organisé des réunions de partage d'informations au niveau central et au niveau de terrains afin d'élever la précision de partage des informations.

(1) Réunions de partage d'informations au niveau central

Après la sixième réunion du comité de pilotage tenues en février 2015, la septième réunion du comité de pilotage a été tenue le 15 décembre, et il a été informé que c'était la dernière réunion du comité de pilotage dans le Projet VRACS.

(2) Réunions de partage d'informations au niveau terrain

Les trois réunions de partage d'informations au niveau terrain (neuvième réunion en avril 2015, dixième réunion en juillet et onzième réunion en octobre) ont été tenues.

[2-3] Mettre en place des coopératives des utilisateurs de retenue d'eau et des Commissions Foncières de Base (COFOB).

Toutes les activités concernées [2-3] ont été réalisées avant 2015.

[2-4] Donner des formations en matière d'entretien des retenues d'eau à l'intention des coopératives susmentionnées.

La formation sur l'entretien des retenues d'eau a été réalisée avant 2015.

[2-5] Donner des formations en matière de gestion des ressources naturelles à l'intention des coopératives susmentionnées.

La formation sur la gestion des ressources naturelles a été réalisée avant 2015.

[2-6] Mettre en œuvre un suivi des coopératives des utilisateurs de retenue d'eau.

Voici les activités qui ont été mises en œuvre suite à cette recommandation du rapport d'évaluation en fin de projet portant sur « la remise en fonctionnement des coopératives d'utilisateurs des retenues d'eau » :

(1) Identification de l'état de fonctionnement des coopératives cibles

Un suivi a été réalisé sous la conduite des agents des services de l'AC/POR des régions de Maradi et de Tahoua, dans l'objectif d'identifier l'état de fonctionnement des coopératives cibles. L'état de fonctionnement de ces coopératives a été évalué sur quatre points : 1) l'état de tenue des assemblées générales, 2) l'état de perception des cotisations, 3) l'état de gestion et de maintenance des équipements de ressources en eau, et 4) l'état d'exécution des plans d'action. Le tableau ci-dessous présente les résultats de cette évaluation de l'état de fonctionnement des coopératives. Les 6 coopératives de la région de Tahoua ont obtenu sur tous les points d'évaluation une note au moins égale à B (il y a des problèmes, mais la coopérative fonctionne). Par contre, dans la région de Maradi, 10 sur les 12 coopératives ont été évaluées sur l'un ou l'autre des points d'évaluation au niveau C qui indique un dysfonctionnement.

Tableau 3.3.1 Résultats du suivi des coopératives cibles

Région	Site	Etat de tenue des assemblées générales	Etat de collecte des cotisations	Etat de gestion et maintenance des équipements de ressources en eau	Etat d'exécution des plans d'action	Mise en œuvre des recyclages
Tahoua	Tarwada	B	B	B	B	Recyclage 3
	Changnassou	B	A	A	A	
	Edir Wantajé	A	B	A	B	
	Gourgoutoulou	A	B	A	B	
	Bourdi II	A	B	A	A	Visite de site 3
	Z.Roukouzoum	A	B	B	B	Recyclage 3
Maradi	Takassaba	B	C	A	B	Recyclage 1
	Tchidafawa	A	B	C	A	Visite de site 1
	Kanembakaché	C	C	A	B	
	Danja	A	C	C	B	Recyclage 1
	Bokologi	C	B	C	B	
	Bakassomouba	A	B	A	A	Visite de site 2
	Magagi Rogo	B	C	C	B	
	Roura	C	C	B	C	
	Rafin Wada	B	B	C	A	Recyclage 2
	Koumchi	B	B	A	B	Recyclage 2
	Milli	B	C	C	B	
	Béri Béri	A	C	C	B	

A : Fonctionne B : Il y a des problèmes mais la coopérative fonctionne. C : Dysfonctionnement

(2) Mise en œuvre des formations de recyclage en vue de la remise en fonctionnement des coopératives d'utilisateurs des retenues d'eau

Partant des résultats ci-dessus, la mise en œuvre de formations de recyclage en vue de la remise en fonctionnement des coopératives cibles a été étudiée. Le temps pouvant être consacré à la programmation et à la conduite des formations de recyclage étant limité, les orientations suivantes ont été fixées, en concertation avec les agents AC/POR :

- (a) Les bénéficiaires du recyclage seraient 5 responsables pour chaque coopérative concernée.
- (b) Le programme des formations serait centré sur des visites de coopératives ayant obtenu de bons résultats d'évaluation.
- (c) La formation s'adresserait à des coopératives desquelles on peut espérer un renforcement fonctionnel sous l'effet du recyclage. Concrètement, les coopératives ayant beaucoup de B et peu de C seraient sélectionnées.

En résultat, 3 coopératives à visiter et 8 coopératives bénéficiaires de la formation de recyclage ont été sélectionnées. (Voir le tableau ci-dessus) Suite aux concertations tenues avec les agents AC/POR, un programme de formations de recyclage a été établi en se basant, en plus des visites de coopératives avancées, sur les orientations suivantes :

- (a) Le programme de formations de recyclage serait conçu en gardant l'œil fixé sur le renforcement fonctionnel des coopératives avancées objet des visites.
- (b) Pour les coopératives ciblées dans la région de Maradi, qui ont beaucoup d'évaluations C, une formation sur les bases de la gestion d'une coopérative (Rôles des responsables ou dirigeants et

des organes internes, techniques de perception des cotisations et de comptabilité, établissement et exécution des plans d'action) serait réalisée en plus des visites de coopératives avancées.

- (c) Pour les coopératives ciblées dans la région de Tahoua, qui n'ont pas d'évaluation C, une formation en salle sur la façon de faire une requête de microprojet (démarche par laquelle la coopérative établit un micro-projet pour contribuer à l'amélioration de la vie quotidienne de ses membres, et fait une demande au gouvernement et/ou aux bailleurs pour le financement du projet) serait ajoutée aux visites de coopératives avancées et aux bases de la gestion d'une coopérative.

Conformément au programme établi selon les orientations ci-dessus, les formations de recyclage ont été mises en œuvre auprès des coopératives cibles sous la conduite des agents AC/POR des régions concernées. Elles viennent de se terminer en septembre 2015, si bien qu'il sera difficile d'en évaluer l'ensemble des effets avec leur degré de manifestation avant la fin du projet. Cependant, il a été fait rapport de ce que les deux coopératives de la région de Tahoua, après avoir été formées, ont déjà effectué, avec le soutien des agents AC/POR, des demandes de microprojet liées à l'agriculture/l'élevage, et il est aussi à espérer un renforcement du fonctionnement des autres coopératives d'utilisateurs des retenues d'eau en matière de gestion.

(3) Réalisation d'une étude d'impact dans le domaine des organisations paysannes

Une étude d'impact a été réalisée pour évaluer les effets exercés sur la zone cible par la mise en place des coopératives des utilisateurs des retenues d'eau. Cette étude d'impact, effectuée auprès de 90 membres de 18 coopératives ayant fait l'objet d'un soutien depuis leur création par le VRACS, a réalisé l'évaluation des trois points de vue suivants : 1) aspects de maintenance et gestion, 2) aspects agricoles, 3) aspects financiers. Le Tableau 3.3.2 qui suit présente les résultats de cette étude d'impact :

Tableau 3.3.2 Résultats de l'étude d'impact relative à la création des coopératives des utilisateurs des retenues d'eau

Domaine d'évaluation	Point évalué	Résumé des résultats
Maintenance et gestion des retenues	Compréhension mutuelle entre les utilisateurs de retenues d'eau après la création de la coopérative	92 % des personnes interrogées répondent que « la compréhension mutuelle a été promue ». Ont notamment été cités comme facteurs de ce résultat, la tenue de réunions telles que les assemblées générales, le respect strict des règles de la coopérative, l'exécution des travaux en collaboration entre les membres de la coopérative. D'un autre côté, 8 % des personnes répondent qu'« il n'y a pas de changement ». Les raisons avancées pour cela sont notamment que, même si des assemblées générales sont régulièrement tenues, il manque un sentiment de confiance envers les responsables de la coopérative.
Maintenance et gestion des retenues	Système de maintenance et de gestion des retenues d'eau après la création de la coopérative	91 % des personnes interrogées répondent que « le système de maintenance et de gestion des retenues s'est amélioré ». Ont notamment été cités comme facteurs de ce résultat, le développement d'un sentiment de responsabilité chez les membres de la coopérative, des changements de mentalité chez les membres de la coopérative, le strict respect des règles internes, l'exécution de travaux en collaboration entre les membres de la coopérative. D'un autre côté, 6 % des personnes répondent qu'« il n'y a pas de changement », et 3 % répondent que le système « s'est dégradé ». Les raisons avancées pour cela sont notamment le dysfonctionnement de la coopérative et la non-participation des membres de la coopérative aux activités de maintenance et de gestion de la retenue d'eau.

Maintenance et gestion des retenues	Durabilité des activités de maintenance et de gestion des retenues d'eau par les coopératives d'utilisateurs des retenues d'eau	63 % des personnes interrogées répondent que « les activités de maintenance et de gestion de la retenue d'eau continuent ». D'un autre côté, 34 % des personnes répondent ; « les activités de maintenance et de gestion de la retenue d'eau continuent, mais il y a des problèmes ». Ont notamment été évoqués comme facteurs de ces problèmes, le manque de fonds pour les frais de réparation de la retenue d'eau, le refus de paiement des cotisations de la coopérative par les membres, le manque de matériels pour réparer la retenue d'eau et le manque de technicité pour la réparation de la retenue.
Agriculture	Situation en termes d'approvisionnement en intrants agricoles après la création de la coopérative	60 % des personnes interrogées répondent que « la situation de l'approvisionnement en intrants agricoles s'est améliorée ». Le principal facteur mis en avant pour cela est le fait que les opportunités de mise à disposition gratuite d'intrants par le Gouvernement ou par les bailleurs se sont accrues. De plus, il a été constaté dans certains cas, pour une partie des coopératives d'utilisateurs des retenues d'eau, l'acquisition en commun d'intrants agricoles en recourant aux cotisations collectées auprès des membres de la coopérative. D'un autre côté, 24 % des personnes interrogées ne sont pas prononcées et 16 % répondent qu'« il n'y a pas de changement », la raison principale évoquée pour cela étant l'insuffisance des capacités des responsables de la coopérative.
Agriculture	Situation en termes de production des cultures après la création de la coopérative	89 % des personnes interrogées répondent que « les volumes de productions agricoles se sont accrus ». Ont notamment été cités comme facteurs de ce résultat, le recours à de nouvelles techniques de culture du fait des CEP, la diversification des spéculations, l'amélioration des techniques de culture grâce aux formations reçues, la rationalisation de l'utilisation de l'eau de la retenue et le recours aux intrants (variétés améliorées, engrais chimiques, produits phytosanitaires). D'un autre côté, 11 % des personnes interrogées répondent qu'« il n'y a pas de changement » et évoquent pour raison à cela la difficulté à se procurer des intrants agricoles et le manque d'eau en saison sèche.
Agriculture	Durabilité des activités de soutien à l'agriculture par les coopératives d'utilisateurs des retenues	60 % des personnes interrogées répondent que « les activités de soutien à l'agriculture par les coopératives d'utilisateurs des retenues vont dorénavant se poursuivre ». D'un autre côté, 36 % des personnes interrogées répondent : « les activités de soutien à l'agriculture seront dorénavant poursuivies, mais il y a des problèmes ». Les facteurs évoqués pour expliquer ces problèmes sont notamment le fait que le manque d'eau en saison sèche ne soit pas résolu et que la coopérative ait des difficultés à pallier à cela, le fait que les fonds détenus par la coopérative sont limités, cela limite le soutien à l'agriculture, le manque d'intrants agricoles où encore le fait que ces intrants ne soient pas accessibles à la période voulue.
Finances	Situation en termes de soutien de la part de l'État et des bailleurs	74 % des personnes interrogées répondent que « les soutiens de la part de l'État et des bailleurs se sont accrus ». Concernant la teneur des soutiens apportés, ce sont notamment les soutiens en intrants agricoles (semences, engrais, produits phytosanitaires), les opportunités de formation en matière de techniques de culture et les soutiens en matière de réparation des retenues qui sont cités. Par ailleurs, 26 % des personnes interrogées répondent qu'il n'y a pas de changement ». Les facteurs évoqués pour expliquer cela sont notamment le manque de capacités des responsables de la coopérative en matière de demandes de soutien, et l'absence de contacts avec l'État et les bailleurs.

Finances	Situation en termes de demandes de soutien à l'État et aux bailleurs	43 % des personnes interrogées répondent qu' « une demande de soutien a été effectuée en passant par l'AC/POR ». Par ailleurs, 41 % des personnes interrogées répondent qu' « une demande de soutien est envisagée, mais il y a des problèmes », et 16 % des personnes interrogées répondent qu' « une demande de soutien est difficile ». Ces problèmes évoqués en matière de demande de soutien sont notamment la difficulté des procédures de demande, l'absence de contacts avec les bailleurs susceptibles de recevoir une demande de soutien et le fait qu'ils ne se soit pas formés sur de consensus interne dans le cadre de la coopérative concernant la teneur de la demande de soutien.
----------	--	--

Dans le domaine de la maintenance et de la gestion des retenues, il est probable que des activités de maintenance et de gestion soient poursuivies par les coopératives après la fin du présent Projet. Les problèmes détectés par les membres des coopératives sont avant tout ceux du manque de fonds pour les réparations et du manque de matériels et matériaux pour ces réparations et il y a beaucoup de réponses soulignant qu'il sera difficile, en l'état actuel des coopératives d'utilisateurs, de réagir face à la survenue de dégâts de grande ampleur, particulièrement en cas d'inondation. Par conséquent, on peut penser qu'en fonction des dégâts occasionnés sur ces retenues d'eau par d'éventuelles inondations, la poursuite du soutien par les directions régionales du génie rural (soutien à la réparation de retenues ayant subi des dommages importants, etc.) restera toujours indispensable.

Dans le domaine de l'agriculture, il est probable que des activités de maintenance et de gestion soient poursuivies par les coopératives après la fin du présent Projet, mais il y a beaucoup de réponses soulignant l'existence de problèmes en matière de durabilité. Les problèmes soulignés par les personnes interrogées sont notamment le fait que l'insuffisance d'eau n'est pas encore résolue et le fait que les fonds de la coopérative sont limités, les soutiens qui peuvent être apportés à l'agriculture sont aussi limités.

Dans le domaine financier, il a été mis au clair que presque toutes les personnes interrogées ont déjà fait une demande à l'État ou à un bailleur, ou encore ont la volonté de faire une demande. Si d'un côté on peut apprécier ce point qu'en tant que coopérative, les capacités à identifier les problèmes et à effectuer une demande de soutien soient acquises, d'autre part, cela montre que, du point de vue financier, un soutien de l'État ou des bailleurs est comme auparavant nécessaire pour créer ou réparer des installations hydrauliques qui sont difficiles à améliorer avec les seuls fonds propres de la coopérative. Par ailleurs, il y a aussi beaucoup de personnes répondant ne pas connaître la façon de faire une demande, et il y a nécessité de mettre encore d'entreprendre des séances de formations sur les procédures de demande de soutien, dans lesquelles le Service de l'AC/POR jouerait un rôle central.

3.3.4 Activités dans le Résultat 3

Résultat 3 : Les capacités en matière de mise en œuvre du CEP des agents vulgarisateurs cibles sont améliorées.

[3-1] Mettre en œuvre des formations des facilitateurs à l'intantion des agents vulgarisateurs.

En ce qui concerne les formations de facilitateurs de CEP, toutes les formations ont été achevées avant 2014.

La formation de remise à niveau pour renforcer les capacités des agents vulgarisateurs en matière d'exécution des CEP, formation recommandée dans le cadre de l'évaluation en fin de projet, a été mise en œuvre en mai 2015 de la façon suivante :

Tableau 3.3.3 Formation de remise à niveau

Rubrique	Description
Objectif	Partage des résultats de l'appui technique opéré par l'expert du pays tiers et les agents de la DVTT, et retour d'information vers les facilitateurs
Participants	Agents vulgarisateurs et facilitateurs paysans des régions de Tahoua et de Maradi (45 personnes au total)
Calendrier de la formation	Premier jour : Visite de CEP dans la région de Maradi, appui technique. Deuxième jour : atelier de partage des expériences à Maradi s'appuyant sur les observations de l'appui technique Troisième jour : Visite de CEP dans la région de Tahoua, appui technique Quatrième jour : atelier de partage des expériences à Tahoua s'appuyant sur les observations de l'appui technique
Résultats	- Amélioration des capacités techniques des agents vulgarisateurs en matière de facilitation (Le rôle de l'agent vulgarisateur, la « balle à parole », comment conduire un CEP en promouvant la participation, etc.) - Constat de la nécessité d'une formation complémentaire sur le mode de choix du thème d'apprentissage CEP (Sur ce point, la formation a été réalisée dans le cadre de la réunion mensuelle de juin des agents vulgarisateurs).

En plus de cela, sur le budget de la Partie nigérienne, une formation complémentaire des facilitateurs a été réalisée en juin 2015 par la DVTT. Cette formation, prodiguée à 3 agents vulgarisateurs qui n'avaient pas assisté à la formation des formateurs et à 27 facilitateurs paysans, a consisté en deux jours de cours donnés par des agents de la DVTT sur le processus allant du début jusqu'à l'achèvement d'un CEP et sur les journées spéciales du CEP.

[3-2] Créer des sites modèles dans la ville de Niamey.

La création des sites modèles a été réalisée avant 2015.

[3-3] Etablir un programme de formation sur le CEP à mettre en œuvre sur les sites modèles.

Le programme de formations des CEP réalisées sur les sites modèles à partir de mars 2015 a été conduit comme suit :

(1) Objectif de la formation sur les sites modèles

Les participants à cette formation sont les agents vulgarisateurs et leurs supérieurs des régions de Tahoua et de Maradi. Ces participants visitent les CEP des sites modèles de Niamey, ont des échanges avec les personnes concernées incluant les experts japonais, et il est procédé à des questions-réponses. Par ces visites et ces débats, les participants à la formation approfondissent leur compréhension des modes d'exécution des CEP dans le cadre du VRACS, ce qui permet une meilleure mise en œuvre des CEP.

(2) Mode de formation

Les participants sont rassemblés à Niamey, pour 1 à 2 jours de cours et 1 journée de pratique (visites).

(3) Période et teneur de la formation

La période et la teneur de la formation sont présentées dans le Tableau 3.3.4.

Tableau 3.3.4 Période et teneur de la formation sur les sites modèles

Période	Thèmes	Teneur
Juillet 2015	Partage et diffusion des informations	Explication aux trois agents vulgarisateurs exécutant les CEP dans la région de Tillabéri du mode d'exécution d'une session CEP
Septembre 2015	Session d'évaluation CEP	Vérification de la teneur et de la procédure d'exécution de la session d'évaluation CEP Partage des problèmes d'exécution des CEP et des solutions apportées tels qu'ils ont été mis au clair dans les sites modèles

[3-4] Effectuer, à travers la mise en œuvre du CEP sur les sites modèles, des formations sur l'approche CEP à l'intention des agents vulgarisateurs des sites ciblés et des régions avoisinantes de Niamey.

On trouvera dans le Tableaux 3.3.5 et 3.3.6 la teneur des CEP exécutés sur les sites modèles de Niamey :

Tableau 3.3.5 Ateliers de partage des informations (juillet 2015)

Rubrique	Description
Objectif	Pour réaliser l'objectif général du Projet, les agents vulgarisateurs qui doivent mettre en œuvre des CEP dans les régions de Niamey, de Tillabéri, et de Dosso comprennent la méthode d'exécution des CEP en participant aux sessions CEP.
Participants	1 Chef du Service régional de vulgarisation et de transfert de technologies de Tillabéri, 3 agents vulgarisateurs de Tillabéri, Chef Service régional de vulgarisation et de transfert de technologies de Dosso, Directeur régional de l'Agriculture de Niamey, Chef du Service régional de vulgarisation et de transfert de technologies de Niamey, Directeur régional de l'Agriculture du quatrième arrondissement de Niamey, 1 agent vulgarisateur de la région de Niamey (9 personnes au total)
Programme de la formation	Visite de site modèle (une demi-journée) Atelier (une demi-journée)
Résultats	- Vérification des points importants en matière d'exécution des sessions CEP (équipe hôte, participation en tant qu'acteurs des femmes et des membres non-alphabétisés, promotion de l'alternance des rôles, dynamique de groupe, etc.) - Partage des points à prendre en compte dans la gestion d'une session (discussion de groupe)

Tableau 3.3.6 Formation à la session d'évaluation (septembre 2015)

Rubrique	Description
Objectif	Vérification de la teneur et de la procédure de mise en œuvre de la session d'évaluation CEP Partage des problèmes d'exécution des CEP et des solutions apportées tels qu'ils ont été mis au clair dans les sites modèles
Participants	5 agents vulgarisateurs de la région de Tahoua, 12 agents vulgarisateurs de la région de Maradi, 2 agents vulgarisateurs de la région de Niamey, 3 Chefs des services régionaux de la vulgarisation et du transfert de technologies des trois régions, 2 agents de la DVTT (24 personnes au total)

Programme de la formation	Exercice pratique de session d'évaluation sur deux jours Visite de site modèle sur une demi-journée Discussion de groupe sur une demi-journée
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Vérification de la compréhension du mode d'exécution de la session d'évaluation et du processus allant jusqu'à la remise des diplômes - Partage d'un mode d'exécution des sessions mettant l'accent sur les observations effectuées sur les sites modèles, et d'un mode d'établissement des tableaux d'analyse de l'agroécosystème (AAES) adapté au niveau de formation des membres du CEP - Vérification des avantages et désavantages en matière de produits phytosanitaires, et partage sur un mode de mise en œuvre de l'AAES prenant en compte le mode d'utilisation de ces produits

En plus des formations ci-dessus, dans le cadre des réunions des responsables du Projet tenues chaque mois, les enseignements tirés des activités sur les sites modèles de Niamey ont été exposés aux homologues des régions et ont fait l'objet de concertations, dont le résultat a été synthétisé dans des supports de formation. Les homologues des régions ont utilisé ces supports de formation pour expliquer ces résultats aux personnes concernées, notamment les agents vulgarisateurs, lors des réunions mensuelles des agents vulgarisateurs tenues dans les régions, et leur prodiguer un encadrement sur ces points.

Ainsi, en plus des formations sur les sites modèles, en partageant, à travers le dispositif de mise en œuvre du Projet, avec les agents vulgarisateurs de Maradi et de Tahoua les problèmes et les solutions constatées sur les sites modèles de Niamey, les capacités des agents vulgarisateurs ont été renforcées de façon plus efficace.

[3-5] Faire pratiquer les agents vulgarisateurs le CEP sur chaque site.

Les CEP de la troisième phase ont commencé dans les régions de Tahoua, de Maradi et de Niamey (deuxième phase) à partir de décembre 2014. Les CEP de la saison sèche ont été réalisés entre décembre 2014 et avril 2015, ceux d'hivernage entre mai et octobre 2015, et les attestations de fin de formation ont été remis fin novembre. Pour tous les CEP, un agent vulgarisateur, ou deux facilitateurs paysans (FP) (ayant obtenu une attestation CEP du Projet) de la première phase, ou encore deux facilitateurs paysans de la deuxième phase ont été affectés en tant que facilitateurs. Ces CEP de la troisième phase se sont déroulés sur 19 sites, avec 1.259 participants, dont 412 ont obtenu le certificat. (Cependant, les participants sont au nombre de 777 sans compter les membres qui se sont retirés des activités d'hivernage comme sousmentionné.)

On notera que sur les sites modèles CEP de la région de Niamey, le rôle de facilitateur était assumé par un agent vulgarisateur, mais en plus de cela, deux agents de la Direction de la Vulgarisation et du Transfert de Technologies et les experts japonais ont exercé un suivi de façon continue.

(1) La mise en œuvre des CEP dans la région de Tahoua

On trouvera l'état d'exécution dans la région de Tahoua des CEP de la troisième phase dans les Tableaux 3.3.7 et 3.3.8 :

Tableau 3.3.7 Mise en œuvre des CEP de la troisième phase (Tahoua, AVB)

Site	Nombre de membres du CEP	Nombre de participants ayant suivi le cursus CEP avec succès	Thème en cultures de contre-saison	Thème en cultures d'hivernage
Bourdi II	32	0	Mode d'apport d'engrais et densité des semis sur l'oignon	Non réalisé
Changnassou	32	0	Mode de plantation des pommes de terre	Non réalisé
Edir Wantajé	32	7	Mode d'utilisation des produits phytosanitaires naturels sur la culture du gombo	Comparaison de variétés de mil
Gourgoutoulou	32	0	Comparaison de variétés de tomate	Non réalisé
Tarwada	32	22	Mode d'apport d'engrais sur l'oignon et mode de semis des carottes	Mil : comparaison de modes d'apport d'engrais Niébé : Comparaison variétale
Zongon Roukouzoum	32	0	Mode d'apport d'engrais sur l'oignon	Non réalisé
Total	192	29		

Tableau 3.3.8 Mise en œuvre des CEP de la troisième phase (Tahoua, FP)

Site	Nombre de membres du CEP	Nombre de participants ayant suivi le cursus CEP avec succès	Thème en culture de contre-saison	Thème en cultures d'hivernage
Bourdi II (première phase) Generation ?	13	0	Mode d'apport d'engrais et densité des semis sur l'oignon	Non réalisé
Bourdi II (deuxième phase)	14	8	Mode d'apport d'engrais et densité des semis sur l'oignon	Comparaison de modes d'apport d'engrais
Changnassou (deuxième phase)	32	11	Technique de culture de la pomme de terre	Mil : comparaison de modes d'apport d'engrais Niébé : Comparaison de variétés
Edir Wantajé (deuxième phase)	15	4	Mode d'utilisation des produits phytosanitaires naturels sur la culture du gombo	Comparaison de variétés de sorgho
Tarwada (première phase)	32	0	Modes de semis des oignons et des carottes	Non réalisé
Tarwada (deuxième phase)	32	13	Espacement des semis pour les oignons et mode de semis des carottes	Mil : comparaison de modes d'apport d'engrais Niébé : Comparaison variétale

Tarwada (deuxième phase)	32	0	Mode d'apport d'engrais sur l'oignon	Non réalisé
Zongon Roukouzoum (première phase)	32	0	Mode d'apport d'engrais sur le chou	Non réalisé
Zongon Roukouzoum (deuxième phase)	32	20	Technique de culture de la pomme de terre	Comparaison de variétés de mil
Total	234	56		

Dans la région de Tahoua, avec 15 groupes sur 6 sites, les CEP ont été mis en œuvre par 7 agents vulgarisateurs (l'agent vulgarisateur de Bourdi II a été remplacé par un nouveau en cours du processus suite à une affectation) et 18 facilitateurs paysans. Sept de ces groupes ont poursuivi les activités jusqu'à leur terme, et ce sont en tout 85 personnes qui se sont vues remettre des attestations. Les activités ont eu pour thèmes d'apprentissage en matière de cultures de contre-saison, les modes d'apport d'engrais dans les cultures maraîchères par l'irrigation, les modes d'utilisation des produits phytosanitaires naturels, les techniques de cultures de base etc., et, en matière de cultures d'hivernage, des comparaisons de variétés de cultures pluviales, notamment le mil, le sorgho, et le niébé.

(2) La mise en œuvre des CEP dans la région de Maradi

On trouvera l'état d'exécution dans la région de Maradi des CEP de la troisième période dans les Tableaux 3.3.9 et 3.3.10

Tableau 3.3.9 Mise en œuvre des CEP de la troisième phase (Maradi, AVB)

Site	Nombre de membres du CEP	Nombre de participants ayant suivi le cursus CEP avec succès	Thème en cultures de contre-saison	Thème en cultures d'hivernage
Bakassomouba	27	7	Mode d'apport d'engrais sur le maïs	Comparaison de variétés d'arachides
Béri	32	16	Mode d'apport d'engrais sur la pomme de terre	Comparaison de variétés de niébé
Danja	32	0	Mode d'apport d'engrais sur l'oignon	Non réalisé
Koumchi	32	32	Mode d'apport d'engrais sur la tomate	Comparaison de modes d'apport d'engrais sur le mil
Milli	24	10	Lutte contre les nématodes à galles sur les cultures des tomates	Comparaison de modes de protection du niébé contre les insectes nuisibles
Rafin Wada	32	0	Mode d'apport d'engrais sur le chou	Non réalisé
Roura	20	0	Mode d'apport d'engrais sur la pomme de terre	Comparaison de modes d'apport d'engrais sur le mil
Takassaba	31	0	Mode d'apport d'engrais sur la pomme de terre	Non réalisé
Tchidafawa	32	0	Mode d'apport d'engrais sur la pomme de terre	Non réalisé
Total	262	65		

Tableau 3.3.10 Mise en œuvre des CEP de la troisième phase (Maradi, FP)

Site	Nombre de membres du CEP	Nombre de participants ayant suivi le cursus CEP avec succès	Thème en culture de contre-saison	Thème en cultures d'hivernage
Bakassomouba (première phase)	32	15	Densité des semis du chou	Comparaison de variétés de mil
Bakassomouba (deuxième phase)	28	9	Mode d'apport d'engrais sur le chou	Comparaison de variétés de sorgho
Béri Béri (deuxième phase)	32	12	Mode d'utilisation des produits phytosanitaires naturels sur la culture de poivron	Comparaison de modes de protection du niébé contre les insectes nuisibles
Danja (deuxième phase)	32	27	Mode d'apport d'engrais sur le chou	Comparaison de modes d'apport d'engrais pour le mil et pour le niébé
Kanembakaché (première phase)	32	10	Mode d'apport d'engrais sur la laitue	Comparaison de variétés de mil
Kanembakaché (deuxième phase)	32	15	Mode d'apport d'engrais sur le chou	Comparaison de variétés de niébé
Koumchi (première période)	32	24	Mode de culture du chou	Comparaison de modes d'apport d'engrais pour le mil
Koumchi (deuxième phase)	32	14	Mode d'apport d'engrais sur la tomate	Comparaison de modes d'apport d'engrais pour le mil
Milli (deuxième phase)	30	20	Lutte contre les insectes sur la culture de tomate	Comparaison de variétés d'arachides
Magagi Rogo (première phase)	32	6	Mode d'apport d'engrais l'oignon	Comparaison de variétés de mil
Rafin Wada (première phase)	32	0	Mode d'utilisation des produits phytosanitaires naturels sur la culture du chou	Non réalisé
Rafin Wada (deuxième phase)	17	9	Mode d'apport d'engrais sur le chou	Comparaison de variétés de mil
Roura (deuxième phase)	20	0	Mode d'apport d'engrais sur la tomate	Comparaison de variétés de mil
Takassaba (première phase)	32	0	Mode d'apport d'engrais sur le chou	Non réalisé
Takassaba (deuxième phase)	32	27	Mode d'apport d'engrais sur la laitue	Comparaison de variétés de mil
Tchidafawa (première phase)	32	12	Mode d'apport d'engrais sur la pomme de terre	Comparaison de modes d'apport d'engrais pour le mil
Tchidafawa (deuxième période)	28	14	Mode d'apport d'engrais sur la pomme de terre	Comparaison de variétés d'arachides
Total	507	214		

Dans la région de Maradi, avec 26 groupes sur 11 sites, les CEP ont été mis en œuvre par 10 agents vulgarisateurs (l'agent vulgarisateur de Roura a été remplacé par un nouveau en cours du processus

suite à une affectation) et 34 facilitateurs paysans. Ainsi, 17 de ces groupes ont poursuivi les activités jusqu'à leur terme et ce sont en tout 214 personnes qui se sont vues décerner des attestations. En ce qui concerne la teneur des activités, les activités de saison sèche ont été réalisées en prenant pour thèmes d'apprentissage les modes d'apport d'engrais dans les cultures maraîchères par l'irrigation, et celles d'hivernage en prenant pour thème des comparaisons de variétés de céréales, niébé, arachide, etc.

Dans les régions de Tahoua et de Maradi, ce sont au total 41 groupes qui ont commencé les CEP, mais 16 d'entre eux ont cessé les activités en cours de route. Voici quelles en ont été les raisons :

Il a été fait rapport, lors de la réunion des responsables de CEP tenue immédiatement après le lancement des CEP de troisième phase, du fait que beaucoup de membres des CEP de la deuxième phase participaient de nouveau aux activités de la troisième phase. En matière de CEP, le principe est celui d'une seule période par personne, et il n'est pas recommandé de participer de façon répétée à deux périodes ou plus, parce que cela peut se traduire en une perte d'opportunité de participation des autres personnes qui avaient déjà dans le passé la volonté de participer. D'un autre côté, prenant en compte cet enthousiasme pour les CEP manifesté par les membres qui participaient à la session des CEP, il a été décidé de les laisser participer aux seules activités de contre-saison et de leur demander de se retirer des activités d'hivernage. Pour cette raison, le nombre de membres ayant grandement diminué au début des cultures d'hivernage, 16 groupes ont de ce fait cessé les activités en plein processus.

De plus, à Roura, dans la région de Maradi, des CEP étaient mis en œuvre par un autre bailleur qui a payé des per diem aux participants des CEP. Cela ayant généré une baisse de motivation chez les membres du CEP du VRACS et induit un grand nombre d'absences, les activités sur les sites de Roura (agent vulgarisateur) et de Roura (première phase) ont été interrompues en septembre.

(3) La mise en œuvre des CEP sur les sites modèles de la région de Niamey

On trouvera l'état de mise en œuvre dans les sites modèles de la région de Niamey des CEP de la deuxième phase dans le Tableau 3.3.11 :

Tableau 3.3.11 Mise en œuvre des CEP de la deuxième phase (Niamey, AVB)

Site	Nombre de membres du CEP	Nombre de participants ayant suivi le cursus CEP avec succès	Thème en culture de contre-saison	Thème en cultures d'hivernage
Saga	32	32	Mode d'apport d'engrais sur le chou	Tomates : techniques de tuteurage Courge : méthodes d'application des produits phytosanitaires
Tondi Koirey	32	16	Méthode d'application des produits phytosanitaires sur la tomate	Comparaison de variétés de gombo
Total	64	48		

Dans la région de Niamey, les activités des 2 groupes ont été mises en œuvre avec 3 agents vulgarisateurs (l'Agent vulgarisateur de Tondi Koirey ayant été remplacé par un nouveau en cours de route pour cause de congé de maternité), et 48 personnes ont obtenu le certificat. Par ailleurs, du fait de leur statut de sites modèles de Niamey, des formations en CEP, destinées notamment aux chefs des services de vulgarisation et transfert de technologie, aux agents de la Direction de la vulgarisation et du transfert de technologies et aux agents vulgarisateurs, y ont été réalisées en juillet et septembre 2015.

[3-6] Etablir un manuel de l'approche CEP.

La version finale du manuel, incluant les résultats de l'atelier de présentation du contenu du manuel tenu le 3 février 2015, a été approuvée en juillet 2015 avec la signature du Ministre de l'Agriculture et ce manuel est devenu le guide officiel des CEP du Niger.

Il a été distribué non seulement aux personnes et structures collaborant avec le VRACS, mais aussi aux agents vulgarisateurs de la Direction de la vulgarisation et du transfert de technologies, aux autres projets mettant en œuvre des activités CEP, ainsi qu'à l'IPDR.

3.3.5 Activités dans le Résultat 4

Résultat 4 : La situation de l'exploitation agricole des paysans ayant participé au CEP est améliorée.

[4-1] Mettre en œuvre des formations des facilitateurs paysans.

Toutes les formations de facilitateurs paysans ont été réalisées avant 2015.

[4-2] Elaborer la méthode et le plan de suivi.

Une étude d'évaluation d'impact basée sur un questionnaire, portant sur les activités des paysans après la remise des certificats a été programmée et exécutée à la fin du Projet. Pour évaluer la contribution du présent Projet au développement rural, en mettant au clair d'un point de vue impartial les changements dans la pratique de l'agriculture des participants aux CEP après qu'ils aient terminé le cursus, cette étude a été réalisée sous la forme d'une prestation confiée à une ONG locale. Il a été demandé aux agents de la DVTT homologues du Projet de participer à l'élaboration du questionnaire et du plan d'exécution de cette étude, afin de leur transmettre d'avoir les savoir-faire y afférent. Il s'agissait ici de faire en sorte que des suivis et des études similaires puissent être réalisés sous la conduite des agents de la DVTT concernant les programmes de CEP qui seront mis en œuvre après le Projet dans un cadre gouvernemental ou en passant par des bailleurs.

Le constat des changements dans l'exploitation agricole des paysans ayant obtenu l'attestation du CEP après la fin du Projet est réalisé en visitant les champs de ces paysans et en constatant l'état à l'occasion des visites de terrain effectuées par les agents vulgarisateurs qui exécutent les CEP sur les différents sites ou par les chefs de services régionaux de la vulgarisation et du transfert de technologies, notamment dans le cadre d'un appui technique. De plus, dans le cadre des activités de CEP exécutées par les agents vulgarisateurs, en particulier quand les paysans ayant obtenu l'attestation du CEP se rassemblent sur les sites des CEP à l'occasion des événements spéciaux du CEP tels que les journées champêtres ou les cérémonies de remise des attestations, des partages d'informations ont lieu et des conseils techniques sont prodigués par les agents vulgarisateurs à ces paysans. Le travail ordinaire des agents vulgarisateurs inclut l'analyse de l'état des méthodes de culture et l'étude du rendement dans leur zone de couverture. Ce système de partage des informations tenant à l'organisation existante des services du Ministère de l'Agriculture, l'identification de l'état actuel des paysans ayant terminé leurs curricula CEP et l'apport de soutien nécessaire seront poursuivis après la fin du Projet dans le cadre de ce système.

[4-3] Mettre en œuvre un suivi des activités menées par les paysans ayant participé au CEP.

En recourant à une ONG locale en tant que sous-traitant, nous avons étudié le degré de mise en application par les paysans des techniques apprises en participant aux CEP, les impacts sur les méthodes de culture et les moyens de subsistance, les changements apparus dans la situation en matière d'encadrement des paysans des alentours, etc.

Cette étude a été effectuée auprès de 95 paysans ayant obtenu les attestations du CEP sur 19 groupes des régions de Tahoua, Maradi et Niamey, sous la forme d'un questionnaire.

(1) Introduction et mise en pratique des techniques apprises

Comme indiqué dans la figure ci-dessous, 89 % des enquêtés répondent essayer dans leurs propres champs les techniques agricoles apprises dans le cadre des CEP. Partant de cela, il est clair que la plupart des participants aux CEP mettent en pratique dans leurs propres champs d'une façon ou d'une autre les techniques apprises, ce qui laisse supposer qu'il en résulte une amélioration des exploitations agricoles.

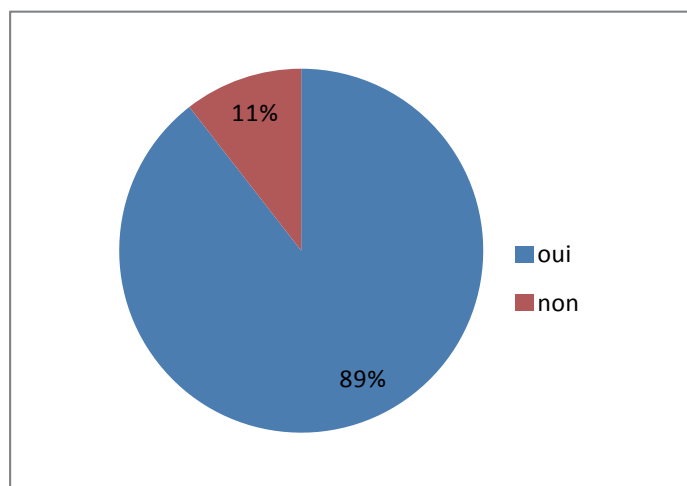


Figure 3.3.1 Mise en pratique des techniques apprises par les paysans ayant participé au CEP

(2) Cas réels de techniques introduites et mises en pratique

Il a été demandé aux personnes ayant répondu avoir introduit des techniques à la question susmentionnée : « concrètement, quelles techniques avez-vous introduites », et les réponses sont présentées dans le tableau ci-dessous (qui montre les cinq premières techniques citées). On peut constater ici qu'il y a eu des effets non seulement en termes de méthodes de culture générales telles que les modes d'apport d'engrais, les intervalles de semis, mais aussi en termes d'introduction de variétés particulières et d'amélioration des techniques de culture de produits horticoles spécifiques.

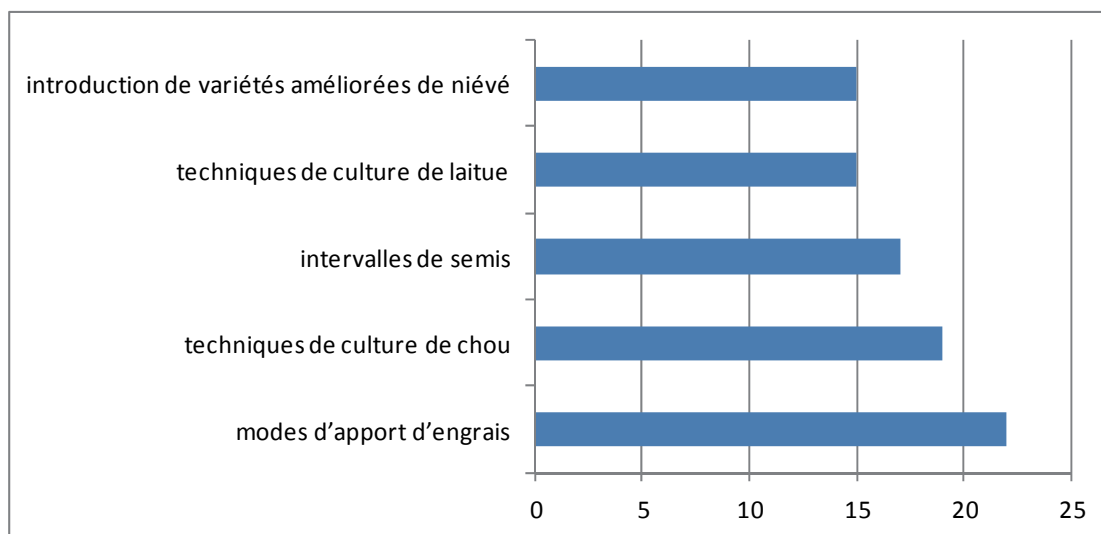


Figure 3.3.2 Cas réels de techniques mises en pratique par les paysans ayant participé au CEP

(3) Amélioration du rendement

En matière d'améliorations concrètes du rendement, comme le montre la figure ci-dessous, 97 % des enquêtés répondent avoir amélioré la production agricole dans leurs champs après avoir participé aux CEP. On voit par-là que chez presque tous les paysans ayant participé aux CEP, la production agricole a été améliorée. On trouvera ci-dessous une analyse et des réflexions sur l'amélioration de la production agricole chez les membres ayant terminé leurs curricula CEP ainsi que sur les tendances de cette amélioration, divisées en saison sèche et en hivernage.

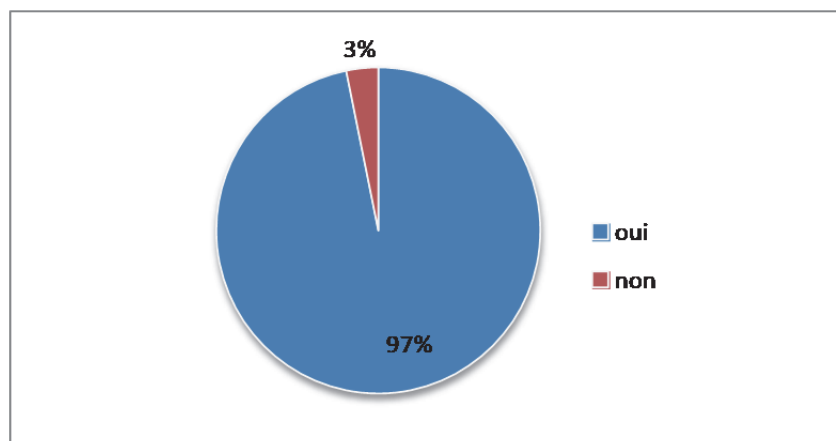


Figure 3.3.3 Amélioration du rendement après CEP par les paysans ayant participé au CEP

Cultures irriguées

Les exploitations agricoles de contre-saison ont été principalement des cultures horticoles, notamment maraîchères, dans un objectif à la fois d'autoconsommation et de commercialisation, aussi bien dans la région de Maradi que celle de Tahoua. Les cultures de rente, destinées à la commercialisation ont été particulièrement actives dans la région de Maradi. On trouvera une comparaison des productions avant et après la participation aux CEP dans la figure ci-dessous : Si l'on compare la situation avant et après les CEP, la production en matière de maraîchage a été augmentée en totalité dans la proportion de 1 à 1,55.

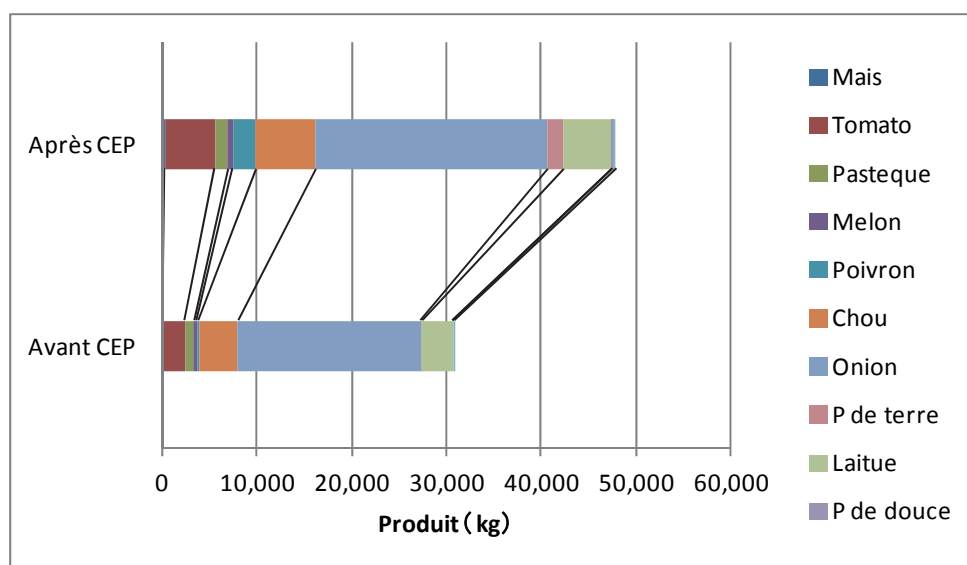


Figure 3.3.4 Comparaison des productions (contre-saison) avant et après la participation aux CEP

Les produits agricoles pour lesquels l'augmentation de la production entre avant et après les CEP est la plus importante sont la pomme de terre et le poivron vert. Les pommes de terre en particulier, qui ont été sélectionnées comme thème d'apprentissage par 6 des 26 sites de cultures de contre-saison de la troisième période CEP en région de Maradi, éveillent un intérêt extrêmement fort chez les paysans. Dans les CEP qui permettaient de choisir librement le thème d'apprentissage, ce thème a reflété de façon efficace les centres d'intérêt des paysans.

On trouvera aussi dans les figures ci-dessous la comparaison des changements survenus après les CEP concernant la part occupée par chaque culture horticole dans l'ensemble de la production horticole des enquêtés.

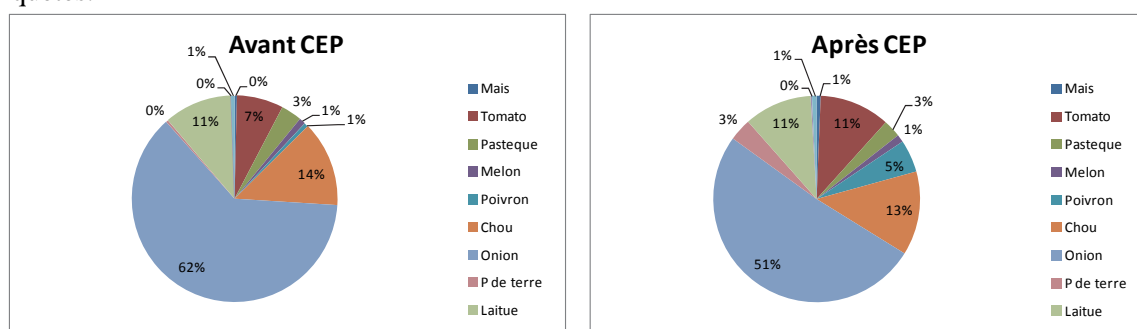


Figure 3.3.5 Comparaison des changements des productions (contre-saison) survenus après les CEP

Comme on le voit sur cette figure, la proportion des cultures d'oignons est la plus importante avant comme après les CEP, mais on peut attribuer cela au fait que les régions de Tahoua et de Maradi sont l'une comme l'autre d'importantes régions productrices d'oignons. Par contre, la proportion de la production d'oignons chez l'ensemble des enquêtés a diminué après les CEP, passant de 6 dixièmes à 5 dixièmes. On peut supposer qu'il y a là, en résultat de l'apprentissage dans le cadre des CEP de diverses cultures horticoles et de techniques d'amélioration de ces cultures, un progrès dans la diversification des mises en culture de saison sèche, et une volonté chez les membres ayant obtenu le certificat CEP de se dégager de leur dépendance exclusive par rapport à l'oignon.

Culture d'hivernage

Les cultures d'hivernage dans la zone cible du Projet sont du domaine de l'agriculture pluviale, portant principalement sur les céréales, le mil et le sorgho. À comparer les volumes de production avant et après la participation aux CEP, la production en matière de culture d'hivernage a été totalement augmentée, en passant de 47 tonnes à 90 tonnes, dans la proportion de 1 à 1,5.

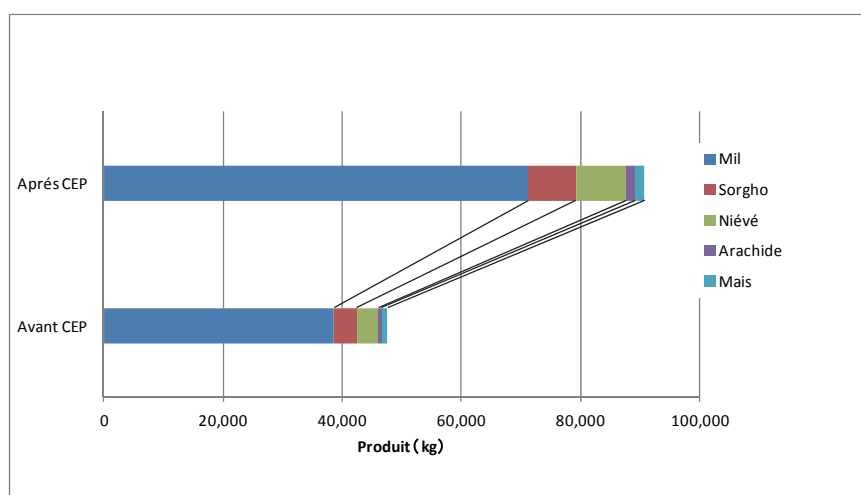


Figure 3.3.6 Comparaison des productions (hivernage) avant et après la participation aux CEP

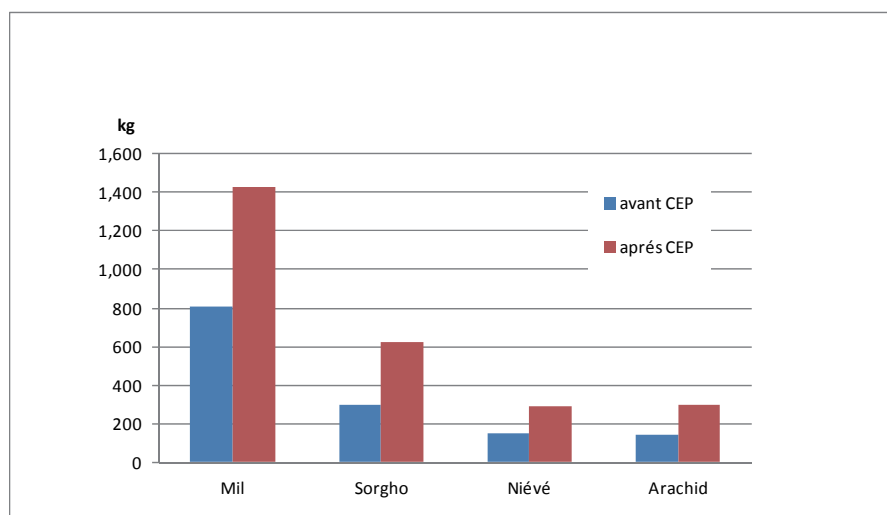


Figure 3.3.7 Comparaison des productions des principales culture (hivernage) avant et après la participation aux CEP

Si l'on se concentre uniquement sur le mil et le sorgho qui sont les principales cultures dans la zone cible, la production moyenne du mil par paysan augmente après le CEP dans la proportion de 1 à 1,8, et celle de sorgho dans la proportion de 1 à 2,1. Cette augmentation des rendements semble pouvoir être attribuée à l'impact exercé par la fixation, chez les membres ayant participé aux CEP, d'améliorations dans les modes de semis et d'apport d'engrais qui étaient les thèmes d'apprentissage les plus courants des CEP d'hivernage. Par ailleurs, pour le niébé, on peut penser qu'à travers les comparaisons de variétés qui étaient le thème d'apprentissage du CEP le plus courant, les paysans participants ont pu toucher du doigt les avantages des variétés améliorées et les ont introduites dans leurs propres champs, ce qui a exercé un impact sur le doublement du rendement.

(4) Amélioration des moyens de subsistance

En matière d'amélioration des moyens de subsistance, comme le montre la figure ci-dessous, 94 % des paysans enquêtés répondent qu'avec l'amélioration de la production agricole qui a suivi la participation aux CEP, les moyens de subsistance du ménage ont été améliorés.

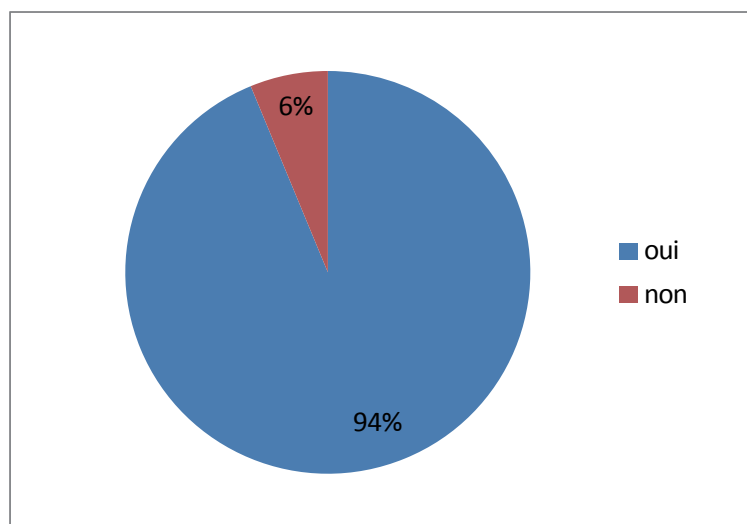


Figure 3.3.8 Amélioration des moyens de subsistance après la participation aux CEP

Cultures de contre-saison

Par ailleurs, la comparaison du montant moyen par foyer des ventes de produits agricoles chez les paysans ayant participé aux CEP sur les cultures de contre-saison, avant et après les CEP, montre que, comme indiqué dans la figure ci-dessous, le montant des ventes après les CEP a augmenté dans une proportion de 1 à 2,4.

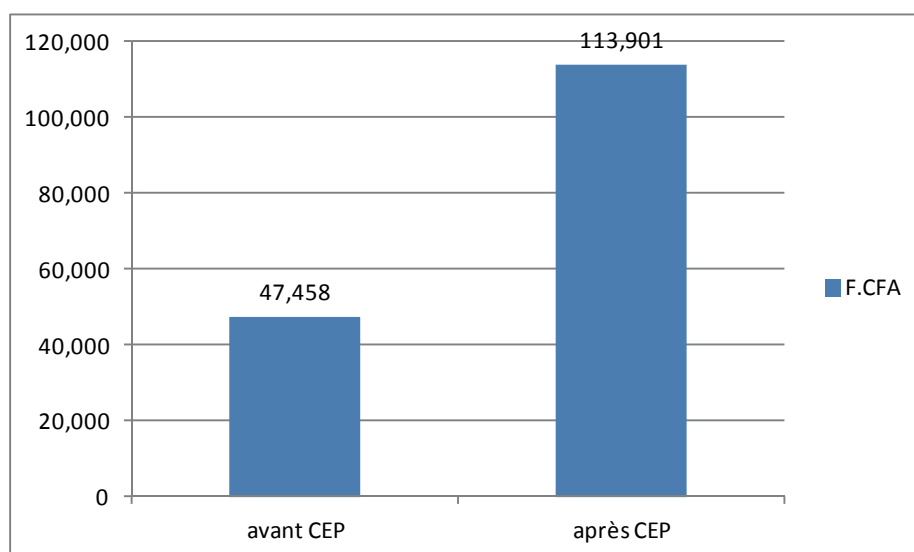


Figure 3.3.9 Comparaison du montant moyen par foyer des ventes de produits agricoles (contre-saison) chez les paysans ayant participé aux CEP

Cultures d'hivernage

De la même façon, la comparaison du montant moyen par foyer des ventes de produits agricoles chez les paysans ayant participé aux CEP sur les cultures d'hivernage, avant et après les CEP, montre que, comme indiqué dans la figure ci-dessous, le montant des ventes après les CEP a augmenté dans la proportion de 1 à 1,8. Le nombre de foyers ayant vendu des produits agricoles d'hivernage avant les CEP, qui était de 39 (38 foyers à Maradi et 1 à Tahoua), est passé à 43 (41 à Maradi et 2 à Tahoua).

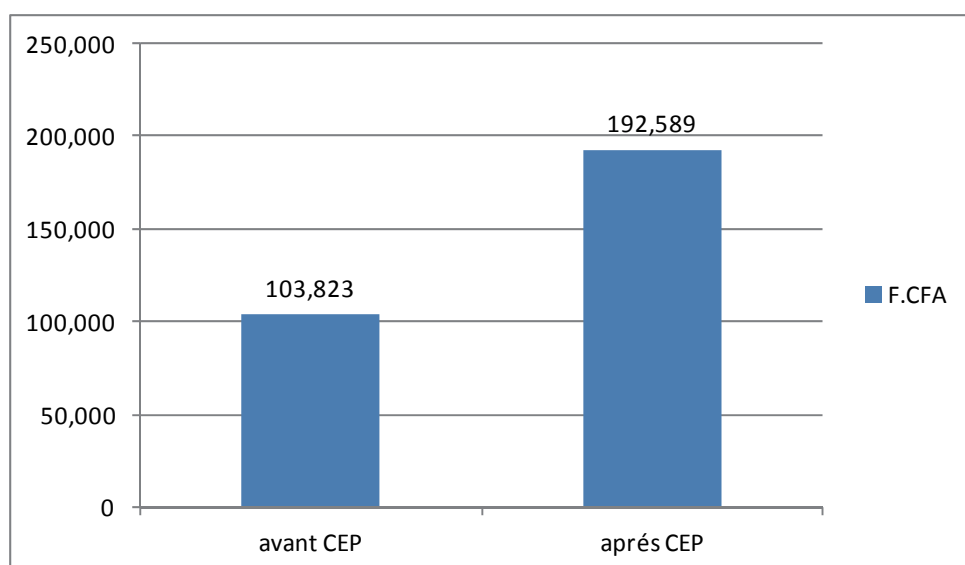


Figure 3.3.10 Comparaison du montant moyen par foyer des ventes de produits agricoles (hivernage) chez les paysans ayant participé aux CEP

Par ailleurs, selon l'étude, les paysans disant ne pas avoir vendu de productions agricoles avant les CEP, mais avoir commencé à en vendre après avoir terminé le CEP sont au nombre de 14 sur les 95 personnes enquêtées (soit environ 15 %), pour les cultures de contre-saison et d'hivernage. On peut penser que ce constat fait que, grâce à l'augmentation du rendement due à l'amélioration des techniques agricoles à travers les CEP, ces paysans ont commencé à dégager des surplus de production qu'ils ont pu vendre. Cela laisse aussi à supposer que, même pour les paysans qui n'ont pas dégagé de surplus à vendre, des impacts positifs sont apparus pour les couches les plus pauvres, tels que des améliorations directes de l'état nutritionnel de leur famille grâce à l'accroissement de leur production vivrière, ou des marges apparues dans leur budget du fait qu'ils n'ont plus eu besoin d'acheter des aliments qu'ils achetaient jusqu'alors en période de soudure avant la récolte.

Ainsi, en matière de techniques agricoles, de diversification des cultures, de volume des productions agricoles et d'amélioration des moyens de subsistance des paysans, en comparaison avec les modes de vulgarisation existants jusqu'à présent (avant les CEP), on peut constater que le recours à un mode de vulgarisation acquis via les CEP du VRACS, a induit un certain niveau d'améliorations.

3.3.6 Activités dans le Résultat 5

Résultat 5 : La capacité de mise en œuvre des projets s'est améliorée au niveau de la DRA et du MAG.

[5-1] Etablir un système de communication de rapports des DRA au MAG.

Cette activité a été avancée conformément au système d'exécution pour la gestion du Projet modifié et renforcé en avril 2013 pour demander plus d'initiative au côté nigérien.

Par ailleurs, les réunions mensuelles des responsables ayant débutées depuis octobre 2013 et les réunions mensuelles des agents vulgarisateurs commencées dans chaque région depuis janvier 2014 se sont tenues continuellement.

[5-2] Synthétiser les résultats et les leçons tirées du Projet, et organiser des réunions en invitant les actrices concernées des Régions de Maradi, de Tahoua, de Dosso, de Tillabéry et de Niamey.

On a procédé à la compilation des connaissances, expériences et exemples de succès acquis au cours

des travaux en collaboration avec les homologues, le personnel des Directions Régionales de l'Agriculture (DRA) concernées et les agents vulgarisateurs. On a tenu le séminaire final le 3 décembre 2015 la fin du Projet VRACS, et les connaissances, expériences et exemples de succès ont été présentés dans ce séminaire.

[5-3] Réviser les différentes directives et le manuel concernant l'organisation des utilisateurs des retenues d'eau, le renforcement des capacités et l'amélioration de revenus.

Les manuels qui ont été mis à jour et rédigés nouvellement à partir de mars 2015 (la période de prolongation) sont les suivants :

- Manuel de Formation des Utilisateurs sur l'Entretien des Retenues - version haoussa (révisé)
(la version haoussa du Manuel de Formation des Utilisateurs sur l'Entretien des Retenues d'Eau qui a été révisé dans la première année)
- Manuel de Utilisation Effective des Pesticides dans la Gestion Intégrée de la Production et des Dépraveurs - versions française et haoussa (rédigé)
- Support de Formation sur le Marîchage - versions française et haoussa (révisé)
- Manuel de Session Hebdomadaire - versions française et haoussa (rédigé)
- Manuel de AESA - versions française et haoussa (rédigé)

Concernant le manuel de l'approche CEP, c'est mentionné en détail dans l'article [3-6] Etablir un manuel de l'approche CEP.

[5-4] Etablir un système de mise en œuvre du CEP au sein du MAG.

Pour assurer l'exécution du « Plan quinquennal de diffusion des CEP » du Ministère nigérien de l'Agriculture, le Projet a apporté sa coopération au Ministère de l'Agriculture pour l'établissement d'un système d'exécution et d'encadrement des CEP. Ce « Plan quinquennal de diffusion des CEP » qui a pour objectif un CEP par village, n'est pas un plan consistant à mettre en œuvre des CEP sur le seul budget du Gouvernement, mais un objectif à atteindre pour le gouvernement, qui attend que les divers programmes de CEP au Niger contribuent ensemble à sa réalisation. En conséquence, une coordination avec les autres programmes de CEP qui ne sont pas directement gérés par le gouvernement est nécessaire et, pour assurer les résultats, il faut soutenir la gestion et l'amélioration de la qualité des CEP mis en œuvre. Depuis leur mise en pratique par le VRACS, l'efficacité des CEP en tant qu'outil de vulgarisation a été reconnue, et bon nombre de projets dans le domaine de l'agriculture, incluant des projets gouvernementaux et des projets des bailleurs, l'ont adopté en tant qu'approche de vulgarisation. Cependant, il est difficile d'affirmer que la majorité des programmes de CEP au Niger les mettent en œuvre en comprenant comment utiliser cette approche de façon efficace.

Pour cette raison, le Projet a conçu et proposé le système de soutien et d'encadrement présenté dans la Figure 3.3.11 ci-dessous, qui montre ce que devrait être dorénavant la DVTT, qui devra être positionnée en tant que cellule de conseil pour les CEP, qui effectuera en premier lieu un suivi de tous les programmes de CEP au Niger selon les besoins tout en analysant leurs problèmes, apportera un soutien pour l'amélioration de leur qualité (mise à disposition de manuels, exécution de formations, etc.)

Ce système qui place la DVTT en position de leader du soutien et de la gestion de la qualité des programmes de CEP de l'ensemble du pays, implique que les divers programmes assurent le financement des formations et des encadrements complémentaires, et que la DVTT, mettant à profit ces ressources partageables, soutienne la formation des ressources humaines et les activités de renforcement. Le Projet partage cette compréhension avec la DVTT, et a décidé de soutenir sa réalisation. De ce fait, pour les programmes de CEP dans les autres régions, notamment celles de Tillabéri et de Dosso, la DVTT opère déjà des formations complémentaires et des tournées d'encadrement, et effectue des recommandations d'améliorations, comme indiqué dans le Tableau

3.3.12. De plus, comme les CEP sont enseignés en tant qu'outil de vulgarisation dans le cadre des cours de l'IPDR qui forme les agents vulgarisateurs, le Directeur de cet Institut s'intéresse aux activités des CEP du VRACS, et a visité les sites modèles de Niamey dans l'objectif de rechercher les possibilités d'utilisation en tant que sites d'apprentissage.

Tableau 3.3.12 Formations complémentaires et tournées d'encadrement réalisées par les agents de la DVTT

Période	Personnes ou entités concernées	Activité
Avril	Agents vulgarisateurs du département de Tillabéri	Formation des Formateurs sur deux jours
Juin	Facilitateurs paysans de Maradi et Tahoua	Formation des formateurs sur deux jours
Août	Agents vulgarisateurs du département de Tillabéri	Tournée d'encadrement
Septembre	Projet PAC 3 (Banque Mondiale)	Suivi des activités de CEP

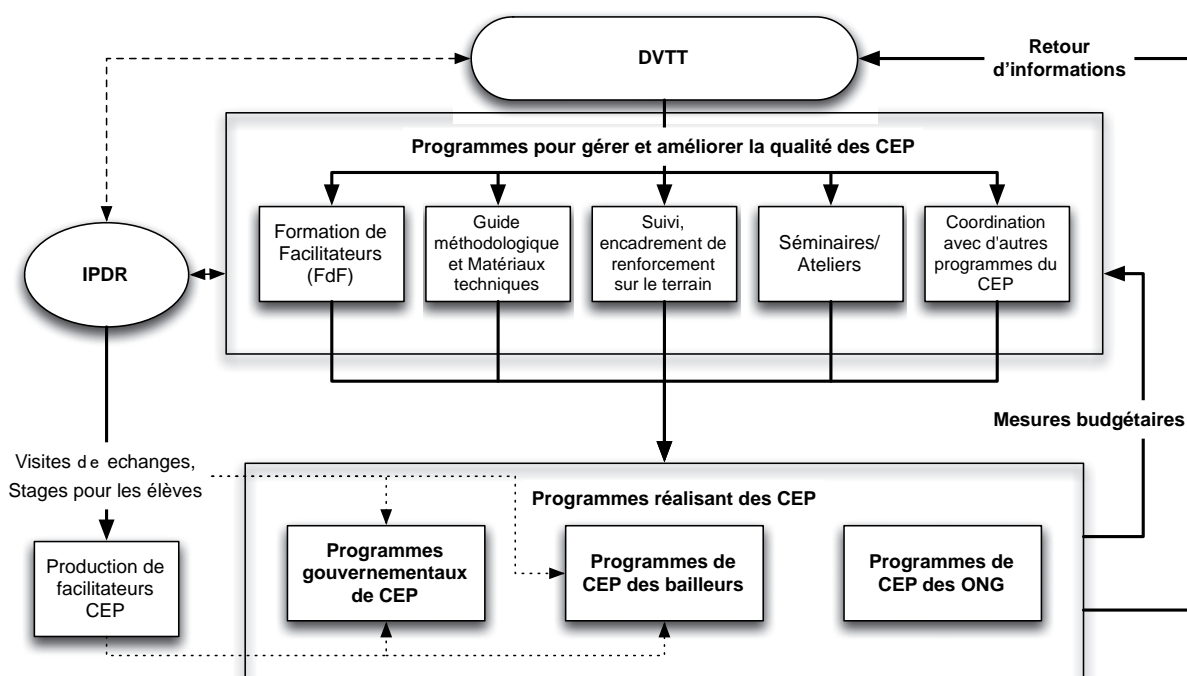


Figure 3.3.11 Système de mise en œuvre du CEP au sein du MAG

De plus, en se plaçant dans une perspective de formation des ressources humaines, pour que la Direction de la vulgarisation puisse former par elle-même des facilitateurs CEP, il est de prime abord nécessaire qu'elle forme au Niger des maîtres formateurs, mais les circonstances ont fait que cet apport en termes de formation de maîtres formateurs n'a pu être réalisé durant la période d'exécution du VRACS. Pour cette raison, le Projet a recouru à une solution de rechange consistant à faire en sorte que deux agents de la DVTT accumulent de l'expérience via la formation sur le tas, et, en renforçant l'encadrement exercé par l'expert du pays tiers et les experts japonais, qu'ils soient en mesure de jouer un rôle d'encadrement. En particulier, les sites modèles de Niamey ont été positionnés en tant que lieu d'encadrement et d'acquisition d'expérience pour ces deux agents de la DVTT, qui ont participé chaque semaine aux sessions CEP, et auxquels, tout en leur faisant expérimenter l'encadrement des facilitateurs à chaque étape des CEP, les experts japonais ont aussi apporté autant que possible un encadrement et un enseignement sur le terrain. En résultat de cet encadrement, même si, comme auparavant, l'on ne peut dire que leurs connaissances, leur expérience et leur technique soient

entièrement satisfaisantes, ils ont néanmoins acquis un certain niveau de compréhension et d'expérience et sont devenus capables d'assumer un rôle d'encadrement par rapport aux programmes CEP au Niger.

De plus, le fait que le manuel de mise en œuvre des CEP du VRACS ait été officialisé et puisse être utilisé comme une référence au Niger est d'une extrême importance, car il rend plus facile l'exécution de CEP en donnant un certain degré de qualité dans d'autres programmes.

Réalisation d'un atelier national de coordination des CEP

Depuis que beaucoup de programmes réalisés au Niger font recours aux CEP pour la vulgarisation agricole, il a été souligné par les acteurs du terrain, notamment lors des réunions régulières du VRACS, que comme les apports étaient différents en fonction des programmes, (d'autres programmes payant des frais de repas aux paysans membres du CEP, ou réglant des per diem d'un montant élevé aux agents vulgarisateurs), cela exerçait un impact négatif sur le programme du VRACS. Limiter les apports au strict nécessaire est une condition sine qua non pour la diffusabilité et la durabilité d'une pratique, et il est à penser que si ces autres programmes ne prennent pas garde à ce point, c'est parce qu'ils n'ont les yeux tournés que vers des résultats immédiats. Les agents de la DVTT avaient déjà fait remarquer dans le passé qu'il était nécessaire de mettre en place un espace de discussion pour réaliser les CEP non pas en prenant ainsi des approches différentes, mais en coordonnant les différentes façons de faire des programmes, et en se conformant à une plate-forme commune. En matière d'activités liées à ce besoin, un « Atelier d'information et d'échange sur l'approche champs écoles » réunissant les personnes et structures concernées par les CEP autour de la DVTT, a été tenu en juin 2015 à l'initiative de la FAO et du FIDA (Projet PPI), mais il n'a pas permis de partager une perception commune du problème, et hormis l'assurance que les réunions se poursuivraient, aucun travail concret n'a été fait.

Par ailleurs, l'officialisation du manuel est une mesure en réponse au besoin de coordination des programmes CEP, et en faisant de ces CEP du VRACS qui se sont montrés efficaces un modèle standard, elle manifeste une demande adressée aux programmes de CEP au Niger pour qu'ils encadrent et exécutent leurs CEP dans le cadre d'une plate-forme commune. Cependant, il semble qu'au début, la DVTT pensait qu'il suffirait d'imposer ce manuel en tant que document officiel aux autres programmes. S'il n'y a pas eu un certain niveau de consensus, non seulement avec les programmes gouvernementaux, mais aussi avec les programmes des ONG et des autres bailleurs, sur le fait que ce modèle est efficace, il induira une réaction de rejet face à un conformisme imposé, et il y a de fortes probabilités pour que le manuel ne soit pas utilisé, même s'il est distribué. Il pourrait même devenir dans ces conditions un obstacle à la réalisation du plan quinquennal de diffusion des CEP.

Dans les circonstances décrites ci-dessus, il était attendu que les représentants des programmes de CEP au Niger se réunissent, débattent de l'approche d'exécution des CEP et recherchent un mode d'exécution harmonisé. L'atelier national de coordination des CEP a été réalisé pour répondre à un tel besoin.

En préalable à cet atelier, une étude sur la situation réelle de chaque programme de CEP a été effectuée par les agents de la DVTT. Cela a été fait parce qu'à ce moment, il n'était pas identifié de façon exacte dans quel genre de cadre les différents programmes mettaient les CEP en œuvre. Les résultats de l'étude ont été collectés et analysés puis mis à profit dans le choix des sujets de discussion de l'atelier.

L'atelier s'est tenu le 1^{er} et le 2^{ème} décembre 2015, selon le processus suivant :

- ✧ Partage de l'état actuel et des problèmes des programmes de CEP représentatifs (VRACS inclus)
- ✧ Partage des résultats de l'étude sur les programmes CEP dans l'ensemble du pays réalisée par la DVTT

- ✧ Proposition par le Maître formateur CEP des points à débattre, tirés des points ayant fait l'objet des deux partages susmentionnés.
- ✧ Débats sur les points à discuter proposés, vérification des points à ajouter
- ✧ Constitution de groupes et répartition des points à discuter
- ✧ Débats dans chaque groupe sur les points à discuter et les améliorations à apporter, proposition de mesures d'amélioration et de coordination
- ✧ Restitution des débats de chacun des groupes de travail, questions-réponses
- ✧ Synthèse

Parmi les points restitués, celui portant sur le dimensionnement du site représentatif CEP était particulièrement intéressant. Beaucoup de programmes CEP qui recouraient jusqu'à présent à la méthode de l'INRAN prenaient pour objectif de créer plus de parcelles expérimentales et de démonstration, si bien que les membres du CEP travaillaient jusqu'à tard dans la nuit pour faire ces grandes parcelles. Les participants ont bien compris qu'en résultat de cela, les paysans qu'on faisait travailler au développement de parcelles de démonstration voyaient leur intérêt décroître, et n'avaient pas le temps d'acquiescer tranquillement les techniques concernées. De la même façon, on a bien compris que les projets qui partent d'une approche différente sur beaucoup de points de celle du VRACS ne marchent pas bien à cause de leur approche erronée, et que c'est à ce niveau qu'est identifié le problème. Il n'y avait pas vraiment eu jusqu'à présent d'opportunité d'entendre les acteurs des autres programmes CEP s'exprimer en toute franchise, et l'attitude de tous les participants, exposant leurs problèmes sans détours, prêts à tirer des enseignements des expériences des autres projets, était impressionnante.

Les groupes de travail séparés en trois, se sont répartis les points à débattre suivants (La prise en compte de ces points est différente en fonction des programmes de CEP, notamment parce qu'ils sont mis en œuvre par certains programmes et pas par d'autres) pour en examiner en détail la nécessité et débattre sur les problèmes de mise en œuvre et les propositions d'amélioration ou de coordination :

- ✧ Formation des facilitateurs
- ✧ Formation des facilitateurs paysans
- ✧ Prise en compte du genre
- ✧ Dimensionnement du site représentatif CEP
- ✧ Nombre d'essais de contrôle
- ✧ Nombre de CEP exécutés par 1 facilitateur
- ✧ Apports au niveau individuel vers les paysans participant
- ✧ Distribution des matériels de papèterie CEP
- ✧ Fourniture d'outils et d'intrants agricoles
- ✧ Paiement et apport de repas aux paysans membres du CEP
- ✧ Formation technique des facilitateurs
- ✧ Réunions régulières entre les facilitateurs et le Projet
- ✧ Cérémonies de fin de CEP et remise des attestations
- ✧ Dynamique de groupe
- ✧ Les éléments essentiels d'un CEP
- ✧ Allocations versées aux facilitateurs et facilitateurs paysans
- ✧ Cycle CEP
- ✧ Activités de groupe après la fin des CEP et leur durabilité

A la fin de l'atelier, le manuel d'exécution des CEP imprimé a été distribué aux participants. Comme tous ces points ont été intégrés par les participants à l'issue de débats suffisants et de réflexions sur les améliorations, on peut penser que la philosophie qui se dégage des CEP du VRACS et les raisons fondamentales qui sont à la source de cette approche ont été elles aussi comprises, et supposer qu'à la différence de ce qui se passait avant l'atelier, le caractère approprié de cette approche a été perçu de façon plus approfondie, y compris pour ce qui concerne le contenu du manuel.

A travers cet atelier, les autres programmes de CEP ayant recueilli beaucoup de suggestions, et les

contacts horizontaux au niveau de chaque projet étant devenus plus étroits, on peut penser que cet atelier a exercé un impact très positif sur ce que sera la vulgarisation basée sur les CEP après le VRACS. On peut aussi penser que le positionnement de la DVTT en tant que structure de conseil s'est rehaussé à travers cet atelier. Ce point a, semble-t-il, été souligné de façon encore plus significative par le fait que le Directeur régional de l'Agriculture de Tillabéri (précédemment Directeur de la vulgarisation et du transfert de technologies) a déclaré le jour suivant, lors du séminaire final du Projet, que beaucoup d'agents vulgarisateurs ont été formés à Tillabéri en recourant aux agents de la DVTT, et qu'ils mettent en œuvre des CEP de haute qualité.

[5-5] Communiquer, à l'intention des acteurs concernés des régions de Maradi, de Tahoua, de Dosso, de Tillabéry et de Niamey, des informations relatives à l'organisation des utilisateurs de retenue d'eau, au renforcement des capacités et à l'amélioration des revenus.

En matière de documents de promotion du Projet, une page consacrée au VRACS a été ouverte dès la première année sur le site de la JICA, et les nouvelles du Projet y sont régulièrement mises à jour.

Par ailleurs, une brochure a été élaborée en japonais et en français, et distribuée aux personnes représentant les structures concernées, ainsi que lors des ateliers et séminaires du VRACS ou lors des ateliers en lien avec les CEP organisés par la DVTT. Un bulletin d'information est lui aussi élaboré en français, et distribué à la même que la brochure.

En plus de cela, lors du dernier séminaire organisé le 3 décembre 2015, les chaînes de télévision et les journaux ont effectué des reportages qui ont été diffusés au niveau national à la télévision et dans les journaux.

Chapter 4 Réalisation du But du Projet

4.1 Sommaire des résultats de l'évaluation à l'achèvement (L'évaluation pour les activités faites de février 2012 à septembre 2015)

L'évaluation à l'achèvement du Projet VRACS a été menée en octobre 2014, afin d'évaluer les résultats des activités faites jusqu'à présent, de proposer des recommandations pour la fin du Projet et de tirer les leçons apprises qui contribueront à l'exécution des projets similaires. Le Projet a été évalué par une Equipe Conjointe d'Evaluation composée de 6 membres des deux parties, nigérienne et japonaise. Les membres de l'Equipe sont présentés dans les Tableaux 4.1.1 et 4.1.2:

Tableau 4.1.1 Membres nigériens de l'équipe d'évaluation

Tâche		Nom	Structure/Poste
1	Chef d'équipe	Mr. Ousseini HALIDOU	Chef de la division programmation, Direction des études et de la programmation, Ministère d'Agriculture
2	Membre	Mr. Adjji KAIMAMI TEKOMA	Chargé d'études, Direction générale du Génie Rural, Ministère d'Agriculture

Tableau 4.1.2 Membres japonais de l'équipe d'évaluation

Tâche		Nom	Structure/Poste
1	Chef d'équipe	Dr. Akira KAMIDOHZONO	Conseiller Senior, Département du Développement Rural, Siège JICA
2	Analyse et Evaluation	Dr. Yasuyo HASEGAWA	Consultante
3	Planification de l'Evaluation	Mr. Suguru SHIINA	Division de l'agriculture des Groupe 2 Département du Développement Rural, Siège JICA
4	Interprète	Mr. Tomohiro KOYAMA	Japan International Cooperation Center (JICE)

(1) Réalisation des activités

La réalisation des activités jusqu'au moment d'évaluation est présentée dans le Tableau 4.1.3.

Tableau 4.1.3 Réalisation des activités

Activités	Réalisation des activités
1-1. Mettre à jour les résultats de l'étude d'inventaire pour les 18 sites ciblés dans les Régions de Maradi et Tahoua, et les travaux de réhabilitation auront lieu durant la première année, si nécessaire.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'étude pour mettre à jour les données de l'étude d'inventaire qui avait été effectuée par le projet EDOS a été réalisée dans les régions de Tahoua et de Maradi entre avril et mai 2013. ✓ Sur la base des résultats de cette étude, des travaux de réhabilitation des retenues ont été réalisés sur 5 sites de la région de Tahoua et 4 sites de la région de Maradi. ✓ Les travaux suivants ont été réalisés la deuxième année : <ul style="list-style-type: none"> - Fonçage d'un total de 7 forages dans les deux régions (Tahoua et Maradi) - Réhabilitation de puits/forages : 1 site à Niamey - Réhabilitation d'une installation d'irrigation sur un site à Niamey ✓ Comme il a été jugé difficile de réaliser à distance la réhabilitation des retenues des régions de Tahoua et de Maradi, des fonçages et/ou réhabilitations de puits/forages et la réhabilitation d'une installation d'irrigation ont été réalisés au lieu de réparation des retenues d'eau.

1-2. Désigner les sites à cibler et les activités à mettre en œuvre sur chaque site sur la base des résultats de l'Activité 1-1.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 6 sites de la région de Tahoua et 12 sites de la région de Maradi ont été choisis comme sites cibles. ✓ Ces 18 sites ont tous établi un plan d'activités en 2013 et en 2014.
1-3. Conduire une étude d'impact social et environnemental.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Une étude environnementale et sociale a été effectuée en décembre 2012, conformément à la liste de points à vérifier en matière d'environnement n° 16 (agriculture, irrigation, élevage) des Lignes directrices relatives aux considérations environnementales et sociales de la JICA (établies en avril 2010).
2-1. Former les agents vulgarisateurs pour promouvoir les activités de vulgarisation.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Pour renforcer les capacités des agents vulgarisateurs, des formations leur ont été prodiguées en matière d'organisation paysanne, de CEP, et d'irrigation, etc.
2-2. Etablir un système de distribution et de capitalisation des informations sur la vulgarisation agricole centré sur le MAG et les DRA.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le Projet a tenu toutes sortes de réunions aux niveaux central et régional. ✓ Au niveau régional, les réunions de partage des informations ont été tenues sous la responsabilité des homologues de chaque région. ✓ Depuis octobre 2013, ont été tenues chaque mois à Niamey des réunions des responsables du Projet rassemblant les homologues et personnes concernées des régions.
2-3. Mettre en place des différentes coopératives pour une meilleure utilisation des retenues d'eau, comme par ex. les coopératives des utilisateurs des retenues d'eau et les Commissions Foncières de Base (COFOB).	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le Projet a réalisé une formation à la « création d'une coopérative et l'établissement d'un plan d'utilisation ». ✓ En juin 2012 pour la région de Tahoua, puis entre octobre et novembre 2012 pour la région de Maradi, des coopératives des utilisateurs des retenues d'eau ont été créées sur tous les sites cibles. (12 sites dans la région de Maradi, 6 sites dans la région de Tahoua) ✓ En ce qui concerne les commissions foncières de base, le Projet a effectué une étude pour en vérifier l'état sur les différents sites. En résultat de cette étude, il a créé deux commissions foncières de base, à Danja et à Béri Béri, dans la région de Maradi. Hormis cela, à Kanembakaché, dans la région de Maradi, l'existence de problèmes fonciers ayant été constatée, il a procédé au renforcement fonctionnel de la commission existante.
2-4. Former les coopératives susmentionnées sur l'entretien des retenues d'eau.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Cette formation a été prodiguée aux coopératives de la région de Maradi en février 2013. ✓ Elle a été prodiguée aux coopératives de la région de Tahoua en mai 2013. ✓ Le « Manuel de formation à l'entretien et à la maintenance des retenues d'eau » établi par le projet EDOS a été utilisé pour ces formations.
2-5. Former les coopératives susmentionnées sur la gestion des ressources naturelles.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Des activités de sensibilisation ont été menées en 2013 auprès des commissions foncières de base nouvellement créées sur trois sites de la région de Maradi. ✓ À l'occasion de ces sensibilisations, il a été proposé de mettre en place des panneaux marquant un couloir de passage du bétail. Cette mise en place de panneaux a été réalisée uniquement sur 5 km à Kanembakaché, là où le degré de priorité était élevé. ✓ Après une campagne de sensibilisation effectuée sur tous les sites des régions de Maradi et de Tahoua, des reboisements ont été réalisés en août 2014.

<p>3-1. Les membres des coopératives de retenues d'eau mettent en œuvres les activités choisies par eux-même à travers CEP conduit par AVBs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Pendant la première année du Projet, les premiers CEP ayant pour thème les cultures de contre-saison ont été réalisés. Après cela, les préparatifs pour les CEP sur les cultures d'hivernage ont été faits, et les premières sessions de ces CEP ont été réalisées au début de la deuxième année du Projet. ✓ Dans la région de Tahoua, la cérémonie de remise des attestations s'est tenue au niveau de 3 sites en février 2014. Hormis ces trois sites, il n'a pas été possible de mener à terme toutes les sessions des CEP. (Il n'a pas été possible de poursuivre les cultures pour cause de manque d'eau ou d'affectation de l'agent vulgarisateur) ✓ Dans la région de Maradi, comme les sites sont dispersés, les cérémonies de remise des attestations sur 7 CEP ont été tenues sur 3 sites différents. Pour les 5 autres sites, la cérémonie de remise des attestations de la première année a été reportée. Il y a pour cela plusieurs raisons, mais les principales raisons étaient le manque d'eau et l'affectation d'agents vulgarisateurs qui n'ont pas permis de poursuivre les CEP. ✓ Les activités CEP de la deuxième année ont commencé en novembre 2013. Durant la deuxième année, en plus des CEP réalisés sur l'initiative des agents vulgarisateurs, des CEP conduits par des facilitateurs paysans ayant suivi la formation des facilitateurs paysans ont aussi démarré.
<p>3-2. Les sites modèles sont établis dans la ville de Niamey.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ La sélection de sites modèles dans la ville de Niamey a été conduite par la Direction Générale de l'Agriculture. ✓ Les coopératives maraichères de Tchingal Bangou et de Yantala Corniche, sélectionnées en tant que sites modèles, ont commencé leurs activités à partir d'octobre 2013.
<p>3-3. Le programme de la formation sur CEP exécuté dans les sites modèles est rédigé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un programme de formations CEP sur les sites modèles a été établi avec la collaboration des experts japonais et de l'assistant au coordinateur des projets à la Direction de la vulgarisation et du transfert de technologie, et a obtenu en février 2014 l'approbation du Directeur général de l'Agriculture.
<p>3-4. La formation sur l'approche CEP pour les AVBs des cotes ciblées et des régions voisines de Niamey est faite dans l'exécution de CEP aux sites modèles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sur les deux sites modèles mis en place à Niamey, les CEP de contre-saison ont commencé respectivement en octobre et en novembre 2013. Sur ces deux sites, partant de la nécessité qu'il y avait à améliorer davantage l'efficacité du transfert de technologies en matière d'approche CEP du VRACS, à l'occasion de chaque séance hebdomadaire, un suivi est réalisé par les agents de la DVTT et les experts japonais. ✓ La première formation sur l'approche CEP destinée aux agents vulgarisateurs des sites modèles a été réalisée en mars 2014, lors du troisième atelier de partage des expériences et lors de la formation des facilitateurs paysans. ✓ La seconde formation sur l'approche CEP destinées aux agents vulgarisateurs a été réalisée en septembre 2014.
<p>3-5. Le manuel de l'approche CEP est préparé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'ébauche du manuel de l'approche CEP est déjà prête, et actuellement en attente de la tenue du comité d'officialisation des guides. Le décret ministériel relatif à la mise en place de ce comité a été promulgué en septembre 2014.
<p>4-1. Etablir le système de rapportage des DRA vers le MAG.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Comme indiqué dans la rubrique de l'activité 2-2, des réunions sont tenues régulièrement au niveau central, au niveau des régions, ainsi que pour les responsables du Projet. ✓ Les comptes rendus des réunions sont élaborés dans la semaine qui suit les réunions, et partagés entre personnes impliquées dans le Projet, à commencer par le coordinateur du Projet au niveau central. ✓ En avril 2013, une révision a été apportée au système d'exécution du Projet.

<p>4-2. Compiler les résultats et les leçons apprises du Projet et organiser des ateliers pour les personnes concernées dans les régions de Maradi, Tahoua, Dosso, Niamey et Tillabéry.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Dans le cadre d'une collaboration entre les homologues, les personnes concernées des directions régionales de l'agriculture et les agents vulgarisateurs, les connaissances, les expériences et les bonnes pratiques tirées du Projet sont compilées, et font l'objet d'une restitution lors de l'atelier pour la publicité du Projet. À ce même atelier sont aussi invitées les personnes concernées des régions de Maradi, Tahoua, Dosso, Tillabéri, et Niamey. ✓ Les ateliers pour la visibilité du Projet ont été tenus deux fois avant l'évaluation.
<p>4-3. Mettre à jour les guides et les manuels en matière d'organisation, de renforcement de capacités et d'amélioration de revenus des utilisateurs des retenues d'eau.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ La mise à jour des guides et des manuels a été effectuée durant la première année. ✓ L'ébauche du manuel de l'approche CEP est établie, et va être examinée par le comité de validation en tant que manuel officiel.
<p>4-4. Conduire des activités de relation publique au profit des personnes concernées dans les régions de Maradi, Tahoua, Dosso, Niamey et Tillabéry sur les résultats des activités en matière d'organisation, de renforcement de capacités et d'amélioration de revenus des utilisateurs des retenues d'eau.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le Projet tient chaque trimestre une réunion de partage des informations. Les personnes concernées sont invitées à ces réunions. ✓ Les ateliers pour la visibilité ont été tenus en mai 2013 et en mars 2014. ✓ À l'occasion de la cérémonie de lancement de la campagne de cultures irriguées organisée par le Ministère de l'Agriculture, un stand du Projet a été mis en place, et des brochures ont été distribuées. ✓ La visite sur les sites des membres du Comité de pilotage du Projet effectuée du 15 au 20 janvier 2014 a été présentée sur la chaîne nationale Télé Sahel. ✓ La chaîne privée Radio Télévision Bonferey a présenté une visite de sites inter-CEP à Tchingal Bangou le 12 février 2014.

* Tiré du Rapport de l'évaluation à l'achèvement effectuée en octobre 2014

(2) Réalisation des Résultats

Sur la base des indicateurs du cadre logique du projet (PDM), l'état de réalisation des résultats a été évalué. Les indicateurs des résultats 1,2 et 4 ont été en general atteints, mais en ce qui concerne le résultat 3, les efforts sont actuellement poursuivis en vue de l'atteinte du premier indicateur, « 90% des AVBs ayant assisté à la formation sur l'approche CEP comprennent le contenu de la formation.». On trouvera l'état de réalisation des résultats dans le Tableau 4.1.4.

Tableau 4.1.4 Réalisation des Résultats

Résultats	Indicateurs	Réalisation
<p>Résultat 1 : La situation de l'utilisation de l'eau, les méthodes de culture adéquates et les activités à mettre en œuvre sur les sites ciblés sont clarifiées.</p>	<p>- Le Plan de mise en œuvre du projet comprenant la manière d'utilisation de l'eau, les informations adéquates en matière de techniques de culture et les activités à mettre en œuvre est élaboré au niveau de chaque site.</p>	<p>Toutes les 18 coopératives d'utilisateurs des retenues d'eau ont élaboré leurs plans d'action pour les années 2013 et 2014. Les plans de tous les sites, sauf celui de Bokologi, incluent le maraîchage de contre-saison.</p>

Résultat 2 : Le système d'utilisation des retenues d'eau par les agents vulgarisateurs et les paysans est développé sur les sites ciblés.	- La coopérative au niveau de chaque site est organisée.	La coopérative d'utilisateurs des retenues d'eau a été mise en place au niveau de chaque site cible des régions de Maradi et de Tahoua. (Maradi : 12 sites, Tahoua : 6 sites) Toutes les 18 coopératives d'utilisateurs des retenues d'eau ont obtenu leur agrément avant juin 2014. Cependant, il y a des coopératives qui ne fonctionnent pas correctement.
Résultat 3 : La capacité de mise en œuvre de CEP est améliorée au niveau des agents vulgarisateurs concernés à travers l'exécution des activités des sites ciblés par CEP.	- 90% des AVBs assistés à la formation sur l'approche CEP comprennent le contenu de la formation. (1)	Les résultats de l'évaluation de connaissances de facilitateurs CEP que le Projet a exécutée en mars 2014 montrent un taux de compréhension maximal de 79% et un taux minimal de 43% selon les thèmes. (1)
	- 70% des AVBs assistés à la formation sur l'approche CEP effectueront CEP jusqu'à 2015. (2)	Tous les AVBs, à l'exception d'un AVB responsable de Bokologi de la 1 ^{ère} année, ont effectué CEP jusqu'au moment de l'évaluation finale. C'est-à-dire que le taux d'exécution est plus de 90%. (2)
Résultat 4 : La capacité de mise en œuvre des projets s'est améliorée au niveau de la DRA et du MAG.	- Les rapports sont rédigés et partagés régulièrement. (1)	Les réunions pour partager des informations relatives au Projet, telles que comité de pilotage au niveau central, réunion de partage des informations au niveau régional, réunion des responsables, réunion des agents vulgarisateurs, sont organisées régulièrement. Le procès-verbal de chaque réunion est rédigé au plus tard une semaine après la réunion. (1)
	- 70 % de ceux qui prennent part aux ateliers comprennent leurs contenus. (2)	Selon les résultats de l'enquête sur le 2 ^{ème} atelier d'information, 10 personnes sur 11 enquêtés, soit 91%, ont répondu qu'ils comprenaient les orientations du Projet. (2)
	- 70 % du staff de la DRA et du MAG comprennent les contenus des guides et manuels mis à jour. (3)	Les résultats des questionnaires destinés en novembre 2013 aux AVBs qui avaient eu participé aux formations montrent un taux de compréhension maximal de 100% et un taux minimal de 71% selon les formations. (3)
	- 70 % du staff de la DRA et du MAG comprennent la manière de conduire les activités de relations publiques d'animation. (4)	Pour une présentation lors de l'atelier d'information, les staffs de la DRA et du MAG eux-mêmes préparent leurs présentations et les font en utilisant Power Point. Cela signifie qu'ils comprennent la manière de conduire les activités de relations publiques d'animation. Cependant, le taux exact de compréhension n'a pas été mesuré. (4)

* Tiré du Rapport de l'évaluation à l'achèvement effectuée en octobre 2014

(3) Réalisation du But du Projet

L'état de réalisation du but du Projet a été évalué sur la base des indicateurs du cadre logique. Même si le Projet progresse sans heurts vers la réalisation de son but, il y a eu des indicateurs, parmi ceux du cadre logique, dont il a été difficile de mesurer le degré de réalisation. Dans le Tableau 4.1.5, la réalisation du But du Projet est montrée.

Tableau 4.1.5 Réalisation du But du Projet

But du Projet	Indicateurs	Réalisation
Le développement rural durable est amélioré à travers l'utilisation efficace des retenues d'eau dans les régions de Tahoua et Maradi.	- Les retenues d'eau ciblées fonctionnent normalement pour permettre aux paysans de continuer leurs activités en utilisant les retenues d'eau, ex: cultures de contre-saison. (1)	Les 3 retenues d'eau, Magagi Rogo, Milli et Boklogi, ne fonctionnent pas et les 2 retenues d'eau, Roura et Tchidafawa, ne fonctionnent que partiellement à cause du fait que la réhabilitation nécessaire n'a pas été réalisée. Autrement dit, les 5 retenues d'eau sur les 18 ciblées ne fonctionnent pas normalement pour permettre aux paysans de continuer leurs activités en utilisant les retenues d'eau. En dehors de la retenue d'eau de Boklogi, les 4 autres retenues d'eau n'ont pas fait l'objet de travaux de réhabilitation, mais des puits ont été construits afin d'assurer la source d'eau, ce qui permet d'exercer continuellement l'agriculture irriguée en dépit du non-fonctionnement des retenues d'eau.
	- 70% des groupes d'utilisateurs des retenues d'eau élaborent leurs plans d'action et en assurent le suivi . (2)	Toutes les 18 coopératives d'utilisateurs des retenues d'eau, soit 100% des coopératives ont élaboré leurs plans d'action pour deux années consécutives. Le suivi est exécuté par les agents de l'ACPOR au minimum une fois par an.
	- L'utilisation efficace des retenues d'eau est prise en compte dans les plans d'action en matière agricole des régions Tahoua et Maradi. (3)	Le 3 ^{ème} indicateur n'est pas valable. La région de Tahoua n'élabore pas le plan d'action régional. Le plan d'action régional de Maradi (2012-2017) a pris en compte l'utilisation efficace des retenues d'eau, mais il a été élaboré avant le commencement du Projet.

* Tiré du Rapport de l'évaluation à l'achèvement effectuée en octobre 2014

(4) Réalisation de l'Objectif Général

Les perspectives de réalisation de l'objectif général ont été évaluées sur la base des indicateurs du cadre logique. En ce qui concerne le premier et le deuxième indicateur, la réalisation de l'objectif général est prévue. Concernant le troisième indicateur, les probabilités pour que les résultats et leçons apprises du « développement rural passant par l'approche CEP » soient reproduits aussi dans d'autres régions sont élevées. Par contre, pour évaluer les possibilités d'utilisation dans les autres régions des résultats et leçons apprises de la « valorisation des retenues d'eau passant par l'organisation de coopératives d'utilisateurs des retenues d'eau », il est de prime abord nécessaire de mettre au clair, par une nouvelle étude, les effets générés par l'organisation de ces coopératives d'utilisateurs des retenues. Dans le Tableau 4.1.6, la réalisation de l'Objectif Général est montrée.

Tableau 4.1.6 Réalisation de l'Objectif Général

Objectif Général	Indicateurs	Réalisation
Les retenues d'eau dans les régions de Tahoua et Maradi sont utilisées de manière durable.	- Plus de 12 retenues d'eau dans les deux régions cibles fonctionnent normalement pour permettre aux paysans de continuer leurs activités. (1)	Concernant les retenues d'eau qui sont utilisables au moment de l'évaluation finale, soit 13 retenues d'eau, on peut considérer qu'ils peuvent fonctionner normalement même après la clôture du Projet, compte tenu du fait que 155 producteurs sur 157 de ces 13 sites enquêtés, soit 98,7%, ont répondu qu'ils continueraient la pratique des cultures irriguées en utilisant les installations d'irrigation réhabilitées par le Projet.
	- Plus de 50% des activités conduites continuent à la fin du projet. (2)	Tous les 18 sites cibles ont élaboré leur plan d'action, alors que certaines activités ne peuvent pas être exécutées comme planifiées à cause du manque de moyen financier. Vu que 198 producteurs sur les 219 enquêtés, soit 90,41%, ont manifesté leur volonté de continuer l'élaboration, l'exécution et le suivi de leur plan d'action sans aide à la fin du Projet, cet indicateur est susceptible d'être atteint.
Les résultats et les leçons apprises du Projet sont reproduits au niveau des retenues d'eau des régions de Dosso, Niamey et Tillabéry.	- Les résultats et leçons apprises du Projet sont reproduits sur au moins un site au niveau de chacune des régions de Dosso, Niamey et Tillabéry. (3)	Les fruits du Projet peuvent être classés en gros en deux. Le 1er est le développement rural à travers l'approche CEP et le 2ème est l'utilisation efficace des retenues d'eau à travers l'organisation des utilisateurs des retenues d'eau. Concernant le 1er fruit, il est fort possible que les résultats et les leçons apprises du Projet soient reproduits dans les régions de Dosso, de Niamey et de Tillabéry, vu que le programme de vulgarisation en utilisant l'approche CEP a été déjà élaboré par DGA/MAG et que le manuel de l'approche CEP élaboré par le Projet sera officialisé avant la clôture du Projet. Cependant, concernant les résultats et les leçons apprises du 2ème fruit, une étude supplémentaire est nécessaire pour vérifier les effets sur l'utilisation des retenues d'eau. En plus, ils peuvent être reproduits dans la mesure où les retenues d'eau de ces régions sont utilisables.

* Tiré du Rapport de l'évaluation à l'achèvement effectuée en octobre 2014

(5) Evaluation par les cinq critères

Les résultats de l'évaluation par les cinq critères (pertinence, efficacité, efficience, impact et durabilité) sont résumés ci-dessous.

Pertinence : élevée
 Efficacité : moyenne
 Efficience : moyenne
 Impact : élevé
 Durabilité : moyenne

En dépit du fait que les experts japonais étaient contraints d'évacuer les sites et rester à Niamey pour des raisons de sécurité, le Projet a établi un système de mise en œuvre par contrôle à distance et a

avancé vers la réalisation du But du Projet, notamment par l'introduction de l'approche CEP en tant que moyen de vulgarisation. L'Equipe apprécie hautement les efforts continus des experts japonais, des personnels homologues et tous les autres acteurs concernés.

Le Projet est mis en œuvre conformément à l'initiative 3N du Niger et au Programme de coopération bilatéral entre le Japon et le Niger. L'agriculture irriguée en utilisant les retenues d'eau est un moyen convenable pour atténuer les effets des intempéries et réaliser une production agricole stable. L'Equipe a constaté plusieurs impacts positifs que le Projet a apportés. Donc, la pertinence et l'impact sont évalués satisfaisants.

(6) Recommendations

L'Equipe d'Evaluation a proposé de réviser le cadre logique du Projet (PDM), en constatant que les résultats escomptés sont faiblement corrélés avec le But du Projet dans ses recommandations. Donc, les activités décrites ci-dessous devront être mise en œuvre parmi les activités mentionnées dans le PDM révisé. Les recommandations en détail sont mentionnées dans l'article 3.3.1 Recommandation dans l'évaluation à l'achèvement.

- a) Rendre fonctionnel les coopératives des utilisateurs de retenue d'eau
- b) Renforcement des capacités des agents vulgarisateurs
- c) Analyse des résultats du Projet / Suivi des activités
- d) Renforcement du système d'exécution du CEP au sein du Ministère de l'Agriculture
- e) Suivi du processus d'officialisation du manuel

Afin d'assurer la mise en œuvre des activités mentionnées ci-dessus, et de confirmer l'aboutissement des résultats et du but du Projet définis par les indicateurs du PDM révisé, il a été proposé de prolonger la durée du Projet pendant dix (10) mois, c'est à dire jusqu'au mois de décembre 2015. Les résultats de l'évaluation à l'achèvement et le PDM révisé ont été approuvés dans la cinquième réunion du Comité de Pilotage tenue le 29 octobre 2014.

(7) Leçons apprises

1) Approche encourageant à prendre des initiatives

Depuis son commencement, le Projet a continué d'œuvrer de manière obstinée, une approche encourageant le personnel homologue nigérien à prendre des initiatives dans le cadre de l'organisation des réunions, de la présentation des rapports, d'un grand nombre de formations, du suivi des activités, de la gestion du projet etc., en ne ménageant aucun effort et malgré le temps important que cela nécessite. Cela a contribué, de plus en plus, à développer l'autonomie non seulement du personnel homologue mais aussi des paysans participant aux activités du Projet.

L'encouragement des initiatives des homologues, des collaborateurs, et des paysans bénéficiaires est un facteur important du développement rural.

2) Bon exemple de déploiement au niveau régional

Dans un contexte où les mesures de sécurité mises en place interdisent les experts japonais d'accéder aux sites situés à l'extérieur de la capitale, le Projet a créé des sites dans la ville de Niamey tout en continuant les activités dans les régions de Tahoua et de Maradi, en assurant un contrôle à distance. Nous considérons que cela a été rendu possible grâce au fait que le dispositif de mise en œuvre et la chaîne de commandement sont devenus opérationnels aussi bien au niveau central qu'au niveau régional au cours l'exécution du Projet. Cette expérience pourra servir d'exemples aux autres projets de coopération réalisés au Niger ou dans d'autres pays où les zones

d'intervention sont limitées d'accès pour des raisons de sécurité, etc.

3) Choix judicieux des techniques

Le Projet, sans se limiter à la valorisation des retenues d'eau, a réalisé la construction et la réhabilitation de puits, de forages et d'ouvrages d'irrigations, tout en s'efforçant de poursuivre la recherche de sources alternatives disponibles dans les régions concernées, en vue d'assurer l'approvisionnement en eau. A noter également que le choix des techniques à adopter a été fait de manière à assurer l'adaptation à la situation actuelle des sites, en évitant des opérations nécessitant la technicité de haut niveau et les techniques dont les coûts estimés sont trop élevés.

4) Fourniture appropriée de ressources humaines

La mise en valeur des ressources humaines nigériennes à travers la désignation des assistants du Projet, l'intervention des ingénieurs du Ministère de l'Agriculture dans les formations etc., a contribué à la gestion efficace du Projet. Aussi, la participation de l'expert Kenyan en tant que formateur du CEP a fortement contribué à la vulgarisation et à l'amélioration de l'approche CEP. En outre, des engagements sont pris dans la perspective de former des facilitateurs au sein du Ministère de l'Agriculture. La disponibilité de ressources humaines qualifiées est ainsi assurée pour garantir l'autonomie et la durabilité. Ceci peut représenter un véritable modèle de développement rural.

5) Collaboration avec d'autres partenaires

Le Projet a tenu à plusieurs reprises des discussions avec la FAO aussi à l'étape de l'étude de la situation des CEP au Niger qu'à l'étape de la mise en pratique du CEP du Projet VRACS. Une relation de collaboration mutuelle est ainsi établie. Par ailleurs, la JICA a conclu un Mémorandum d'Accord avec le PNUD le 09 mars 2012. C'est dans ce cadre que les actions de collaboration ont été réalisés, parmi lesquelles la fourniture de matériels par le PNUD aux boutiques d'intrants faisant partie des activités du Projet sur les sites de Niamey. Ceci, engendrant des effets synergiques, peut être cité comme un bon exemple partenariat.

4.2 Réalisation du But du Projet après la période de prolongation

(1) Réalisation des activités

La réalisation des activités faites dans la période de prolongation est montrée dans le Tableau 4.2.1.

Tableau 4.2.1 Réalisation des activités

Activités	Réalisation des activités
1-1. Mettre à jour les résultats de l'étude d'inventaire pour les 18 sites ciblés dans les Régions de Maradi et Tahoua, et les travaux de réhabilitation auront lieu durant la première année, si nécessaire.	✓ Toutes les activités liées avec le Résultat 1 ont été réalisées avant la période de prolongation.

1-2. Désigner les sites à cibler et les activités à mettre en œuvre sur chaque site sur la base des résultats de l'Activité 1-1.	✓ Toutes les activités liées avec le Résultat 1 ont été réalisées avant la période de prolongation.
1-3. Conduire une étude d'impact social et environnemental.	✓ Toutes les activités liées avec le Résultat 1 ont été réalisées avant la période de prolongation.
2-1 Donner des formations en matière d'organisation à l'intention des paysans cibles.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ En ce qui concerne les formations en matière d'organisations paysannes, celles-ci ont été fondamentalement achevées en 2014. ✓ Une formation de recyclage a été réalisée en septembre 2015, en vue de rendre fonctionnelles les coopératives cibles.
2-2 Etablir un système de capitalisation et de partage des informations s'articulant autour du MAG et les DRA.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le Projet a tenu toutes sortes de réunions aux niveaux central et régional. ✓ Dans le période de prolongation, trois réunions de partage des informations ont été tenues. ✓ Dans le période de prolongation, on a tenu chaque mois à Niamey, des réunions des responsables du Projet.
2-3 Mettre en place des coopératives des utilisateurs de retenue d'eau et des Commissions Foncières de Base (COFOB).	✓ Toutes les activités liées avec le Résultat 1 ont été réalisées avant la période de prolongation.
2-4 Donner des formations en matière d'entretien des retenues d'eau à l'intention des coopératives susmentionnées.	✓ Toutes les activités liées avec le Résultat 1 ont été réalisées avant la période de prolongation.
2-5 Donner des formations en matière de gestion des ressources naturelles à l'intention des coopératives susmentionnées.	✓ Toutes les activités liées avec le Résultat 1 ont été réalisées avant la période de prolongation.
2-6 Mettre en œuvre un suivi des coopératives des utilisateurs de retenue d'eau.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un suivi a été réalisé sous la conduite des agents des services de l'AC/POR des régions de Maradi et de Tahoua dans l'objectif d'identifier l'état de fonctionnement des coopératives cibles. ✓ Les formations de recyclage ont été mises en œuvre auprès des 6 coopératives cibles sous la conduite des agents AC/POR des régions concernées en septembre 2015.
3-1 Mettre en œuvre des formations des facilitateurs à l'intention des agents vulgarisateurs.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ En ce qui concerne les formations de facilitateurs CEP, toutes les formations ont été achevées avant 2014. ✓ La formation de remise à niveau pour renforcer les capacités des agents vulgarisateurs en matière d'exécution des CEP, formation recommandée dans le cadre de l'évaluation en fin de projet, a été mise en œuvre en mai 2015. ✓ sur le budget de la Partie nigérienne, une formation complémentaire des facilitateurs a été réalisée en juin 2015 par la DVTT.
3-2 Créer des sites modèles dans la ville de Niamey.	✓ Toutes les activités liées avec le Résultat 1 ont été réalisées avant la période de prolongation.
3-3 Créer des sites modèles dans la ville de Niamey.	✓ Le programme de formations CEP réalisées sur les sites modèles à partir de mars 2015 a été rédigé.

3-4 Effectuer, à travers la mise en œuvre du CEP sur les sites modèles, des formations sur l'approche CEP à l'intention des agents vulgarisateurs des sites ciblés et des régions avoisinantes de Niamey.	✓ Les formations sur les sites modèles ont été faites en juillet et septembre 2015.
3-5 Faire pratiquer les agents vulgarisateurs le CEP sur chaque site.	✓ Les CEP de la troisième phase ont commencé dans les régions de Tahoua, de Maradi et de Niamey (deuxième phase) à partir de décembre 2014 et les certificats de fin de formation ont été remis fin novembre.
3-6 Etablir un manuel de l'approche CEP.	✓ La version finale du manuel, incluant les résultats de l'atelier de présentation du contenu du manuel tenu le 3 février 2015, a été approuvée en juillet 2015 avec la signature du Ministre de l'Agriculture, et ce manuel est devenu un manuel officiel du Niger.
4-1 Mettre en œuvre des formations des facilitateurs paysans.	✓ Toutes les activités liées avec le Résultat 1 ont été réalisées avant la période de prolongation.
4-2 Elaborer la méthode et le plan de suivi.	✓ Pour évaluer la contribution du présent Projet au développement rural, en mettant au clair d'un point de vue impartial les changements dans la pratique de l'agriculture des participants aux CEP après qu'ils aient terminé le cursus, cette étude a été programmée sous la forme d'une prestation confiée à une ONG locale.
4-3 Mettre en œuvre un suivi des activités menées par les paysans ayant participé au CEP.	✓ L'étude des impacts a été réalisée sous la forme d'une prestation confiée à une ONG locale et les résultats de l'étude ont été soumis.
5-1 Etablir un système de communication de rapports des DRA au MAG..	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Cette activité a été avancée conformément au système d'exécution pour la gestion du Projet modifié et renforcé en avril 2013 pour demander plus d'initiative du côté nigérien. ✓ Par ailleurs, les réunions mensuelles des responsables qui ont été commencées depuis octobre 2013 et les réunions mensuelles des agents vulgarisateurs qui ont été commencées dans chaque région depuis janvier 2014 ont été continuellement tenues.
5-2 Synthétiser les résultats et les leçons tirées du Projet, et organiser des réunions en invitant les acteurs concernées des Régions de Maradi, de Tahoua, de Dosso, de Tillabéry et de Niamey.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'atelier national de coordination des CEP s'est tenu le 1^{er} et le 2^{ème} décembre 2015. ✓ Le séminaire final s'est tenu le 3 décembre 2015 pour la fin du Projet VRACS, et les connaissances, expériences et exemples de succès ont été présentés lors de ce séminaire.
5-3 Réviser les différentes directives et le manuel concernant l'organisation des utilisateurs des retenues d'eau, le renforcement des capacités et l'amélioration de revenus.	✓ La version haoussa (langue locale) du manuel a été faite.

<p>5-4 Etablir un système de mise en œuvre du CEP au sein du MAG.</p>	<p>✓ le Projet a conçu et proposé le système de soutien et d'encadrement présenté dans la figure ci-dessous, qui montre ce que devrait être dorénavant la DVTT.</p> <p>✓ Le Projet a recouru à une solution de rechange consistant à faire en sorte que deux agents de la DVTT accumulent de l'expérience à travers la formation sur le tas et en renforçant l'encadrement exercé par l'expert du pays tiers et les experts japonais, qu'ils soient en mesure de jouer un rôle d'encadrement.</p> <p>✓ Le fait que le manuel de mise en œuvre des CEP du VRACS ait été officialisé et puisse être utilisé comme une référence au Niger est extrêmement important de ce point de vue aussi, car il rend plus facile l'exécution des CEP ayant un certain degré de qualité dans d'autres programmes.</p>
<p>5-5 Communiquer, à l'intention des acteurs concernés des régions de Maradi, de Tahoua, de Dosso, de Tillabéry et de Niamey, des informations relatives à l'organisation des utilisateurs de retenue d'eau, au renforcement des capacités et à l'amélioration des revenus.</p>	<p>✓ Les activités en matière de documents de promotion du Projet ont toujours été faites.</p> <p>✓ Une brochure a été élaborée en japonais et en français puis distribuée aux personnes et structures concernées, ainsi que lors des ateliers et séminaires du VRACS, des ateliers en lien avec les CEP organisés par la DVTT, etc.</p> <p>✓ Un bulletin d'information est lui aussi élaboré en français et distribué de la même façon que la brochure.</p> <p>✓ Lors du dernier séminaire organisé le 3 décembre, les chaînes de télévision et les journaux ont effectué des reportages qui ont été diffusés au niveau national à la télévision et dans les journaux.</p>

Comme le montrer le tableau ci-dessus, l'objectif de la réalisation des activités sur la période de prolongation est atteint.

(2) Réalisation des Résultats

Sur la base des indicateurs du cadre logique du projet (PDM) qui a été modifié lors de l'évaluation à l'achèvement, l'état de réalisation des résultats a été évalué. Par l'exécution des activités sur la période de prolongation, les indicateurs des Résultats ont été presque atteints. Dans le Tableau 4.2.2, la réalisation des Résultats est montrée.

Tableau 4.2.2 Réalisation des Résultats

Résultats	Indicateurs	Réalisation
Résultat 1 : La situation de l'utilisation de l'eau, l'orientation judicieuse de l'exploitation agricole et les activités à mettre en œuvre sont clarifiées.	- Un projet incluant le plan d'utilisation de l'eau, les activités relatives aux techniques de culture etc, est élaboré au niveau de chaque site.	Cet indicateur était déjà atteint.

<p>Résultat 2 : Le système de valorisation des retenues d'eau par les utilisateurs fonctionne au niveau de chaque site cible.</p>	<p>- La coopérative d'utilisateurs de retenue d'eau est organisée au niveau de tous les sites du Projet.</p>	<p>Cet indicateur était déjà atteint.</p>
	<p>- Chaque coopérative organise l'assemblée générale et autres réunions chaque année.</p>	<p>Le résultat de suivi effectué en avril 2015 pour identifier l'état de fonctionnement des coopératives cibles a montré que 15 coopératives sur 18 ont tenu leurs assemblées générales régulièrement. Par conséquent, 83% des cooperatives ont atteint cet indicateur.</p>
<p>Résultat 3 : Les capacités en matière de mise en oeuvre du CEP des agents vulgarisateurs cibles sont améliorées.</p>	<p>- Les agents vulgarisateurs cibles participent à la formation des facilitateurs du CEP.</p>	<p>Sur les 20 sites, 19 sites ont été suivi par dees AVB et 16 AVB ont participé aux FdF. 3 AVB et 27 facilitateurs paysans ont participé à la FdF supplémentaire fournie par la DVT sur le budget de la contrepartie Nigerienne. Par conséquent, cet indicateur a été atteint.</p>
	<p>- 90% des agents vulgarisateurs assistés à la formation sur l'approche CEP comprennent le contenu de la formation.</p>	<p>Pendant la FdF tenue en décembre 2014, 8 participants sur 9 ont répondu qu'ils ont compris le contenu de la formation. Pendant la FdF tenue sur les sites modèles de Niamey en septembre 2015, 22 participants sur les 22 ont répondu qu'ils ont appris des choses dans le contenu de la formation. Par conséquent, cet indicateur a été atteint.</p>
	<p>- 70 % des agents vulgarisateurs ayant participé à la formation en approche CEP pratiquent le CEP.</p>	<p>32 AVB sur 34 ayant participé à la FdF ont mis en place de CEP. Par conséquent, cet indicateur a été atteint.</p>
<p>FRésultat 4 : La situation de l'exploitation agricole des paysans ayant participé au CEP est améliorée.</p>	<p>- Au moins 40 facilitateurs-paysans sont formés.</p>	<p>62 facilitateurs paysans ont été formés depuis le début de VRACS. Par conséquent, cet indicateur a été atteint.</p>
	<p>- 60 % des participants de CEP obtiennent le diplôme de fin de formation.</p>	<p>1.202 paysans sur les 2.018 ayant participé au CEP ont obtenus des diplômes. C'est à dire, presque 60% ont obtenus des diplômes de fin de formation. Par conséquent, cet indicateur a été atteint.</p>
	<p>- Les changements dans l'exploitation agricole des paysans (méthode de culture, allègement du travail, amélioration des revenus, des rendements etc.).</p>	<p>A la fin du VRACS, l'étude des impacts a été conduite. Le résultat de cette etude a permis de confirmer les changements dans l'exploitation agricole concernant les agriculteurs. Voir l'article 4-3 pour comprendre le en détail. Par conséquent, cet indicateur a été presque atteint.</p>
	<p>- le niveau de satisfaction des paysans.</p>	<p>Dans l'étude des impacts, il a été demandé si les paysans qui ont participé au CEP étaient satisfait des activités du CEP, et tous ont répondu oui. Par conséquent, cet indicateur a été atteint.</p>

<p>Résultat 5 : Les capacités des DRA et du MAG en matière d'exécution de projets sont améliorées.</p>	<p>- Des rapports sont établis et partagés périodiquement.</p>	<p>Cet indicateur était atteint dans la période de prolongation.</p>
	<p>- 70% des participants de l'atelier comprennent le contenu de l'atelier.</p>	<p>23 sur les 27 participants de l'atelier de remise à niveau pour renforcer les capacités des AVB tenus en mai 2015 ont répondu qu'ils ont compris le contenu de cet atelier. Tous les 22 participants à l'atelier d'évaluation tenus en septembre 2015 ont répondu qu'ils ont compris le contenu de cet atelier. Par conséquent, cet indicateur a été atteint.</p>
	<p>- 70% des agents des DRA et du MAG comprennent les contenus du manuel et du Guide.</p>	<p>Concernant le manuel de l'approche CEP qui a été officialisé après la signature du Ministre de l'Agriculture, une étude d'enquête a été conduite au niveau des AVB lors des réunions mensuelles régionales en novembre 2015 s'ils ont compris le contenu du manuel et 16 d'entre les 17 répondants ont dit qu'ils l'ont bien compris. Par conséquent, cet indicateur a été atteint.</p>

(3) Réalisation du But du Projet

L'état de réalisation du but du Projet a été évalué sur la base des indicateurs du cadre logique qui a été modifié lors de l'évaluation à l'achèvement du projet. Même si le Projet progresse sans heurts vers la réalisation de son but, il y a eu des indicateurs, parmi ceux du cadre logique, dont le degré de réalisation était difficile à mesurer et ces indicateurs ont été modifiés. On trouvera l'état de réalisation du But du Projet dans le Tableau 4.2.3.

Tableau 4.2.3 Réalisation du But du Projet

But du Projet	Indicateurs	Réalisation
Le développement rural durable est amélioré à travers l'utilisation efficace des retenues d'eau dans les régions de Tahoua et de Maradi.	- Les retenues d'eau fonctionnent normalement permettant aux paysans de continuer de les exploiter efficacement pour leurs activités, entre autres les cultures de contre-saison.	Cet indicateur était atteint dans la période de prolongation.
	- Des paysans sortant du CEP continuent à faire des activités spontanément en maintenant des échanges interactives.	Dans la région de Tahoua, les membres des comités de gestion des six coopératives des utilisateurs des retenues d'eau qui ont été formés par le VRACS et qui ont participé au CEP ont formé l'Union des Coopératives du VRACS par l'approche de la capacité de prise de décision tel qu'apprié dans le CEP. Ainsi, après avoir été diplômé du CEP, ces membres maintiennent des échanges entre eux et poursuivent leurs activités spontanées. En outre, les diplômés des CEP sur les sites modèles de Tchingal Bangou et Yantala Corniche de Niamey ont principalement poursuivi les échanges notamment entre les facilitateurs paysans. Les facilitateurs paysans de Tchingal Bangou apprennent la procédure d'activités de l'élevage de la volaille à Yantala Corniche et en plus, ils ont échangé sur les techniques de culture et les méthodes de vente de la laitue qui est une production spéciale de la zone de Yanatara Corniche. Par conséquent, cet indicateur a été atteint.

(4) Réalisation de l'Objectif Général

Les perspectives de réalisation de l'objectif général ont été évaluées sur la base des indicateurs du cadre logique qui a été modifié lors de l'évaluation à l'achèvement du projet. De même, pour les résultats dans l'évaluation à l'achèvement, en ce qui concerne le premier et le deuxième indicateurs, la réalisation de l'objectif général est prévue. Concernant le troisième indicateur, les résultats de l'étude EDOS montrent que l'état des retenues d'eau existantes dans les 3 régions cibles autres que celles de Tahoua et de Maradi n'est pas très bon et pour ce, ne pas focaliser l'exécution des activités sur les retenues, limiterait le champ d'action de ces activités. Mettre en œuvre, comme sur les sites modèles de Niamey, des actions centrées sur la vulgarisation agricole basée sur l'approche CEP, en tant que moyen de développement rural pouvant être appliqué aux villages qui, en grande majorité, ne bénéficient pas de retenues, (applicables en même temps aux villages qui bénéficient de retenues), il est possible de mettre à profit les résultats de développement rural. Le déroulement de ce projet non limité particulièrement sur les retenues d'eau est déjà exécuté sur les sites modèles de Niamey.

Dans le Tableau 4.2.4, la réalisation de l'Objectif Général est montrée.

Tableau 4.2.4 Réalisation de l'Objectif Général

Objectif Général	Indicateurs	Réalisation
Les retenues d'eau des régions de Tahoua et de Maradi faisant l'objet du Projet sont utilisées de manière durable.	- Les paysans continuent d'exercer leurs activités en utilisant efficacement les retenues d'eau, au niveau de 12 retenues d'eau au moins dans les régions de Tahoua et de Dosso.	On peut considérer qu'ils peuvent fonctionner normalement même après la clôture du Projet. Les activités qui ont collaboré avec les projets des autres bailleurs de fonds ont été exécutés.
	- Plus de 50% des activités mises en œuvre au moment de l'achèvement du projet continuent de s'exercer.	Cet indicateur est susceptible d'être atteint. Les activités de CEP, les entretiens des retenues d'eau et les activités d'organisation sont exécutées par DVTT, DGR et DAC/POR respectivement.
Les résultats et les leçons apprises du Projet sont mis en valeur pour l'utilisation des retenues d'eau des régions de Dosso, de Niamey et de Tillabéry.	- Les résultats et leçons apprises du Projet sont mis en valeur au niveau d'une retenue d'eau au moins dans les régions de Dosso, de Niamey et de Tillabéry respectivement.	Concernant le développement rural à travers l'approche CEP, l'indicateur serait possiblement atteint. Il est fort possible que les résultats et les leçons apprises du Projet soient reproduits dans les régions de Dosso, de Niamey et de Tillabéry, vu que le programme de vulgarisation en utilisant l'approche CEP a été déjà élaboré par la DGA/MAG et que le manuel de l'approche CEP élaboré par le Projet sera officialisé avant la clôture du Projet. Dans la région de Tillabéri, la mise en œuvre de formations destinées aux agents vulgarisateurs recourant à l'approche CEP du VRACS ainsi que de CEP a déjà commencé.

(5) Auto-évaluation selon l'évaluation en cinq points

Une auto-évaluation du projet après l'exécution de la période de prolongation a été réalisée du point de vue de l'évaluation en cinq points. On en trouvera les résultats ci-dessous. Les résultats de l'évaluation en 5 points n'ont pas changé mais des activités pouvant être notées (+) dans le cadre des différents points évalués ayant été exécutées durant la période de prolongation, le Projet a estimé que les résultats du Projet s'étaient encore améliorés grâce aux activités de la période de prolongation.

1) Pertinence : [élevée]

Les résultats de l'évaluation donnent, comme lors de l'évaluation en fin de projet, une pertinence [élevée], mais comme les activités ci-dessous qui peuvent bénéficier d'un (+) sont exécutées durant la période de prolongation, le Projet pense que les résultats dans ce domaine ont atteint un niveau encore plus élevé.

Nécessité

- ✓ Dans le cadre de l'étude d'impact réalisée à la fin de la période de prolongation du Projet auprès des paysans ayant achevé le cursus des CEP, toutes les personnes interrogées (95 personnes) ont répondu être satisfaites des activités de CEP du Projet. Les raisons évoquées sont : l'acquisition de techniques et de connaissances (56 %), l'accroissement de la cohésion de groupe (22 %), l'amélioration des moyens de subsistance (14 %) (+).

- ✓ Dans le cadre de l'enquête réalisée à la fin de la période de prolongation du Projet auprès de membres des coopératives d'utilisateurs des retenues, 91 % (81 personnes) des personnes interrogées ont répondu que le système de maintenance et gestion des retenues d'eau s'était amélioré (+).

Degré de priorité

- ✓ Le but du Projet VRACS est en cohérence avec le programme opérationnel 1 « Accroissement de la production agricole par l'irrigation », qui vise à rehausser la production agricole en valorisant les équipements d'irrigation et hydrauliques dans le cadre du programme stratégique 1 « accroissement et diversification de la production agricole, sylvicole, pastorale et halieutique » de l'Initiative nigérienne 3N (politique d'accroissement de l'autosuffisance alimentaire).
- ✓ En ce qui concerne les CEP, la Direction de la vulgarisation et du transfert de technologies, structure homologue du Projet, a établi un « plan quinquennal de diffusion des CEP », et le nombre des CEP exécutés dans le cadre du VRACS contribue à la réalisation de l'objectif de ce plan qui consiste à « mettre en place des CEP dans l'ensemble des 12 000 villages du Niger » (+).
- ✓ Dans la version la plus récente des orientations spécifiques d'aide par pays du Japon vis-à-vis du Niger, révisées en décembre 2012, le « développement agricole et rural » est considéré comme l'un des secteurs prioritaires.

Caractère approprié en tant que moyen

- ✓ Le VRACS a invité en tant qu'expert d'un pays tiers, l'agent d'un projet déjà en place de la JICA dans le cadre duquel les CEP avaient été introduits, valorisant ainsi l'expérience acquise à travers un projet de la JICA (+).
- ✓ En demandant aux homologues de s'impliquer dès le stade des préparatifs des formations données par l'expert du pays tiers, le Projet s'est efforcé de renforcer les capacités de ses homologues afin qu'ils puissent réaliser des formations, si bien que ces homologues ont assuré en tant que formateurs des formations notamment dans le cadre de programmes de CEP sur financement gouvernemental et de programmes de CEP d'autres bailleurs (+).
- ✓ Le manuel des CEP, élaboré en couvrant de façon exhaustive les caractéristiques de l'approche CEP mise en œuvre par le VRACS, a été agréé comme étant le manuel officiel par le Ministère de l'Agriculture (+).
- ✓ Ce manuel n'a pas seulement été distribué, mais aussi porté à la connaissance des personnes impliquées dans les projets de CEP au Niger à travers les réunions, ateliers, etc. organisés par le VRACS ou la DVTT, et une partie de ces projets a démarré des activités CEP en recourant à ce manuel (+).

2) Efficacité [plutôt élevée]

Les résultats de la présente évaluation ont été rehaussés par rapport à l'évaluation en fin de projet, l'efficacité étant maintenant considérée [plutôt élevée]. Cette réévaluation est due au fait qu'il est jugé que, parmi les activités ci-dessous qui peuvent bénéficier d'un (+), les bons résultats de celles en particulier dont l'indicateur a été rectifié après l'évaluation en fin de projet sont à mettre au crédit de la prolongation du Projet.

Atteinte du but du projet

- ✓ Il y a dans le cadre du Projet 5 retenues d'eau qui n'ont pas été réhabilitées et ne fonctionnent pas (-)

- ✓ Dans le cadre des plans d'activités des coopératives d'utilisateurs des retenues, il y a des demandes déjà effectuées auprès de l'État ou des bailleurs pour des réparations de retenues qui seraient difficiles à réaliser sur les seuls fonds propres de la coopérative, ou encore une volonté d'effectuer cette demande, mais, sauf exception, ces demandes n'ont pas encore abouti à l'obtention de financements (-).
- ✓ Concernant l'indicateur révisé après l'évaluation en fin du projet « les paysans qui ont terminé le cursus du CEP continuent spontanément les activités, en maintenant leurs échanges mutuels. », voici ci-dessous les résultats obtenus :
- ✓ Dans la région de Tahoua, les coopératives d'utilisateurs des retenues de 6 sites sur lesquels le VRACS a apporté un soutien à l'organisation se sont réunies pour former une union de coopératives de retenues (+). De ce fait, les coopératives d'utilisateurs des retenues continuent spontanément les activités, en poursuivant leurs échanges mutuels.
- ✓ En ce qui concerne les sites modèles de Niamey, Tchingal Bangou et Yantala Corniche, les facilitateurs paysans sont à la base des échanges entre membres des CEP de ces deux sites, et effectuent des échanges d'informations portant notamment sur les techniques de culture (+).

Liens de cause à effet entre les résultats et le but du Projet

- ✓ Selon l'étude d'impact réalisée à la fin du Projet auprès des paysans ayant achevé le cursus des CEP, 89 % des personnes interrogées mettent les techniques apprises dans le cadre des CEP en pratique dans leurs propres champs (+).
- ✓ 62 % des personnes interrogées transmettant, selon cette même étude, les techniques apprises dans le cadre des CEP aux exploitations environnantes, les activités réalisées par le Projet sont de façon certaine diffusées vers les exploitations environnantes, contribuant ainsi à la réalisation du but du projet qui consiste à apporter des améliorations durables en termes de développement rural (+).
- ✓ Dans le cadre de l'enquête réalisée à la fin de la période de prolongation du Projet auprès des membres des coopératives d'utilisateurs des retenues, 63 % des personnes interrogées ont répondu « continuer les activités de maintenance et de gestion des retenues », on peut donc espérer un fonctionnement durable des retenues (+).

3) Efficience : [plutôt élevée]

Les résultats de la présente évaluation ont été rehaussés par rapport à l'évaluation en fin de projet, l'efficience étant considérée [plutôt élevée]. Cette réévaluation est due aux activités ci-dessous qui peuvent bénéficier d'un (+) (en particulier les activités de renforcement dans les autres régions durant la période de prolongation, dans le cadre de la réalisation du résultat 3 qui a été modifié du fait de la rectification du cadre logique) et à l'évaluation des coûts effectuée lors de l'atelier CEP.

Calcul des extrants

- ✓ Les indicateurs qui n'étaient pas suffisants pour mesurer le degré d'atteinte des résultats dans l'évaluation en fin de projet ont été corrigés dans la version 3 du cadre logique du projet (PDM) (+).
 - ✓ Pour réaliser le résultat 3 « les capacités en CEP des agents vulgarisateurs sont rehaussées », durant la période de prolongation, sans se limiter aux formations sur les sites modèles de Niamey, des activités de renforcement ont été mises en œuvre de façon plus active dans les régions de Maradi et de Tahoua en recourant pour cela aux homologues (+).
 - ✓ Dans le cadre des enquêtes réalisées après chaque formation, les neuf dixièmes des agents
-

vulgarisateurs ont répondu avoir compris le contenu de ces formations (+).

Liens de cause à effet entre les activités et le calcul des extrants

- ✓ Il y a encore eu des affectations d'agents vulgarisateurs durant la période de prolongation, mais à la demande du VRACS, les impacts en ont été minimisés, par le fait qu'un facilitateur a pris le relais des activités ou encore par le fait qu'un agent vulgarisateur du voisinage a remplacé l'agent affecté en attendant l'arrivée de son successeur (+).

Timing, qualité et quantité des apports

- ✓ Comme la décision de prolonger le projet est tombée après la période des demandes de budget au Gouvernement nigérien, il n'a pas été possible pour la Partie nigérienne de demander un budget pour la période de prolongation. Cependant, en effectuant les formalités de report du budget 2014 non utilisés en 2015, il a été possible d'assurer une partie du budget de la Partie nigérienne pour la période de prolongation (+/-).
- ✓ Les activités qui avaient été prévues pour la période de prolongation ont été réalisées en général en temps opportun (+)

Coûts

- ✓ Les apports côté Projet ont été limités au minimum. En ce qui concerne en particulier les CEP, à l'occasion de l'atelier CEP réalisé en décembre 2015, les participants ont jugé approprié le fait qu'aucun per diem ne soit payé aux agents vulgarisateurs ni aux participants des CEP du VRACS.

4) Impacts [élevés]

Les impacts sont jugés [élevés] comme lors de l'évaluation en fin de projet, mais partant du fait que les activités ci-dessous qui peuvent bénéficier d'un (+) sont exécutées durant la période de prolongation, le Projet pense que les résultats dans ce domaine ont atteint un niveau encore plus élevé.

Perspectives d'atteinte de l'objectif général

- ✓ Concernant l'indicateur « Plus de 12 retenues d'eau dans les deux régions cibles fonctionnent normalement pour permettre aux paysans de continuer leurs activités. », dans le cadre de l'enquête réalisée à la fin de la période de prolongation du Projet auprès de membres des coopératives d'utilisateurs des retenues, 63 % des personnes interrogées ont répondu que « les activités de maintenance et de gestion de la retenue continuent ». D'un autre côté, 34 % des personnes interrogées ont répondu que « les activités de maintenance et de gestion de la retenue continuent, mais il y a des problèmes ». Le manque de fonds et de matériels / matériaux pour la réparation de la retenue ont notamment été évoqués parmi les problèmes à résoudre (+/-).
- ✓ Concernant l'indicateur « Plus de 50 % des activités conduites continuent à la fin du projet. », dans le cadre de l'évaluation de l'état de fonctionnement des coopératives effectuée par le Projet avec les agents de l'AC/POR des régions, les coopératives ayant reçu la note « C » (il y a un problème) à 1 des 4 points d'évaluation au maximum étaient au nombre de 12 sur 18, si bien que cet indicateur peut être réalisé (+). En plus de cela, dans le cadre de l'enquête réalisée à la fin de la période de prolongation du Projet auprès de membres des coopératives d'utilisateurs des retenues, 63 % des personnes interrogées ont répondu « continuer les activités de maintenance et de gestion des retenues » (+).
- ✓ L'indicateur « Les résultats et leçons apprises du Projet sont reproduits sur au moins un site au niveau de chacune des régions de Dosso, Niamey et Tillabéry. » est divisé en deux :

- a) Développement rural à travers l'approche CEP : du fait que les chefs des services de la vulgarisation et du transfert de technologie ainsi que les agents vulgarisateurs des directions régionales de l'Agriculture de Dosso et de Tillabéri ont assisté aux formations de facilitateurs du VRACS et aux formations sur les sites modèles de Niamey, et ont démarré des CEP sur financement de l'État ou dans le cadre de projets d'autres bailleurs, on peut dire que ce point est déjà réalisé. Les probabilités pour que les acquis du VRACS soient dorénavant utilisés sont extrêmement élevées (+). De plus, le manuel de l'approche CEP élaboré par le VRACS et officialisé rend encore plus probable la poursuite des activités.
- b) Valorisation passant par l'organisation des utilisateurs des retenues d'eau : l'organisation des utilisateurs dans le cadre du VRACS a été mise en œuvre conjointement avec l'AC/POR en charge de l'organisation dans chaque région. En plus des méthodes d'organisation, les modes de suivi après organisation et les savoir-faire nécessaires en matière de formation peuvent être mis en œuvre dans les autres régions, mais partant de ce que, selon le rapport de l'étude EDOS, il n'y a pas dans les 3 régions concernées de retenues d'eau aussi performantes que celles de Tahoua et de Maradi, il sera difficile de valoriser les résultats et les leçons apprises du Projet en se focalisant sur les retenues d'eau (+/-).

Liens de cause à effet entre l'objectif général et le but du Projet

- ✓ Si le développement rural durable est amélioré à travers l'utilisation efficace des retenues d'eau dans les régions de Tahoua et Maradi, ces retenues d'eau seront utilisées de façon durable.
- ✓ L'indicateur selon lequel les résultats et leçons apprises du Projet sont reproduits sur au moins un site au niveau de chacune des régions de Dosso, Niamey et Tillabéri, vise à diffuser les résultats et les leçons apprises du Projet, et est déjà partiellement réalisé (+).

Effets d'entraînement

- ✓ Les coordinateurs assistants de la DVTT ont démarré des activités de soutien à la mise en œuvre de CEP (tenue de formations, suivis) sur financement du budget de l'État nigérien et des bailleurs.
- ✓ Dans la région de Maradi, une ONG a recruté des facilitateurs du VRACS en tant que facilitateurs des CEP qu'elle met en œuvre.
- ✓ Dans la région de Tahoua un autre projet d'un bailleur a aménagé l'amont d'une retenue cible du VRACS.
- ✓ Dans le cadre de l'étude d'impact réalisée à la fin de la période de prolongation du Projet auprès des paysans ayant achevé le cursus des CEP, 62 % des personnes interrogées (59 personnes) ont répondu avoir transmis aux exploitations environnantes ce qu'ils avaient appris dans le cadre des CEP du Projet.

5) Viabilité : [moyenne]

Partant du fait que les activités ci-dessous qui peuvent bénéficier d'un (+) sont exécutées durant la période de prolongation, on peut juger que les résultats dans ce domaine ont atteint un niveau un peu supérieur à ceux de l'évaluation en fin de projet. Néanmoins, en portant un jugement global qui prend en compte notamment le fait que, du point de vue financier, le Niger ne peut assurer un financement autonome, et que, du point de vue technique, il est difficile de former des maîtres formateurs en se fondant sur le seul savoir-faire du Niger, la présente évaluation a, comme lors de l'évaluation en fin de projet, situé la viabilité à un niveau [moyen]. Pour promouvoir dorénavant la viabilité, il est à penser que des soutiens tels que notamment l'organisation de formations et la coordination de leur exécution par le bureau de la JICA seraient efficaces.

Domaines politique et institutionnel

- ✓ L'approche CEP est déjà adoptée dans le plan quinquennal de vulgarisation de la DVTT. De plus le contenu du plan d'action pour mettre en œuvre ce plan quinquennal a fait l'objet de concertations notamment lors de l'atelier du VRACS, mais les choses ne sont pas parvenues au stade de l'élaboration de plans d'activités détaillés (+/-).
- ✓ Le travail d'officialisation du manuel de CEP est achevé, et ce manuel a été approuvé par le Ministre de l'Agriculture. Un atelier a été organisé par le Projet pour en expliquer le contenu et la façon de l'utiliser. En plus de cela, la DVTT, dans le cadre de réunions avec les personnes et structures impliqués dans la mise en œuvre de CEP, explique le contenu, l'objectif d'utilisation de ce guide (+).

Domaines organisationnel et financier

- ✓ Sur la base du système institutionnel nigérien existant, le système d'exécution établi par le Projet fonctionne. En particulier, le système de suivi au niveau des régions a été renforcé à travers les activités de la période de prolongation. D'un autre côté, il est possible que les fréquentes affectations des personnels exercent un impact négatif sur les capacités de mise en œuvre et sur la pérennité des actions (-).
- ✓ Le Projet a, dès le stade de la planification des activités en matière de CEP de la période de prolongation, mené les activités conjointement avec les homologues, en respectant leur rôle d'acteur principal (+).
- ✓ La Direction générale de l'agriculture a demandé à d'autres bailleurs d'assurer le financement nécessaire pour l'exécution du plan quinquennal de vulgarisation, mais ce financement n'est toujours pas assuré (-).

Domaine technique

- ✓ Dans le cadre de l'étude d'impact réalisée à la fin de la période de prolongation du Projet après des paysans ayant achevé le cursus des CEP, 89 % des personnes interrogées ont répondu mettre les techniques apprises dans le cadre des CEP en pratique dans leurs propres champs. Partant du fait que 90 % d'entre elles répondent l'avoir fait pendant au moins deux campagnes, les probabilités que les techniques apprises continuent d'être utilisées après la fin du Projet sont élevées (+).
- ✓ Durant la période de prolongation, le Projet a opéré un transfert de technologie vers les coordinateurs assistants de la DVTT en tant que potentiels maîtres formateurs. Arrivés en fin de projet, alors qu'ils en sont au stade d'avoir commencé à acquérir un certain degré de spécialisation en CEP, les activités de suivi des CEP exercées par la DVTT et les occasions de participer en tant que formateurs à des formations dans le cadre de projets d'autres bailleurs se sont accrues, si bien qu'il n'a pas été possible de réaliser un transfert de technologie suffisant pour qu'ils deviennent maîtres formateurs (-).
- ✓ Les capacités en matière de facilitation des agents vulgarisateurs qui ont pris en charge les CEP du VRACS et des personnes impliquées des directions régionales de l'agriculture concernées et du Ministère de l'Agriculture ont, notamment à travers leur participation aux activités et formations CEP, encore progressé par rapport au moment où a été réalisée l'évaluation en fin de projet d'octobre 2015 (+).
- ✓ Pour ce qui concerne le suivi et la formation de renforcement des capacités réalisés auprès des coopératives d'utilisateurs des retenues durant la période de prolongation, toutes les activités sur le terrain ont été menées par les agents de l'AC/POR, avec le soutien des experts japonais.

A travers ces activités, un renforcement des capacités des agents de l'AC/POR a été opéré, et le système de soutien aux coopératives d'utilisateurs des retenues a été renforcé (+).

Domaines social, culturel, environnemental

- ✓ Comme les agents vulgarisateurs ont souligné les difficultés que présente la participation de non-alphabétisés aux activités des CEP, il a été procédé à une amélioration du format des analyses de l'agro-écosystème (AAES), et des méthodes adaptées ont été mises en œuvre en matière de facilitation (+).
- ✓ Sur les sites modèles de Niamey, un CEP destiné uniquement aux femmes a été réalisé , pour proposer, dans le cas où il serait difficile, en milieu rural nigérien, de faire travailler ensemble hommes et femmes, une alternative sous la forme d'un mode d'exécution de CEP exclusivement féminin.

Chapter 5 Problèmes, Stratégies et Leçons apprises pendant la gestion de l'exécution du Projet

5.1 Problèmes pendant la gestion de l'exécution du Projet

(1) Insuffisance en nombre des homologues

Au moment du début du projet (mars 2012), trois homologues au total, un agent central du Ministère de l'Agriculture, un agent de la région de Tahoua et un agent de la région de Maradi avaient été placés pour le projet. Toutefois, ces agents n'appartenaient pas au projet mais y participaient tout en poursuivant les travaux de leurs fonctions. Étant donné la difficulté de procéder correctement à la gestion du projet dans ce contexte, une augmentation du nombre d'homologues ainsi que l'affectation d'homologues se consacrant exclusivement au projet ont été demandées plusieurs fois initialement au Directeur de la Direction Générale de l'Agriculture, qui est également le directeur du projet. Toutefois, l'affectation de ces nouveaux homologues n'a toujours pas été effectuée. Lorsque les sites modèles ont été établis et la région de Niamey est devenue la région cible, un autre homologue le Chef Service Régional de la Vulgarisation et du Transfert de Technologie a été nommé officiellement.

Afin de remédier à ces insuffisances et en vue d'obtenir les homologues nécessaires, des agents des deux régions concernées ont été intégrés au projet. Une demande de coopération a donc été effectuée auprès du Chef Service Régional de la Vulgarisation et du Transfert de Technologie et du Chef Service Régional de l'AC/POR pour la région de Tahoua, le Directeur Régional de Génie Rural et Chef Service Régional de l'AC/POR pour la région de Maradi, ainsi qu'au Directeur Régional de Génie Rural et Chef Service Régional de l'AC/POR pour la région de Niamey. C'est grâce à leur intervention qu'il a été possible de procéder à la gestion du projet.

De plus, afin de rehausser les capacités du Ministère de l'Agriculture en matière d'exécution des activités, le système d'exécution du Projet a été renforcé par un coordinateur technique du présent projet. Dans l'objectif de renforcer le système d'exécution et de gestion du Projet à distance à partir de Niamey, le Directeur a officiellement nommé deux agents de la Direction de la vulgarisation et du transfert de technologies assistants au coordinateur du Projet en mars 2013. Les activités CEP sont menées de façon encore plus active, centrées sur ces deux agents.

(2) Frais de carburant des motos des vulgarisateurs et frais de déplacement des homologues

Les frais de carburant des motos des vulgarisateurs et les frais de déplacement des homologues devaient être pris en charge par la partie nigérienne mais comme les dispositions budgétaires n'avaient pas pu être prises à temps, la prise en charge par le Japon a été décidée uniquement pour l'année 2012. Pour les frais de déplacement, ils étaient à la charge du projet conformément aux normes jointes au procès-verbal signé entre les gouvernements des deux pays. Toutefois, les normes utilisées étant anciennes, les montants y indiqués sont plus faibles que la réalité, et la partie nigérienne a réclamé au projet une somme adaptée à la situation réelle. Le projet étant néanmoins dans l'obligation de respecter les normes jointes au procès-verbal, il a été nécessaire de fournir à chaque fois des explications pour se faire comprendre. Beaucoup de temps et d'efforts ont été dépensés pour donner ces explications.

La partie nigérienne a pu obtenir comme promis le budget pour ces frais lors de la formulation du budget en juillet de l'an dernier. Les experts japonais ont également apporté leur collaboration pour obtenir ce budget. Toutefois, ces dispositions budgétaires ne sont pas mises en vigueur sauf pour quelques rubriques. Ceci semble être dû au fait que la majeure partie du budget a été allouée aux mesures prises pour la sécurité nationale depuis le début de l'année 2013.

(3) Mutation/affectation des agents vulgarisateurs

Il avait été indiqué en tant que condition externe du PDM du présent projet que « la majeure partie des vulgarisateurs ne seraient pas mutés. » Toutefois, en juillet 2012, la partie nigérienne a annoncé la mutation des vulgarisateurs de Maradi. Le projet a demandé que ce procédé soit annulé, conformément à la condition externe du PDM. Ce problème a été repris lors de la première réunion du comité de pilotage qui s'est tenue au mois d'août, et le procès-verbal de la réunion indique clairement que les vulgarisateurs ne seraient pas remplacés, ni cette fois-ci, ni à l'avenir.

Au début de novembre cependant, la mutation des vulgarisateurs dans la région de Maradi a de nouveau été annoncée. Il a été de nouveau demandé d'annuler cette mutation, mais cette demande n'a pas été acceptée. Étant donné que les vulgarisateurs des sites de retenue d'eau ciblés de cette région avaient déjà bénéficié de la formation CEP, une discussion à ce sujet a eu lieu avec la partie nigérienne, et il a été convenu que la formation pour les nouveaux vulgarisateurs aura lieu à la charge de la région de Maradi.

Ily a eu des sites où on a pas pu finaliser toutes les sessions du CEP dû à la mutation des agents vulgarisateurs.

(4) Les agents de la Direction de la vulgarisation et du transfert de technologies

Les tâches relatives au présent Projet ayant été attribuées à deux agents de la Direction de la vulgarisation et du transfert de technologies en tant que travail prioritaire, ces agents ont été considérés par le Projet comme susceptibles de devenir dans le futur des maîtres formateurs, et ils ont fait l'objet d'un transfert de technologies de la part des experts japonais et de l'expert du pays tiers. Cependant, alors qu'ils étaient à la fin du Projet, au stade d'avoir commencé à acquérir un certain degré de spécialisation en CEP, les activités de suivi des CEP exercées par la DVTT et les occasions de participer en tant que formateurs à des formations dans le cadre de projets d'autres bailleurs se sont accrues. Pour ces raisons, il n'a pas été possible d'opérer un transfert de technologies suffisant dans une perspective de statut de maître formateur.

(5) Détérioration des conditions de sécurité

Comme le Projet a dû être exécuté à distance, les travaux de réhabilitations de retenues prévus pour la deuxième année ont été annulés. Cela a généré des contraintes par rapport aux activités sur une partie des sites. De plus, ce passage à l'exécution du Projet à distance a induit l'impossibilité d'exercer directement un suivi des coopératives d'utilisateurs des retenues d'eau et un soutien à la mise en œuvre de leurs plans d'activités. Cela est l'un des facteurs à l'origine du non-fonctionnement de certaines coopératives et du fait que certaines activités n'ont pas été mises en œuvre de façon conforme aux plans.

5.2 Stratégies appliquées pour la bonne gestion de l'exécution du projet

(1) Invitation d'un maître formateur d'un pays tiers pour la mise en œuvre du CEP

Un formateur de la FdF (maître formateur) a été invité du Kenya lors de la mise en œuvre du CEP dans le cadre du présent projet. L'approche CEP est très avancée au Kenya où de nombreux projets de CEP sont en cours de réalisation par les organisations internationales comme la FAO, des ONG internationales et la JICA, entre autres. Le maître formateur invité cette fois-ci a fait l'expérience de ces projets. La mise en place d'un véritable CEP, qui a été réalisée grâce à ce maître formateur contribuera certainement à propager cette approche CEP en Afrique de l'Ouest à l'avenir.

En outre, les experts japonais étant dans l'obligation de ne pas sortir de Niamey, les ateliers de partage

des expériences, qui auraient dû normalement avoir lieu dans les sites ciblés, ont été organisés dans la capitale. A l'organisation de ces ateliers, il a été demandé au maître formateur de se rendre dans une partie des sites où les CEP étaient mis en œuvre, et des activités des vulgarisateurs ont ainsi été améliorées. Ce genre d'intervention par des experts de pays tiers, puisque les experts japonais n'ont pas pu effectuer directement l'encadrement, peut être considérée comme extrêmement efficace sur le plan de la formation des ressources humaines.

(2) Stage dans un pays tiers

En février 2014, pour améliorer et rehausser le niveau d'exécution et de gestion des CEP dans le cadre du Projet VRACS, un stage dans un pays tiers, en occurrence le Kenya, a été planifié et exécuté. Ce stage a permis aux personnes impliquées côté nigérien de se faire une idée concrète de ce que sont des CEP de haute qualité, et des effets produits après l'introduction de cette approche.

(3) Système de partage des informations

Le Projet, en organisant régulièrement des réunions au niveau central et au niveau des régions, a réalisé un partage des informations entre personnes et structures concernées.

Néanmoins, le passage à une exécution du Projet à distance, depuis Niamey a rendu indispensable une révision du système de partage des informations. En résultat à cela, un mécanisme permettant de faire remonter les informations du niveau régional vers le niveau central par la tenue de réunions des responsables du Projet a été mis en place. En plus, pour renforcer les capacités en partageant les informations de façon détaillée au niveau du terrain, les échanges d'informations entre agents vulgarisateurs et la vérification des procédures de mise en œuvre des CEP, des réunions mensuelles des agents vulgarisateurs sont tenues dans chaque région. La réalisation, à travers ce système, d'un partage des informations bien assuré génère aussi un esprit de confiance mutuelle entre les personnes impliquées, ce qui a contribué à une bonne mise en œuvre des activités du Projet.

(4) Recours aux facilitateurs paysans

Un système a été édifié pour former des facilitateurs paysans (FP) afin qu'il soit possible de réaliser les activités CEP en l'absence d'agents vulgarisateurs ou dans les cas où l'agent vulgarisateur doit faire l'objet d'une affectation. Le Projet ne s'est pas contenté de former des FP, il s'est efforcé de maintenir et de rehausser la qualité des CEP en prodiguant des formations complémentaires à ces FP et en opérant un suivi à leur égard. Au niveau des services de l'Agriculture, même si le manque d'agents vulgarisateurs est reconnu, les contraintes budgétaires ne permettent pas d'augmenter rapidement le nombre de ces agents, et si l'on prend cette situation en compte, la formation de facilitateurs paysans dans le cadre des activités de CEP est un moyen de contribuer à résoudre ce problème du manque d'agents vulgarisateurs. De ce fait, dans la région de Maradi, des FP formés par le Projet sont devenus facilitateurs de CEP mis en œuvre par une ONG.

5.3 Leçons apprises au cours de l'exécution du projet

(1) Assistance par les experts japonais

Au début de l'exécution du présent projet, les experts japonais ont fait appel au personnel embauché directement par le projet afin d'intervenir directement auprès des responsables régionaux et de mettre le projet sur rail, pour que le projet s'avance dans les délais prescrits. En résultat, certains homologues se sont montrés insatisfaits et se sont plaint de ne pas comprendre ce que faisait le projet. Comprenant ainsi qu'il était inutile d'éprouver une répugnance pour les retards du projet et que l'important était de faire des efforts modestes en coopération avec les homologues, les experts japonais et leur personnel ont décidé de rester en retrait et de modifier le système d'exécution afin de fournir uniquement le

soutien nécessaire. Il a été probable qu'en intervenant de cette manière, les capacités des homologues ont été encore renforcées.

(2) Les aspects logistiques des CEP

Il est à penser que concernant les aspects techniques des CEP, un transfert de technologies a pu être réalisé jusqu'à un certain point envers les agents de la Direction de la vulgarisation et du transfert de technologies, mais concernant les aspects logistiques (aspects de gestion) tels que la préparation et la collecte des documents nécessaires aux CEP, ainsi que la programmation, la préparation et l'élaboration de rapports en matière de formations, il y a eu des problèmes d'état d'esprit (le fait de s'imaginer que les experts japonais s'occuperaient de tous ces aspects, et un intérêt focalisé sur les méthodes de vulgarisation CEP etc. au détriment des aspects logistiques) chez ces agents. À travers les activités du Projet, les experts japonais ont opéré un transfert de technologies vers ces agents en matière d'élaboration et de révision de canevas et en matière de modes de gestion des activités CEP recourant à ces canevas, mais il aurait fallu là aussi investir un peu plus d'efforts pour amener leur niveau de conscience à maturité sur ces points.

(3) Agents de Vulgarisation de Base (AVB) aux sites modèles de Niamey

On a trouvé dans la mise en œuvre de CEP que les agents de vulgarisation de base (AVB) aux sites modèles de Niamey, par rapport aux AVB dans les zones rurales telles que les régions de Tahoua et Maradi, ont une expérience de terrain qui est relativement petite. Il devrait avoir été menée d'abord la prise du niveau des technologies de l'agriculture et le soutien nécessaire dans les activités aux sites modèles.

Chapter 6 Recommandations pour l'atteinte de l'Objectif Général

6.1 Poursuite du suivi des coopératives d'utilisateurs des retenues d'eau par l'AC/POR

Pour la réalisation de l'objectif général, il faut que les coopératives d'utilisateurs des retenues d'eau fonctionnent de façon continue. Il faut qu'un suivi destiné à s'assurer qu'elles fonctionnent de façon continue soit réalisé par les agents de l'AC/POR. Néanmoins, les agents de l'AC/POR dans les régions de Tahoua et de Maradi sont au nombre d'une dizaine par région, et les agents vulgarisateurs affectés sont eux aussi en nombre limité, alors qu'il y a dans ces régions beaucoup de coopératives incluant des coopératives de gestion des retenues d'eau, si bien que les ressources humaines requises pour un suivi continu, sont extrêmement insuffisantes. De plus le budget d'activités nécessaire pour ce suivi est lui aussi insuffisant, et il est difficile en l'état de trouver les moyens de financer les frais de carburant des agents de l'AC/POR comme ceux des agents vulgarisateurs. Il a été souligné, dans les concertations tenues avec les agents de l'AC/POR, la nécessité d'opérer un suivi à une fréquence trimestrielle, mais, dans les faits, la fréquence se limite à une ou deux visites par an. Par conséquent, même s'il est naturel de demander un accroissement de ce budget à l'État et aux régions, partant de l'hypothèse que les budgets actuels et le système d'exécution actuels seront maintenus, nous recommandons de poursuivre le suivi des coopératives des utilisateurs des retenues d'eau selon le plan présenté dans le Tableau 6.1.1 :

Tableau 6.1.1 Plan de suivi des coopératives des utilisateurs des retenues d'eau

Rubrique	Description
Personnes en charge du suivi	<ul style="list-style-type: none"> • 1 agent de l'AC/POR, 1 agent vulgarisateur en charge du district concerné
Nombre de visites	<ul style="list-style-type: none"> • 1 ou 2 fois par an (le nombre de visites est fixé sur la base des résultats du suivi)
Mode de suivi	<ul style="list-style-type: none"> • Concernant les quatre points ci-dessous, le suivi est mis en œuvre en recourant aux fiches de suivi établies par le VRACS : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Fréquence de tenue des assemblées générales, existence ou non de procès-verbaux, nombre des participants aux assemblées générales ✓ Taux de perception des cotisations des membres, vérification de la comptabilité ✓ Fréquence et contenu des activités de gestion et maintenance des sources d'eau (forages/puits) ✓ État d'avancement des plans d'action, contenu des activités • Les résultats du suivi sont évalués selon les critères prescrits, et la mise en œuvre de formations complémentaires est examinée en fonction des nécessités.
Mode de mise en œuvre des formations complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Ces formations sont exécutées en mettant l'accent sur les points ayant été évalués à un niveau bas dans les résultats du suivi. Les supports pédagogiques utilisés seront ceux établis par les projets EDOS et VRACS. • Si nécessaire, on envisagera la visite de sites avancés.
Financement des frais de suivi et de formations complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Il n'y a pas eu de suivi pour les coopératives qui fonctionnent. Néanmoins, lors de la mise en œuvre de projets par d'autres bailleurs, on réduira les coûts de suivi et de formations complémentaires en présentant en priorité ces coopératives en tant que coopératives avancées. • En promouvant les activités de demande de financement en matière de microprojets* adressées par les coopératives à l'État et aux autres bailleurs, on rehaussera les capacités des coopératives à résoudre leurs problèmes par elles-mêmes.

* Il s'agit de petits projets contribuant à l'amélioration de la vie quotidienne des membres de la coopérative, planifiés par la coopérative qui adresse pour cela une demande de financement au gouvernement ou aux bailleurs, une approche mise en œuvre par l'AC/POR pour promouvoir l'autonomie des coopératives. L'AC/POR prend en charge l'établissement d'un dossier de demande commun à présenter au gouvernement et aux bailleurs. La présentation est à de bailleurs susceptibles de répondre à cette demande et la vérification des documents élaborés par la coopérative pour la demande.

6.2 Mise en œuvre efficace du plan quinquennal de diffusion

Pour réaliser de façon efficace le « Plan quinquennal de diffusion des CEP » élaboré et aujourd'hui partiellement mis en œuvre par la DVTT, la mission d'étude recommande les 5 points qui suivent :

Standardisation au niveau national du modèle de CEP du VRACS

Comme il a déjà été présenté à travers des exemples concrets par la partie nigérienne lors du séminaire final, il a été mis au clair durant la période de prolongation du Projet que les CEP sont maintenant opérés de façon efficace, notamment dans les régions de Dosso et de Tillabéri, dans le cadre des programmes standard de vulgarisation au niveau régional ou des différents programmes d'aide (PAC 3 financé par la Banque Mondiale ou PPAAO financé par la Banque Mondiale et la CEDEAO) et ce, moyennant les efforts des agents de la DVTT qui, valorisant les savoir-faires acquis dans le cadre du Projet VRACS, exercent des formations complémentaires et un encadrement de renfort. Une remarque similaire a déjà été faite lors du séminaire final, mais nous recommandons à la Direction Générale de l'Agriculture d'encourager les autres régions à mettre en œuvre des pratiques similaires.

Il est bien évidemment envisageable que les régions ne puissent bénéficier des mesures budgétaires nécessaires, mais même dans ce cas, il devrait être possible de réaliser plusieurs CEP modèles comme ceux déjà réalisés dans la région de Niamey. Nous pensons qu'il est au minimum nécessaire d'obliger chaque région à réaliser au moins quelques CEP recourant aux savoir-faire du VRACS, et qu'avec l'encadrement des agents de la DVTT, on s'assure que ces CEP sont bien réalisés conformément au manuel, afin de fixer dans l'ensemble du pays cette pratique comme un standard.

Standardisation des CEP dans les programmes de vulgarisation agricole

En plus de cela, pour assurer la qualité de CEP réalisés dans le cadre des programmes gouvernementaux et des programmes d'aide dont le financement est garanti, il est important de recommander à ces programmes d'introduire l'approche de vulgarisation recourant aux CEP en tant que standard, comme le fait déjà par exemple le Service kényan de foresterie, et de les pousser à disposer d'un budget propre pour les formations de facilitateurs et les encadrements complémentaires, à part celui pour les coûts d'exécution.

Tenue régulière de réunions de coordination des programmes CEP

Indépendamment de cela, on peut penser qu'il est nécessaire d'organiser au moins une fois par an, un forum CEP pour permettre aux parties prenantes engagées dans l'exécution des CEP, ONG, instituts

de recherche, et organismes de formation inclus, pour se réunir en un lieu, qui sera un espace de partage d'expériences et d'échange d'idées, afin d'être en mesure de résoudre les problèmes et d'opérer une coordination mutuelle. En ce qui concerne le savoir-faire relatif à ces réunions, un « atelier national de coordination des CEP » a déjà été tenu avant la fin du Projet, et les bases de son organisation ont fait l'objet d'un transfert à la DVTT.

Poursuite de la formation de maîtres formateurs

Comme souligné par l'expert kenyan, l'expérience et les capacités des agents de la DVTT sont encore aujourd'hui insuffisantes pour qu'ils soient maîtres formateurs en CEP. Par conséquent, même s'ils peuvent exécuter des formations complémentaires, des activités de renforcement, ou encore des formations de facilitateurs paysans, ils manquent indéniablement de capacités pour exécuter les formations de facilitateurs CEP sur deux semaines prodiguées aux agents vulgarisateurs (formations de formateurs). De ce fait, pour continuer à former des facilitateurs de CEP et étendre les activités de vulgarisation à travers les CEP au Niger, il est nécessaire de poursuivre encore le renforcement des capacités des deux agents de la DVTT qui sont les acteurs principaux.

Le Gouvernement nigérien pourrait-il réaliser ces formations de maîtres formateurs CEP de sa propre initiative ? Partant du fait qu'elles doivent se dérouler en plusieurs fois sur une période allant de six mois à une année, et du fait qu'elles impliquent de faire venir un expert d'un pays tiers, un doute subsiste quant à la possibilité de les réaliser après la fin du Projet VRACS. Un facteur positif en la matière est le fait que les programmes de la FAO ont joué ces dernières années un rôle leader dans le domaine du renforcement des capacités en CEP, et qu'ils ont déjà réalisé plusieurs fois des formations de renforcement des capacités. On peut espérer que les deux agents de la DVTT, en continuant à participer aux programmes de formation de la FAO, verront leurs capacités renforcées jusqu'à un certain point. Cependant, même si les personnes concernées de la FAO Niger disposent d'un réseau de ressources humaines en matière de CEP, il est possible qu'ils n'aient pas suffisamment acquis le savoir-faire en matière d'exécution de CEP auquel a recouru le VRACS. À cause de cela, nous pensons que pour organiser et exécuter les formations de maîtres formateurs, il serait efficace de passer notamment par une coordination par le Bureau de la JICA au Niger, et par un recours au maître formateur CEP kenyan qui a déjà fait ses preuves au Niger.

De plus, il va sans dire qu'il est important que ces agents accumulent de l'expérience et se forment sur le tas en effectuant le suivi sur le terrain des programmes de CEP dans tout le pays et en exerçant un encadrement complémentaire.

Mise en œuvre de séminaires d'intégration sur une large échelle

Les recommandations ci-dessus s'adressent aux structures d'exécution des CEP et au niveau des exécutants, mais il y a encore un autre point important qui est celui de l'organisation de séminaires d'intégration pour les cadres de l'administration qui ne sont pas exécutants des CEP mais sont en

position d'exercer un contrôle sur eux, notamment les secrétaires généraux des régions, les directeurs régionaux de l'agriculture, les préfets et les chefs de village. Les CEP sont une approche basée sur l'expérience, et il est fréquent que la signification de cette approche ne soit pas bien comprise par les personnes qui n'ont pas vu de leurs propres yeux la façon dont les CEP sont exécutés. Pour éviter les quiproquos sans objet et mettre en œuvre les programmes CEP sans heurts, il est primordial de s'adresser aussi à ces cadres de l'administration pour leur exposer préalablement de façon simple en quoi consiste l'approche des CEP et leur faire visiter le terrain.

6.3 La gestion et la maintenance des retenues d'eau et installations d'irrigation réhabilitées

Dans le cadre de l'exécution du Projet VRACS, les retenues d'eau et les installations d'irrigation suivantes ont fait l'objet de travaux de réhabilitation :

Région de Tahoua :

Travaux de réhabilitation de retenues sur 5 sites, travaux de fonçage de puits à grand diamètre sur 1 site (4 puits/1 site)

Région de Maradi :

Travaux de réhabilitation de retenues d'eau sur 4 sites, travaux de réalisation de forages sur 6 sites (8 forages/1site)

Région de Niamey :

Travaux de réhabilitation partielle d'une digue du fleuve et curage d'un canal de drainage sur 1 site, travaux de réhabilitation de puits à grand diamètre sur 1 site (8 puits/ 1 site)

En résultat à ces travaux, il a été possible d'assurer l'eau d'irrigation en saison sèche, ce qui a aussi permis d'utiliser ces eaux pour la mise en œuvre des CEP de contre-saison sur les sites concernés. Dans le cadre du Projet, des formations ont été prodiguées aux comités de gestion et maintenance des retenues d'eau portant sur les opérations de gestion et de maintenance pouvant être exécutées par les utilisateurs eux-mêmes. Cependant, en matière de gestion-maintenance des installations d'irrigation, les réparations qui peuvent être faites par les utilisateurs eux-mêmes sont limitées. Il est à envisager que, dans le futur, des réparations dépassant les capacités des utilisateurs s'avèrent nécessaires. Pour une gestion-maintenance durables de ces installations, nous recommandons qu'un budget soit réservé pour cela au niveau des services régionaux du génie rural, et que ces installations continuent d'être gérées afin de fonctionner sans problème dans le futur. C'est en assurant un tel système que pourra être réalisée la reproduction des résultats et des leçons apprises du Projet dans les retenues environnantes qui fait partie de l'objectif général du Projet.

Appendices

1	Historique des revisions de PDM	Ap-1
2	Schéma de déroulement du travail	Ap-15
3	Programme de l'Affectation des Experts Japonais	Ap-16
4	Participation aux Formations à l'Etranger par les Homologues	Ap-17
5	Matériel du Projet VRACS	Ap-20
6	Procès Verbaux des Réunions du Comité de Pilotage	Ap-21

1. Historique des revisions de PDM

(1) Révision du Cadre Logique (PDM) de (Version 1) à (Version 2)

Pour des raisons de sécurité, l'exécution du projet a été effectuée par contrôle à distance, par les experts japonais séjournant à Niamey, car la condition préalable, à savoir « La situation sécuritaire ne s'empirera pas tout autour des sites ciblés » n'a pas pu être assurée.

En conséquence, l'analyse des possibilités d'atteindre les résultats prévus avec un contrôle à distance a été conduite et nous avons constaté la nécessité de la révision d'une partie des résultats attendus.

Nous avons jugé que l'objectif général et le but du projet pourraient être atteints, même si le projet se poursuivait par contrôle à distance et aucune révision, y compris celle des indicateurs et des résultats attendus, n'est prise en compte.

Les activités liées aux Résultats 1, Résultat 2 et Résultat 4 ont été effectuées en grande partie durant la première année et on considère que ce résultat pourra être obtenu, même si le projet se poursuit par contrôle à distance. Aucune révision, y compris celle des indicateurs et des résultats attendus, n'est donc prise en compte. Toutefois, pour les travaux de réhabilitation des retenues d'eau prévus à l'Activité 1-1, ils seront difficiles à exécuter par contrôle à distance et c'est la raison pour laquelle ils ne seront donc pas exécutés durant la deuxième année.

Une partie des activités liées au Résultat 3 a été effectuée durant la première année. Mais si aucune révision n'est apportée au contenu actuel du Résultat 3, y compris pour une partie de ses activités, il sera difficile d'obtenir un résultat par une mise en œuvre des activités par contrôle à distance. Une révision, y compris celle des indicateurs et des résultats attendus, sera donc nécessaire.

Les activités du Résultat 3 peuvent être exécutées dans les limites du contrôle à distance, bien qu'elles ne puissent être effectuées que pour atteindre certains résultats. Par ailleurs, étant donné que les experts japonais ne peuvent pas se rendre dans les sites cibles, il leur est impossible de procéder directement au transfert de technologies requis en vue du développement des capacités de la partie nigérienne, qui constitue l'objectif principal d'un projet d'assistance technique du Japon, et il est donc difficile d'obtenir les résultats satisfaisants par rapport aux objectifs initialement déterminés. Il est nécessaire de prévoir de nouvelles activités dans la ville de Niamey où les experts japonais peuvent visiter en permanence permettant de compenser ces insuffisances.

Les activités pouvant prendre part à Niamey ont été étudiées. En résultat de l'étude, il a été décidé de se concentrer sur l'approche CEP qui a été effectuée pendant un an, par le projet et qui s'est bien déroulé. Cette approche peut être partiellement exécutée par contrôle à distance mais des résultats suffisants ne peuvent être obtenus que si les experts japonais se rendent sur place pour surveiller la situation et donnent des directives adéquates à chaque fois. Étant donné que cela est désormais impossible sur les sites cibles de retenues d'eau et en vue de remédier à cette situation, deux sites modèles seront installés pour la formation à Niamey.

Conformément à ce qui est mentionné ci-haut, la révision du Cadre Logique est présentée dans le tableau ci-dessous.

Titre	PDM (Version 1)	PDM (Version 2)	Raison de la révision
Zone d'Intervention	Régions de Tahoua et Maradi	Pas de révision	-
Durée	3 ans	Pas de révision	-
Résumé narratif			
Objectif Général	Pas de révision y compris sur les indicateurs		-
But du Projet	Pas de révision y compris sur les indicateurs		-
Résultat 1	Pas de révision y compris sur les indicateurs		-
Résultat 2	Pas de révision y compris sur les indicateurs		-

Titre	PDM (Version 1)	PDM (Version 2)	Raison de la révision
Résultat 3	La rentabilité des retenues d'eau est améliorée au niveau des sites ciblés à travers la mise en œuvre des activités planifiées.	La capacité de mise en œuvres de CEP est améliorée au niveau des agents vulgarisateurs concernés à travers l'exécution des activités des sites ciblés par CEP.	Il a été décidé de se concentrer sur l'approche CEP, et il a été révisé comme suit : « la capacité de mise en œuvres de CEP est améliorée au niveau des agents vulgarisateurs concernés. ».
Indicateur de Résultat 3	Les avantages que tirent les producteurs des sites ciblés sont multipliés par 20 %.	90% des AVBs assistés à la formation sur l'approche CEP comprennent le contenu de la formation.	La capacité de mise en œuvre de CEP sera mesurée par le niveau de compréhension du contenu de la formation.
		70% des AVBs assistés la formation sur l'approche CEP effectueront CEP jusqu'à 2015.	La capacité de mise en œuvre de CEP sera mesurée par le niveau d'exécution de CEP après la formation..
Résultat 4	Pas de révision y compris sur les indicateurs		-
Activités sur Résultat 1	1-1. Mettre à jour les résultats de l'étude d'inventaire pour les 18 sites ciblés dans les Régions de Maradi et Tahoua, et les travaux de réhabilitation auront lieu, si nécessaire.	1-1. Mettre à jour les résultats de l'étude d'inventaire pour les 18 sites ciblés dans les Régions de Maradi et Tahoua, et les travaux de réhabilitation auront lieu durant la première année, si nécessaire.	Les travaux de réhabilitation des retenues d'eau seront difficiles à exécuter par contrôle à distance et ils ne seront donc pas exécutés durant la deuxième année.
	Pas de révision sur les activités 1-2 et 1-3		-
Activités sur Résultat 2	Pas de révision		-

Activités sur Résultat 3	<p>3-1. Former les coopératives sur les cultures irriguées. 3-2. Former les coopératives sur la transformation, la conservation et la commercialisation des produits agricoles. 3-3. Former les coopératives sur l'élevage et l'aquaculture. 3-4. Introduire des activités d'amélioration des conditions de vie. 3-5. Introduire la micro finance. 3-6. Mettre en œuvre un système de réhabilitation à petite échelle des retenues d'eau et l'installation d'un système d'irrigation simplifié pour la conduite des activités. 3-7. Conduire l'évaluation sociale et environnementale finale.</p>	<p>3-1. Les membres des coopératives de retenues d'eau mettent en œuvres les activités choisies par leur-même à travers CEP conduit par AVBs.</p>	<p>Les activités de 3-1 à 3-7 dans le Résultat 3 de version 1 ont été réunies dans l'activité 3-1 de version 2.</p>
		<p>3-2. Les sites modèles sont établis dans la ville de Niamey. 3-3. Le programme de la formation sur CEP exécuté dans les sites modèles est rédigé. 3-4. La formation sur l'approche CEP pour les AVBs des cites ciblés et des regions voisines de Niamey est faite dans l'exécution de CEP aux sites modèles. 3-5. Le manuel de l'approche CEP est préparé. (l'ensemble de CEP).</p>	<p>Pour les autres activités de la version 2, les activiés concernant les formations sur les sites modèles à Niamey ont été mises en place.</p>
Activités sur Résultat 4	Pas de révision		-

(2) Révision du Cadre Logique (PDM) de (Version 2) à (Version 3)

Dans l'évaluation à l'achèvement conduite en octobre 2014, l'Equipe d'évaluation a proposé de réviser le Cadre Logique du Projet (PDM), en constatant que les résultats escomptés sont faiblement corrélés avec le But du Projet. Un projet de révision du PDM a été élaboré, définissant les cibles liées aux Résultats escomptés, à savoir les coopératives (Résultat 2), les agents vulgarisateurs (Résultats 3), et les paysans (Résultat 4), en proposant des activités correspondantes. Le PDM révisé a été approuvé lors de la réunion du Comité de Pilotage tenue après l'évaluation à l'achèvement.

Selon susmentionné, la révision du Cadre Logique est présentée dans le tableau ci-dessous.

Titre	PDM (Version 2)	PDM (Version 3)	Raison de modification
Zone d'Intervention	Régions de Tahoua et Maradi	Pas de révision	-
Durée	3 ans	Pas de révision	-
Résumé narratif			
Objectif Général	Pas de révision y compris sur les indicateurs		-
But du Projet	Pas de révision y compris sur les indicateurs		-
Indicateur de But du Projet	Les retenues d'eau ciblées fonctionnent normalement pour permettre aux paysans de continuer leurs activités en utilisant les retenues d'eau, ex: cultures de contre-saison.	Pas de révision	-
	70% des groupes d'utilisateurs des retenues d'eau élaborent leurs plans d'action et en assurent le suivi.	Des paysans sortant du CEP continuent à faire des activités spontanément en maintenant des échanges interactives.	Ces indicateurs dans la version 2 ne sont pas valables pour mesurer la réalisation du But du Projet. L'élaboration des plans d'action et l'assurance du suivi ne sont pas la justification directe pour assurer l'amélioration du développement rural durable. Par ailleurs, La région de Tahoua n'élabore pas de plan d'action régional. Le plan d'action régional de Maradi (2012-2017) quant à lui, a été élaboré avant le début du Projet. Les activités spontanément continuées par les paysans assureront l'amélioration du développement rural durable.
	L'utilisation efficace des retenues d'eau est prise en compte dans les plans d'action en matière agricole des régions Tahoua et Maradi.		
Résultat 1	Pas de modification y compris sur les indicateurs		-
Résultat 2	Le système d'utilisation des retenues d'eau par les agents vulgarisateurs et les paysans est développé sur les sites ciblés.	Le système de valorisation des retenues d'eau par les utilisateurs fonctionne au niveau de chaque site cible.	La cible liée au Résultat 2 est définie comme étant les coopératives dans la version 3.

Indicateur de Résultat 2	La coopérative au niveau de chaque site est organisée.	Pas de révision	-
	-	Chaque coopérative organise l'assemblée générale et autres réunions chaque année.	Selon le résultat d'évaluation à l'achèvement, il a été constaté qu'il y a eu plusieurs coopératives qui n'ont pas tenu les assemblées générales et n'ont pas fonctionné correctement. Il est nécessaire d'améliorer la fréquence de tenue des assemblées générales durant la période de prolongation.
Résultat 3	La capacité de mise en œuvres de CEP est améliorée au niveau des agents vulgarisateurs concernés à travers l'exécution des activités des sites ciblés par CEP.	Les capacités en matière de mise en œuvre du CEP des agents vulgarisateurs cibles sont améliorées.	La cible liée au Résultat 3 est définie comme étant les agents vulgarisateurs dans la version 3 et l'écriture a été simplifiée.
Indicateur de Résultat 3	-	Les agents vulgarisateurs cibles participent à la formation des facilitateurs du CEP.	Il est nécessaire de participer à la formation des facilitateurs du CEP pour améliorer les capacités en matière de mise en œuvre du CEP des agents vulgarisateurs cibles.
	90% des AVBs assistés à la formation sur l'approche CEP comprennent le contenu de la formation.	Pas de révision	-
	70% des AVBs assistés la formation sur l'approche CEP effectueront CEP jusqu'à 2015.	Pas de révision	-
Résultat 4 dans la Version 3	-	La situation de l'exploitation agricole des paysans ayant participé au CEP est améliorée.	La cible liée au Résultat 4 est définie comme étant les paysans dans la version 3 et ce Résultat a été ajouté nouvellement.
Indicateur de Résultat 4 dans la Version 3	-	Au moins 40 facilitateurs-paysans sont formés.	Les indicateurs ont été nouvellement ajoutés selon le Résultat 4 ajouté qui a été défini comme étant les paysans.
	-	60 % des participants de CEP obtiennent le diplôme de fin de formation.	
	-	Les changements dans l'exploitation agricole des paysans (méthode de culture, allègement du travail, amélioration des revenus, des rendements etc.)	
	-	Le niveau de satisfaction des paysans.	
Résultat 5 dans la Version 3 (Résultat 4 dans la Version 2)	Pas de révision		-

Indicateur de Résultat 5 dans la Version 3 (Résultat 4 dans la Version 2)	Les rapports sont rédigés et partagés régulièrement.	Pas de révision	-
	70 % de ceux qui prennent part aux ateliers comprennent leurs contenus.	Pas de révision	-
	70 % du staff de la DRA et du MAG comprennent les contenus des guides et manuels mis à jour.	Pas de révision	-
	70 % du staff de la DRA et du MAG comprennent la manière de conduire les activités de relations publiques d'animation.	Suppression	Il ny a pas d'activités sur la manière de conduire les activités de relations publiques d'animation, mais il y a des activités sur la communication des informations dans ce Résultat.
Activités sur Résultat 1	Pas de révision		-
Activités sur Résultat 2	2-1. Former les agents vulgarisateurs pour promouvoir les activités de vulgarisation.	2-1. Donner des formations en matière d'organisation à l'intention des paysans cibles.	Car la cible liée au Résultat 2 est définie comme étant les coopératives dans la version 3, l'activité sur les formations en matière d'organisation à l'intention des paysans a été ajoutée au lieu des activités pour promouvoir les agents vulgarisateurs.
	Pas de révision sur les activités de 2-2 à 2-5		-
	-	2-6. Mettre en œuvre un suivi des coopératives des utilisateurs de retenue d'eau.	Car la cible liée au Résultat 2 est définie comme étant les coopératives dans la version 3, l'activité d'un suivi des coopératives des utilisateurs de retenue d'eau a été ajoutée.
Activités sur Résultat 3	3-1. Les membres des coopératives de retenues d'eau mettent en œuvres les activités choisies par leur-même à travers CEP conduit par AVBs.	3-1. Mettre en œuvre des formations des facilitateurs à l'intention des agents vulgarisateurs.	Car la cible liée au Résultat 3 est définie comme étant les agents vulgarisateurs dans la version 3, les formations des facilitateurs à l'intention des agents vulgarisateurs a été ajoutées en lieu et place.
	Pas de révision sur les activités de 3-2 à 3-4		-
	-	3-5. Faire pratiquer les agents vulgarisateurs le CEP sur chaque site.	Car la cible liée au Résultat 3 est définie comme étant les agents vulgarisateurs dans la version 3, la pratique des agents vulgarisateurs des CEP a été ajoutée.
	Pas de révision sur l'activités 3-6 (3-5 dans la Version 2)		-
Activités sur Résultat 4 dans la Version 3	-	4-1. Mettre en œuvre des formations des facilitateurs paysans.	Car la cible liée au Résultat 4 est définie comme étant les paysans dans la version 3 et ce Résultat a été ajouté nouvellement, les activités pour réaliser ce Résultat ont été mises.
	-	4-2. Elaborer la méthode et le plan de suivi.	
	-	4-3. Mettre en œuvre un suivi des activités menées par les paysans ayant participé au CEP.	

Activités sur Résultat 5 dans la Version 3 (Résultat 4 dans la Version 2)	Pas de révision sur les activités de 5-1 à 5-3 (de 4-1 à 4-3 dans Version 1)		-
	-	5-4. Etablir un système de mise en œuvre du CEP au sein du MAG	Même s'il a été décidé de se concentrer sur l'approche CEP pendant que l'exécution du projet est effectuée par contrôle à distance, l'activité pour établir un système de mise en œuvre du CEP au sein du MAG n'a pas été mise en place.
	Pas de révision sur l'activités 5-5 (4-4 dans Version 1)		-

Cadre logique du Projet (PDM)

Ver.1

Titre du Projet: Projet de Valorisation des Retenues d'Eau et d'Auto Promotion des Communautés Locales au Sahel

Durée: 3 ans

Zone d'intervention: Régions de Tahoua et Maradi

Date: 30 novembre 2011

Résumé narratif	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Principales hypothèses
Objectif Général -Les retenues d'eau dans les régions de Tahoua et Maradi sont utilisées de manière durable. -Les résultats et les leçons apprises du Projet sont reproduits au niveau des retenues d'eau des régions de Dosso, Niamey et Tillabéry.	-Plus de 12 retenues d'eau dans les deux régions cibles fonctionnent normalement pour permettre aux paysans de continuer leurs activités. -Plus de 50% des activités conduites continuent à la fin du projet. -Les résultats et leçons apprises du Projet sont reproduits sur au moins un site au niveau de chacune des régions de Dosso, Niamey et Tillabéry.	-Rapport de suivi du Ministère de l'Agriculture (MAG) -Étude post-évaluation	
But du Projet Le développement rural durable est amélioré à travers l'utilisation efficace des retenues d'eau dans les régions de Tahoua et Maradi.	-Les retenues d'eau ciblées fonctionnent normalement pour permettre aux paysans de continuer leurs activités en utilisant les retenues d'eau, ex: cultures de contre-saison -70% des groupes d'utilisateurs des retenues d'eau élaborent leurs plans d'action et en assurent le suivi -L'utilisation efficace des retenues d'eau est prise en compte dans les plans d'action en matière agricole des régions Tahoua et Maradi.	-Rapport du Projet -Étude de l'évaluation finale -Plans d'action agricoles de Tahoua et Maradi	-Le budget pour l'utilisation des retenues d'eau sera alloué pour les régions de Dosso, Niamey et Tillabéry -Des agents vulgarisateurs seront mis à la disposition pour les sites à retenues d'eau dans les régions de Dosso, Niamey et Tillabéry.
Résultats 1. La situation de l'utilisation de l'eau, les méthodes de culture adéquates et les activités à mettre en œuvre sur les sites ciblés sont clarifiées.	-Le Plan de mise en œuvre du projet comprenant la manière d'utilisation de l'eau, les informations adéquates en matière de techniques de culture et les activités à mettre en œuvre est élaboré au niveau de chaque site	-Rapport du Projet	-Les populations rurales au niveau des sites ciblés ne changeront pas de façon drastique
2. Le système d'utilisation des retenues d'eau par les agents vulgarisateurs et les paysans est développé sur les sites ciblés.	-La coopérative au niveau de chaque site est organisée	-Rapport du Projet -Étude de l'évaluation à mi-parcours	
3. La rentabilité des retenues d'eau est améliorée au niveau des sites ciblés à travers la mise en œuvre des activités planifiées.	-Les avantages que tirent les producteurs des sites ciblés sont multipliés par 20 %.	-Questionnaires sur les activités des utilisateurs des retenues d'eau -Rapport du Projet -Étude de l'évaluation finale	
4. La capacité de mise en œuvre des projets s'est améliorée au niveau de la DRA et du MAG.	-Les rapports sont rédigés et partagés régulièrement -70 % de ceux qui prennent part aux ateliers comprennent leurs contenus. -70 % du staff de la DRA et du MAG comprennent les contenus des guides et manuels mis à jour. -70 % du staff de la DRA et du MAG comprennent la manière de conduire les activités de relations publiques d'animation.	-Rapport du Projet -Étude de l'évaluation finale	

Activités	Inputs/Intrants	
<p>1-1. Mettre à jour les résultats de l'étude d'inventaire pour les 18 sites ciblés dans les Régions de Maradi et Tahoua, et les travaux de réhabilitation auront lieu, si nécessaire.</p> <p>1-2. Désigner les sites à cibler et les activités à mettre en œuvre sur chaque site sur la base des résultats l'Activité 1-1.</p> <p>1-3. Conduire une étude d'impact social et environnemental.</p> <p>2-1. Former les agents vulgarisateurs pour promouvoir les activités de vulgarisation.</p> <p>2-2. Établir un système de distribution et de capitalisation des informations sur la vulgarisation agricole centré sur le MAG et les DRA.</p> <p>2-3. Mettre en place des différentes coopératives pour une meilleure utilisation des retenues d'eau, comme par ex. les coopératives des utilisateurs des retenues d'eau et les Commissions Foncières de Base (COFOB).</p> <p>2-4. Former les coopératives susmentionnées sur l'entretien des retenues d'eau.</p> <p>2-5. Former les coopératives susmentionnées sur la gestion des ressources naturelles.</p> <p>3-1. Former les coopératives sur les cultures irriguées.</p> <p>3-2. Former les coopératives sur la transformation, la conservation et la commercialisation des produits agricoles.</p> <p>3-3. Former les coopératives sur l'élevage et l'aquaculture.</p> <p>3-4. Introduire des activités d'amélioration des conditions de vie.</p> <p>3-5. Introduire la micro finance.</p> <p>3-6. Mettre en œuvre un système de réhabilitation à petite échelle des retenues d'eau et l'installation d'un système d'irrigation simplifié pour la conduite des activités.</p> <p>3-7. Conduire l'évaluation sociale et environnementale finale.</p>	<p>Japon</p> <p>1. Experts</p> <ul style="list-style-type: none"> -Conseiller en Chef / Développement rural -Vulgarisation des techniques agricoles -Organisation des utilisateurs des retenues d'eau / paysans -Irrigation / Génie Rural -Transformation, conservation et commercialisation des produits agricoles -Coordonnateur/Assistant vulgarisation des techniques agricoles <p>2. Équipements</p> <p>3. Coûts de fonctionnement</p>	<p>-Les retenues d'eau ciblées restent utilisables.</p> <p>-Aucune catastrophe naturelle inattendue ne survient.</p> <p>-La plupart des agents vulgarisateurs restent dans le Projet.</p> <p>-La situation économique dans la zone ciblée ne sera pas empirée</p>
<p>4-1. Établir le système de rapportage des DRA vers le MAG.</p> <p>4-2. Compiler les résultats et les leçons apprises du Projet et organiser des ateliers pour les personnes concernées dans les régions de Maradi, Tahoua, Dosso, Niamey et Tillabéry.</p> <p>4-3. Mettre à jour les guides et les manuels en matière d'organisation, de renforcement de capacités et d'amélioration de revenus des utilisateurs des retenues d'eau.</p> <p>4-4. Conduire des activités de relation publique au profit des personnes concernées dans les régions de Maradi, Tahoua, Dosso, Niamey et Tillabéry sur les résultats des activités en matière d'organisation, de renforcement de capacités et d'amélioration de revenus des utilisateurs des retenues d'eau.</p>	<p>Niger</p> <p>1. Homologues (niveau central et régional)</p> <p>2. Bureau du Projet et les Frais de fonctionnement</p>	<p>Condition préalable</p> <p>-Les politiques nationales en matière d'utilisation des retenues d'eau seront poursuivies</p> <p>-Les agents vulgarisateurs seront mis à la disposition des sites du Projet</p> <p>-La situation sécuritaire ne s'empirera pas tout autour des sites ciblés</p>

MAG: Ministère de l'Agriculture

DRA: Direction Régionale de l'Agriculture

Cadre logique du Projet (PDM)

Ver.2

Titre du Projet: Projet de Valorisation des Retenues d'Eau et d'Auto Promotion des Communautés Locales au Sahel

Durée: 3 ans

Zone d'intervention: Régions de Tahoua et Maradi

Date: 30 mai 2013

Résumé narratif	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Principales hypothèses
Objectif Général -Les retenues d'eau dans les régions de Tahoua et Maradi sont utilisées de manière durable. -Les résultats et les leçons apprises du Projet sont reproduits au niveau des retenues d'eau des régions de Dosso, Niamey et Tillabéry.	-Plus de 12 retenues d'eau dans les deux régions cibles fonctionnent normalement pour permettre aux paysans de continuer leurs activités. -Plus de 50% des activités conduites continuent à la fin du projet. -Les résultats et leçons apprises du Projet sont reproduits sur au moins un site au niveau de chacune des régions de Dosso, Niamey et Tillabéry.	-Rapport de suivi du Ministère de l'Agriculture (MAG) -Étude post-évaluation	
But du Projet Le développement rural durable est amélioré à travers l'utilisation efficace des retenues d'eau dans les régions de Tahoua et Maradi.	-Les retenues d'eau ciblées fonctionnent normalement pour permettre aux paysans de continuer leurs activités en utilisant les retenues d'eau, ex: cultures de contre-saison. -70% des groupes d'utilisateurs des retenues d'eau élaborent leurs plans d'action et en assurent le suivi. -L'utilisation efficace des retenues d'eau est prise en compte dans les plans d'action en matière agricole des régions Tahoua et Maradi.	-Rapport du Projet -Étude de l'évaluation finale -Plans d'action agricoles de Tahoua et Maradi	-Le budget pour l'utilisation des retenues d'eau sera alloué pour les régions de Dosso, Niamey et Tillabéry -Des agents vulgarisateurs seront mis à la disposition pour les sites à retenues d'eau dans les régions de Dosso, Niamey et Tillabéry.
Résultats 1. La situation de l'utilisation de l'eau, les méthodes de culture adéquates et les activités à mettre en œuvre sur les sites ciblés sont clarifiées.	-Le plan de mise en œuvre du projet comprenant la manière d'utilisation de l'eau, les informations adéquates en matière de techniques de culture et les activités à mettre en œuvre est élaboré au niveau de chaque site.	-Rapport du Projet	-Les populations rurales au niveau des sites ciblés ne changeront pas de façon drastique
2. Le système d'utilisation des retenues d'eau par les agents vulgarisateurs et les paysans est développé sur les sites ciblés.	-La coopérative au niveau de chaque site est organisée.	-Rapport du Projet -Étude de l'évaluation à mi-parcours	
3. La capacité de mise en œuvres de CEP est améliorée au niveau des agents vulgarisateurs concernés à travers l'exécution des activités des sites ciblés par CEP.	-90% des AVBs assistés à la formation sur l'approche CEP comprennent le contenu de la formation. -70% des AVBs assistés la formation sur l'approche CEP effectueront CEP jusqu'à 2015.	-Questionnaires à la fin de la formation -Rapport du suivi et l'évaluation	
4. La capacité de mise en œuvre des projets s'est améliorée au niveau de la DRA et du MAG.	-Les rapports sont rédigés et partagés régulièrement. -70 % de ceux qui prennent part aux ateliers comprennent leurs contenus. -70 % du staff de la DRA et du MAG comprennent les contenus des guides et manuels mis à jour. -70 % du staff de la DRA et du MAG comprennent la manière de conduire les activités de relations publiques d'animation.	-Rapport du Projet -Étude de l'évaluation finale	

Activités	Inputs/Intrants	
<p>1-1. Mettre à jour les résultats de l'étude d'inventaire pour les 18 sites ciblés dans les Régions de Maradi et Tahoua, et les travaux de réhabilitation auront lieu durant la première année, si nécessaire.</p> <p>1-2. Désigner les sites à cibler et les activités à mettre en œuvre sur chaque site sur la base des résultats de l'Activité 1-1.</p> <p>1-3. Conduire une étude d'impact social et environnemental.</p> <p>2-1. Former les agents vulgarisateurs pour promouvoir les activités de vulgarisation.</p> <p>2-2. Etablir un système de distribution et de capitalisation des informations sur la vulgarisation agricole centré sur le MAG et les DRA.</p> <p>2-3. Mettre en place des différentes coopératives pour une meilleure utilisation des retenues d'eau, comme par ex. les coopératives des utilisateurs des retenues d'eau et les Commissions Foncières de Base (COFOB).</p> <p>2-4. Former les coopératives susmentionnées sur l'entretien des retenues d'eau.</p> <p>2-5. Former les coopératives susmentionnées sur la gestion des ressources naturelles.</p> <p>3-1. Les membres des coopératives de retenues d'eau mettent en œuvres les activités choisies par leur-même à travers CEP conduit par AVBs.</p> <p>3-2. Les sites modèles sont établis dans la ville de Niamey.</p> <p>3-3. Le programme de la formation sur CEP exécuté dans les sites modèles est rédigé.</p> <p>3-4. La formation sur l'approche CEP pour les AVBs des cites ciblés et des regions voisines de Niamey est faite dans l'exécution de CEP aux sites modèles.</p> <p>3-5. Le manuel de l'approche CEP est préparé. (l'ensemble de CEP).</p>	<p>Japon</p> <p>1. Experts</p> <ul style="list-style-type: none"> -Conseiller en Chef / Développement rural -Vulgarisation des techniques agricoles -Organisation des utilisateurs des retenues d'eau / paysans -Irrigation -Transformation, conservation et commercialisation des produits agricoles -Coordonnateur/Assistant vulgarisation des techniques agricoles <p>2. Équipements</p> <p>3. Coûts de fonctionnement</p>	<p>-Les retenues d'eau ciblées restent utilisables.</p> <p>-Aucune catastrophe naturelle inattendue ne survient.</p> <p>-La plupart des agents vulgarisateurs restent dans le Projet.</p> <p>-La situation économique dans la zone ciblée ne sera pas empirée</p>
<p>4-1. Etablir le système de rapportage des DRA vers le MAG.</p> <p>4-2. Compiler les résultats et les leçons apprises du Projet et organiser des ateliers pour les personnes concernées dans les régions de Maradi, Tahoua, Dosso, Niamey et Tillabéry.</p> <p>4-3. Mettre à jour les guides et les manuels en matière d'organisation, de renforcement de capacités et d'amélioration de revenus des utilisateurs des retenues d'eau.</p> <p>4-4. Conduire des activités de relation publique au profit des personnes concernées dans les régions de Maradi, Tahoua, Dossa, Niamey et Tillabéry sur les résultats des activités en matière d'organisation, de renforcement de capacités et d'amélioration de revenus des utilisateurs des retenues d'eau.</p>	<p>Niger</p> <p>1. Homologues (niveau central et régional)</p> <p>2. Bureau du Projet et les Frais de fonctionnement</p>	<p>Condition préalable</p> <p>-Les politiques nationales en matière d'utilisation des retenues d'eau seront poursuivies</p> <p>-Les agents vulgarisateurs seront mis à la disposition des sites du Projet</p> <p>-La situation sécuritaire ne s'empirera pas tout autour des sites ciblés</p>

MAG: Ministère de l'Agriculture

DRA: Direction Régionale de l'Agriculture

Cadre logique du Projet (PDM)

Ver.3

Titre du Projet: Projet de Valorisation des Retenues d'Eau et d'Auto Promotion des Communautés Locales au Sahel

Durée: 3 ans et 10 mois

Zone d'intervention: Régions de Tahoua et de Maradi

Date: 29 octobre 2014






Résumé narratif	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Principales hypothèses
<p>Objectif Général</p> <p>-Les retenues d'eau des régions de Tahoua et de Maradi faisant l'objet du Projet sont utilisées de manière durable.</p> <p>-Les résultats et les leçons apprises du Projet sont mis en valeur pour l'utilisation des retenues d'eau des régions de Dosso, de Niamey et de Tillabéry.</p>	<p>-Les paysans continuent d'exercer leurs activités en utilisant efficacement les retenues d'eau, au niveau de 12 retenues d'eau au moins dans les régions de Tahoua et de Dosso.</p> <p>-Plus de 50% des activités mises en œuvre au moment de l'achèvement du projet continuent de s'exercer.</p> <p>-Les résultats et leçons apprises du Projet sont mis en valeur au niveau d'une retenue d'eau au moins dans les régions de Dosso, de Niamey et de Tillabéry respectivement.</p>	<p>-Rapport de suivi du Ministère de l'Agriculture (MAG)</p> <p>-Rapport d'évaluation ex post</p>	
<p>But du Projet</p> <p>Le développement rural durable est amélioré à travers l'utilisation efficace des retenues d'eau dans les régions de Tahoua et de Maradi.</p>	<p>-Les retenues d'eau fonctionnent normalement permettant aux paysans de continuer de les exploiter efficacement pour leurs activités, entre autres les cultures de contre-saison.</p> <p>-Des paysans sortant du CEP continuent à faire des activités spontanément en maintenant des échanges interactives.</p>	<p>-Rapport du Projet</p>	<p>-Le budget pour l'utilisation des retenues d'eau sera alloué pour les régions de Dosso, de Niamey et de Tillabéry</p> <p>-Des agents vulgarisateurs seront mis à la disposition pour les sites à retenues d'eau dans les régions de Dosso, de Niamey et de Tillabéry.</p>
<p>Résultats</p> <p>1. La situation de l'utilisation de l'eau, l'orientation judicieuse de l'exploitation agricole et les activités à mettre en œuvre sont clarifiées.</p>	<p>-Un projet incluant le plan d'utilisation de l'eau, les activités relatives aux techniques de culture etc, est élaboré au niveau de chaque site.</p>	<p>-Rapport du Projet</p>	<p>-Le nombre d'habitants en milieu rural ne change pas de façon fulgurante</p>
<p>2. Le système de valorisation des retenues d'eau par les utilisateurs fonctionne au niveau de chaque site cible.</p>	<p>-La coopérative d'utilisateurs de retenue d'eau est organisée au niveau de tous les sites du Projet.</p> <p>-Chaque coopérative organise l'assemblée générale et autres réunions chaque année.</p>	<p>-Rapport du Projet</p> <p>-Rapport de l'ACPOR</p>	
<p>3. Les capacités en matière de mise en œuvre du CEP des agents vulgarisateurs cibles sont améliorées.</p>	<p>-Les agents vulgarisateurs cibles participent à la formation des facilitateurs du CEP.</p> <p>-90% des agents vulgarisateurs assistés à la formation sur l'approche CEP comprennent le contenu de la formation.</p> <p>-70 % des agents vulgarisateurs ayant participé à la formation en approche CEP pratiquent le CEP.</p>	<p>-Questionnaires à la fin de la formation</p> <p>-Rapport de suivi et d'évaluation</p> <p>-Rapport du Projet</p>	

4. La situation de l'exploitation agricole des paysans ayant participé au CEP est améliorée.	-Au moins 40 facilitateurs-paysans sont formés. - 60 % des participants de CEP obtiennent le diplôme de fin de formation. - Les changements dans l'exploitation agricole des paysans (méthode de culture, allègement du travail, amélioration des revenus, des rendements etc.) - Le niveau de satisfaction des paysans.	-Rapport du Projet -Rapport du suivi	
5. Les capacités des DRA et du MAG en matière d'exécution de projets sont améliorées.	-Des rapports sont établis et partagés périodiquement. -70% des participants de l'atelier comprennent le contenu de l'atelier. -70% des agents des DRA et du MAG comprennent les contenus du manuel et du Guide.	-Rapport du Projet	
<p>Activités</p> <p>1-1. Mettre à jour les résultats de l'étude d'inventaire pour les 18 retenues d'eau ciblées dans les Régions de Maradi et deTahoua, et réaliser les travaux de réhabilitation durant la première année selon la nécessité.</p> <p>1-2. Déterminer les sites à cibler et les activités à mettre en œuvre sur chaque site sur la base des résultats de l'Activité 1-1.</p> <p>1-3. Conduire une étude d'impact social et environnemental.</p> <p>2-1. Donner des formations en matière d'organisation à l'intention des paysans cibles.</p> <p>2-2. Établir un système de capitalisation et de partage des informations s'articulant autour du MAG et des DRA.</p> <p>2-3. Mettre en place des coopératives des utilisateurs de retenue d'eau et des Commissions Foncières de Base (COFOB).</p> <p>2-4. Donner des formations en matière d'entretien des retenues d'eau à l'intention des coopératives susmentionnées.</p> <p>2-5. Donner des formations en matière de gestion des ressources naturelles à l'intention des coopératives susmentionnées.</p> <p>2-6. Mettre en œuvre un suivi des coopératives des utilisateurs de retenue d'eau.</p> <p>3-1. Mettre en œuvre des formations des facilitateurs à l'intention des agents vulgarisateurs.</p> <p>3-2. Créer des sites modèles dans la ville de Niamey.</p> <p>3-3. Etablir un programme de formation sur le CEP à mettre en œuvre sur les sites modèles.</p> <p>3-4. Effectuer, à travers la mise en œuvre du CEP sur les sites modèles, des formations sur l'approche CEP à l'intention des agents vulgarisateurs des zones cibles et des régions avoisinantes de Niamey.</p> <p>3-5. Faire pratiquer les agents vulgarisateurs le CEP sur chaque site.</p> <p>3-6. Etablir un manuel de l'approche CEP (Package de l'approche CEP).</p> <p>4-1. Mettre en œuvre des formations des facilitateurs paysans.</p> <p>4-2. Elaborer la méthode et le plan de suivi.</p> <p>4-3. Mettre en œuvre un suivi des activités menées par les paysans ayant participé au CEP.</p> <p>5-1. Etablir un système de communication de rapports des DRA au MAG</p>	<p style="text-align: center;">Inputs/Intrants</p> <p>Japon</p> <p>1. Experts</p> <ul style="list-style-type: none"> -Conseiller en Chef / Développement rural -Vulgarisation des techniques agricoles -Organisation des utilisateurs des retenues d'eau / paysans -Irrigation / Génie Rural -Transformation, conservation et commercialisation des produits agricoles -Coordonnateur/Assistant vulgarisation des techniques agricoles <p>2. Équipements</p> <p>3. Coûts de fonctionnement</p> <p>4. Formation au Japon et formation dans un pays tiers</p> <p>5. Experts d'un pays tiers</p> <p>Niger</p> <ul style="list-style-type: none"> 1. Homologues (niveau central et régional) 2. Bureau du Projet et les Frais de fonctionnement 	<p>- Les retenues d'eau cibles restent utilisables.</p> <p>-Aucune catastrophe naturelle inattendue ne survient.</p> <p>-La plupart des agents vulgarisateurs des régions cibles du Projet restent sur les lieux.</p> <p>-La situation économique dans la zone ciblée ne sera pas empirée</p> <p>Condition préalable</p> <ul style="list-style-type: none"> -Les orientations du gouvernement en matière d'utilisation des retenues d'eau restent inchangées. -Les agents vulgarisateurs seront mis à la disposition des sites du Projet 	

<p>5-2. Synthétiser les résultats et les leçons tirées du Projet, et organiser des réunions en invitant les acteurs concernés des Régions de Maradi, de Tahoua, de Dosso, de Tilabéri et de Niamey.</p> <p>5-3. Réviser les différentes directives et le manuel concernant l'organisation des utilisateurs de retenue d'eau, le renforcement des capacités et l'amélioration des revenus.</p> <p>5-4. Etablir un système de mise en œuvre du CEP au sein du MAG</p> <p>5-5. Communiquer, à l'intention des acteurs concernés des régions de Maradi, de Tahoua, de Dosso, de Tilabéri et de Niamey, des informations relatives à l'organisation des utilisateurs de retenus d'eau, au renforcement des capacités et à l'amélioration des revenus.</p>		<p>-La situation sécuritaire ne s'empirera pas tout autour des sites ciblés</p>
---	--	---

*ACPOR : Action Coopérative et Promotion des Organisations Rurales

Schéma de déroulement du travail / Projet de valorisation des retenues d'eau et d'auto-promotion des communautés locales au Sahel en République du Niger

	2012		2013		2014		2015	
	Première période (Du milieu février 2012 au milieu juin 2013)				Deuxième période (Du milieu juillet 2013 au février 2015)			
	Première année (Du milieu février 2012 au milieu février 2013)		Deuxième année (Du milieu février 2013 au milieu février 2014)		Troisième année (Du milieu février 2014 au février 2015)		Quatrième année (Du mars 2015 au décembre 2015)	
Autre Activités	[A-1] Elaboration et concertation du plan de travail (première période)  [A-5] Formation des Experts Nigériens au Japon		[A-2] Revue des indicateurs du PDM et des valeurs cibles [A-4] Elaboration du rapport d'avancement du projet		[A-3] Elaboration et concertation du plan de travail (deuxième période) [A-5] Formation des Experts Nigériens au Japon [A-6] Assistance de l'étude d'évaluation à l'achèvement [A-7] Etude d'évaluation à l'achèvement		[A-4] Elaboration du rapport d'avancement du projet [A-8] Elaboration du rapport d'accomplissement du projet	
Travail concernant le résultat 1 (La situation d'exploitation des ressources en eau, les directives d'exploitation agricole adéquate et les activités à exécuter sont éclaircies.)	[1-1] Etude d'inventaires des retenues d'eau [1-2] Détermination des sites du projet [1-3] Détermination des projets d'entreprise [1-4] Exécution d'évaluation sociale et environnementale [1-5] Elaboration des plans des projets d'entreprise à chaque retenue d'eau [1-6] Réhabilitation des retenues d'eau		[1-2] Elaboration du plan des projets d'entreprise à chaque retenue d'eau 		[1-2] Elaboration du plan des projets d'entreprise à chaque retenue d'eau 		[1-2] Elaboration du plan des projets d'entreprise à chaque retenue d'eau 	
Travail concernant le résultat 2 (Le système d'utilisation des retenues d'eau par les agents vulgarisateurs et les paysans est développé sur les sites ciblés.)	[2-1] Elaboration du plan de formation pour les agents vulgarisateurs [2-2] Organisation et réajustement des coopératives des utilisateurs des retenues d'eau et les Commissions Foncières de Base [2-3] Exécution des formations pour les agents vulgarisateurs [2-4, 2-5] Exécution des formations pour les coopératives des utilisateurs des retenues d'eau et les Commissions Foncières de Base (Auto-promotion des communautés locales)		[2-1] Revue et exécution du plan de formation pour les agents vulgarisateurs  [2-4, 2-5] Exécution des formations pour les coopératives des utilisateurs des retenues d'eau et les Commissions Foncières de Base (Auto-promotion des communautés locales)		[2-1] Revue et exécution des formations pour les agents vulgarisateurs [2-4, 2-5] Exécution des formations pour les coopératives des utilisateurs des retenues d'eau et les Commissions Foncières de Base (Auto-promotion des communautés locales)		[2-1, 2-3] Exécution d'un cycle de formations de recyclage pour les coopératives des utilisateurs des retenues d'eau	
Travail concernant le résultat 3 (La capacité de mise en œuvre de CEP est améliorée au niveau des agents vulgarisateurs concernés à travers l'exécution des activités des sites ciblés par CEP.)	[3-1, 3-2, 3-3, 3-4, 3-5, 3-6] Exécution du CEP pour les membres ordinaires des communautés locales [3-3] Evaluation des activités par les Coopératives des utilisateurs des retenues d'eau		[3-1, 3-2, 3-3, 3-4, 3-5, 3-6] Exécution du CEP pour les membres ordinaires des communautés locales [3-2] Le site modèle est établi dans la ville de Niamey [3-3] Le programme de la formation sur CEP exécuté dans le site modèle est rédigé [3-4] La formation sur l'approche CEP pour les AVB des sites ciblés et des régions voisines de Niamey est faite dans l'exécution de CEP au site modèle		[3-1] Exécution du CEP pour les membres ordinaires des communautés locales [3-2] Le site modèle est établi dans la ville de Niamey [3-3] Le programme de la formation sur CEP exécuté dans le site modèle est rédigé [3-4] La formation sur l'approche CEP pour les AVB des sites ciblés et des régions voisines de Niamey est faite dans l'exécution de CEP au site modèle		[3-2] La formation sur l'approche CEP pour les AVB des sites ciblés et des régions voisines de Niamey est faite dans l'exécution de CEP au site modèle [3-5] Le manuel de l'approche CEP est préparé. (ensemble de CEP)	
Travail concernant le résultat 4 (La capacité de mise en œuvre des projets d'entreprise de la DRA et du MA est renforcée.)	[4-1] Compilation des connaissances, expériences et exemples de succès [4-3] Révision des manuels [4-4] Tenue des ateliers de travail et préparation des documents de relations publiques (RP)		[4-2] Compilation des connaissances, expériences et exemples de succès [4-3] Révision des manuels [4-4] Tenue des ateliers de travail et préparation des documents de relations publiques (RP)		[4-2] Compilation des connaissances, expériences et exemples de succès [4-3] Révision des manuels [4-4] Tenue des ateliers de travail et préparation des documents de relations publiques (RP) [4-5] Compilation des résultats [4-6] Tenue du séminaire final		[4-2] Compilation des connaissances, expériences et exemples de succès [4-3] Révision des manuels [4-4] Tenue des ateliers de travail et préparation des documents de relations publiques (RP) [4-5] Etablir un système de mise en œuvre du CEP au sein du MAG [4-6] Tenue des ateliers de travail et préparation des documents de relations publiques (RP)	

 : Produits

4 . Participation aux Formations à l'Etranger par les Homologues

(1) Formation des homologues au Japon (Première Année)

Thème de la Formation	Développement rural á travers de l'agriculture irriguée (VRACS)	
Délai de Participation	12 - 25 déc. 2012 (6 départ de Niamey, 27 arrivée à Niamey)	
Institution à Exécuter	<p><u>Hyogo Préfecture</u> Bureau d'agriculture à Sumoto, Hyogo préf. Institut de recherche agricole à Hyogo préf. Ayuyagawa coopérative d'aménagement Coopérative agricole de Awaji-shima Uzushio michinoeki (marché agricole rural) Awaji michinoeki (marché agricole rural)</p> <p><u>Gunma Préfecture</u> Division des Infrastructures Agricoles Centre Technique Agricole Division du Soutiens de Technologie Agricole Fujioka coopérative d'aménagement Yoshii marché agricole rural Marché central de la vente en gros à Tokyo</p>	
Contenu	<p>Cours sur la politique de la promotion du développement rural, l'operation et la maintenance de la retenue d'eau, le système de la vulgarisation agricole et la commercialisation des produits agricoles qui sont exécutés dans les organisations rurales des Préfecture de Awajishima, Hyougo Préfecture et Gunma</p> <p>Visites des organisations concernées, des coopératives agricoles et des marchés de la vente en gros</p>	
Nom	Position	Position Actuelle
Boubakar Halidou	Coordinateur Technique du Projet Directeur de la Vulgariatsion et du Transfert de Technologie, DGA, MAG	Dircteur de la Statistique
Allassane Mahamadou	Personnel Resposable des Activités dans la Région de Tahoua Chef Service du Génie Rural de la Direction Régionale de l'Agriculture à Tahoua	Directeur Régional du Génie Rural à Tahoua
Moussa Abdou Idi	Personnel Resposable des Activités dans la Région de Maradi Chef Service de la Vulgariatsion et du Transfert de Technologie de la Direction Régionale de l'Agriculture à Maradi	

(2) Formation des homologues au Japon (Deuxième Année)

Thème de la Formation	Formation des homologues exécutifs pour le projet de valorisation des retenues d'eau et d'auto-promotion des communautés locaux au Sahel	
Délai de Participation	31 jan. - 13 fév. 2014 (24 jan. départ de Niamey, 14 fév. arrivée à Niamey)	
Institution à Exécuter	Division des Infrastructures Agricoles de Kagoshima Préf. Centre Technique Agricole de Kagoshima Préf. Division du Soutiens de Technologie Agricole de Kagoshima Préf. Hôtel de ville de Aira à Kagoshima Préf. Soo-nannbu coopérative d'aménagement Marché central de la vente en gros à Tokyo	
Contenu	Cours de la politique de la promotion du développement rural, l'opération et la maintenance de la retenue d'eau, le système de la vulgarisation de l'agriculture et la commercialisation des produits agricoles qui sont exécutés dans les organisations rurales de Kagoshima Préfecture Visites des organisations concernées, des coopératives agricoles et des marchés de la vente en gros	
Nom	Position	Position Actuelle
Illa Djimarao	Président du Comité de Pilotage Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture	
Zakari Yaou Saidou	Coordinateur Technique du Projet Directeur de la Vulgariatsion et du Transfert de Technologie, DGA, MAG	Directeur Régional de l'Agriculture, Tillabéry
Illo Ousmane	Personnel Resposable des Activités dans la Région de Niamey Chef Service de la Vulgariatsion et du Transfert de Technologie de la Direction Régionale de l'Agriculture à Niamey	Stagiaire en Guinée

(3) Formation des homologues dans un pays tiers

Thème de la Formation	Formation des champs école paysan pour les homologues au Kenya pour le projet de valorisation des retenues d'eau et d'auto-promotion des communautés locales au Sahel	
Délai de Participation	24 - 27 fév. 2014 (22 départ de Niamey28, arrivée à Niamey)	
Institution à Exécuter	Service forestier du Kenya (KFS) Bureau du KFS de Kitui Réseau des membres du CEP FAO Kenya	
Contenu	Cours sur la réalisation de CEP au Service forestier du Kenya (KFS) : l'historique de la réalisation de CEP le soutien apporté par la JICA la diffusion des acquis après la fin du projet JICA la teneur et le système des CEP poursuivis par le KFS de sa propre initiative l'effet et les impacts des CEP la planification, l'exécution et le suivi de CEP Visite de CEP à Kitui	
Nom	Position	Position Actuelle
Harouna Ibrahim	Directeur du Projet Direction Générale de l'Agriculture, MAG	Conseiller du Ministre de l'Agriculture
Zakari Yaou Saidou	Coordinateur Technique du Projet Directeur de la Vulgarisation et du Transfert de Technologie, DGA, MAG	Directeur Régional de l'Agriculture, Tillabéry
Allassane Mahamadou	Personnel Responsable des Activités dans la Région de Tahoua Chef Service du Génie Rural de la Direction Régionale de l'Agriculture à Tahoua	Directeur Régional du Génie Rural à Tahoua
Moussa Abdou Idi	Personnel Responsable des Activités dans la Région de Maradi Chef Service de la Vulgarisation et du Transfert de Technologie de la Direction Régionale de l'Agriculture à Maradi	
Illo Ousmane	Personnel Responsable des Activités dans la Région de Niamey Chef Service de la Vulgarisation et du Transfert de Technologie de la Direction Régionale de l'Agriculture à Niamey	Stagiaire en Guinée
Fatoumata Hassane Moussa	Collaborateur Chef Service du Suivi Evaluation et Coordination des Projets et Programmes, DVTT, DGA, MDA	
Noufou Mahamane	Vulgarisateur responsable du site de Tarwada, Tahoua	
Sani Mare	Vulgarisateur responsable du site de Kanembakaché, Maradi	

5. Matériel du Projet VRACS

Le Matériel acheté par le projet VRACS a été légué au Ministère de l'Agriculture pendant la période du projet. Après la fin du projet, le Ministère de l'Agriculture utilisera ce matériel à bon escient pour conduire leurs activités de vulgarisation agricole.

Matériel du Projet pour la 1ère année

Numeros	Matériel	Type	Nombre
1-1	Générateur d'électricité	KIPOR 15KVA	1
1-2	Téléphonie mobile par satellite	Thuraya XT	2
1-3	Climatiseur	1.5CV	5
1-4	Projecteur	EB-W12C9	1
1-5	Appareil numérique 1	WG20	2
1-6	Appareil numérique 2	TG-620	8
1-7	Appareil numérique 3	FINEPIXXP 150	8
1-8	Imprimant(Noire blanc)	XEROX 5225 VA	1
1-9	FAX	Brother 2820	1
1-10	Ordinateur1	HP 3120	2
1-11	Imprimante (Couleur)	XEROX 6140	1
1-12	Moto	TF-125	20
1-13	Appareil Video	HDRGW77V	2
1-14	Trépied	EX-340	2
1-15	Carte SD	16G	4

Matériel du Projet pour la 2ème année

Numeros	Matériel	Type	Nombre
2-1	Moto	TF-125	2
2-5	Appareil numérique 4	WG20RD	1
2-6	Ordinateur portable 2	TOSHIBA	1
2-7	Ordinateur 3	LENOVO	1

6. Procès Verbaux des Réunions du Comité de Pilotage

REPUBLIQUE DU NIGER
FRATERNITE - TRAVAIL - PROGRES



MINISTRE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION GENERALE DE L'AGRICULTURE
PROJET DE VALORISATION DES RETENUES D'EAU ET D'AUTO-PROMOTION
DES COMMUNAUTES LOCALES AU SAHEL (VRACS)
DANS LES REGIONS DE TAHOUA ET MARADI

PROCES-VERBAL DE LA PREMIERE REUNION DU COMITE DE PILOTAGE
DU PROJET DE VALORISATION DES RETENUES D'EAU ET D'AUTO-PROMOTION
DES COMMUNAUTES LOCALES AU SAHEL (VRACS)

NIAMEY, le 22 août 2012

Mr. Ila DJIMRAO
Secrétaire Général
Ministère de l'Agriculture



Mr. Boubakar HALIDOU
Coordinateur National
Projet VRACS



Mr. Shigeru NAKADA
Conseiller Principal
Projet VRACS



INTRODUCTION :

L'an deux mille douze et le Mardi 22 Août a eu lieu dans la salle de réunion du Ministère de l'Agriculture, la première réunion du Comité de Pilotage du Projet de Valorisation des Retenues d'eau et d'auto-Promotion des Communautés Locales au Sahel dans les régions de Tahoua et Maradi (VRACS).

La réunion a été présidée par le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture, Président du Comité de Pilotage.

I Objectif de la Réunion

L'objectif de la réunion est de présenter aux membres du comité de pilotage le projet VRACS, les programmes d'activités et budgets annuels 2012 et 2013, afin que tous les participants soient au même niveau d'information et avoir des programmes d'activités et budgets annuels acceptés par tous. Il s'agit plus spécifiquement de faire une présentation du:

- Projet à travers les résultats attendus et les activités menées durant les trois (3) années ;
- Programme d'activités de l'année 2012 ;
- Budgets annuels 2012 et 2013 ;
- Divers.

II PARTICIPANTS : la liste des participants est jointe en Annexe.

III DEROULEMENT DE LA REUNION :

3.1. Présentation des participants et Fatiha :

La réunion a démarré avec une présentation des participants et une Fatiha pour un bon déroulement des travaux.

3.2. Mot introductif du Conseiller Principal en Développement Rural du projet :

Avant le discours d'ouverture du Président du comité de pilotage, la parole a été donnée à Monsieur Shigeru NAKADA, conseiller principal en Développement rural, qui dans son mot introductif est revenu sur un certain nombre de points, à savoir :

- * Les homologues Nigériens qui doivent être des agents permanents au niveau du projet ;
- * Le budget 2013 du projet qui a été soumis au Ministère de l'économie et les modalités de son décaissement ;
- * La situation des retenues d'eau, qui pour certaines au lieu de faire des réhabilitations, il n'est pas nécessaire des puits ;
- * Le site Guidan Bado dont un DAO a été lancé par le Ministère de l'Agriculture pour sa réhabilitation sur budget de l'Etat ;
- * La participation à un stage de formations des homologues au Japon.

3.3. Discours d'ouverture de Monsieur le secrétaire Général, Président du comité de pilotage :

Le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture, Président du Comité de Pilotage, dans son discours d'ouverture, a tout d'abord remercié les membres du comité pour avoir répondu massivement à l'invitation de la première réunion du comité de pilotage du projet VRACS. IL a rappelé les objectifs et les résultats attendus de cette réunion, à savoir la mise à niveau de tous les membres rapport au projet VRACS et la validation des programmes d'activités et budgets annuels 2012 et 2013. Il a poursuivi son intervention en mettant l'accent sur l'importance du projet pour les populations rurales de la zone d'intervention et les autorités de la 7è République cadre il cadre parfaitement avec les objectifs poursuivis dans le programme de la renaissance du Président de la République, les « Nigériens Nourrissent le Nigériens » de l'Initiative 3N dont le cadre stratégique a été adopté le 18 Avril 2012.

3.4. Exposés du Coordonnateur National du projet :

a) Le premier exposé a porté sur la présentation du projet et fait ressortir les points suivants :

- ✚ Le contexte dans lequel le projet a été élaboré et la procédure de son exécution ;
- ✚ Les résultats attendus et leur chronogramme ;
- ✚ La présentation des activités du projet par résultat ;
- ✚ Le coût estimatif du projet par résultat et par an sur les 3 ans ;
- ✚ La répartition du budget par sources de financement.

Le budget du projet sur les trois (3)ans a été estimé à 556 491 739 F CFA. La répartition entre l'Etat du Niger et la Coopération Japonaise se présente comme suit : (Voir détails le tableau).

SOURCES	2012		2013		2014		TOTAL	
	COST	%	COST	%	COST	%	COST	%
NIGER	00	0	75 593 000	46	79 093 000	70	154 686 000	27,8
JICA	280 574 711	100	88 191 754	54	33 039 274	30	401 805 739	72,2
TOTAL	280 574 711	100	163 784 754	100	112 132 274	100	556 491 739	100,0

b) Le deuxième exposé porte les programmes d'activités et les budgets annuels 2012 et 2013 du projet :

Cet exposé est porté sur une présentation des activités qui seront réalisées en 2012, le niveau d'exécution de celles déjà démarrées et le budget des activités prévues l'année 2013.

Les activités prévues en 2012 seront entièrement financées par la coopération japonaise car lorsque le protocole d'accord a été signé, il s'est trouvé que le budget 2012 a été voté pour prétendre à une contrepartie de l'Etat du Niger dans ce projet. Le budget 2012 est estimé à 280 574 711 F CFA.

Pour 2012, il faut noter que certaines activités ont déjà démarré, c'est le cas de l'inventaire des retenues d'eau, la première réunion de partage des informations du projet avec les acteurs locaux et certaines formations à l'intention des agents de terrain, etc.

Pour 2013, Le budget annuel des activités est estimé à 163 784 754 et sera financé conjointement entre l'Etat du Niger pour 75 593 000 F CFA et la Coopération Japonaise pour 88 191 754 F CFA.

3.5. Discussion : les deux présentations ont été suivies des débats, au cours des quels il y'a eu des questions et des compléments d'informations.

a) Les compléments d'informations et les contributions, on peut retenir les points suivants :

Le représentant du PNUD qui a décrit la stratégie de son organisme dans le cadre de l'atteinte des OMD afin de réduire la pauvreté et la faim partout dans le monde. Il a également apprécié le document du projet dont les activités cadrent parfaitement avec les objectifs du document du CAM (Cadre Accélération des OMD) et le cadre stratégique de l'initiative 3N du Gouvernement du Niger.

Le représentant du Ministère des Finances a suggéré d'incorporer une colonne dans le tableau du budget faisant ressortir les pourcentages de la contribution de chaque partie (Nigérienne et Japonaise).

Le représentant de HCI 3N a proposé que le renforcement des capacités des agents et des exploitants soit accompagné à temps d'équipements nécessaires à la bonne exécution des activités sur le terrain. Il a également demandé le transfert rapide des expériences acquises dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet vers les trois (3) autres régions sans attendre la fin des 3ans afin de ne pas perdre de temps et les informations. Afin, il a informé les participants que le conseil des ministres a demandé d'alléger les procédures de décaissement des fonds pour éviter le retard dans l'exécution des activités des projets.

b) Les questions :

L'essentiel des questions porte sur le cadre logique qui n'a pas été élaboré, certaines activités non quantifiées, la contribution de l'Etat du Niger à la formation des agents prend en compte leurs salaires ou c'est un autre budget, les activités programmées mais non budgétisées, l'étude d'impact environnemental et social pour faire ressortir la situation de référence au niveau des sites retenus,

A toutes ces questions et préoccupations, le Secrétaire Général, le Directeur Général de l'Agriculture et le Coordonnateur National du Projet ont apporté des réponses satisfaisantes.

Par rapport aux activités non encore déterminées et budgétisées, ce travail sera finalisé sur le terrain en collaboration avec les producteurs afin de déterminer leurs besoins. Une enquête a été menée avec la participation des populations pour déterminer les contraintes qui se posent au niveau des différentes retenues d'eau et les activités à mener seront progressivement identifiées de façon participative, d'où le caractère flexible de certaines activités. Le budget du projet est flexible et peut être modifié en fonction des éventuelles demandes.

Par rapport au renforcement des capacités des agents, la contrepartie de l'Etat a été calculée sur la base des frais de déplacement ou subsistance et autres fonctionnements payés aux agents et non les salaires.

Par rapport à l'intervention du Conseiller principal, concernant les homologues qui doivent être des agents permanents du projet, le Secrétaire Général, Président du comité a informé l'assistance qu'après entretien avec le Ministre, il est prévu avec le recrutement d'affecter des assistants permanents aux homologues. Il a poursuivi dans son intervention, pour le cas du site de Guidan Bado, l'Etat du Niger à travers le Ministère de l'Agriculture s'est

engagé dans le processus de sa réhabilitation. La partie japonaise va mener une étude au niveau du déversoir pour voir la nécessité de l'augmenter ou pas.

3.6. Divers : trois (3) points sont inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

- * La mobilité des agents de vulgarisation ;
- * Les indemnités des agents du projet ;
- * Les frais de consommation d'eau et d'électricité au niveau du bureau du projet à Maradi.

- Concernant La mobilité des agents de vulgarisation soulevée par le Conseiller Principal, des dispositions seront prises afin de mettre fin à celle-là. Tous les agents se trouvant dans la zone d'intervention du projet doivent rester à leur place durant les 3ans.

- Par rapport aux indemnités des homologues et des agents de vulgarisation, le DGA a demandé d'accepter pour le moment les taux du projet tels que dit dans le protocole et qu'à partir de l'année prochaine (2013) les taux de l'Etat du Niger leurs seront appliqués et des traitements spéciaux peuvent leurs être accordés pour rattraper l'année 2012.

- pour ce qui est des consommations d'eau et d'électricité au niveau du bureau de Maradi, le DGA a demandé à l'homologue de Maradi de faire une lettre au Ministère de l'Agriculture pour demander la prise en charge de ces frais sur le budget national.

- Aussi pour la bonne réussite de ce projet, le DGA a demandé que les agents de terrain qui sont les vulgarisateurs doivent collaborer avec les autorités communales et locales pour une circulation de l'information et l'élaboration des dossiers de projets. la situation des points de vente d'intrants agricoles doit être faite au niveau de toutes les communes et transmise à la DGA.

I V QUELQUES POINTS A RETENIR DE CETTE PREMIERE REUNION :

L'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour a été débattu ;

La nécessité d'après le conseiller principal d'avoir des homologues en temps plein au niveau du bureau du projet à Maradi ;

L'inventaire a fait ressortir que la réhabilitation de certaines retenues d'eau ne donne pas de résultats satisfaisants à la hauteur des moyens investis, d'où la proposition de faire des puits équipés des motos pompes ;

Le processus de réhabilitation du barrage de Guidan Bado a été engagé par l'Etat du Niger, toutefois la partie Japonaise peut entreprendre une étude afin de déterminer la capacité du déversoir et proposer au besoin son renforcement.

La formation de trois (3) semaines au Japon des trois (3) homologues sur de développement des communautés rurales et l'entretien des retenues d'eau. Leur départ est prévu pour la fin du mois d'Octobre.

Le budget annuel 2013 a été approuvé lors de l'arbitrage budgétaire et la partie Nigérienne s'est engagée à prendre toutes les dispositions afin d'obtenir les moyens pour l'exécution des activités de 2013.

Les agents de vulgarisation affectés sur les sites du projet ne doivent pas être bougés de leur poste et les homologues de Tahoua et Maradi seront renforcés par des agents qui vont être affectés le recrutement.

La proposition de transférer les expériences acquises dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet vers les trois (3) autres régions (Dosso, Tillabéri et Niamey) avant la fin des 3ans afin de gagner plus de temps et d'expériences.

V RECOMMANDATION :

Pour la promotion et la visibilité du projet, la réunion recommande que les résultats du projet soient présentés au cours des réunions avec les autres intervenants.

VI CLOTURE DE LA REUNION :

Le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture, Président du Comité de Pilotage, dans son mot de clôture de la réunion a remercié tous les participants de prendre part à la réunion et leurs contributions aux débats. Il a également souhaité un bon retour dans le foyer à tous ceux qui ont fait le déplacement de Niamey et enfin il a annoncé que le programme d'activités et budget annuel 2012 est adopté sous réserve de prendre en compte toutes les observations et les corrections faites. Sur ce le Président a levé la séance.

La version anglaise de ce document prévaut en cas de différences d'interprétation.

**LISTE DES PARTICIPANTS A LA PREMIERE REUNION DU COMITE DE PILOTAGE
DU PROJET DE VALORISATION DES RETENUES D'EAU ET D'AUTO-PROMOTION DES
COMMUNAUTES LOCALES AU SAHEL DANS LES REGIONS DE TAHOUA ET MARADI.**

NOMS ET PRENOMS	STRUCTURE	CONTACT	ADRESSE MAIL
ILLA DJIMRAO	SG/MAG	96 59 59 36	illadjimrao@yahoo.fr
MAHAMAN SANI ABDOU	DGA/MAG	90 10 22 61	mahamansania@yahoo.fr
BEKA MOHAMED	Gouvernorat Tahoua	96 00 66 93	bekahamadass@yahoo.fr
SIDI MAHAMANE KOUTEYE	Gouvernorat Maradi	96 58 21 56	sidimahamanekoutaye@yahoo.fr
BOUBAKAR HALIDOU	C/P/VRACS/DGA/MAG	96 53 10 29	halidouboubakar@yahoo.fr
ALLASSANE MAHAMADOU	Homologue VRACS Tahoua	96 09 43 70	Mahamadouallassane87@yahoo.com
MOUSSA IDI ABDOU	Homologue VRACS Maradi	98 98 47 30	Moussakounou1@yahoo.fr
AMADOU TIDJANI GAMBO	DAC/POR/MAG	90 74 03 32	Atgambol@yahoo.fr
ABDOU MOUSSA	DEP/MAG	96 28 92 21	Abdoumoussa663@yahoo.fr
ISSOUFOU NA-MAGAGI	Producteur Koumchi (Maradi)	98 52 06 82	
IBRAHIM AMADOU	Producteur Bourdi (Tahoua)	96 48 71 40	
KONDO BOUBACAR	DS/SG/MF	90 46 17 62/72 23 34	boubacarkondo@yahoo.fr
DJIBO SEYNI	DEP/MEL	97 08 54 48	zindarou@gmail.com
BASSAIROU ABDOU	DEP/MSP	96 26 09 75	Bassirou.abdou@yahoo.fr
SALEY LAMO	DGEEF/DPA/MH/E	96 27 24 20	saleylamo@yahoo.fr
ALI MADAÏ BOUKAR	EN/PNUD	91 20 83 44	Ali.madai@undp.org
TEKOMA ADJI KAÏMAMI	DGGR/MAG	96 59 27 84	tadjikaimami@yahoo.fr
DR BARKIRE B GABDAKOYE	CT/HC3N	96 99 14 66	gabdakoye@yahoo.fr
JOTARO YASUHISA	JICA	20 73 55 60	Jicani-adm@jica.go.jp
ABDOU ASSOUMANE	JICA	96 59 35 12/20 73 55 60	Jicani-adm@jica.go.jp
SHIGERU NAKADA	Conseiller Principal VRACS	98184810/91747341	s.nakada@ntc-i.co.jp
NAGAI KOJI	Vulgarisation VRACS	96 22 17 69/90 63 81 03	k.nagai@ntc-i.co.jp
YAMANAKA ISAMU	Irrigation VRACS	97 04 13 19/91 74 73 48	i.yamanaka@ntc-i.co.jp
HIROKAZU NAGAOKA	Coord / Vulgrisation VRACS	91747336/98184833	h.nagaoka@ntc-i.co.jp
SANI MAHAMANE MOURTALA	Coordinateur / Interprète	94241044/96042476	mourtala602@yahoo.fr

REPUBLIQUE DU NIGER
FRATERNITE-TRAVAIL-PROGRES



MINISTERE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION GENERALE DE L'AGRICULTURE
PROJET DE VALORISATION DES RETENUES D'EAU ET D'AUTO-PROMOTION
DES COMMUNAUTES LOCALES AU SAHEL (VRACS)

COMPTE RENDU DE LA DEUXIEME REUNION DU COMITE DE PILOTAGE
DU PROJET DE VALORISATION DES RETENUES D'EAU ET D'AUTO-
PROMOTION DES COMMUNAUTES LOCALES AU SAHEL (VRACS)

NIAMEY, le 19 février 2013



INTRODUCTION :

L'an deux mil treize et le Mardi 19 février s'est tenue dans la salle de réunion du Ministère de l'Agriculture, la deuxième réunion du Comité de Pilotage du Projet de Valorisation des Retenues d'Eau et d'Auto-Promotion des Communautés Locales au Sahel dans les régions de Tahoua et Maradi (VRACS), sous la présidence **Monsieur ASSANE DAGNA Moumouni**, Secrétaire Général Adjoint du Ministère de l'Agriculture, Représentant le Secrétaire Général empêché.

La réunion a enregistré la présence de la majorité des membres du comité (cf. **liste de présence jointe en annexe**).

Les points inscrits à l'ordre du jour de cette réunion sont :

1. Examen et adoption du rapport bilan d'activités 2012 du projet ;
2. Examen et adoption du Programme de Travail et Budget Annuel (PTBA) 2013 ;
3. Divers

I. CEREMONIE D'OUVERTURE:

Après la Fatiha, la cérémonie d'ouverture a été marquée par trois allocutions :

1.1. Le mot introductif de bienvenue de Monsieur Mahaman Sani Abdou, Directeur Général de l'Agriculture : Il a remercié tous les membres du comité pour avoir répondu à l'invitation et a également souhaité la bienvenue aux participants venant des régions de Maradi et Tahoua;

1.2. Mot introductif de Monsieur NAGAI Koji, Expert de la JICA, Représentant le Conseiller Principal en Développement Rural du projet :

Monsieur NAGAI Koji a rappelé dans son mot introductif un certain nombre d'activités réalisées ou en cours de réalisation dans le cadre du projet, il s'agit principalement :

- Du recensement et de l'organisation des utilisateurs des retenues d'eau, la formation sur les champs écoles paysans (CEP),
- De la parfaite collaboration qui existe dans le cadre du transfert des technologies entre les experts Japonais et leurs homologues Nigériens ;
- Du renforcement des capacités des cadres Nigériens du projet (les trois homologues Nigériens) à travers le stage au Japon;
- Aussi, il a rappelé que pour des raisons de sécurité, les experts Japonais sont interdits de voyager au-delà de la ville de Niamey et cela a amené les experts Japonais du Projet à revenir s'installer à Niamey au lieu de Maradi. Mais les

homologues nigériens régionaux et autres cadres du projet assurent la poursuite des activités sur le terrain en attendant que la situation se normalise.

1.3. Discours d'ouverture de Monsieur le secrétaire Général Adjoint, Président du comité de pilotage :

Le Secrétaire Général Adjoint du Ministère de l'Agriculture, Président du Comité de Pilotage, dans son discours d'ouverture, a tout d'abord remercié les membres du comité pour avoir répondu massivement à l'invitation à la deuxième réunion du comité de pilotage du projet VRACS. Il a rappelé les objectifs et les résultats attendus de cette réunion, à savoir l'examen et l'adoption du rapport d'activités 2012 du projet et le programmes d'activités et budget annuel 2013.

Il a poursuivi son intervention en mettant l'accent sur l'importance du projet pour les populations rurales de la zone d'intervention et les autorités de la 7^e République, parce que les actions cadrent parfaitement avec les objectifs poursuivis dans le programme de la renaissance du Président de la République, les « Nigériens Nourrissent le Nigériens » de l'Initiative 3N dont le cadre stratégique a été adopté le 18 Avril 2012.

II DEROULEMENT DE LA REUNION :

Avant de démarrer les travaux, le programme de travail de la réunion soumis aux participants a été amendé et adopté comme suit :

1. Présentation du rapport annuel 2012 suivie des débats ;
2. Présentation du programme d'activités et de budget 2013 suivie des débats ;

2.1. Présentation du rapport annuel 2012 :

Le coordonnateur National du projet, a tout d'abord remercié tous les membres de leur présence à cette réunion avant de commencer son exposé.

Il a fait une présentation succincte du Projet et du rapport d'activités 2012 en insistant sur les activités effectivement réalisées. A l'issue de cet exposé, il ressort les points saillants suivants :

Sur un total de 21 activités prévues en 2012, 9 activités ont été réalisées.

Les activités réalisées sont focalisées sur l'inventaire des retenues d'eau, le recensement et l'organisation des utilisateurs des retenues d'eau, le renforcement des capacités des agents et structures de gestion des retenues, l'achat des motos et l'organisation des réunions de partage et du comité de pilotage.

La mise en valeur des retenues n'a pas véritablement démarré, toutefois quelques activités de formation ont eu lieu ; formation des agents sur la conduite des champs écoles paysans.

Le montant total de la réalisation des activités au titre de l'année 2012 s'élève à 99 184 000 F CFA sur une prévision de 280 574 711 F CFA, soit un taux de réalisation de 35,35% entièrement financé par la coopération Japonaise.

L'exposé du Coordonnateur National du projet a été complété par le Directeur Général de l'Agriculture, qui dans son intervention est revenu sur un certain nombre de points non développés. Il s'agit plus spécifiquement des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du projet, la non disponibilité de la contrepartie du Niger, les difficultés à répondre à certaines exigences du protocole (affectation des agents sur tous les sites, l'affectation en temps plein des cadres au côté des experts Japonais ; etc.)

2.2. Débats sur la présentation du rapport annuel 2012 :

Des discussions et échanges ont eu lieu sur les différents exposés. Les membres du comité ont fait des observations pertinentes de forme et de fonds et ont demandé quelques éclaircissements qui portent essentiellement sur :

- La carte de zone qui doit être en annexe au lieu de début du document ;
- Les raisons de l'insuffisance ou la non réalisation de certaines activités ;
- Le faible taux de réalisations physiques ;
- Les coûts élevés de réalisation de certaines activités qui dépassent les prévisions ;
- La nécessité de conduire une étude d'impact environnemental et social ;
- Le manque de planification et de chronogramme des activités ;

Les discussions ont également porté sur la gestion du projet entre la partie Japonaise et Nigérienne, notamment l'interprétation du document de l'accord.

A toutes ces préoccupations, l'équipe du projet a apporté les réponses et a pris bonne note de toutes les observations faites. Elle a été complétée par le Directeur Général de l'Agriculture et le Secrétaire Général Adjoint du Ministère de l'Agriculture, qui dans sa synthèse est revenu sur les points suivants :

- L'amélioration de la qualité du document ;
- La transmission à la Direction Générale du Génie Rural de la liste des sites à réhabiliter par le Projet VRACS pour prise en compte ;
- La nécessité de paiement dans les meilleurs délais des indemnités des cadres Nigériens du projet. A cet effet, l'équipe du projet doit s'inspirer des textes en vigueur ;
- L'illustration des réalisations à travers des photos des activités réalisées sur le terrain.

Ainsi, après ces échanges, on peut retenir trois points de recommandations :

- 1) De concentrer les activités du projet dans les 2 régions pilotes pour éviter de disperser les efforts ;
- 2) De mettre les agents du projet dans les conditions pour bien mener leurs activités ;
- 3) D'organiser des missions de supervision et surtout de décentraliser les réunions du comité de pilotage avec des missions de terrain ;

Sous réserve de la prise en compte des observations ci-dessus énumérées, et l'intégration des corrections apportées par les participants, le Comité National de Pilotage a approuvé le rapport d'activités 2012.

2.3. Présentation du programme d'activités et de budget annuel 2013 :

C'est le coordonnateur national du projet qui a présenté le programme de travail annuel d'activités et du budget annuel 2013. Ce programme concerne surtout la poursuite des activités non réalisées en 2012 et celles programmées pour 2013 dans le document du projet.

Le budget prévisionnel de 2013 s'élève à 206 531 854 F CFA réparti comme suit : la contrepartie japonaise 130 839 854 F CFA et la contrepartie Nigérienne pour 75 692 000 F CFA.

2.4. Débats sur la présentation du programme de travail annuel d'activités et le budget 2013.

A l'issue de la présentation, les discussions ont porté sur les points suivants :

- La formation des agents sur les CEP ;
- Les indicateurs de mise en valeur des ouvrages (superficies et producteurs touchés) ;
- La synergie d'actions avec les autres projets existants dans la même zone ;
- La révision du cadre logique pour le conformer au cadre institutionnel existant, notamment l'Initiative 3N ;
- Le chronogramme des activités ;
- L'inscription budgétaire pour les missions de supervision de l'Initiative 3N, la DEP, l'Inspection Générale des Services et des membres du Comité de Pilotage ;

A toutes ces préoccupations, l'équipe du projet, appuyée par le DGA a apporté les réponses nécessaires et a pris l'engagement de tenir compte de toutes les observations dans le document du projet.

Le président du comité, en tirant les conclusions est revenu sur un certain nombre de points, à savoir:



- ✓ La révision du protocole de mise en œuvre du projet entre les 2 parties ;
- ✓ Le paiement des indemnités des agents du projet en fonction des textes existants en la matière ;
- ✓ La recherche d'une bonne compréhension des deux parties : nigérienne et japonaise par rapport au déploiement de l'encadrement (notamment la mise en place d'agents sur chaque site sollicité par la partie japonaise) ;
- ✓ La reprise de la programmation pour tenir compte des indicateurs de mesure des actions du projet, les différentes missions de supervision et la décentralisation des réunions du comité de pilotage avec des visites de réalisations.

Ainsi sous réserve de prendre en compte toutes les observations faites, le programme d'activités et budget annuel 2013 a été adopté.

III : RECOMMANDATIONS :

1) Considérant les difficultés qu'éprouve la coordination du projet à suivre les activités au quotidien parce que délocalisée à Niamey, la réunion recommande que le coordonnateur du projet rejoigne le siège du projet à Maradi.

2) Considérant les faibles coûts prévisionnels pour la réhabilitation des ouvrages prévus par le projet, la réunion recommande de mettre l'accent sur la consolidation et transmettre à la DGGR les besoins en réhabilitation pour être intégrés dans le budget national.

3) Considérant les spécificités des thèmes développés par le projet, (renforcement des capacités, irrigation et transformation-conservation), la réunion recommande à l'équipe du projet d'inscrire ses actions dans le cadre de l'I3N en produisant des rapports convaincants avec des indicateurs précis pour faire du projet un phare de l'I3N.

4) Considérant la nécessité d'informer les membres du comité de pilotage des réalisations du projet, la réunion recommande dorénavant, d'organiser des missions de supervision des réalisations à l'intention des membres du comité de pilotage pour qu'ils soient réellement imprégnés des réalisations avant toutes réunions de comité de pilotage.

5) Considérant l'instruction du Ministre de l'Agriculture, relativement à la prise en compte des missions de supervision de la DEP, de l'Inspection Générale des Services et du Haut-commissariat à l'Initiative 3N, la réunion recommande la révision du budget 2013 pour s'y conformer.

6) Considérant les multiples incompréhensions rencontrées par les deux parties, nigérienne et japonaise dans la gestion du protocole d'accord relatif à la mise en œuvre



du projet, la réunion recommande la révision dudit protocole pour assurer l'efficacité des interventions.

IV CLOTURE DE LA REUNION :

Le Secrétaire Général Adjoint du Ministère de l'Agriculture, Président du Comité de Pilotage, dans son mot de clôture a remercié tous les participants d'avoir pris part efficacement à la réunion et de leurs contributions aux débats. Il a également souhaité un bon retour dans leur foyer à tous ceux qui ont fait le déplacement de Niamey et espère que toutes les observations qui ont été faites pendant la réunion seront prises en compte dans le document final.

La version anglaise de ce document prévaut en cas de différences d'interprétation.

 <p><u>Dr. ASSANE DAGNA</u> Moumouni Secrétaire Général Adjoint Ministère de l'Agriculture</p>	 <p><u>Mr. Boubakar HALIDOU</u> Coordinateur National Projet VRACS</p>	 <p><u>Mr. Shigeru NAKADA</u> Conseiller Principal Projet VRACS</p>
--	--	---



Annexe: Liste des participants

N°	NOM ET PRENOM	STRUCTURE	FONCTION	Contact
1	Dr. ASSANE Dagna Moumouni	SGA/MAG,	Président du comité de pilotage	96 31 32 31/ 93 77 06 56
2	M. Boubakar Halidou	DGA/MAG	Coordonnateur National du projet VRACS	96 53 10 29 / 90 56 24 48
3	M. Moussa Abdou Idi	DRA MARADI	Homologues VRACS Antenne Maradi	98 98 47 30
4	M. Allassane Mahamadou	DRA TAHOUA	Homologues VRACS Antenne Tahoua	96 09 43 70
5	M. Mahaman Sani Abdou	DGA/MAG	Directeur Général de l'Agriculture	96 98 70 12
6	M. Hamza Balla Djibo	DGGR/MAG	Direction Générale de Génie Rural Chargé des études	96 33 92 30
7	M. Doulla Hassane	DAC/POR/MAG	DAC/POR	
8	M. Mahamadou Abdoul Aziz	MHE	Département Hydraulique	96 94 92 72
9	M. Khamada Baye	DEP/MHE	Département Environnement	
10	M. Illa Saley	MENA/PLN	Education Nationale	96597552
11	Mme Lucien Jeannette	DEP/MEL	Direction d'étude et de la planification	96 98 49 58
12	M. Kondo Boubacar	MF	DS/SG/MF	90461762
13	M. Ounteini Adamou	HCI3N	Secrétaire Général	96891542
14	M. Maïga Moussa Idrissa	Gouvernorat de Tahoua	Représentant du Secrétaire General Adjoint	96883212
15	M. Ado Balla	Gouvernorat de Maradi	Conseiller du Gouverneur	96105266
16	M. Saadou Abdou	Membre COGES	Producteur Tchidafawa	96 20 52 66
17	M. Chaoulani Abdou	Membre COGES	Producteur Tarwada	97 09 39 26
18	M. Jotaro YASUHISA	JICA Niger	Expert en planification VRACS	96 74 14 58
19	M. ABDOU Assoumana	JICA Niger	Assistant aux programmes de développement rural, eau et assainissement	96 59 35 12 / 90 97 17 68
20	M. Koji NAGAI	VRACS	Vulgarisation des techniques agricoles VRACS	96 22 17 69 / 90 63 81 03
21	M. Isamu YAMANAKA	VRACS	Irrigation VRACS	97 04 13 19 / 91 74 73 48
22	M. Laouali Souley Gamal	VRACS	Coordonnateur / Interprète VRACS	94 91 99 80/ 90 12 12 21
23	M. Sani Mahamane Mourtala	VRACS	Coordonnateur / Interprète VRACS	94 24 10 44 / 96 04 24 76

Ap-36

REPUBLIQUE DU NIGER
FRATERNITE-TRAVAIL-PROGRES



MINISTERE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION GENERALE DE L'AGRICULTURE
PROJET DE VALORISATION DES RETENUES D'EAU ET D'AUTO-PROMOTION
DES COMMUNAUTES LOCALES AU SAHEL (VRACS)

PROCES VERBAL DE LA TROISIEME REUNION DU COMITE DE PILOTAGE
DU PROJET DE VALORISATION DES RETENUES D'EAU ET D'AUTO-
PROMOTION DES COMMUNAUTES LOCALES AU SAHEL (VRACS)

NIAMEY, le 30 Octobre 2013

INTRODUCTION :

Le Mercredi 30 Octobre 2013 s'est tenue dans la salle de réunion du Ministère de l'Agriculture, la troisième réunion du Comité de Pilotage du Projet de Valorisation des Retenues d'Eau et d'Auto-Promotion des Communautés Locales au Sahel dans les régions de Tahoua et Maradi (VRACS), sous la présidence **Monsieur Illa Djimraou**, Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture.

La réunion a enregistré la présence de la majorité des membres du comité (cf. **liste de présence jointe en annexe**).

Les points inscrits à l'ordre du jour de cette réunion étaient :

1. Une brève Présentation du contexte et du budget du projet ;
2. l'information sur la modification du cadre logique avec l'installation des sites modèles dans la région de Niamey ;
3. les divers

I. Cérémonie d'ouverture:

Après la Fatiha, la cérémonie d'ouverture a été marquée par trois allocutions :

1.1. Le mot introductif de bienvenue de Monsieur Zakari Yaou Seydou , Directeur de la Vulgarisation et du Transfert de Technologies, et Coordonnateur National du Projet qui dans son intervention a remercié tous les membres du comité pour avoir répondu à l'invitation. Il a également souhaité la bienvenue aux participants venant des régions de Maradi et Tahoua ainsi que l'équipe de Niamey nouvellement introduite dans le projet, avant de faire un rappel du contexte de la mise en œuvre du projet et de procéder à la présentation de l'équipe du Projet.

1.2. Discours d'ouverture de Monsieur le secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture, Président du comité de pilotage :

Dans son discours d'ouverture, le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture, Président du Comité de Pilotage, a tout d'abord remercié les membres du comité pour avoir répondu massivement à l'invitation à la troisième réunion du comité de pilotage du projet VRACS. Il a ensuite donné un aperçu du projet, en expliquant qu'à son lancement, le projet intervenait dans les régions de Maradi et Tahoua, avec une extension des activités prévues dans les régions de Niamey, Dosso et Tillabéry pour sa deuxième phase. Cependant, suite à la situation sécuritaire survenue au Niger et dans les pays voisins, les experts japonais se sont vus interdits de voyager hors de Niamey. C'est suite à cette situation qu'il a été décidé de placer des sites modèles à Niamey afin de permettre aux japonais de mettre en place les mêmes conditions qu'au niveau des sites

de Maradi et Tahoua ; et qu'ils soient des sites d'échange d'expériences avec les agents des autres sites du projet. A cet effet, cette réunion de comité de pilotage extraordinaire a été convoquée pour informer ses membres de cette nouvelle donne dans le dispositif de mise en œuvre du projet

1.3. Mot introductif de Monsieur Shigeru Nakada, Conseiller Principal en Développement Rural du projet :

Monsieur Nakada a, tout comme le SG du ministère, rappelé dans son mot introductif que le bureau du projet qui siégeait initialement à Maradi a dû être transféré à Niamey où des sites modèles ont été installés. Cet état de fait permettra aux experts japonais de pouvoir suivre les activités de Champs Ecoles Paysans (CEP) de près, au niveau de ces sites.

Aussi, le Conseiller Principal du projet en Développement Rural a noté la nécessité du décaissement du budget du projet pour l'année suivante, car de cela dépendra le transfert de technologies et la suite du projet dans les régions de Tillabéry, Niamey et Dosso.

II DEROULEMENT DE LA REUNION :

Avant de démarrer les travaux, le programme de travail de la réunion soumis aux participants a été amendé et adopté.

2.1. Présentation du contexte du projet :

Le coordonnateur National du projet a tout d'abord remercié tous les membres de leur présence à cette réunion avant de commencer son exposé.

Il a fait une présentation brève du contexte du projet sur le plan géographique, de sa structure et de la composition de son équipe de mise en œuvre avant de passer à l'aspect financier. Une explication a été donnée sur la modification du cadre logique, compte tenu de l'introduction des sites modèles à Niamey ; et cette modification a surtout porté sur la retouche du Résultat 3 du cadre logique du Projet. Ensuite s'en est suivie la présentation sur les activités et les résultats attendus du projet.

En fin, un tableau récapitulatif des coûts estimatifs par résultat et par année (de 2012 à 2014) a été présenté.

2.2. Discussions sur la présentation du Coordonnateur du Projet :

Des discussions et échanges ont ensuite eu lieu sur l'exposé du Coordonnateur du projet VRACS. Les membres du comité ont fait des observations pertinentes de forme et de fonds et ont demandé quelques éclaircissements qui portent essentiellement sur :

- Le souci du représentant du Ministère du Plan, M. Ibrahim Djibo qui a voulu savoir si ce projet a des activités concrètes, ou bien si c'est juste du soft, car aucun résultat d'une activité réalisée n'a été donné. Aussi, a-t-il dit, vu l'enveloppe modeste du projet, il serait mieux de concentrer l'intervention au niveau d'une seule région afin de mieux consolider les acquis.

A ces préoccupations, le Coordonnateur du Projet, M. Zakari Yaou Seydou a dit prendre bonne note de la non présentation des résultats réalisés dans l'exposé, tout en expliquant que les motivations derrière cela étaient que cette réunion de comité de pilotage était une réunion extraordinaire, donc pas comme les autres et qu'il s'agissait pour le plus important de tenir les membres de comité informés des nouvelles orientations du projet. Les résultats seront présentés lors de la prochaine réunion du comité de pilotage qui se tiendra en Décembre prochain.

- Le représentant du Ministère de la santé Publique à son tour a souhaité avoir des explications en précisant qu'il a participé aux précédentes réunions de comité de pilotage du projet, et que lors de ces réunions il avait été prévu des interventions au niveau des centres de santé dans le cadre des activités de ce projet ; mais jusqu'ici il n'y a pas eu d'activités dans ce sens.

L'homologue du projet pour la région de Tahoua, M. Allassane Mahamadou répondant à cette question a expliqué que la procédure pour le financement des activités avec ce projet passait par la méthode participative. Il revient donc aux paysans de faire des propositions sur leurs besoins, et des TDR y relatifs sont soumis au projet pour des missions afin de prendre les avis de ces villageois. Les propositions de ces paysans sont alors remises à l'équipe du projet pour analyse et prise d'action. Cependant, à ce jour, aucune requête allant dans le sens d'une intervention au niveau des centres de santé n'a été reçue par le projet.

- M. Abdou Assoumane, Conseiller en développement au bureau de la JICA au Niger a lui adressé une requête au Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture par rapport au mouvement des agents de vulgarisation de Base qui sont en activité dans les zones d'intervention du projet. Il a indiqué que cela coûtait au projet de devoir faire remplacer ces agents fréquemment, et de les former. Il serait donc bien a-t-il ajouté, de s'assurer que les agents ne connaîtront pas trop de mouvements.

A cette requête, le Coordonnateur du Projet a expliqué que les agents dans certains cas sont des appelés du service civique national qui quand ils finissent leur service civique, doivent quitter étant donné qu'il ne leur est plus possible de bénéficier d'une reconduction. Cependant, il a assuré que le Ministère de l'Agriculture sera plus regardant par rapport à ce facteur, et que désormais c'est des agents titulaires qui seront nommés au niveau de ces sites pour éviter la mobilité des agents.

K.O

- Le représentant de la Direction Générale de l'Agriculture, M. Maman Chékaraou a posé la question de savoir si l'introduction de Niamey dans le dispositif du projet n'aurait pas d'incidence sur le budget du projet. Et il a aussi souhaité savoir quel était le troisième pays auquel on faisait allusion ?

Le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture a expliqué que cela n'allait pas causer de problème, car il n'y avait pas de problème de programmation. Le troisième pays dont il était question ici est le Kenya qui va servir de pays d'accueil pour le stage de nos agents de vulgarisation de base.

- La Secrétaire Générale-Adjointe du Gouvernorat de Niamey quant à elle a tenu à présenter ses remerciements pour l'ajout de la région de Niamey dans les activités de ce projet, mais elle a estimé que comme l'avait souligné le Secrétaire Général du Ministère, la présentation des résultats et expériences des autres régions aurait aidé les agents de Niamey à mieux se préparer.
- En guise d'observation, le Secrétaire Général-Adjoint de la région de Tahoua, M. Mohamed Béka, est aussi revenu sur la présentation des résultats des missions d'évaluation du projet au niveau de ses sites qui, dit-il, aurait permis de connaître les insuffisances et de les prévenir à l'avenir.
Comme recommandation, le Secrétaire Général-Adjoint a suggéré qu'étant donné que le budget 2014 du projet était déjà élaboré, il serait bien de voir comment le répartir de telle sorte que Niamey puisse bénéficier d'une bonne part, puisque c'est leurs débuts dans la mise en œuvre des activités de ce projet ; alors que les autres villes ont capitalisé bien plus d'acquis et d'expériences.
- A leur tour, les deux homologues du projet de Tahoua et de Maradi ont fait des exposés sur les différentes activités de leur zones allant des champs écoles paysans, aux activités d'irrigation, aux réhabilitations des sites de retenues d'eau, aux coopératives, aux COFOB, ainsi que les différentes formations et le voyage d'étude effectué au Japon.
- La Directrice Régionale d'Agriculture de Niamey a quant à elle donné des informations sur le niveau d'avancement des activités au niveau des deux sites installés. Il s'agit des sites de Tchangal Bangou et Yantala Corniche ; et des formations sont en cours pour les membres des coopératives.
- Le représentant de la Direction de l'Action Coopérative et de la Promotion des Organisations Rurales (DAC/POR) a fait ses observations sur le rapport de cette réunion qu'il trouve être trop narratif et même sans objectif. Selon lui, on devrait y voir les résultats pour permettre aux membres de les apprécier. Même le budget n'est pas mis en annexe et pour le budget du projet, il est bien trop modeste et cela aurait été mieux si on le concentrait au niveau d'une seule région, ce qui permettrait de capitaliser les acquis.

En réponse, le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture a expliqué une fois de plus que cette réunion du comité était une réunion extraordinaire et que les résultats viendraient lors de la prochaine réunion au mois de Décembre prochain. Par rapport au budget, il a notifié aux membres du comité qu'il fallait retenir que c'est une convention qui a été signée entre les parties prenantes, et qu'on ne pouvait changer les choses comme ça. Mais il a souligné qu'une requête de financement a été soumise au bureau de la JICA au Niger afin d'augmenter le montant du budget.

Le représentant du Secrétaire Général-Adjoint de la région de Maradi, quant à lui, a rappelé qu'il était vraiment très important de mettre l'accent sur l'obtention du budget pour l'année 2014.

M. Osuga a rappelé que dans le même cadre avec le projet EDOS des sous projets comme la riziculture, l'empoissonnement ont été exécutés dans la zone d'intervention; compte tenu de l'intérêt manifesté par la communauté les mêmes sous projet ont été prévus en première année du VRACS mais avec la situation sécurité, ces activités ont été abandonnées. Aujourd'hui, avec cette évolution sur plan sécuritaire le projet VRACS est entrain de négocier avec le PNUD pour leur intervention dans lesdits domaines.

III CLOTURE DE LA REUNION :

Le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture, Président du Comité de Pilotage, dans son mot de clôture a remercié tous les participants d'avoir pris part à la réunion et s'est félicité de leurs contributions pertinentes aux débats. Il a par ailleurs souligné que les résultats des réalisations auraient dû être introduits dans le document de la réunion malgré son caractère extraordinaire. Le cadre logique modifié et le plan de travail présentés ont été approuvés sous condition de l'intégration de l'ensemble des observations faites par les participants. Le Président du Comité de Pilotage a également souhaité un bon retour dans leur foyer à tous ceux qui ont fait le déplacement de Niamey et fondé l'espoir que toutes les observations pertinentes qui ont été faites pendant la réunion seront prises en compte dans le document final.

Sur ce, le Président du Comité de Pilotage a levé la séance.

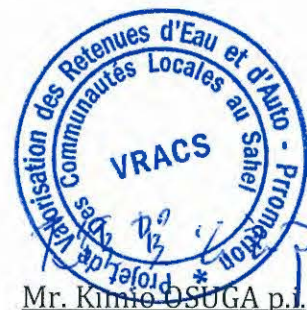


Mr. Illa Dimrangu
Secrétaire Général
Ministère de l'Agriculture



Mr. Zakari Yaou Seydou

Coordinateur National
Projet VRACS



Mr. Kimio OSUGA p.i.

Conseiller Principal
Projet VRACS

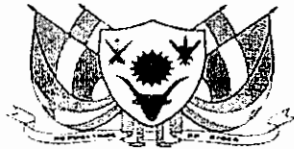
Annexe: Liste des participants

N°	NOM ET PRENOM	STRUCTURE	FONCTION	Contact
1	M. Illa Djimraou	SG/MAG,	Président du comité de pilotage	96 59 59 36
2	M. Zakari Yaou Seydou	DVTT/DGA	Coordonnateur National du projet VRACS	96 98 26 08
3	M. Moussa Abdou Idi	DRA MARADI	Responsable de la Région de Maradi projet VRACS	98 98 47 30
4	M. Allassane Mahamadou	DRA TAHOUA	Responsable de la Région de Tahoua projet VRACS	96 09 43 70
5	Mme. Combasset Ouma	DRA/MAG	Directeur Régionale de l'Agriculture de Niamey	96 87 13 67
6	M. Chaibou Adamou	DGGR/MAG	Direction Générale de Génie Rural	96 96 40 49
7	M. Amadou Hassane	DAC/POR/MAG	Directeur des Actions Coopératives et de la Promotion des Organismes Ruraux	96 18 90 99
8	Mme. Kadiri Ramatou	DEP/MHE	Département Hydraulique	96 10 13 66
9	M. Mahamadou Issaka	DEP	Direction Programmation	96 29 09 65
10	M. Ibrahim Djibo	MP/AT/DC	DPP/ MP/AT/DC	96 96 34 88
11	M. Bassirou Jackou	MSP	Direction des Etudes et de la Programmation/Ministère de la Santé Publique	96 26 09 75
12	M. Kondo Boubacar	MF	DS/Secrétariat Général/Ministère des Finances	90461762
13	Mme. Fourera Kanfiéni	DG PG/G MP/PF/PE	Ministère de Population	96 57 55 98
14	M. Chekaraou Maman	DGA	Directeur de la Mécanisation Agricole	90 15 14 30
15	M. Maïga Moussa Idrissa	Gouvernorat de Tahoua	Secrétaire General Tahoua	96 00 66 93
16	M. Ado Balla	Gouvernorat de Maradi	Conseiller du Gouverneur	96105266
17	Mme Aissa Seyni	Gouvernorat de Niamey	Secrétaire Générale Adjointe Région de Niamey	97 97 47 14
18	M. Illo Ousmane	SRVTT	Responsable de la Région de Niamey projet VRACS	96 44 02 24
19	Orodji Moussa	IPDR	IPDR Kollo	96 88 27 01
20	M. Ibrahim Amadou	Membre COGES	Producteur Bourdi 2	96 48 71 40
21	M.Jotaro YASUHISA	JICA Niger	Expert en planification JICA	96 74 14 58
22	M.ABDOU Assoumana	JICA Niger	Assistant aux programmes de développement rural, eau et assainissement JICA	96 59 35 12 / 90 97 17 68
23	M. Ali Madai	PNUD	Economiste	91 20 83 44
24	M.Kimio OSUGA	VRACS	Chargé de l'Organisation Paysanne	89 04 02 95 / 92 80 29 62
25	M.Shigeru NAKADA	VRACS	Conseiller Principal VRACS	98 18 48 10 / 91 74 73 41
26	M. Masayoshi TERADA	VRACS	Irrigation VRACS	97 4026 19/ 91 32 42 85
27	M.Sani Mahamane Mourtala	VRACS	Assistant Administrative / Interprète VRACS, Rapporteur	94 24 10 44 / 96 04 24 76

Ap-43

K.O

REPUBLIQUE DU NIGER
FRATERNITE-TRAVAIL-PROGRES



MINISTERE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION GENERALE DE L'AGRICULTURE
PROJET DE VALORISATION DES RETENUES D'EAU ET D'AUTO-PROMOTION
DES COMMUNAUTES LOCALES AU SAHEL (VRACS)

PROCES VERBAL DE LA QUATRIEME REUNION DU COMITE DE PILOTAGE
DU PROJET DE VALORISATION DES RETENUES D'EAU ET D'AUTO-
PROMOTION DES COMMUNAUTES LOCALES AU SAHEL (VRACS)

NIAMEY, le 23 Janvier 2014

Le Jeudi 23 Janvier 2014 s'est tenue dans la salle de réunion du Ministère de l'Agriculture, la quatrième réunion du Comité de Pilotage du Projet de Valorisation des Retenues d'Eau et d'Auto-Promotion des Communautés Locales au Sahel (VRACS), sous la présidence Monsieur **Illa Djimraou**, Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture.

La réunion a enregistré la présence de la majorité des membres du comité (cf. liste des participants jointe en annexe).

Les points inscrits à l'ordre du jour de cette réunion sont :

1. Examen et adoption du rapport bilan d'activités 2013 du projet ;
2. Examen et adoption du Programme de Travail et Budget Annuel (PTBA) 2014 ;
3. Divers

1. Cérémonie d'ouverture

Après la Fatiha, la cérémonie d'ouverture a été tenue avec les allocutions.

Monsieur Harouna Ibrahim, Directeur Général de l'Agriculture a fait le mot introductif de bienvenue et a remercié tous les membres du comité pour avoir répondu à l'invitation.

Le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture, Président du Comité de Pilotage, dans son discours d'ouverture, a tout d'abord remercié les membres du comité et a rappelé les objectifs et les résultats attendus de cette réunion, à savoir l'examen et l'adoption du rapport d'activités 2013 du projet et le programme d'activités et budget annuel 2014. Il a aussi mis l'accent sur l'importance du projet qui a été cadré avec les objectifs poursuivis dans l'Initiative 3N.

2. Présentation du rapport annuel 2013

Le Coordonnateur National du projet, Monsieur Zakari Yaou Saidou, a fait une présentation succincte du Projet et du rapport d'activités 2013 en insistant sur les activités effectivement réalisées. Il a expliqué que le montant total de la réalisation des activités au titre de l'année 2013 s'élève à 172 854 000 F CFA sur une prévision de 206 531 000 F CFA, soit un taux de réalisation de 83,69% entièrement financé par la coopération Japonaise.

3. Présentation du programme d'activités et du budget annuel 2014

C'est le Coordonnateur National du projet qui a présenté le programme de travail annuel d'activités et du budget annuel 2014. Ce programme concerne surtout la poursuite des activités non réalisées en 2013 et celles programmées pour 2014 dans le document du projet. Il a expliqué que le budget prévisionnel de 2014 s'élève à 312 935 000 F CFA réparti comme

suit : la contrepartie japonaise 159 249 000 F CFA et la contrepartie Nigérienne pour 154 686 000 F CFA

4. Discussions et résolution de la réunion

Après les présentations, des discussions avec les membres du comité ont eu lieu sur l'ensemble des sujets exposés. Des préoccupations, questions et des contributions ont été faites par les participants et toutes ces préoccupations, l'équipe du projet a apporté les réponses et a pris bonne note de toutes les observations faites. Elle a été complétée par le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture.

Après les discussions, les points de résolutions suivants ont été fixés.

- i) Tous les ordres du jour fixés ont été discutés et adoptés.
- ii) Le rapport bilan d'activités 2013 du projet a été discuté et adopté sous réserve de prendre en compte toutes les observations et remarques faites par les participants.
- iii) Le Programme de Travail et Budget Annuel (PTBA) 2014 a été discuté et adopté.
- iv) La présentation a été examinée et adoptée.

5. Recommandations

Les recommandations ont été faites par le comité comme suit.

- i) Prendre toutes les dispositions nécessaires pour le décaissement de la contrepartie nigérienne dans le budget du Projet
- ii) Chercher des voies de financement complémentaires pour les activités du Projet.
- iii) Prendre des dispositions pour une bonne synergie et une complémentarité entre les acteurs intervenant dans la zone du projet.
- iv) Poursuivre le renforcement des capacités des producteurs et des agents intervenant dans le cadre du projet.
- v) Assurer la stabilité des agents sur le terrain afin de capitaliser les acquis.
- vi) Réaliser une synergie à travers des conventions avec les partenaires dans la zone d'intervention.
- vii) Dans le cadre des réunions de partages d'information au niveau des régions, il serait important d'inviter les partenaires intervenant dans la zone d'intervention du projet afin de concrétiser le partenariat.
- viii) Assurer le partage d'expériences capitalisées lors du stage au Japon.
- ix) Organiser des visites d'échanges entre les régions pour permettre le partage d'expérience.
- x) Faire ressortir les sites d'intervention dans le document avec leur communes ainsi que le nombre de producteurs formés.

6. Clôture de la réunion

Le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture, le Président du Comité de Pilotage, dans son mot de clôture a remercié tous les participants d'avoir pris part efficacement à la réunion et de leurs contributions aux débats. Il considère que le PTBA 2014 tel que présenté par l'équipe du projet est adopté tout en espérant que toutes les observations qui ont été faites seront prises en compte dans le document final.

La version anglaise de ce document prévaut en cas de différences d'interprétation.

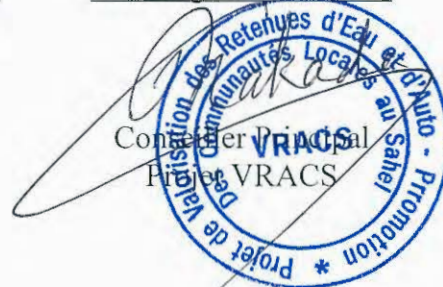
Mr. Illa DJIMRAO



Mr. Zakari Yaou SAIDOU



Mr. Shigeru NAKADA



Annexe: Liste des participants

N°	NOM ET PRENOM	STRUCTURE	FONCTION	Contact
1	M. Illa Djimraou	SG/MAG,	Président du comité de pilotage	96 59 59 36
2	M. Seydou Zakari	DGA/MAG	Coordonnateur National du projet VRACS/ DVTT	96 98 26 08
3	M. Illo Ousmane	DRA	SRVTT/Ny	90 57 02 67
4	M. Moussa Abdou Idi	DRA MARADI	Homologues VRACS Antenne Maradi	98 98 47 30
5	M. Allassane Mahamadou	DRA TAHOUA	Homologues VRACS Antenne Tahoua	96 09 43 70
6	M. Harouna Ibrahim	DGA/MAG	Directeur Général de l'Agriculture	96 88 11 26
7	M. Adamou Chaibou	DGGR/MAG	Direction Générale de Génie Rural Chargé des études	96 96 40 49
8	M. Ali Mamane	DAC/POR/MAG	Direction des Actions Coopératives et de la Promotion des Organismes Ruraux	96 99 69 68
9	Mme. Kadiri Rahmatou	DEP/MHE	Département Hydraulique	96 10 13 66
10	M. Hassane Beidou	M/Elevage	DEP	96 98 83 24
11	M. Ibrahim Djibo	MP/AT/DC	DPP/DGP/MP/AT	96 96 34 81
12	M. Bassirou Abdou	MSP	DEP/MSP	96 26 09 75
13	M. Kondo Boubacar	MF	DS/SG/MF	90 46 17 62/93 80 22 19
14	M. Moussa Koumourtelo Aboubacar	MEN/A	DEP	96 40 20 14
15	Mme Fouréra Ouali Kanfiéni	MP/PF/PE	Représentant Ministère de la population	96 57 55 98
16	M. Tekoma Adji	DGGR	Point focal	96 59 21 84
17	Mme Aissa Seyni	Gouvernorat de Niamey	SGA R/NY	97 97 71 40
18	M. Beka Mohamed	Gouvernorat de Tahoua	Secrétaire General Adjoint	96 00 66 93
19	M. Sidi Mahamane	Gouvernorat de Maradi	Secrétaire General Adjoint	96 58 21 56
20	M. Ibrahim Amadou	Membre COGES	Producteur Bourdi 2	96 20 52 66
21	M. Alka Rigo	Membre COGES	Producteur Rafin Wada	97 05 99 93
22	M. Yaou Abdoul Karim	Conseil Regional Tahoua	Rep. PCR Tahoua	96 88 17 71
23	M. Djibo Banaou	Représentant FAO	Expert agronome	96 89 05 84
24	M. Boubacar Ibrah	Représentant Code Rural Niamey	RSE/SRR	96 74 98 49
25	M. Orodji Mohamed	IPDR	Service des Etudes	96 88 05 85

26	M. Ousseini Halidou	Ministere de l'agriculture	DEP	96 74 68 09
27	Mme Combasset Ouma	DRA	DRA	96 87 13 67
28	M. Maman Chekaraou	DRA	DMA/DRA	96 43 04 19
29	M.ABDOU Assoumana	JICA Niger	Assistant aux programmes de développement rural, eau et assainissement	96 59 35 12/90 97 17 68
30	M. Hassane Hamadou Goumey	DGA/DVTT	Assistant VRACS, Ny	99 89 73 74
31	Mme Zada Fatoumata	DGA/DVTT	Assistante VRACS, Ny	96 90 02 91
32	M.Yohei KOMURA	VRACS	Coordonnateur VRACS	
33	M.Shigeru NAKADA	VRACS	Conseiller Principal VRACS	
34	M. Laouali Souley Gamal	VRACS	Coordonnateur / Interprète VRACS	94 91 99 80/90 12 12 21
35	M.Sani Mahamane Mourtala	VRACS	Coordonnateur / Interprète VRACS	94 24 10 44/96 04 24 76
36	M. Ibrahim Soumana Billo	VRACS	Coordonnateur / Interprète VRACS	92 75 70 84

REPUBLIQUE DU NIGER
FRATERNITE-TRAVAIL-PROGRES



MINISTRE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION GENERALE DE L'AGRICULTURE
PROJET DE VALORISATION DES RETENUES D'EAU ET D'AUTO-PROMOTION
DES COMMUNAUTES LOCALES AU SAHEL (VRACS)

PROCES VERBAL DE LA CINQUIEME REUNION DU COMITE DE PILOTAGE
DU PROJET DE VALORISATION DES RETENUES D'EAU ET D'AUTO-
PROMOTION DES COMMUNAUTES LOCALES AU SAHEL (VRACS)

NIAMEY, le 29 Octobre 2014

1

Le Mercredi 29 Octobre 2014 s'est tenue dans la salle de réunion du Ministère de l'Agriculture, la cinquième réunion du Comité de Pilotage du Projet de Valorisation des Retenues d'Eau et d'Auto-Promotion des Communautés Locales au Sahel (VRACS), sous la présidence de Monsieur **Illa Djimraou**, Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture.

La réunion a enregistré la présence de la majorité des membres du comité (cf. liste des participants jointe en annexe).

Les points inscrits à l'ordre du jour de cette réunion sont :

1. Examen et approbation du bilan des activités réalisées par le projet en 2012, 2013 et 2014 ;
2. Examen et approbation du rapport d'évaluation finale ;
3. Approbation du cadre logique (PDM) version 3 révisé suite à l'évaluation finale.

1. Cérémonie d'ouverture

Après la Fatiha, la cérémonie d'ouverture a été marquée par le mot de bienvenue du représentant du Directeur Général de l'Agriculture et l'allocution du Président du Comité de Pilotage.

Le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture, Président du Comité de Pilotage, dans son discours d'ouverture, a tout d'abord remercié les membres du comité, avant de rappeler les objectifs et les résultats attendus de cette réunion, à savoir l'examen et la l'approbation du bilan des activités réalisées par le projet en 2012, 2013 et 2014 et l'examen et l'approbation des résultats de l'évaluation finale. Il a aussi mis l'accent sur l'importance du projet dont l'objectif global a été aligné sur ceux de l'Initiative 3N.

2. Présentation du bilan des activités réalisées par le projet en 2012, 2013 et 2014

Le Coordonnateur National du projet par intérim, Monsieur Aboubacar Mamadou Kourna, a fait une présentation succincte du Projet et des activités effectivement réalisées depuis 2012. Plus spécifiquement pour l'année 2014, il a expliqué que le montant total de la réalisation des activités s'élève à 172 854 000 F CFA sur une prévision de 206 531 000 F CFA, soit un taux de réalisation de 83,69%..

3. Présentation du rapport d'évaluation finale

C'est le comité d'évaluation ad hoc composé des côtés nigérien et japonais qui a présenté le contenu du rapport d'évaluation finale. Dans la présentation, le comité d'évaluation a proposé de réviser le cadre logique du Projet (PDM), en constatant que les résultats escomptés sont faiblement corrélés avec le But du Projet.

2 



4. Discussions et résolutions de la réunion

Après les présentations, des discussions ont eu lieu sur l'ensemble des présentations. Des préoccupations pertinentes et des questions ont été enregistrées au cours de ces discussions, et l'équipe du projet y a apporté les réponses appropriées tout en prenant bonne note de toutes les observations faites en vue de l'amélioration des documents présentés. Elle a été complétée par le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture, Président du Comité de Pilotage.

A l'issue de ces discussions, les points de résolutions suivants ont été fixés.

- i) Tous les points inscrits à l'ordre du jour ont été discutés et adoptés.
- ii) Les bilans des activités réalisées en 2012, 2013 et 2014 qui ont été présentés et discutés ont été adoptés sous réserve de la prise en compte de toutes les observations et propositions d'amendement faites par les participants.
- iii) Le rapport de l'évaluation finale a été discuté et adopté.
- iv) Le cadre logique du Projet (PDM) version 3 révisé a été examiné et adopté.
- v) Il faut privilégier le volontariat dans le ciblage des apprenants contrairement à certains intervenants qui utilisent des moyens de motivation comme des per diem ou des dons en nature.

5. Recommandations

Les recommandations ont été faites par le comité comme suit.

- i) Améliorer la présentation du bilan avec des indicateurs et des données chiffrées, ainsi qu'une analyse des résultats de manière à faire ressortir les effets induits par l'intervention du projet au niveau des sites ;
- ii) Faire ressortir les difficultés rencontrées, ainsi que les propositions de solutions à envisager pour leur résolution ;
- iii) Préciser le statut foncier des sites d'intervention du projet ;
- iv) Préciser le montant de la contrepartie nigérienne, et les activités qu'elle prend en charge ;
- v) Faire une analyse critique de l'efficacité du projet tel qu'il a été mis en œuvre.

6. Cloture de la réunion

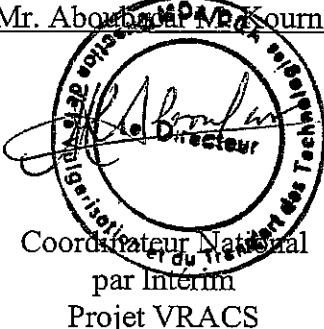
Le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture, Président du Comité de Pilotage, dans son mot de clôture a remercié tous les participants pour leur présence effective à la réunion et leurs contributions enrichissantes au cours des débats. Il a conclu en rappelant que le PTBA 2014 tel que présenté par l'équipe du projet est adopté tout en soulignant qu'il veillerait personnellement à ce que toutes les observations qui ont été faites soient prises en compte dans le document final.

La version anglaise de ce document prévaut en cas de différences d'interprétation.

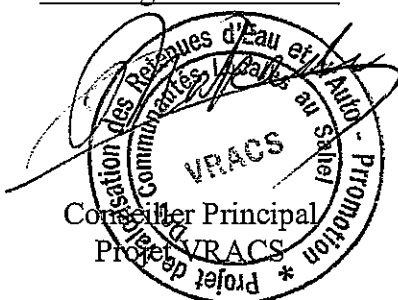
Mr. Ila DJIMRAOU



Mr. Abouba M. Sournia



Mr. Shigeru NAKADA



Annexe: Liste des participants

N°	NOM ET PRENOM	STRUCTURE	FONCTION	Contact
1	M. Illa Djimraou	SG/MAG,	Président du comité de pilotage	96 59 59 36
2	M. Aboubacar Mamadou Kourna	DGA/MAG	Coordonnateur National du projet VRACS/ DVTT pi	96 28 70 70
3	Mme Allassane Mariama	DRA	SRVTT/Ny	96 26 27 50
4	M. Moussa Abdou Idi	DRA MARADI	Homologues VRACS Antenne Maradi	98 98 47 30
5	M. Allassane Mahamadou	DRA TAHOUA	Homologues VRACS Antenne Tahoua	96 09 43 70
6	M. Hassane Hamadou Goumey	DGA/DVTT	Assistant VRACS, Ny	99 89 73 74
7	Mme Zada Fatoumata	DGA/DVTT	Assistante VRACS, Ny	96 90 02 91
8	M. Tekoma Adjji	DGGR	Chargé d'Etudes	96 59 21 84
0	M. Ousseini Halidou	Ministere de l'agriculture	Chef de Division DEP	96 74 58 09
10	M. Amadou Mamane	DAC/POR	Directeur AC/POR	96 18 90 94
11	Mme Brah Amina	Ministère Hydraulique	DGRE/MH/A	96 32 60 68
12	M. Harouna Idé	Ministère Elevage	Agent DEP	96 86 05 04
13	Bassirou Mamane	MF	DSE/DEP/MF	91 15 73 53
14	Boukar Ibrah	Code Rural	Code rural	96 74 48 49
15	Orodji Moussa	IPDR	Directeur des Etudes	96 88 27 01
16	Mme Maiga Binta	Gouvernorat de Niamey	Rep. SGA R/NY	96 88 64 10
17	M. Amiride Mohamed	Gouvernorat de Tahoua	Secrétaire General Adjoint	96 50 88 82
18	M. Sidi Mahamane	Gouvernorat de Maradi	Secrétaire General Adjoint	96 58 21 56
19	M. Assoumana Abdou	JICA	Assistant aux programmes de développement rural, eau et assainissement	96 59 35 12
20	M. Jotaro Yasuhisa	JICA	JICA	96 59 35 12
21	M. Maman Zakari	Représentant producteurs Tahoua	President Cooperative Zongon Roukouzoum	98 68 80 89
22	M. Sani Baraou	Representant producteurs Maradi	President Cooperative Takassaba	90 94 55 35
23	M. Sani Mourtala	Répresentant PNUD	Assistant Programme Environnement	91 20 83 70
24	M. Diop Amadou	FAO	Expert FAO	96 29 71 68

25	M. Akira Kamidozono	Mission d'évaluation	Membre mission d'évaluation	
26	M. Sugurou Shina	Mission d'Evaluation	Membre mission d'évaluation	
27	M. Akihiro Koyama	Mission d'évaluation	Membre mission d'évaluation	
28	Dr. Yasuyo Hasegawa	Mission d'évaluation	Membre mission d'évaluation	
29	M.Yohei KOMURA	VRACS	Coordonnateur VRACS	
30	M.Shigeru NAKADA	VRACS	Conseiller Principal VRACS	
31	M. Koji Nagai	VRACS	Chargé de Vulgarisation	
32	M. Laouali Souley Gamal	VRACS	Coordonnateur / Interprète VRACS	94 91 99 80/90 12 12 21
33	M.Sani Mahamane Mourtala	VRACS	Coordonnateur / Interprète VRACS	94 24 10 44/96 04 24 76
34	M. Ibrahim Soumana Billo	VRACS	Coordonnateur / Interprète VRACS	92 75 70 84

REPUBLIQUE DU NIGER
FRATERNITE-TRAVAIL-PROGRES



MINISTERE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION GENERALE DE L'AGRICULTURE
PROJET DE VALORISTAION DES RETENUES D'EAU ET D'AUTO-PROMOTION
DES COMMUNAUTES LOCALES AU SAHEL (VRACS)

PROCES VERBAL DE LA SIXIEME REUNION DU COMITE DE PILOTAGE
DU PROJET DE VALORISATION DES RETENUES D'EAU ET D'AUTO-
PROMOTION DES COMMUNAUTES LOCALES AU SAHEL (VRACS)

NIAMEY, le 26 Février 2015

Handwritten marks: a stylized signature on the left, a checkmark in the middle, and a scribble on the right.

Le Jeudi 26 Février 2015 s'est tenue dans la salle de réunion du Ministère de l'Agriculture, la sixième réunion du Comité de Pilotage du Projet de Valorisation des Retenues d'Eau et d'Auto-Promotion des Communautés Locales au Sahel (VRACS), sous la présidence de Monsieur **Illa Djimrao**, Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture.

La réunion a enregistré la présence de la majorité des membres du comité (cf. liste des participants jointe en annexe).

Les points inscrits à l'ordre du jour de cette réunion sont :

1. Présentation du Projet ;
2. Objectifs du Projet ;
3. Examen et adoption du rapport bilan d'activités 2014 du projet ;
4. Examen et adoption du Programme de Travail et Budget Annuel (PTBA) 2015 ;
5. Divers ;

1. Cérémonie d'ouverture

Après la Fatiha, la cérémonie d'ouverture a été tenue avec les allocutions.

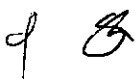
Le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture, Président du Comité de Pilotage, dans son discours d'ouverture, a tout d'abord remercié les membres du comité et a rappelé les objectifs et les résultats attendus de cette réunion, à savoir l'examen et l'adoption du rapport d'activités 2014 du projet et le programme d'activités et budget annuel 2015. Il a aussi mis l'accent sur l'importance du projet qui a été cadré avec les objectifs poursuivis dans l'Initiative 3N.

2. Présentation du rapport annuel 2014

Le Coordonnateur National du projet, Monsieur Zibo Issa, a fait une présentation succincte du Projet et du rapport d'activités 2014 en insistant sur les activités effectivement réalisées. Il a expliqué que le montant total de la réalisation des activités au titre de l'année 2014 s'élève à 237 276 000 F CFA sur une prévision de 313 435 000 F CFA, soit un taux de réalisation de 75,70% financé en grande partie par la coopération Japonaise.

3. Présentation du programme d'activités et du budget annuel 2015

Le Coordonnateur National du projet qui a présenté le programme de travail annuel d'activités et du budget annuel 2015. Ce programme a été établi conformément au PDM modifié lors de l'évaluation de fin du projet effectuée en Octobre 2014, suite à la recommandation par le comité de l'évaluation du projet de prolonger sa durée de dix mois, de mars à décembre 2015.



Il a expliqué que le budget prévisionnel de 2015 s'élève à 110 193 000 F CFA réparti comme suit : la contrepartie japonaise 71 193 000 F CFA et la contrepartie Nigérienne pour 39 000 000 F CFA

4. Discussions et résolution de la réunion

Après les présentations, des discussions avec les membres du comité ont eu lieu sur l'ensemble des sujets exposés. Des préoccupations, questions et des contributions ont été faites par les participants et toutes ces préoccupations, l'équipe du projet a apporté les réponses et a pris bonne note de toutes les observations faites. Elle a été complétée par le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture.

Après les discussions, les points de résolutions suivants ont été fixés.

Tous les points inscrits à l'ordre du jour ont été discutés et adoptés en général.

En particulier:

- Le bilan d'activités 2014 du projet a été discuté et adopté sous réserve de prendre en compte toutes les observations et remarques faites par les participants.
- Le Programme de Travail et Budget Annuel (PTBA) 2015 a été discuté et adopté.

5. Recommandations

Les recommandations ont été faites par le comité comme suit.

- i) Prendre toutes les dispositions nécessaires pour le décaissement de la contrepartie nigérienne dans le budget du Projet
- ii) Prendre des dispositions pour une bonne synergie et une complémentarité entre les acteurs intervenant dans la zone du projet.
- iii) Poursuivre le renforcement des capacités des producteurs et des agents intervenant dans le cadre du projet.
- iv) Assurer la stabilité des agents sur le terrain afin de capitaliser les acquis.
- v) Dans le cadre des réunions de partages d'information au niveau des régions, il serait important d'inviter les partenaires intervenant dans la zone d'intervention du projet afin de concrétiser le partenariat.
- vi) Faire ressortir les sites d'intervention dans le document avec leur communes ainsi que le nombre de producteurs formés.
- vii) Présenter les activités prévues et réalisées sous forme de taux ou pourcentage afin de faciliter l'appréciation des réalisations.

6. Clôture de la réunion

Le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture, Président du Comité de Pilotage, dans son mot de clôture a remercié tous les participants d'avoir pris part efficacement à la réunion et de leurs contributions aux débats. Il considère que le PTBA 2015 tel que présenté par l'équipe du projet est adopté tout en espérant que toutes les observations qui ont été faites seront prises en compte dans le document final.

La version anglaise de ce document prévaut en cas de différences d'interprétation.

Mr. Illa Djimrao

Secrétaire Général
Ministère de l'Agriculture



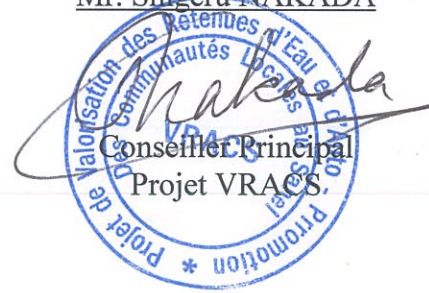
Mr. Zimo Issa

Coordinateur National
Projet VRACS



Mr. Shigeru NAKADA



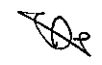
Conseiller Principal
Projet VRACS



Handwritten marks at the bottom left of the page, including a stylized symbol and some scribbles.

Annexe: Liste des participants

N°	NOM ET PRENOM	STRUCTURE	FONCTION	Contact
1	M. Illa Djimraou	SG/MAG,	Président du comité de pilotage	96 59 59 36
2	M. Zibo Issa	DGA/MAG	Coordonnateur National du projet VRACS/ DVTT	96 98 26 08
3	Mme. Amadou Maimouna	DRA	SRVTT/Ny	90 57 02 67
4	M. Allassane Mahamadou	DRA TAHOUA	Homologues VRACS Antenne Tahoua	96 09 43 70
5	M. Idé Yacouba	DGA/MAG	Représentant Directeur Général de l'Agriculture	96 88 11 26
6	M. Tekoma Adji Kaimami	DGGR/MAG	Direction Générale de Génie Rural Chargé des études	96 96 40 49
7	M. Kaza Gaoh	DAC/POR/MAG	Direction des Actions Coopératives et de la Promotion des Organismes Ruraux	96 99 69 68
8	M. Lucien Jeanette	M/Elevage	DEP	96 98 83 24
9	M. Alyou Abdou Ali	MP/AT/DC	DPP/DGP/MP/AT	96 96 34 81
10	Dr. Yamba Ibrahim	MSP	DEP/MSP	96 26 09 75
11	M. Bassirou Maman	MF	DS/SG/MF	90 46 17 62/93 80 22 19
12	M. Batchiri Souleymane	MEN/A	DEP	96 40 20 14
13	M. Tekoma Adji	DGGR	Point focal	96 59 21 84
14	Mme Aissa Seyni	Gouvernorat de Niamey	SGA R/NY	97 97 71 40
15	M. Amiride Mohamed	Gouvernorat de Tahoua	Secrétaire General Adjoint	96 00 66 93
16	M. Sidi Mahamane	Gouvernorat de Maradi	Secrétaire General Adjoint	96 58 21 56
17	M. Abdou Saga	Membre COGES	Producteur Changnassou	96 20 52 66
18	M. Ousseini Halidou	Ministere de l'agriculture	DEP	96 74 68 09
19	M. Jotaro Yasuhisa	JICA Niger	JICA Niger	96 43 04 19
20	M.ABDOU Assoumana	JICA Niger	Assistant aux programmes de développement rural, eau et assainissement	96 59 35 12/90 97 17 68
21	M. Hassane Hamadou Goumey	DGA/DVTT	Assistant VRACS, Ny	99 89 73 74
22	Mme Zada Fatoumata	DGA/DVTT	Assistante VRACS, Ny	96 90 02 91
23	M.Yosihiko MACHI	VRACS	Coordonnateur VRACS	
24	M.Shigeru NAKADA	VRACS	Conseiller Principal VRACS	



25	M. Koji Nagai	VRACS	VulgarisationVRACS	
26	M. Laouali Souley Gamal	VRACS	Coordonnateur / Interprète VRACS	94 91 99 80/90 12 12 21
27	M.Sani Mahamane Mourtala	VRACS	Coordonnateur / Interprète VRACS	94 24 10 44/96 04 24 76
28	M. Ibrahim Soumana Billo	VRACS	Coordonnateur / Interprète VRACS	92 75 70 84

REPUBLIQUE DU NIGER
FRATERNITE-TRAVAIL-PROGRES



MINISTRE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION GENERALE DE L'AGRICULTURE
PROJET DE VALORISATION DES RETENUES D'EAU ET D'AUTO-PROMOTION
DES COMMUNAUTES LOCALES AU SAHEL (VRACS)

PROCES VERBAL DE LA SEPTIEME REUNION DU COMITE DE PILOTAGE
DU PROJET DE VALORISATION DES RETENUES D'EAU ET D'AUTO-
PROMOTION DES COMMUNAUTES LOCALES AU SAHEL (VRACS)

NIAMEY, le 15 Décembre 2015

Le Mardi 15 Décembre 2015 s'est tenue dans la salle de réunion du Ministère de l'Agriculture, la septième réunion du Comité de Pilotage du Projet de Valorisation des Retenues d'Eau et d'Auto-Promotion des Communautés Locales au Sahel (VRACS), sous la présidence de Monsieur **Illa Djimrao**, Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture, président dudit comité.

La réunion a enregistré la présence de la majorité des membres du comité (cf. liste des participants jointe en annexe).

Les points inscrits à l'ordre du jour de cette réunion sont :

1. Examen et approbation du bilan des activités réalisées par le projet de 2012 à 2015 ;
2. Examen et approbation du Rapport d'Achèvement du Projet ;
3. Discussion sur la procédure pour l'atteinte de l'Objectif Général du Projet VRACS après sa période d'exécution.

1. Cérémonie d'ouverture

Après la Fatiha, la cérémonie d'ouverture a été marquée par le discours du Secrétaire Général de l'Agriculture, Président du Comité de Pilotage.

Le représentant résident de la JICA a prononcé son discours pour la dernière réunion du Comité de Pilotage du Projet VRACS et a remis au Secrétaire Général, la liste du matériel légué par son institution au Ministère de l'Agriculture.

Le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture, Président du Comité de Pilotage, dans son discours d'ouverture, a tout d'abord remercié les membres du comité, avant de rappeler les objectifs et les résultats attendus de cette réunion, à savoir l'examen et la l'approbation du bilan des activités réalisées par le projet de 2012 à 2015 et l'examen et l'approbation du Rapport d'Achèvement de Projet. Il a aussi mis l'accent sur l'importance du projet pour l'atteinte de l'Objectif Général du Projet VRACS après sa période d'exécution.

2. Présentation du bilan des activités réalisées par le projet de 2012 à 2015

Le Coordonnateur National du projet, Monsieur Issa Zibo, a fait une présentation succincte du Projet et des activités effectivement réalisées depuis 2012. Pour le bilan financier sur une prévision de 656 972 458 F CFA, les dépenses s'élèvent 617 056 000 F CFA soit un taux de réalisation de 93,92%..

3. Discussions et résolutions de la réunion

Après les présentations, des discussions ont eu lieu sur l'ensemble des présentations. Des préoccupations pertinentes et des questions ont été enregistrées au cours de ces

discussions, et l'équipe du projet y a apporté les réponses appropriées. Elle a été complétée par le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture, Président du Comité de Pilotage. Après l'évaluation à l'achèvement du projet, des réalisations permettant l'atteinte de l'Objectif Général ont été mises en œuvre durant la période de prolongation du projet. Aussi, bien d'autres activités entrant dans le cadre de la synergie entre VRACS, l'Etat et certains partenaires, des sites déjà ciblés ont reçu des interventions significatives.

A l'issue de ces discussions, les résolutions suivantes ont été adoptées :

- i) Les bilans des activités réalisées de 2012 à 2015 ;
- ii) Le Rapport d'Achèvement du Projet ;
- iv) L'engagement du Ministère de l'Agriculture à travers son Secrétaire Général à poursuivre les activités déjà mises en place par le Projet VRACS.

4. Recommandations

Les recommandations ont été faites par le comité comme suit.

Le Ministère de l'Agriculture doit fournir tous les efforts nécessaires pour la bonne poursuite des activités du Projet VRACS et les autres Ministères, membres du Comité du Pilotage doivent l'aider dans cette tâche.

5. Clôture de la réunion

Le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture, Président du Comité de Pilotage, dans son mot de clôture a remercié tous les participants pour leur présence effective à la réunion et leurs contributions enrichissantes au cours des débats. Il a conclu en remerciant le gouvernement du Japon pour son soutien et a rassuré le Représentant de la JICA que le matériel sera utilisé convenablement.

La version anglaise de ce document prévaut en cas de différences d'interprétation.

Mr. Illa DIIMRAO


Secrétaire Général
Ministère de l'Agriculture

Mr. Issa Zibo


Le Directeur
Coordinateur National
Projet VRACS

Mr. Shigeru NAKADA


Conseiller Principal
Projet VRACS

Annexe: Liste des participants

N°	NOM ET PRENOM	STRUCTURE	FONCTION	Contact
1	M. Illa Djimrao	SG/MAG,	Président du comité de pilotage	96 59 59 36
2	M. Issa Zibo	DGA/MAG	Coordonnateur National du projet VRACS/ DVTT pi	96 28 70 70
3	Mme Amadou Maimouna	DRA NIAMEY	Homologues VRACS Antenne Niamey	96 26 27 50
4	M. Zodi Harouna	DRA MARADI	Homologues VRACS Antenne Maradi	98 98 47 30
5	M. Allassane Mahamadou	DRA TAHOUA	Homologues VRACS Antenne Tahoua	96 09 43 70
6	M. Hassane Hamadou G.	DGA/DVTT	Assistant VRACS, Ny	99 89 73 74
7	Mme Zada Fatoumata	DGA/DVTT	Assistante VRACS, Ny	96 90 02 91
8	M. Tekoma Adji	DGGR	Chargé d'Etudes	96 59 21 84
9	M. Maman Sani	DGA/MAG	Représantant	96 74 58 09
10	Mme. Lucien Jeannette	Ministère Elevage	Agent DEP	96 18 90 94
11	Mme. Binta Sirfi	Ministère du Plan	Agent DDRL	96 32 60 68
12	M. Ali Mamane Idi	Ministère de l'Education	CGPE/MEN	96 86 05 04
13	M. Amadou Bachir	3N	Représantant	91 15 73 53
14	Mme Hassane Aïssa	Gouvernorat de Niamey	SGA R/NY	96 74 48 49
15	M. Amiride Mohamed	Gouvernorat de Tahoua	Secrétaire General Adjoint	96 88 27 01
16	M. Harouna Mahamane	Gouvernorat de Maradi	Représantant Secrétaire General Adjoint	96 88 64 10
17	M. Illa Kané	Representant producteurs Maradi	President Cooperative Takassaba	96 50 88 82
18	M. Assoumana Abdou	JICA	Assistant aux programmes de développement rural, eau et assainissement	96 59 35 12
19	M. Toshiki Kobayasi	JICA	Représantant Résident JICA Niger	96 59 35 12
20	M. Maman Zakari	Représantant producteurs Tahoua	President Cooperative Zongon Roukouzoum	98 68 80 89
21	M.Yoshihiko MACHI	VRACS	Coordonnateur VRACS	90 94 55 35
22	M.Shigeru NAKADA	VRACS	Conseiller Principal VRACS	91 20 83 70
23	M. Koji Nagai	VRACS	Chargé de Vulgarisation	96 29 71 68
24	M. Laouali Souley Gamal	VRACS	Coordonnateur / Interprète VRACS	
25	M.Sani Mahamane Mourtala	VRACS	Coordonnateur / Interprète VRACS	
26	M. Ibrahim Soumana Billo	VRACS	Coordonnateur / Interprète VRACS	